00102014

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
TOWN HALL, BOMBAY-400 023.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018

A LA MÉMOIRE

DE MONSIEUR THIERS

A MONSIEUR LÉON GAMBETTA

00102014

AVANT-PROPOS

Ce livre n'eût pas été mal intitulé : *La question politique et la question sociale.* C'est même à ce titre que l'auteur avait songé d'abord. Il indique bien le but que l'on poursuit ici, quels sophismes on s'est proposé de réfuter, quelles équivoques on s'est efforcé d'éclaircir.

Nous assistons depuis sept années à un étrange spectacle. Depuis le 13 Février 1871, jour où l'Assemblée nationale fut réunie à Bordeaux, un seul problème a été sérieusement agité parmi nous, un problème politique : quel serait le gouvernement de la France. Ce problème a été au fond de tous les débats de l'Assemblée, de toutes les discussions de la presse, de toutes les émotions du pays. C'est le maintien ou la destruction de la République qui était en cause le 24 Mai. C'est le maintien ou la destruction de la

République qui a passionné tous les esprits en 1873 et en 1874. Le vote de la Constitution du 25 Février n'a rien changé à cet état de choses : à la République provisoire a succédé la République révisable, et la question est demeurée la même, à savoir si la République serait ou non le gouvernement définitif de la France.

Après les élections de 1876, après le verdict éclatant du pays, il était permis de penser que la question était résolue. Elle l'eût été, en effet, si la République n'eût eu, par le fait de l'Assemblée nationale, un Président élevé au pouvoir par les adversaires de la République, et incapable d'oublier à quelles circonstances et à quels hommes il devait sa fortune : si, pour appuyer sa résistance à la République, ce président n'eût trouvé un concours dans la majorité antirépublicaine du Sénat, majorité insignifiante au début, accrue plus tard par une série de fatales circonstances. Si bien, qu'après quinze mois de calme apparent, ce qui paraissait réglé a été subitement remis en doute. Le 16 Mai a renouvelé, en l'aggravant, la tentative du 24 Mai.

Ce n'est point là le fait singulier de la situation. Il est naturel que les luttes politiques soient âpres et acharnées. Il est naturel que les partis vaincus

se coalisent contre le vainqueur ; il est naturel que, vaincus une première fois, ils ne capitulent pas, qu'ils profitent pour reprendre la lutte des moindres avantages que leur offrent les circonstances, qu'ils travaillent de toute leur énergie à ressaisir les positions conquises. Il est naturel enfin que la dernière bataille, par cela même qu'elle s'annonce comme la bataille définitive, soit la plus ardemment disputée. Ces choses se sont toujours vues et se verront toujours. Mais ce qui a fait le caractère de cette guerre politique de sept ans, le voici :

Tandis que dès le premier jour le parti républicain disait franchement : « Je veux l'établissement de la République, » et demandait une solution politique à un problème politique posé, tous les autres partis, à part quelques rares champions du droit divin, se sont refusés à s'enfermer dans le champ clos de la politique. Ni les bonapartistes, ni les orléanistes, ni ces légitimistes d'espèce bâtarde et relativement nombreuse qu'on est convenu d'appeler la droite modérée, et qui ne sont en réalité qu'une fraction plus réactionnaire du centre droit, n'ont consenti à dire nettement pour quelle forme de gouvernement ils combattaient. Armés tour à tour des souvenirs de 1793, de ceux de 1848, de

ceux plus récents de la Commune de 1871, ils n'ont jamais consenti à sortir de la vague formule de la « conservation sociale. » Se décernant à eux-mêmes l'épithète de « conservateurs, » gratifiant leurs adversaires de celle de « radicaux, » ils se sont toujours obstinément refusés, soit dans l'opposition durant la première période de l'Assemblée nationale, soit au pouvoir dans la seconde période, à faire connaître leur programme politique. On n'a pu les amener à dire quel gouvernement définitif ils voulaient pour la France, quel empire ou quelle monarchie avait leurs sympathies. Ils se sont bornés aux théories vagues, aux réponses évasives : ils ont agité le spectre de l'anarchie, montré la propriété, la famille, la conscience en danger. Chaque fois qu'on leur parlait question politique, ils répondaient question sociale : bref, c'est au nom du problème social qu'ils se refusaient à résoudre le problème politique.

Le vote de la Constitution, les élections de 1876 n'ont point mis un terme à cet état de choses ; c'est la « conservation sociale » qu'a invoquée M. le maréchal de Mac-Mahon le jour où il a brutalement congédié le ministère de M. Jules Simon et inauguré la

politique du 16 Mai : c'est la « conservation sociale » que lui et ses ministres ont invoquée le jour où ils ont demandé au Sénat la dissolution de la Chambre des députés. On s'est réclamé du nom même de la Constitution, alors qu'on violait manifestement l'esprit et jusqu'à la lettre de la Constitution ; on a déclaré que l'on voulait défendre 89 contre un nouveau 93. On a montré le « radicalisme » comme l'unique ennemi que l'on poursuivait ; et, ne pouvant sans faire rire parler du « péril social » manifeste, on l'a appelé le « péril latent. » C'est uniquement, a-t-on osé dire, pour combattre le « radicalisme » qu'on chassait de l'administration des fonctions publiques, des municipalités même, tous les républicains, les plus modérés du centre gauche aussi bien que les plus avancés de l'extrême gauche. C'est uniquement pour sauver la société menacée qu'on livrait la France à tous les légitimistes, tous les orléanistes et tous les bonapartistes. Cinq mois durant on n'a, dans tous les discours officiels, parlé que du « péril social ; » et quand l'heure des élections, illégalement retardée, est enfin venue, on a plus que jamais persisté dans l'équivoque volontaire ; les candidats républicains ont été représentés comme les ennemis de la propriété, de la famille, de la religion, de la ma-

gistrature, de l'armée, de toutes les institutions sans lesquelles une société ne peut subsister. Au moment même où le Maréchal ne choisissait pour candidats officiels que les hommes les plus connus par leur attachement à l'un ou l'autre des partis déchus, les plus compromis par leur langage, leurs actes, ou simplement leur nom, alors même on le voyait, dans un Manifeste à la nation française, donner solennellement sa parole de soldat qu'il ne méditait aucun dessein contre la République, qu'il était résolu à faire respecter la Constitution confiée à sa garde.

La nation française a témoigné par ses votes ce qu'elle pensait de ce « péril social. » On a eu beau lui montrer « Catilina aux portes » si elle donnait sa confiance aux candidats républicains, elle ne la leur a pas moins donnée. La majorité des électeurs, très-positivement intéressée à la conservation sociale, est donc, elle l'a fait voir, très-nettement convaincue que cette conservation sociale n'est aujourd'hui nullement mise en péril par la République. Il n'est aucun besoin de l'éclairer. Ce serait aussi perdre son temps de prétendre convaincre les hommes politiques qui depuis sept années ont obstinément, au Parlement et ailleurs, fait retentir ce nom de

« péril social. » Ce serait témoigner pour leur intelligence d'un mépris qu'ils ne méritent pas, de supposer seulement qu'ils étaient les dupes des équivoques qu'ils s'efforçaient d'épaissir, des sophismes qu'ils développaient complaisamment. Mais peut-être ces artifices ont-ils surpris quelques esprits honnêtes.

Il se trouve dans la bourgeoisie française un certain nombre d'hommes timorés, mais sincères, qui pensent que réellement il existe aujourd'hui, en France, à côté des questions politiques et indépendante d'elles, une question sociale, grave, inquiétante en soi, menaçante ; qui croient au « péril social, » qui considèrent le gouvernement républicain comme hors d'état de résister au désordre, comme incapable de protéger la fortune des citoyens, leur repos, leur sécurité. De ces hommes honnêtes, mais prévenus, tout le monde en a rencontré, tout le monde en pourrait nommer. Qu'on les presse dans les conversations, et eux-mêmes conviennent les premiers que cette crainte seule les empêche d'accepter la République et de s'y rallier franchement. Ils sentent que la solution républicaine est aujourd'hui la seule possible au problème politique, et c'est parce que cette solution les effraie

pour eux-mêmes, pour leurs familles, qu'ils se débattent encore contre elle. Eux aussi, mais sans arrière-pensée perfide, répondent « péril social » chaque fois qu'on leur parle République.

C'est pour ces honnêtes gens que ce livre est écrit. On entreprend de leur démontrer que ceux qui leur parlent de « péril social » raillent et se moquent d'eux : qu'il n'existe pas à cette époque plus de « péril social » qu'à toute autre époque de l'histoire. On espère leur faire voir que le problème capital posé devant la France, le problème que notre pays est condamné à résoudre sous peine de mourir, est aujourd'hui uniquement un problème politique; qu'il n'y a point actuellement chez nous, quoi qu'on en dise, de question sociale, et que là même où certaines difficultés sociales existent encore, c'est seulement par une bonne solution politique, par l'établissement définitif d'un gouvernement en harmonie avec les vœux et les besoins de la nation, que ces difficultés peuvent être aplanies.

Le lecteur ne trouvera pas ici, sans doute, beaucoup de vues nouvelles. Sur un sujet qui préoccupe tous les esprits sérieux et qui a occupé tant d'esprits éminents, il serait surprenant qu'il restât beaucoup à découvrir. Ce que l'on a cherché, c'est à

présenter si clairement et dans un ordre si solide des idées qui appartiennent à un grand nombre, qu'elles pussent forcer la conviction de ceux-là mêmes qui doutent encore. Puisse ce livre hâter la venue du jour où il pourra être oublié sans inconvénient, ayant cessé d'être utile! L'auteur n'a pas de vœu plus cher.

Mars 1878.

LIVRE PREMIER.

LES DEUX PROBLÈMES

CHAPITRE PREMIER

LA QUESTION SOCIALE EN 1789

Lorsqu'en 1789, le 5 mai, pour la première fois depuis 1614, s'assemblèrent les états généraux représentant la nation, il y avait deux choses en France : un gouvernement et un état social. Le gouvernement était une monarchie héréditaire; l'état social était une féodalité. Le gouvernement n'était pas très-aimé; l'état social était détesté et en effet détestable.

Cet état social lui-même se composait de cinq éléments : le souverain; autour du souverain trois pouvoirs, trois véritables ordres : l'aristocratie, le clergé, les parlements; au-dessous, ou plutôt en face, le tiers, c'est-à-dire presque la totalité de la nation, la bourgeoisie, les artisans, les paysans : le peuple.

Le mouvement de l'histoire, les circonstances, la politique habile et persévérante des rois de la dy-

nastie Capétienne ou de leurs ministres, le tempérament de la nation française, avaient fait peu à peu du souverain un maître absolu. Le chef féodal du duché de l'Ile de France était devenu le roi de France; ce royaume en ses mains s'était agrandi; il était devenu l'un des plus puissants royaumes du monde et le plus puissant à certains jours : le roi y parlait en maître : il signait ses arrêts de la formule : « Car tel est notre plaisir. » Il ne prenait pour administrer ses États conseil que de lui-même; il ne devait de comptes à personne et n'en rendait à personne. Seul il déclarait la guerre ou signait la paix, nommait ou révoquait les ministres, ordonnait les impôts. Il se proclamait maître absolu de la vie aussi bien que de la fortune de ses sujets. Si enfin, à cette date du 5 mai 1789, il se décidait à convoquer la nation et à lui demander son avis, c'est parce que cent années de bon plaisir avaient creusé dans les finances publiques un tel déficit que lui-même en était effrayé; réduit à la nécessité d'imposer au pays des charges redoutables, il voulait en quelque sorte s'en faire absoudre par le pays lui-même. Il allait sans dire que la nation était appelée à émettre uniquement des avis, ou plutôt à approuver les mesures qui allaient lui être proposées, mais non pas à exprimer, encore moins à imposer des volontés. De volonté, il n'y en avait qu'une autorisée, la volonté royale; quand celle-ci aurait parlé, trois seules choses resteraient à faire : s'incliner, se taire, obéir.

II

Ce n'était pas en un jour que cette volonté royale s'était ainsi faite souveraine. La dignité royale n'avait été longtemps qu'une dignité plus haute, couronnant le savant édifice de la hiérarchie sociale. Au-dessous du roi, lui devant l'hommage, mais non l'obéissance passive, placée entre lui et la vile multitude, s'était longtemps étagée avec tous ses degrés l'aristocratie féodale : ducs, princes, marquis, comtes et barons, chacun maître en son duché ou en son comté ou sa baronnie, investis du droit de lever et entretenir des hommes d'armes, de rendre la justice haute et basse, de frapper monnaie. Ce n'était pas sans résistance qu'ils avaient laissé passer aux mains d'un seul leurs droits et leur puissance effective. De longs siècles avaient été remplis aussi bien par ces luttes intérieures de la royauté contre les seigneurs que par celles du royaume de France contre les royaumes étrangers. Pour triompher des résistances de la noblesse, la royauté avait dû faire alliance avec le peuple d'en bas, opprimé par la noblesse et préférant un maître éloigné et unique aux petits tyrans, dont le joug était d'autant plus dur et plus pesant qu'il était plus proche. La lutte s'était poursuivie, au milieu de toutes sortes de vicissitudes, sanglante bien souvent, de Louis-le-Gros à Louis XI, de Louis XI à Richelieu. Il y avait eu beaucoup de la

résistance des seigneurs à l'autorité royale dans les guerres de religion du seizième siècle : la révolte de la Fronde avait marqué au dix-septième siècle le dernier effort de la féodalité expirante pour secouer cette autorité suprême, définitivement établie par l'Éminence rouge sous Louis XIII.

Depuis 1660, la lutte était bien finie : la royauté seule était désormais maîtresse de la France. La noblesse avait reconnu sa défaite. Le plus grand des seigneurs, aussi bien que le dernier des artisans était également le sujet du roi, il lui appartenait également; le roi d'un signe eût pu faire également mettre à mort l'un et l'autre. Le seigneur eût été décapité; le vilain pendu : là eût été toute la différence.

Louis XI, puis Richelieu, avaient vaincu l'aristocratie; Louis XIV avait fait plus, il l'avait asservie. C'était trop peu qu'elle fût impuissante contre la royauté : elle était désormais en sa domesticité. L'aristocratie détruite comme organisation politique, Louis XIV ne l'avait pas fait disparaître comme institution sociale; il l'avait laissée en possession de ses prérogatives, honorifiques et pécuniaires, que nulle fonction, que nul service rendu ne justifiait plus. Elle gardait ses titres, ses rangs, ses priviléges. Sans rien faire pour le corps social, elle y conservait une situation exceptionnelle. Elle était affranchie des impôts, elle demeurait en possession de ces droits seigneuriaux si vexatoires qui avaient été jadis comme la compensation de la protection accordée par l'homme d'armes aux faibles

incapables de se protéger eux-mêmes : le droit de chasse, le droit de pêche, le droit de corvée, tant d'autres droits, s'exprimant pour les vilains en lourdes contributions à payer, subsistaient.

La noblesse n'avait pas protesté contre cet asservissement, elle s'y était précipitée au contraire : elle s'était fait comme un honneur de venir orner la cour royale, y grossir la valetaille titrée en habits brodés ; elle s'y disputait et les sourires du maître, et les emplois de sa maison ; elle se ruinait à y mener grand train, y faire assaut de toilettes et de luxe. Une fois ruinée, elle y mendiait les pensions, les secours, les emplois, les aumônes même du souverain. Elle vivait à Versailles, à Marly, à Trianon, tour à tour portée à la faveur par une parole du maître ou jetée dans la disgrâce par un regard sévère de lui, composant son visage sur le sien, docile à tous ses caprices, prompte à toutes les complaisances : hommes et femmes également vains d'esprit, élégants de manières, aimables et impertinents, légers, spirituels, ne conservant d'autre vertu que la bravoure sur un champ de bataille ou dans un duel, ignorants et se faisant gloire de leur ignorance vides d'idées, dépravés de mœurs, ne prenant au sérieux de la vie que les choses frivoles, ne poursuivant que le plaisir, n'estimant que l'oisiveté. Superbes en même temps, pleins d'arrogance et de dédain, d'autant plus fiers de leurs titres que plus rien de réel ne s'attachait à ces titres, énumérant la longue généalogie de leurs ancêtres et mesurant la valeur

d'un homme à l'ancienneté de sa race, vivant loin du peuple et ne le connaissant pas, oubliant ce qu'ils avaient perdu et ne songeant même plus à le reconquérir, heureux d'être affranchis de ces services que leurs ancêtres considéraient comme leur honneur et qui n'apparaissaient plus aux descendants dégénérés que comme d'insupportables charges, considérant l'humanité au-dessous d'eux du même œil dont le maître les considérait eux-mêmes, rendant au peuple d'en bas le mépris qu'ils subissaient d'en haut : tels étaient, à de nobles exceptions près, les seigneurs du dix-huitième siècle. Comment une telle aristocratie n'eût-elle pas été, de la part de la majorité de la nation, l'objet de terribles haines?

III

Le clergé de son côté n'avait pas accumulé contre lui moins de ressentiments. La tribu de Lévi s'était fait en Israël une part privilégiée extraordinaire. De tous les biens de la terre, il fallait lui donner la dîme, et cette dîme, ajoutée à tant d'autres impôts, représentait souvent le plus clair des bénéfices que produisait la terre, les dépenses de production payées. Le clergé, lui aussi, semblait se considérer dans la nation comme une caste à part, sans devoirs envers le peuple, supérieur à lui. Il priait : c'était là son rôle, suffisant pour que tout lui appartînt. Il croyait faire

à l'humanité le don gracieux de tout ce qu'il voulait bien ne pas lui prendre. Tous les biens venant de Dieu, ne venaient-ils pas en quelque sorte de lui qui représentait Dieu même? Intermédiaire entre les hommes et la divinité, il apparaissait plus proche de la divinité que des hommes. Il n'avait ni fonction civique à remplir, ni part à acquitter dans les charges du pays; il était affranchi de tous les impôts qui retombaient d'autant plus lourds sur le paysan qui portait déjà, avec sa propre charge, la charge de la noblesse. — Outre le clergé séculier : évêques, grands vicaires, doyens, desservants, vicaires, chapelains, il y avait à porter le fardeau du clergé régulier : religieux, religieuses, moines de tout ordre et de tout habit, couvents, congrégations. C'était là le plus pesant. Presque tout ce que les seigneurs ne possédaient pas de la terre était aux mains de ces congrégations ou abbayes. Leurs biens opulents, enviés, s'étalaient au soleil, couvraient des communes entières, des lieues de pays. Chaque jour quelque nouvel héritage, apporté par une riche recrue ou offert en don par un moribond pénitent, ajoutait encore à leur fortune. Un couvent ne pouvait posséder plus de quatre-vingt-dix-neuf fermes : il était quitte, au jour d'une acquisition nouvelle, pour réunir deux fermes, distinctes jusque-là. Il avait fallu que les édits des rois se préoccupassent de mettre un terme à cette lèpre de la main morte, chaque jour plus envahissante. Mais chaque jour, en dépit des édits, le mal s'accroissait, et toujours, partout, l'im-

munité des charges s'étendant aux couvents aussi bien qu'au clergé, rejetait celles-ci plus pesantes sur les épaules accablées du paysan. Le paysan regardait avec un œil d'envie ce sol, objet de ses premières amours, de ses perpétuelles convoitises, qu'il cultivait, qu'il fécondait en l'arrosant de ses sueurs, et qu'il lui était interdit de posséder jamais.

Encore si le clergé se fût montré doux aux petits, humain, charitable. Mais le plus souvent il n'en était rien. Si le bas clergé, les moines, vivant au milieu des campagnes et sortant à l'ordinaire des rangs du peuple, se sentaient encore peuple eux-mêmes, ce n'était dans les hauts rangs, parmi les évêques, les abbés, les supérieurs et supérieures, que mépris pour le rustre Jacques Bonhomme, aussi dur que celui de l'aristocratie. C'était de l'aristocratie d'ailleurs que sortaient presque tous ceux qui pouvaient prétendre aux évêchés, aux abbayes, aux prébendes opulentes. Chaque grande famille avait son cadet, au sort duquel l'Église était chargée de pourvoir. L'autel avait fait alliance avec le château. Le Christ que l'on prêchait n'était plus le Christ de l'Évangile, pauvre et souffrant, ami des pauvres, rude aux puissants qu'il rappelait sans cesse à leurs devoirs de protection, c'était un Christ devenu le complice des puissants. On n'entretenait en son nom ceux qui souffrent que du devoir de la soumission, de la résignation, de l'obéissance. L'espérance était bien loin et bien haut : au paradis seulement.

Où était le temps de ces prophètes d'Israël qui sa-

vaient si hardiment parler aux rois, et leur défendre de toucher à l'unique brebis du pauvre? Où était Jésus de Nazareth, sans une pierre pour reposer sa tête, hôte de Madeleine et de Lazare? Les apôtres de Jésus, les successeurs des prophètes aujourd'hui vivaient à la cour du roi : le haut clergé n'était pas moins que l'aristocratie réduit à l'état de domesticité royale. On ne voyait guère, parmi leurs pauvres ouailles, les prélats et les riches abbés : ils étaient à Versailles; ils ornaient les fêtes du souverain; ils grossissaient la foule de ses courtisans. Ils n'étaient ni les moins éclatants par leur luxe, ni les moins empressés à mendier les faveurs. Le clergé français s'était abaissé, plus bas que tout autre ordre, devant la toute-puissance royale. Il n'avait même pas résisté à la servitude. Qu'avait été son gallicanisme, sinon l'effet de cet abaissement? N'avait-il pas repoussé l'autorité du Pontife romain pour se faire le plus docile serviteur du roi de France? Qu'était-ce que la doctrine gallicane sinon la marque du collier au cou du clergé français? C'était Bossuet qui, au nom de la religion même, dans la *Politique tirée de l'Écriture Sainte,* avait proclamé que le roi était le maître de son royaume, comme le père de famille de son patrimoine. Il avait aidé, au concile français de 1682, à livrer les âmes des sujets au roi, au titre où le roi s'était chargé lui-même de réduire en son pouvoir et leurs corps et leurs biens. L'Église de France avait étendu le despotisme royal jusque sur les consciences : elle en recevait comme compensation l'im-

munité, les largesses, la persécution contre les protestants et les Juifs, la persécution contre la liberté de la pensée, sitôt que la liberté de penser reparaissait, inquiétante pour le dogme catholique en cette terre d'hérésies.

Si du moins le clergé eût été respecté pour l'intégrité de ses mœurs! Mais il n'était pas respecté et ne méritait pas de l'être. La richesse et l'affaissement des caractères avaient engendré la corruption. Rien n'était plus dissolu que le haut clergé, envié, gorgé de biens. Il ne prenait même plus la peine de ménager les apparences; il étalait au grand jour le scandale de ses vices. Il faisait avec les seigneurs assaut de débauches, aussi bien que d'ostentation. Il ne croyait pas à la religion qu'il enseignait, il lui suffisait de l'exploiter au profit de son ambition, de ses passions, de son oisiveté livrée aux désordres. Il faisait de petits vers, il soupait avec les marquises du faubourg Saint-Germain et les nymphes de l'opéra; il hantait la comédie et les coulisses; il avait ses petites-maisons. En compagnie des philosophes, il se moquait après boire de la sottise humaine et de la superstition. Il lisait *Candide* aussi bien que les romans de Crébillon fils. Il ne négligeait rien pour tuer lui-même la poule aux œufs d'or et détruire autour de lui, au-dessous de lui, cette foi à laquelle il devait son rang et ses monstrueux priviléges. Telle était dans l'état de choses social la situation du clergé.

IV

L'un des pouvoirs essentiels, le premier pouvoir à certains égards de toute société, c'est le pouvoir judiciaire. Il était alors aux mains des parlements. Les parlements prononçaient sur la vie et la fortune des citoyens. En possession de cette redoutable autorité, investis en certaines occasions de prérogatives politiques, les parlements, eux aussi, formaient une espèce d'ordre dans l'État. Il y avait la noblesse de robe comme il y avait la noblesse d'épée. Les légistes, issus du peuple et comme lui opprimés par l'aristocratie en ce bon vieux temps que regrettait Saint-Simon, avaient commencé par seconder la royauté dans ses entreprises contre la noblesse. Ils avaient aidé les rois de France à accomplir leurs terribles tâches de Justiciers ; ils leur avaient fait trouver, dans les lois, les moyens d'établir au-dessous d'eux le niveau de l'obéissance sur les premiers comme sur les derniers de leurs sujets. Ils avaient été les auxiliaires, les complices, parfois les âmes damnées de Richelieu, comme auparavant de Louis XI ou de Philippe le Bel dans leurs luttes contre les seigneurs de France ou la théocratie romaine. C'est eux qui s'étaient chargés de faire tomber les têtes des rebelles, de fournir au roi les artifices de procédure que réclamait la politique. La noblesse les avait appelés les aides du bourreau de la royauté. L'aristo-

cratie abattue, ils avaient eu la prétention d'élever à leur tour dans l'État un pouvoir avec lequel la royauté eût à compter. Ils avaient revendiqué le droit de faire des remontrances et parfois d'imposer des ordres en refusant d'enregistrer les édits. C'était le parlement de Paris qui, en 1648, avait donné le signal de la Fronde : c'était l'arrestation de Broussel qui avait soulevé la première émeute. Mais cette audace leur avait mal réussi. La velléité d'indépendance même n'avait servi qu'a rendre plus décisif l'abaissement. Depuis le jour au Louis XIV, en 1656, était entré au parlement, éperonné et botté, au retour d'une chasse, jusqu'à la mort du grand roi, la magistrature n'avait plus osé bouger. Elle ne s'était pas montrée moins docile que la noblesse ou le clergé. Après la mort du « grand roi » et durant le règne de son successeur les parlements avaient, plus d'une fois, essayé de relever la tête. Les ministres du roi savaient qu'il fallait par intervalles subir de leur part comme des crises de l'esprit d'opposition : mais cette opposition n'était pas de celles dont on se dût effrayer. C'était une opposition taquine, le plus souvent maladroite et tatillonne, laissant de côté le fond pour chicaner sur la forme. Ce n'était pas pour les intérêts généraux de la nation que cette opposition s'irritait, c'était pour quelques misérables prérogatives intéressant les seuls membres des parlements. On pouvait les laisser protester, se plaindre et crier, sans craindre que ces cris troublassent le repos public et ameutassent l'opinion. De temps en

temps, quand les parlements devenaient trop importuns, il suffisait de les envoyer pour quelques mois, ça et là, en exil, ou plutôt en pénitence. Meaupou avait pu enfin oser contre eux davantage sans que la nation prît parti en leur faveur.

C'est qu'en effet les parlements étaient déconsidérés. En politique, ils ne refusaient guère à la royauté les complaisances. Dans la vie ordinaire, la noblesse de robe ne se montrait pas moins dédaigneuse des petites gens que l'autre noblesse. Si elle subissait parfois les affronts de la noblesse d'épée, elle les rendait avec usure au Tiers dont elle sortait cependant. Presqu'en toute occasion l'aveugle réaction pouvait compter sur elle. Pour un d'Aguesseau, pour un Montesquieu, combien d'esprits vulgaires, médiocres, routiniers ! La religion, à laquelle la magistrature ne croyait guère, trouvait son zèle prêt à toutes les rigueurs chaque fois qu'elle y faisait appel. Les plus beaux livres de Voltaire, de Rousseau, n'avaient-ils pas, sur son ordre, été brûlés par la main du bourreau ? N'avait-elle pas condamné Labarre, et Calas, et Sirven ? Obligés d'acheter leurs charges, les membres des parlements faisaient payer cher la justice ; il leur arrivait de la vendre. Il fallait aux juges des épices et souvent plus que des épices. Les protections, les opinions des parties étaient chose qui pesait dans la « balance de Thémis : » autre chose y pesait parfois, l'argent donné sous la forme la moins dissimulée et la plus sonnante. Le coup des *Mémoires de Beaumarchais* eut été moins rude si les juges

Goëzman n'avaient abondé à tous les degrés de la magistrature. La conscience publique était devenue sévère pour la vénalité comme pour le désordre des mœurs trop fréquent parmi les magistrats : on demandait de toutes parts une magistrature qui fût respectable et une justice qui fût juste.

V

En face de la royauté absolue, de la noblesse, du clergé, des parlements, était le peuple. Vil troupeau d'esclaves autrefois, puis de serfs, il avait grandi; il était maintenant dans l'État une force, la plus grande. Trois éléments le composaient : la bourgeoisie, les ouvriers qu'on nommait alors les artisans, les paysans; plus de 23 millions de vilains sur 26 millions de sujets. Dans l'État ces 23 millions ne comptaient pour rien, sinon pour travailler et payer. Ils n'avaient aucune part dans la gestion des affaires publiques, dans la direction de la politique. Dans l'administration du pays, dans l'emploi de l'argent du Trésor, lequel était le leur, ils n'étaient pas consultés davantage. En 1614, le Tiers avait été convoqué à l'Assemblée des états généraux; sa parole avait été trouvée trop libre, et les états généraux depuis lors n'avaient plus été convoqués. Pour amener enfin maintenant, cette convocation, retardée d'année en année, il n'avait rien moins fallu que la terrible perspective de la banqueroute.

Le Tiers représentait le travail au milieu des autres ordres qui se faisaient gloire de leur paresse même : il pouvait ajouter qu'il représentait l'intelligence. La bourgeoisie était active, industrieuse, aisée; sans aucun droit officiel à compter pour quelque chose, elle était même considérée, même puissante : les mœurs lui avaient donné ce que lui refusaient les lois. Une force nouvelle était née qui s'appelait l'opinion publique, et cette force c'était elle qui l'avait créée, elle qui la possédait. Depuis deux siècles, elle pouvait revendiquer comme siens presque tous les hommes éminents qui avaient illustré le pays, fait sa grandeur et sa prospérité. Le commerce était entre les mains de la bourgeoisie, grande, moyenne ou petite; la terre était cultivée par les mains du peuple; l'industrie, déjà relativement florissante, en dépit du coup que lui avait porté l'édit de Nantes, en dépit des désastres qui avaient accablé la marine française et diminué nos débouchés par la perte de nos colonies, était soutenue par l'activité intelligente des patrons et des ouvriers. C'étaient des enfants du Tiers que presque tous les artistes, tous les littérateurs, tous les savants, tous les philosophes dont la France pouvait citer les noms avec orgueil, ou montrer les ouvrages à l'admiration du monde. Le rêve que devait, quarante ans plus tard, faire le comte de Saint-Simon eût pu dès lors être proposé, et seul eût exprimé la vérité de la situation.

Ce Tiers, qui formait la véritable France, qui en était l'honneur et la force, qui avait plus de vertus,

comme il avait plus d'intelligence, était, au point de vue des droits sociaux, réduit à une condition misérable. Il rendait tous les services, il supportait toutes les charges. Il n'avait pas seulement, au dehors, à défendre de son sang pendant la guerre, à soutenir de son travail pendant la paix, l'influence et l'honneur de la patrie; il lui fallait, au dedans, nourrir et entretenir une légion savamment ordonnée de parasites qui vivaient de sa chair et s'engraissaient de ses peines. Il n'en recevait rien en échange que les dédains et l'arrogance.

Le Tiers avait, durant de longs siècles, supporté, non sans impatience, cet état de choses: il ne voulait plus le supporter. D'une part, avec le temps, le joug était devenu de plus en plus lourd et moins justifié; de l'autre, la bête de somme s'était peu à peu élevée au rang de créature humaine; elle avait pris conscience de ses droits et acquis le sentiment de sa dignité. La philosophie frondeuse et hardie du dix-huitième siècle avait pénétré toutes les couches de la bourgeoisie; elle s'était répandue jusque parmi le menu peuple. C'est de cette philosophie tout entière que l'on peut dire véritablement qu'elle a rendu à l'humanité ses titres de noblesse trop longtemps perdus. Il ne restait de la féodalité du moyen âge que les abus; le Tiers voulait la fin de ces abus. Il demandait deux choses: d'abord, la fin des priviléges, c'est-à-dire l'égalité civile; et l'autre, de compter pour quelque chose dans la gestion de ses affaires, c'est-à-dire un adoucissement au despotisme politique.

Ainsi, la question posée dans tous les esprits en 1788, au moment où furent convoqués les états généraux, était une question sociale, exclusivement, on peut le dire, une question sociale. C'est encore une question sociale, en effet, que de demander pour les habitants d'un pays d'être appelés à participer au vote de l'impôt, à l'examen de l'emploi qui en est fait.

Lorsque Siéyès écrivait : « Qu'est-ce que le Tiers état? Rien. Que doit-il être? Tout, » c'était la révolution sociale qui se résumait dans cette formule. Que l'on ouvre les cahiers des États rédigés en 1788, on verra que nulle part n'est posée la question politique, j'entends la question de la forme du gouvernement, du maintien ou du renversement de la Monarchie. A ce renversement nul ne songait alors : les vœux les plus téméraires n'allaient pas au delà de la monarchie constitutionnelle à l'instar de l'Angleterre. Rousseau, en écrivant son *Contrat Social*, n'avait pas prétendu faire autre chose qu'une utopie politique : lui-même, en n'admettant pas la délégation de la souveraineté nationale, proclamait la République inapplicable aux grands États. On peut dire plus : la royauté était populaire et le roi était aimé. Si la reine et l'entourage du souverain étaient l'objet de haines passionnées, la personne du roi était entourée de respect et d'amour. On n'avait pas méconnu les généreuses intentions et les tentatives courageuses des débuts du règne. On se répétait la parole royale : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » —

Mais, si l'on ne pensait pas à changer le gouvernement politique de la France, si l'on demandait uniquement quelques atténuations au pouvoir absolu du souverain, en revanche on était partout résolu à résoudre la question sociale, à mettre fin à un état de choses contre lequel une clameur universelle s'élevait du Nord comme du Midi, de l'Est comme de l'Ouest. On demandait que la justice fût la même pour tous, rendue par les mêmes juges, partout gratuite; on demandait que tous fussent égaux devant la loi, également soumis aux impôts, également capables d'atteindre à tous les emplois; on demandait que les droits de chasse, les droits de pêche, les droits de colombier, les droits de four banal ou de péage, tous les restants de la féodalité disparussent sans retour; on demandait qu'il n'y eût plus de priviléges ni pour les nobles, ni pour les prêtres, ni pour les couvents, ni pour les châteaux. On demandait qu'il ne restât plus en France que des citoyens égaux sous le gouvernement légal et modéré du roi de France.

Le 5 mai 1789, les représentants du Tiers arrivèrent à Versailles avec la mission de faire une réforme et, au besoin, une révolution sociale.

CHAPITRE II

LA QUESTION POLITIQUE EN 1792

Et maintenant franchissons trois années et demie; transportons-nous en septembre 1792. La révolution sociale est accomplie; elle est accomplie depuis plus de trois années; la nuit du 4 août 1789 a mis fin aux priviléges. Tous les Français sont égaux devant la loi comme devant l'impôt. La Constitution de 1791 a pour préambule l'admirable Déclaration des Droits de l'homme. Cependant le pays n'a pas retrouvé la paix. Jamais, au contraire, d'effroyables tragédies n'ont été plus proches. C'est que, à la révolution sociale, une révolution politique a succédé. Le 21 septembre 1792, la Convention s'ouvre au son de la canonnade de Valmy. La Royauté est abolie par acclamation. La République la remplace. Le roi est prisonnier, et quatre mois après, jour pour jour, sa tête tombera sur l'échaufaud.

Que s'est-il donc passé et comment à la question sociale une question politique s'est-elle substituée ?

Il s'est trouvé que l'ancienne Royauté était moins solide qu'on ne l'imaginait. Elle n'a pas été en situation de supporter la crise qui emportait les institutions d'un état de choses condamné.

Jamais monarchie n'avait été plus obéie, plus souveraine, plus absolue. Jamais monarchie n'avait paru plus forte et en réalité n'était plus faible.

Elle avait cru se fortifier par l'absolutisme, et c'est par là précisément qu'elle s'était affaiblie. Pendant de longs siècles, le roi de France n'avait été que le premier des nobles, ayant pour hommes-liges les seigneurs, comme les seigneurs avaient pour hommes-liges les vilains. Du dernier des manants à l'héritier des Capet, une hiérarchie savante avait, au temps de la féodalité, organisé le royaume de France comme elle en avait organisé tant d'autres. Mais le roi rêvait une féodalité docile, comme les seigneurs rêvaient une royauté humiliée; et plus bas les seigneurs rêvaient des serfs obéissants, tandis que les serfs rêvaient d'affranchissement. Ainsi, nulle part ne s'étaient faites l'harmonie ni la paix sociales. La Royauté, gênée par une aristocratie toujours prête à la révolte, avait cherché contre elle un appui dans le petit peuple, toujours prêt, lui aussi, à se révolter contre le despotisme des seigneurs; elle s'était faite son protecteur, et le petit peuple, préférant le maître invisible et lointain au tyran prochain et dur, avait accueilli cette protection avec joie. Ainsi, par l'alliance du roi et du peuple, s'était établie l'unité de la loi en même temps que l'unité nationale. Pressée par ces

deux adversaires, l'un d'en haut, l'autre d'en bas, prise entre l'enclume et le marteau, l'aristocratie s'était affaiblie, puis avait été définitivement vaincue. La Fronde avait été la dernière convulsion de l'aristocratie cherchant à se dérober à la toute-puissance royale. Désormais sa force de résistance était brisée. Deux choses restaient seulement en France : un roi et des sujets. Louis XIV pouvait vraiment dire : « L'État c'est moi. » Il pouvait dire : « Un homme n'est grand que lorsque je lui parle et pendant le temps que je lui parle. »

Le vrai nom d'une telle autorité, ce n'était pas la monarchie, c'était le césarisme ou l'absolutisme : l'universelle égalité dans la servitude. A un Néron ou à un Marc-Aurèle, selon qu'il était mauvais ou bon, mieux encore à un Pharaon ou à un Assuérus, pouvait seulement se comparer avec justice le roi, par la grâce de Dieu, de France et de Navarre. Sa raison d'État se résumait en ce mot : « Car tel est notre bon plaisir. »

Et c'est là qu'était sa faiblesse. Tout puissant tant que tous consentiraient à lui obéir ; incapable d'imposer son autorité du jour où il plairait à tous de lui désobéir. L'aristocratie n'existait plus comme force militaire ou politique en état de lui porter ombrage ; elle n'existait pas davantage comme appui du trône le jour où le trône viendrait à être ébranlé. Or, le peuple avait grandi. Son avant-garde s'appelait la bourgeoisie, et, en partie par son énergie, en partie par la complicité du souverain, en partie par la paresse et l'inintelligence de l'aristocratie, cette avant-garde

du peuple était devenue comme une classe nouvelle dans l'État. Elle seule remplissait les postes actifs dans l'administration; elle seule exerçait les professions libérales; elle seule faisait le commerce; elle seule cultivait les sciences; elle seule était par ses talents littéraires ou artistiques l'honneur du royaume. Elle seule avait les trois forces réelles : l'intelligence, l'activité, la fortune.

Et maintenant, l'aristocratie réduite à cet état de diamants vains dont se parait la majesté royale, deux puissances seulement se trouvaient en présence, la Royauté et le Tiers. Qu'une lutte s'engageât entre ces deux puissances, l'issue de la lutte ne pouvait être douteuse. Privée du concours de son armée féodale, comment la Royauté eût-elle résisté à cette attaque du nombre? Son autorité n'était plus rien qu'une autorité morale, hors d'état de contraindre à l'obéissance sitôt que le respect lui ferait défaut. Toute sa force était dans son prestige, et le jour où disparaîtrait la foi monarchique devait être le jour même où finirait la monarchie. Situation toujours grave, grave particulièrement chez cet irrévérencieux peuple gaulois dont les ancêtres avaient, à Rome, tiré la barbe des sénateurs assis sur leurs chaises curules pour faire l'épreuve de leur majesté! Aussi a-t-on pu justement dire que le règne de Louis XIV, qui avait marqué en apparence la plus grande splendeur de la monarchie française, en avait véritablement inauguré la décadence. La Fronde, qui avait fait voir la dernière des résistances aristocra-

tiques, avait fait voir aussi la première des résistances populaires.

Il l'avait eue pourtant la foi monarchique, ce bon peuple français! Il avait aimé ses rois comme jamais peuple ne les aima. Il avait incarné en eux toutes les idées de majesté, de protection, de bienfaisance, qu'il se représentait comme les attributs de la Providence elle-même. Il se figurait le roi comme préoccupé à toute heure du bien de ses sujets. Il avait, durant des générations et des générations, donné, sans murmurer, son sang au roi pendant la guerre et son argent pendant la paix. Il acceptait son pouvoir sans contrôle, et répétait doucement : « Si veut le roi, si veut la loi! » Il s'était jadis serré encore le ventre, déjà peu rempli, pour racheter le roi Jean captif des Anglais; il s'était fait plus tard la légende du roi Henri et de la « poule au pot. » Il avait, dans toutes ses épreuves, tendu vers le trône comme vers la divinité ses mains suppliantes; il avait répété à chaque abus dont il était victime : « Si le roi le savait!... »

Mais hélas! cette foi monarchique, il l'avait perdue. A la fin du dix-huitième siècle, elle se mourait ou plutôt elle était morte. Ce n'était pas sa faute, on l'avait mise à tant d'épreuves!

Elle était morte dans les intelligences, car depuis soixante années bien des changements s'étaient faits dans les opinions des hommes. La philosophie, la science, la connaissance des temps et des choses avaient fait de grands progrès. Voltaire était venu, et Montesquieu, et Rousseau, et Diderot, et d'Alembert.

La monarchie française était si bien la monarchie très-chrétienne, la royauté était si bien associée à l'orthodoxie romaine, que le vent qui ébranlait l'autel avait du même coup ébranlé le trône. On se demandait en vertu de quel droit divin un seul homme prétendait imposer ses volontés pour loi à des millions d'hommes. Un nouveau droit avait surgi et s'insinuait dans les esprits; le droit populaire, la souveraineté du peuple, ayant pour base le consentement de tous et pour forme naturelle la République. On sentait vaguement que le *Contrat social* disait vrai; que les citoyens ne devaient être tenus à obéir qu'aux lois qu'ils avaient votées et à payer que les impôts qu'ils avaient consentis. Combien on était loin de la *Politique tirée de l'Écriture-Sainte* de Bossuet! Toute une révolution politique germait dans les esprits; il faudrait bien qu'un jour elle éclatât. La main du bourreau avait pu brûler les livres qui apportaient les hérésies, ils ne s'en répandaient pas moins, l'imprimerie aidant, et le venin chaque jour infectait quelques nouvelles victimes.

La foi monarchique se mourait dans les cœurs plus encore que dans les intelligences. La Royauté, n'ayant pour elle que son prestige, eût au moins dû veiller avec un soin jaloux à la conservation de ce prestige. Mais c'est là ce dont elle s'était souciée le moins, car elle n'imaginait pas que rien pût la compromettre, ou lorsqu'elle y songeait, elle n'en avait cure et s'écriait: « Après moi, le déluge! »

Louis XIV avait gardé la dignité jusque dans les

désordres de sa vie, comme il avait gardé la grandeur jusque dans les revers de sa fortune. On l'avait vu en 1709, aux jours de désastres qui ne pouvaient se comparer qu'aux splendeurs de la première moitié de son règne, on l'avait vu relever la tête fièrement devant les insultes de ses ennemis triomphants et parler de mourir à la tête de sa dernière armée. Ce sont là des souvenirs qui ravivent l'amour d'une nation pour son roi, loin de les détacher l'un de l'autre. Louis XV se chargea de détruire le prestige royal. Il fit autant pour anéantir la foi monarchique qu'un saint Louis ou un Henri IV avaient pu faire pour l'établir. Il fut, à sa façon, un des grands ouvriers de la Révolution. Roi de France, il laissa humilier son royaume par les nations étrangères. Ses armées furent battues en Allemagne, battues en Amérique, battues sur les mers. Il s'inclina sous toutes les défaites; il signa la perte du Canada, la perte des colonies; il laissa sans protester s'accomplir sous ses yeux le honteux partage de la Pologne. Sous lui, la France ne fût pas seulement vaincue, ce qui n'est rien; elle fut dégradée, ce qui est tout: elle perdit son rang parmi les nations. L'honneur national sentit vivement sur sa joue le soufflet que le roi ne paraissait pas sentir. En 1744, avant Fontenoy, le roi avait été gravement malade, et la nation entière avait fait des vœux pour la santé de Louis le Bien Aimé. Louis le Bien Aimé, trente ans après, était devenu un objet d'horreur pour ses sujets.

L'infamie de l'homme s'était jointe à l'indignité du

souverain. Chez lui, le désordre des mœurs était devenu de la débauche, puis la débauche était devenue de la crapule. Il avait passé de la duchesse de Châteauroux à la Pompadour, de la Pompadour à la Dubarry. Le libertinage chez lui n'était plus de la galanterie, c'était de la paillardise. On allait lui chercher dans un tripot de bas étage sa favorite. Le roi de France prenait, comme amant, la succession d'un chevalier d'industrie. Une fille le tutoyait, l'appelait « la France, » et cette fille était maîtresse du sort de la nation, faisait et défaisait les ministres. D'horribles et d'infâmes mystères s'accomplissaient au Parc-aux-Cerfs : il fallait des enfants de dix ans et des raffinements sans nom pour ranimer des sens blasés et usés. Tout cela pendant que le peuple souffrait, portait le poids écrasant des impôts, acquittait le prix des guerres ineptement engagées et plus ineptement conduites. Le roi, lui, malgré le vide du Trésor, malgré l'épuisement de la France, n'en continuait pas moins sa vie de plaisirs, de luxe et de luxure. Le paysan n'avait pas de pain, mais il y avait toujours de l'or pour Versailles, pour Trianon. Des souffles d'orage passaient dans l'air ; le roi disait : « Cela durera toujours bien autant que moi ! » Toutes ces turpitudes n'étaient un secret pour personne : les gazettes, avec les hardiesses du temps, portaient les anecdotes scandaleuses jusqu'au fond des provinces, et ce que ne disaient pas les gazettes, les cancans le colportaient d'oreille en oreille en l'aggravant encore. L'opinion publique grandissait. La révolte des âmes honnêtes s'ajoutait à l'émancipa-

tion des esprits pour condamner une autorité devenue aussi méprisable qu'elle était excessive dans l'exercice de ses droits et contestable dans leur principe.

Le prestige royal était bien malade à la mort de Louis XV ; Louis XVI acheva de le ruiner. Sa vie était pure, ses mœurs honnêtes, ses intentions droites : une longue acclamation de joie et d'espérance avait accueilli son avénement et accompagné les deux premières années de son règne. Comme M. Turgot, il aimait le peuple, et le peuple lui rendait amour pour amour. Un malheureux défaut de caractère avait suffi bientôt à faire oublier tant de qualités, comme il suffisait à les paralyser.

Le roi était faible. Il ne savait ni vouloir, ni persévérer dans une attitude une fois adoptée. Il allait en tout sens, suivant l'impression du moment et l'influence subie. Il prenait tour à tour les meilleurs ministres et les pires. Il avait eu Calonne comme il avait eu Malesherbes et Turgot. Il avait choisi Necker et puis il l'avait congédié. Au fond, il n'était pas né pour être roi. Son bonheur était de faire des travaux de serrurerie quand il ne courait pas le cerf. S'occuper des affaires publiques lui était à charge. La France gémissait accablée sous le poids des impôts, acculée à la banqueroute. Cependant le luxe de la cour ne se restreignait en rien. Si les goûts du roi étaient simples, la reine, fille d'une impératrice, aimait le faste ; elle dépensait follement. Sa vie était frivole, plus semblable à celle d'une favorite que

d'une reine de France, et, comme les favorites du règne précédent, elle avait sans cesse la main dans les intrigues de la politique. Au moins les autres favorites étaient-elles des Françaises ! Celle-ci n'avait pas même ce mérite ; Autrichienne, pleine de hauteur et de morgue, elle aimait aussi peu ce pays dont elle était reine que l'homme qu'elle avait accepté pour mari. La médisance ou la calomnie n'épargnait même pas ses mœurs. Tout cela retombait sur le roi : On lui en voulait d'être un mari faible ou ridicule ; on lui en voulait du luxe de la cour contrastant avec la misère de la nation ; on lui en voulait de ses goûts de petit bourgeois ; on lui en voulait surtout de son irrésolution comme souverain, de ses inconséquences, de ses contradictions. Il est permis à un roi absolu d'être méchant et mauvais, il ne lui est pas permis d'être médiocre. Comme sa condition l'élève au-dessus de la foule des hommes, il n'a le choix que d'être dieu ou démon : sitôt que l'on peut prendre sa mesure et voir qu'il n'est rien qu'un homme ordinaire, on cesse de comprendre ce qui peut faire de lui le maître des autres hommes. Tel fut le cas pour Louis XVI, le plus honnête des Bourbons, l'un des plus honnêtes entre les rois de tous les temps.

Dire que la foi monarchique était malade en 1789, ce n'est pas dire assez. La France s'était détachée de ses rois ; elle en était venue à les haïr du fond du cœur ; cela même, c'était l'œuvre de la monarchie absolue.

Elle s'était faite si grande, qu'il était impossible

d'apercevoir autre chose qu'elle. Dès que le peuple levait les yeux, la seule chose qu'il découvrait, c'était le trône, comme aujourd'hui c'est l'État. L'aristocratie détruite, rien ne masquait plus la majesté royale, et rien par conséquent ne pouvait la couvrir. C'est à elle que l'on faisait remonter tout le bien que l'on recevait et aussi tout le mal dont on souffrait. Or, malheureusement le mal l'emportait trop sur le bien. Vraiment les temps étaient mauvais et il était triste de vivre. Le peuple était courbé sous le faix jusqu'à en être écrasé. On était opprimé par le fermier général et le collecteur d'impôts, c'était le roi que l'on accusait; on s'irritait de la dîme, c'était le roi que l'on accusait; on avait en horreur les racoleurs, les gens des gabelles, les distributeurs de la justice, c'était le roi que l'on accusait. Comme de lui émanait toute autorité, à lui toute responsabilité retournait. Il était tout dans l'État et il en portait la peine. Le trône pesait lourdement sur la nation; toutes les malédictions grondant au fond des cœurs s'élevaient et convergeaient vers un même objet, et cet objet c'était la Monarchie. Tout était reporté sur elle, jusqu'à la haine amassée par un clergé fainéant et corrompu qui possédait la moitié du sol, jusqu'aux rancunes terribles soulevées par la morgue hautaine de l'aristocratie qui en possédait l'autre moitié. La noblesse et le clergé n'apparaissaient plus que comme des dépendances de l'autorité royale, comme une double série de favoris nourris par elle des sueurs du peuple. La Monarchie était la clé de voûte de l'or-

ganisation sociale, et cette organisation étant pleine d'effroyables abus, on en était venu à considérer la Monarchie elle-même comme la clé de voûte de tous les abus.

Tout cela n'était encore que latent en 1789, car il est de la nature de presque tous les hommes d'être longtemps à voir clair dans leurs propres pensées, et de n'apercevoir les conséquences nécessaires d'un état de choses qu'au moment même où ces conséquences éclatent. On eut bien surpris la plupart des constituants venus à Versailles le 5 Mai 1789, si on leur eût dit que trois ans et demi plus tard, leur premier acte comme conventionnels serait d'abolir la Monarchie, et qu'ils feraient tomber la tête du roi auquel ils venaient apporter les vœux de la nation. Ils arrivaient à lui respectueux autant que fiers, en sujets loyaux et fidèles; ils voulaient une réforme politique, mais non pas une révolution. La France comme ses députés ne demandait qu'une chose : marcher d'accord avec son roi dans la voie de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale.

En trois ans, on fit bien du chemin. Il est inutile de raconter les détails de cette révolution qui se fit dans les esprits : on peut les suivre dans les luttes de chaque jour entre l'autorité royale et la majorité des assemblées ou les mouvements populaires, du Serment du Jeu de paume à l'insurrection du 10 Août. La France sentit d'abord qu'elle se détachait de la royauté : elle en vint bientôt à la détester. La Monarchie apparut comme l'obstacle à toutes les aspira-

tions de la nation, et pour faire triompher celles-ci, on en vint à s'avouer qu'il fallait d'abord sacrifier celle-là. Réduit à choisir entre la France nouvelle que l'on rêvait et la Monarchie séculaire, il était difficile que l'on hésitât longtemps.

Le roi ne sut ni céder ni résister. Il n'eut ni l'énergie de combattre le mouvement ni la franchise de s'y associer. On n'obtint rien de lui que contraint et forcé : on ne lui sut aucun gré des concessions contre lesquelles, on le sentait, il protestait tout bas, et sa considération acheva de s'anéantir dans cette lutte qui chaque jour s'aggravait. Il était trop faible même pour être loyal, et chaque fois, il essayait de reprendre le lendemain par la ruse ce que la veille il avait accordé par pusillanimité. Il jouait un jeu équivoque et double; à la confiance succéda bientôt la défiance, jusqu'à ce que la défiance fût remplacée à la fois par le mépris et par la haine. Il protestait de sentiments qui n'étaient pas les siens, il s'engageait à respecter une Constitution qu'il exécrait au fond; il se résignait à employer des hommes qu'il cherchait à perdre en les employant. Il ne sut rien faire ni résolûment ni à temps, et le jour où il essaya de s'enfuir, il ne sut même pas arranger sa fuite. On le ramena à son palais, non comme un roi, mais comme un captif. Deux de ses frères étaient depuis longtemps déjà à l'étranger, et l'étranger c'était l'ennemi. Une partie de la noblesse avait suivi cet exemple des princes du sang. La reine, la famille royale, dirigeaient à l'intérieur la contre-révolution. La Cour

était le centre de tout ce qui se tramait contre l'Assemblée constituante, puis législative, contre le peuple de Paris, contre la nation française. Une camarilla de courtisans conspirait ouvertement, nouait des intrigues au dedans et au dehors, cherchait à soulever l'armée contre la nation, l'Europe contre la France, guettait l'heure d'étrangler avec toutes les libertés politiques toutes les réformes sociales. Le roi était de la conspiration, rusant avec les situations comme avec les hommes, jamais sincère, jamais courageux. Le jour où rompant avec le ministère Girondin, brusquement, sans motif qui pût être avoué, le roi montra clairement qu'il ne s'était résigné à subir ce ministère que dans l'espérance de le compromettre, la France prit son parti définitif, et le roi fut condamné.

Le sentiment patriotique acheva l'œuvre et fit déborder la coupe. Les rois déclarèrent la guerre à la France. Brunswick publia son fameux manifeste. On ne vit plus que deux choses : que la France était envahie et que le roi trahissait. Les frères du roi étaient dans l'armée ennemie : la cour faisait tout haut des vœux pour les victoires de l'ennemi. Elle se réjouissait de chacun de nos revers, elle s'attristait de chacun de nos succès. Le sentiment de la patrie était maintenant trop fort dans les âmes pour que ce double crime fût pardonné. On accusa le roi de complicité avec l'envahisseur; on prétendit qu'il lui livrait jour par jour le secret des mouvements de l'armée française, l'indication de ses forces exactes :

en l'accusant on n'avait pas tort, comme les papiers de l'armoire de fer le démontrèrent bientôt. Ainsi, la Royauté avait perdu la dernière protection qui pût encore la couvrir contre la désaffection, contre la haine ; elle n'était même plus nationale. Chaque pas de l'étranger sur le sol de la patrie ajoutait aux ressentiments contre la Royauté : elle était l'ennemie de la France, l'alliée de la coalition. Le salut public ordonnait d'en finir d'abord avec le traître du dedans. Telles furent les causes du 20 Juin, du 10 Août, des horribles journées de Septembre. Verdun était pris, Paris se voyait déjà investi : il n'y avait pas de temps à perdre pour sauver la patrie, quoi qu'il en pût coûter.

L'histoire peut plaider les circonstances atténuantes en faveur de Louis XVI, car son rôle est de comprendre et d'expliquer. Il était impossible que le roi, élevé dans les idées de la monarchie absolue, consentît à n'être plus désormais qu'un souverain constitutionnel, un roi qui règne et ne gouverne pas. Comment eût-il vu dans les revendications de la France autre chose que la rébellion criminelle de sujets révoltés? Comment lui demander d'accepter sincèrement le dogme de la souveraineté populaire qui était la négation même du droit divin en vertu duquel il régnait? Comment enfin espérer qu'il pourrait agir autrement qu'avec son caractère, et qu'étant à la fois faible et entêté, il ne procéderait pas avec la duplicité naturelle à l'entêtement uni à la faiblesse? Ce qui nous surprendrait aujourd'hui c'est que Louis XVI

eût pu se résigner à pratiquer loyalement la Constitution de 1791.

Les contemporains ne pouvaient avoir ces appréciations indulgentes. Du moment où la guerre avait éclaté entre le roi et la France, la guerre ne pouvait connaître la miséricorde d'une cour d'assises qui analyse et interroge pour mesurer le degré de la culpabilité. On ne pouvait pas demander à la politique autre chose que de juger, en une telle rencontre, comme juge un conseil de guerre, avec une seule pénalité au bout de l'arrêt : la mort. La royauté fut abolie et la tête du roi tomba.

Ainsi, une révolution politique, à laquelle trois années auparavant personne à peu près ne songeait, était devenue inévitable. Elle était nécessaire pour sauver la France de l'invasion, elle était nécessaire pour sauver l'œuvre de la révolution sociale. Tant que le fils des Bourbons demeurerait roi de France, jamais, on le sentait, les conquêtes de 1789 et de 1791 ne seraient assurées. La Cour n'avait qu'une pensée au cœur : ressaisir tôt ou tard, par la ruse ou par la force, ce que la contrainte lui avait arraché.

Peut-être était-ce une illusion trop forte d'avoir pensé, même une heure, qu'une si complète réforme de la société se pût accomplir sans briser du même coup la forme politique du gouvernement. Ce grand ressort de la vieille France, la monarchie, n'était plus assez résistant pour supporter un tel effort sans se briser. La facilité même avec laquelle il se brisa fit

voir combien il était devenu faible et usé, malgré sa force apparente.

En tout cas, au moment même où la question sociale venait d'être résolue, voici que la question politique surgissait. Question non moins grave pour un pays, non moins grosse de périls, et dont la solution n'avait pas, comme pour l'autre, été lentement préparée. Il ne s'agissait plus de savoir quelles réformes sociales seraient faites : il s'agissait de savoir quelle serait la forme du gouvernement de la France ; quel régime succéderait à la monarchie condamnée ; et la solution de ce problème, il fallait la trouver du matin au soir.

A vrai dire, depuis le 21 Septembre 1792, il ne s'est plus agi en France que de la forme du gouvernement. Toute notre histoire, depuis quatre-vingt-six ans, peut se résumer en ces mots : l'odyssée féconde en naufrages d'une nation à la poursuite d'un régime politique en harmonie avec ses vœux et avec ses besoins.

LIVRE DEUXIÈME

L'ODYSSÉE DE LA FRANCE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉPUBLIQUE

La République fut le gouvernement auquel on alla tout droit. Il n'en pouvait être autrement. Le tempérament français va volontiers d'abord au bout de la logique. Deux formes de gouvernement sont seules parfaitement raisonnables, ou la Monarchie absolue si l'on part comme principe du droit divin, ou la République si l'on part comme principe de la souveraineté populaire. Le droit divin était condamné et vaincu ; la souveraineté populaire triomphait : la République se montrait comme la nécessaire conséquence du droit nouveau.

Ajoutons que, n'importe en quel pays, il n'est aucun moment où la logique manifeste ses droits comme en temps de révolution. Lorsque les réformes s'accomplissent lentement et par voie de conciliation, les compromis offrent des avantages et sont facilement acceptés des esprits. Un progrès relativement peu considérable suffit à contenter les plus exigeants ; chacun se dit que demain améliorera à son tour la situation

d'aujourd'hui, meilleure déjà, que celle d'hier. Mais lorsqu'une rupture violente se produit entre le passé et le présent, les calculs et la prudence perdent leur raison d'être et tout le monde comprend que, à faire tant que de sauter, il faut tâcher du moins de sauter le plus haut et le plus loin possible. L'Angleterre, elle aussi, malgré son calme bon sens, le jour où elle avait fait tomber la tête de Charles Ier, avait, aussi bien que la Rome du premier Brutus, substitué aussitôt la République à la Monarchie.

L'éducation classique de la nation française l'avait comme par avance conquise à la République; au moins cette fraction de la nation française qui, d'après le mode de suffrage d'alors, comptait seule, la bourgeoisie. La jeunesse des colléges avait été nourrie du *Conciones;* elle avait vécu ces années de la jeunesse dont l'influence est si grande sur le reste de la vie avec les Romains et les Grecs, avec les Romains surtout. Elle avait trouvé, à chaque page de ces classiques que ses maîtres lui apprenaient à admirer, avec la haine de la tyrannie la glorification de la République. République, Liberté, Patrie, ces trois mots ne se séparaient pas dans sa pensée. Être un fils d'une cité libre et républicaine, lui donner sa vie, comme Décius ou Démosthènes, la défendre soit à la tribune soit sur les champs de bataille, vivre et mourir comme Cincinnatus, Fabricius ou Cicéron, tel était l'idéal de la vingtième année qu'alors aussi bien qu'aujourd'hui tout jeune homme, né avec une âme un peu fière, emportait de la fréquentation

des maîtres antiques, et que ses professeurs, universitaires comme le bon Rollin ou jésuites comme un père Le Jay ou un père Jouvency, avaient soigneusement cultivé en lui. On lui recommandait sans doute d'être un bon sujet, fidèle au Roi, docile aux enseignements de l'Église : mais il se souvenait de Plutarque, de Tite-Live et de Tacite; il gardait toute sa vie devant les yeux, comme d'incomparables modèles de la noblesse humaine, un Aristide appelé le Juste, un Socrate buvant la ciguë, un Brutus levant le poignard teint du sang de Lucrèce et chassant les Tarquins, un autre Brutus se perçant de son épée le soir de Philippes plutôt que de survivre à la République, un Caton d'Utique déchirant ses entrailles, un Sénèque s'ouvrant les veines et faisant de son sang une libation à Jupiter libérateur. Les rois, les tyrans lui apparaissaient comme des monstres : le régicide n'était pas seulement excusable, il était légitime.

Les leçons que l'adolescent avait reçues au collége, il les retrouvait encore devenu homme. Il allait au théâtre, et là, parmi le monde idéal de la scène, il voyait vivre et marcher devant lui, il entendait parler les grandes figures de l'antiquité, si fières et si nobles, si supérieures aux hommes qu'il coudoyait tous les jours. Il retrouvait, dans leurs discours et leurs actions, tout ce qu'il sentait de meilleur en lui-même, de plus généreux et de plus fier. Nul à cet égard et par l'action exercée ne fut un plus redoutable révolutionnaire que ce bon royaliste qui s'était appelé Pierre Corneille.

L'adolescent devenu homme ouvrait les livres des philosophes, et partout et toujours il rencontrait l'éloge de l'antiquité, des institutions républicaines, des vertus républicaines. Voltaire lui-même, malgré les défaillances de sa vie, n'y avait pas manqué. Quant à Rousseau, dont le *Contrat social* fut comme le bréviaire des Montagnards, Rousseau, dont l'influence politique et sociale fut supérieure à celle d'aucun autre de ses contemporains, fils d'une république, c'est la République qu'il avait glorifiée exclusivement. Il avait formulé hardiment le dogme de la souveraineté populaire ; il avait exposé, avec une rigueur de mathématicien, tout un plan de constitution politique, et ce plan était d'autant plus séduisant que, n'ayant jamais été appliqué, nul n'en pouvait discerner les côtés faibles.

La République apparaissait avec le mirage enchanteur d'une Salente démocratique. Il semblait qu'il y eût dans ce nom seul un merveilleux prestige. Toutes les vertus se montraient comme le nécessaire cortége de la République, de même que tous les vices se montraient comme la suite obligée de la Monarchie. Que la République fût proclamée, et aussitôt, comme par enchantement, la face du monde allait changer, les cœurs des hommes seraient transformés : l'imposture, la haine, les passions, disparaîtraient aussitôt : la baguette d'une fée en touchant le monde le rajeunirait d'un coup : le miel et le lait couleraient dans les ruisseaux, on verrait renaître l'âge d'or.

Le dix-huitième siècle fut un grand naïf, il ne

connut ni les temps ni les hommes : il eut du moins un mérite que l'Histoire n'oubliera pas. Il crut à la justice ; il crut à la vertu. Il crut à la justice, et c'est pour cela qu'il fit une révolution sociale ; il crut à la vertu, et c'est pour cela qu'il fit une révolution politique. Dans son amour de la justice, il rêva d'établir l'égalité complète entre les hommes ; dans son amour de la vertu, il pensa qu'il suffirait de faire la République, pour qu'aussitôt, à l'habitude de l'égoïsme l'habitude de l'héroïsme succédât. Quelques épreuves qu'ait pu nous coûter cette double générosité de nos pères, ne prononçons qu'avec respect leur nom glorieux. C'est leur folie à la longue qui triomphera, car c'est elle qui est la vérité. Leur seule illusion a été de croire aux révolutions subites dans l'humanité et non aux transformations lentes, comme l'illusion des naturalistes, leurs contemporains, était de croire aux révolutions du globe et non à son évolution.

La France était pleine de vices comme elle était pleine d'abus, et ces vices comme ces abus touchaient de si près à la Monarchie que celle-ci paraissait la cause des uns comme celle des autres. Elle en était en tout cas la protectrice. Les cœurs honnêtes et ardents voyaient autour d'eux la bassesse, la corruption, la dégradation publique et privée. Ils avaient une foi profonde dans la bonté de la nature humaine, se sentant l'âme haute et bonne : ils se figurèrent que tout le mal venait des institutions et qu'il suffisait de jeter bas ces institutions pour faire surgir toute une humanité nouvelle, comme le papillon

sort radieux de la chrysalide qu'il brise. « L'homme est né bon, répétaient-ils: c'est la société qui le déprave. » Revenir d'un bond à l'état de nature, tel fut leur rêve. Le plus grave, le plus profond des écrivains du siècle, Montesquieu, avait dit : « La République est le gouvernement de la vertu : » et, n'obéissant qu'à l'inspiration de leur cœur, ils répondaient : « Établissons la République et aussitôt la vertu régnera sur la terre. » L'enthousiasme d'un grand nombre appelait la République ; les circonstances achevèrent l'œuvre.

Les républicains n'étaient qu'une faible minorité sous la Constituante ; ils étaient déjà la majorité sous la Législative, en attendant qu'à la Convention ils fussent l'unanimité. En 1789, on avait tenté l'entreprise de la Monarchie constitutionnelle. Depuis la Constitution de 1791 on croyait en avoir fait l'essai, et l'essai en moins de douze mois avait été reconnu impraticable. On avait commencé de bonne foi par les doctrines de Montesquieu et de l'école anglaise. Ni d'un côté ni de l'autre il n'avait été possible à la France d'alors de s'arrêter à ce compromis. La souveraineté populaire, chaque jour plus forte et prenant davantage conscience d'elle-même, devenait chaque jour plus exigeante : le Roi, qui avait été le roi absolu du droit divin, ne pouvait se résigner à n'être plus que monsieur *Veto*. La lutte ne pouvait se terminer que par la défaite définitive de l'un ou de l'autre des deux adversaires.

Détrôner Louis XVI, et reprendre avec un autre la

tentative de la Monarchie constitutionnelle, renverser le Roi sans détruire la Royauté, il n'y avait pas à y songer, et personne n'y songea, excepté peut être Philippe-Égalité. Le Césarisme n'était pas davantage possible. Aucun nom n'avait assez de prestige pour que la souveraineté nationale consentit à abdiquer devant lui : aucun personnage n'était assez grand pour qu'il pût la confisquer à son profit. Un coup d'État ne pouvait venir à la pensée de personne, ni pour le faire ni pour le supporter. La République seule se trouvait en état d'hériter de la Royauté. Ainsi la nécessité acheva ce qu'avait préparé l'enthousiasme, et, du jour où la Royauté fut condamnée, la République, on peut le dire, s'imposait à tous.

La République et la défense du sol, ces deux mots ne se séparèrent pas plus que la Monarchie et la trahison. La Patrie et la République ne furent plus qu'une seule et même chose. Il n'y eut plus de question sociale; il n'y eut plus que la question politique et patriotique. Quiconque fut pour la France contre l'envahisseur, pour la Révolution contre l'ancien régime, celui-là marcha avec la Convention. Quiconque fut pour l'étranger contre son pays, pour l'ancien régime contre le gouvernement nouveau, celui-là la combattit. Le Roi et les rois, la République et la France, tels furent les deux camps et les deux drapeaux. Avec une égale énergie, la Convention fit tête, à la guerre étrangère à la frontière, à la guerre civile au dedans. Quatorze armées furent mises sur pied. Chaque crise de la rue ou du Parlement, pen-

dant deux années, répondit à un émoi du patriotisme causé par une victoire de l'étranger qui mettait la France en péril, à une colère de la foi républicaine causée par une révolte intérieure qui mettait la République en péril. Il y eut d'un côté les patriotes, de l'autre les « complices de Bouillé, » les agents de Pitt et de Cobourg. On oublie trop souvent cette situation lorsque l'on juge les événements et les hommes de cette tragique histoire.

Après deux années, les patriotes avaient vaincu. Si la guerre se poursuivait, c'était maintenant au delà des frontières. Le sol était affranchi. La France portait l'invasion chez ceux qui la lui avaient apportée. Un moment menacée de la conquête, elle devenait conquérante à son tour. Ce fut précisément à cette heure que la question politique commença à se distinguer de la question nationale et que la République fut menacée.

Au fond, la République n'avait pas de racines dans la nation. Elle était l'œuvre d'un certain nombre de philosophes, de rêveurs, d'enthousiastes, d'individus nourris de l'éducation classique, élevés dans l'admiration de l'antiquité, tout prêts à en faire le pastiche. La France avait eu la fièvre depuis la convocation des états généraux. Cette fièvre avait été croissant; elle avait atteint son paroxisme: mais il est de la nature de la fièvre de ne pouvoir durer toujours, et d'être remplacée, lorsque enfin elle tombe, par l'abattement. La France avait été grisée par le vin de la Liberté. Des fumées étaient montées à son cerveau. La langue

dont on s'était servi pendant trois années était la langue de l'exaltation et du délire. On n'avait parlé que de « la Patrie en danger ; » on n'avait rien chanté sinon : « Qu'un sang impur abreuve nos sillons. » On n'avait rêvé que de « boire la ciguë : » on s'était cru un peuple de Brutus et de Catons : on l'avait cru de bonne foi; mais on s'était trompé. Après l'effort de l'héroïsme, prolongé outre mesure, on rentrait en soi. Les âmes tendues à l'excès éprouvaient le besoin de se détendre. On se sentait fils des Gaulois plus encore que des Romains du *Conciones*. L'idéal avait été placé trop haut. On se lassait de l'effort fait pour y atteindre. Le vrai tempérament français, mesuré et modéré, sensible au ridicule, répugnant à l'exagération, où dominent le tact et le goût, reparaissait. Sparte avec son brouet noir et ses lois de Lycurgue faisait peur. L'humanité française était une humanité trop complexe pour se contenter de la poursuite exclusive de la vertu.

On s'était fait illusion en croyant qu'il suffirait de proclamer la République pour changer les cœurs. Les hommes demeuraient au fond, sous la République, ce qu'ils avaient été sous la Monarchie. Ils gardaient leur médiocrité, leurs convoitises, leur égoïsme, leurs petites passions, leur amour du plaisir. Hommes et femmes, ils avaient grandi au milieu de ce dix-huitième siècle aimable et léger, spirituel et sceptique. Leur siècle les ressaisissait au moment où ils avaient cru lui échapper le plus complétement. Ils avaient trop présumé de leurs forces en rompant sou-

dain avec leur éducation. Voilà que cette education, pareille à la tunique de Nessus, s'attachait à leur corps et à leur âme. Le culte de la Raison, les fêtes de l'Être Suprême ne suffisaient ni à leur sentiment artistique, ni à leur religiosité, ni à leur besoin de se distraire et de se divertir. L'heure de l'enthousiasme passée, la déception commençait, d'autant plus sensible; ayant plus espéré, on retombait de plus haut. Arrière les théories farouches des Robespierre et des Saint-Just! On voulait de nouveau s'égayer, chanter, aimer. La nature, un moment comprimée, reprenait ses droits. Le besoin de vivre joyeusement revenait d'autant plus impérieux qu'on s'était sevré davantage. Après le Carême, les Saturnales; après les austérités puritaines, l'orgie et les ripailles; après la Terreur, Thermidor, comme on avait eu, au commencement du siècle, le débraillé de la Régence après la pruderie glaciale de Madame de Maintenon.

Il y avait eu un moment dans la foule un entraînement républicain. La réaction venait, proportionnée à l'entraînement. Les convictions seules résistent aux réactions comme aux entraînements; mais chez combien y avait-il des convictions républicaines? Chez un certain nombre de bourgeois, assurément; mais, dans l'ensemble, ceux-ci n'étaient qu'une faible minorité. Le peuple avait évidemment désiré la révolution sociale; il était toujours prêt à la défendre au besoin si quelqu'un songeait jamais à l'attaquer. Il avait subi la révolution politique plutôt qu'il ne l'avait

demandée. Si toute la France avait fait 89, c'est le bourgeois, aidé des faubourgs de Paris, qui avait fait 92. Le peuple était ignorant, sans éducation politique comme sans instruction. Il devait être aussi prompt à se détacher de la République qu'il s'était montré prompt à l'accueillir. La transformation politique était venue trop tôt, avant que l'ensemble de la nation l'appelât ou pût la comprendre.

Ajoutons que la République avait éloigné plus d'âmes qu'elle n'en avait attiré. Elle avait régné par la Terreur, par les Comités, par les listes de suspects, par les tribunaux révolutionnaires, par l'échafaud. C'était la nécessité sans doute, le salut de la Patrie en danger qu'il fallait accuser de tant de têtes coupées. Ce qui était arrivé n'eût pu ne pas arriver. L'existence de la France avait été à ce prix. Qu'importe? Nous l'avons déjà dit : l'Histoire seule a pour mission d'expliquer et de comprendre. Les contemporains n'éprouvent jamais que le contre-coup fatal des événements, bon ou mauvais. La nation française, dans son ensemble humaine et de nature douce, oubliait jusqu'aux crimes de ceux qui avaient péri pour ne voir que les sévérités qui les avaient frappés. Le Comité de salut public, inondé de sang, semblait, non plus un justicier, mais un bourreau. La répression même, si juste qu'elle fût en son principe, avait été, par la force des choses, s'exaltant, s'irritant, s'exaspérant. Elle en était venue à la folie, à la fureur. Elle avait, aux dernières semaines, frappé aveuglément, à gauche aussi bien qu'à droite. Personne ne sentait

plus sa tête solide sur les épaules. Personne, en regardant le couperet de la guillotine, ne pouvait s'empêcher d'éprouver un froid au cou. Le plus paisible citoyen pouvait, du soir au matin, devenir un suspect, c'est-à-dire un condamné. L'instinct de la conservation se faisait au fond des cœurs le complice de la contre-révolution, c'est-à-dire des attaques contre la République.

Ces attaques devenaient de jour en jour plus nombreuses et plus redoutables. La vieille Monarchie, si discréditée qu'elle fût par sa faute, avait laissé dans les âmes populaires bien des attaches : chez les uns des affections, une piété presque religieuse; là même où les affections manquaient, des habitudes. Un peuple ne rompt pas en un jour avec dix siècles d'histoire. Plus le temps s'écoulait, plus on sentait la force de ces liens. Où était la splendeur de la Cour et celle de l'aristocratie, oppressives sans doute, souvent maudites quand on les subissait, rayonnantes pourtant d'un antique prestige, séduisant l'imagination maintenant qu'il n'en restait plus que le souvenir? Les hommes se prenaient à regretter ces splendeurs; plus encore les femmes, qui, dans l'opinion publique, sont peut-être un facteur plus important encore que les hommes. La magnificence royale avait été, pendant de longs siècles, pour la misère populaire, comme un rêve doré qui l'aidait à se consoler, un conte de fées merveilleux dont la richesse le ravissait d'admiration. La Royauté heureuse et resplendissante était comme le luxe commun dont chacun en

pensée avait sa part. Cette vision triomphante éclairait par intervalles les plus pauvres chaumières. On avait entrevu le Roi, la Reine, la foule des Seigneurs en habits de gala, brillants d'or et de pierreries, une auréole au front et semblables à des dieux; le pain noir que l'on mangeait en paraissait moins noir. Maintenant le pain n'était guère moins noir, mais la vision brillante avait disparu.

Si déjà, à la fin du dix-huitième siècle, la foi monarchique était fort affaiblie, la foi religieuse, elle, était encore bien vivace. La philosophie libre-penseuse du siècle n'avait que peu pénétré dans les campagnes. On ne se résignait ni à naître sans le baptême ni à mourir sans l'extrême-onction. Or, la République n'avait pas moins déclaré la guerre à la religion catholique qu'à la Monarchie. Elle avait fait tomber les têtes des prêtres à côté de celles des Ci-devant. Les temples étaient fermés, les ministres de Dieu se cachaient. Mais leur empire subsistait. Jamais peut-être il n'avait été plus grand. La persécution rappelait l'âge des martyrs et les mystères des Catacombes. De la conscience dévote des âmes populaires sortait une formidable opposition, chaque jour grandissante, contre la République.

Pendant que la République fortifiait ainsi ses ennemis, elle faisait tout pour s'affaiblir elle-même. La Révolution, comme Saturne, avait dévoré ses enfants. Sous la Convention, suivant le mot de Cambon, on s'était « entr'égorgé dans les ténèbres. » L'échafaud, qui avait fait tomber les têtes réactionnaires, avait plus

encore moissonné les républicains. Les plus fiers, les plus généreux, les plus convaincus, résolus à donner à la République leur vie et leur sang, avaient presque tous payé le tribut au fatal couteau. C'avaient été Vergniaud, les trente-deux Girondins, madame Roland; Danton et Camille Desmoulins après Vergniaud; Robespierre et Saint-Just après Desmoulins et Danton. Après Thermidor vint la réaction pour achever cette œuvre de mort. Une autre Terreur succéda à la Terreur, cruelle, féroce, impitoyable, comme toute terreur réactionnaire. Alors tombèrent les derniers Montagnards. Où étaient maintenant les hommes de foi, de courage et d'énergie capables de défendre la République contre tant d'ennemis conjurés?

La crise violente et héroïque était passée, le sol était affranchi, la coalition vaincue. La République, acclamée en 1792, était-elle viable moins de deux années plus tard? Non, elle ne l'était pas. Il ne s'agissait plus que de savoir ce que durerait son agonie. De tous côtés la contre-révolution relevait la tête. Elle organisait ses bals « à la victime : » elle parlait haut dans les salons, dans la presse : elle ne dissimulait pas sa haine des institutions existantes. Les Ci-devant reprenaient leurs titres, la « Jeunesse dorée » se montrait insolente et superbe. Que restait-il, pour lutter contre elle, au parti de la République? Les républicains de la Plaine, les timides et les lâches, ceux que la force avait trouvés dociles toujours quelque part qu'elle se montrât, ceux-là presque

seuls survivaient. Tout leur soin, au temps des luttes épiques, avait été de se faire petits, de se dissimuler, de ne se compromettre avec personne. Si on leur eût demandé ce qu'ils avaient fait sous la Terreur, ils auraient pu répondre, comme plus tard Siéyès : « J'ai vécu. » Ce n'était pas de tels défenseurs que la République menacée avait besoin. Incapables de lutter et las des luttes, leur complicité ou leur tolérance était acquise à toutes les aventures.

Une seule chose manquait pour que la République fût condamnée sans retour : qu'elle fût déshonorée. Le Directoire s'en chargea. On pouvait faire bien des reproches aux hommes de 93. Il était deux qualités du moins que nul ne pouvait leur contester : l'énergie et la vertu. L'autorité en leurs mains avait été ferme jusqu'à l'épouvante, mais leurs mœurs avaient été sévères et leurs mains étaient restées pures. Ils avaient poussé la probité jusqu'au rigorisme. Le soupçon même ne les avait pas effleurés, et, si l'on avait pu les haïr, on n'avait pu les mépriser.

Le Directoire fut le régime des jouisseurs et des corrompus. Les appétits se réveillaient avec une ardeur effrénée : les gouvernants donnaient l'exemple. Tripotages, spéculations véreuses, concussions, administration mise au pillage, tel fut le spectacle qui, du cabinet de Barras, se répandit sur toute la France. La détresse publique était grande, les soldats n'avaient pas de chaussures, l'ouvrier ne trouvait pas de travail, la misère accablait le peuple : mais Paris re-

gorgeait de fêtes, et madame Tallien, costumée à la Grecque, faisait sonner les anneaux d'or de ses pieds.

D'ordre public, on peut dire qu'il n'en existait pas. Le désarroi était dans tous les services de l'État. La sécurité avait disparu des affaires. Les républicains étaient divisés. Une portion du Directoire ne triomphait le 18 Fructidor que par un coup d'État. Elle déportait le lendemain une partie de la représentation nationale, deux des cinq Directeurs, dont Carnot, « l'organisateur de la victoire, » le nom le plus respecté du grand Comité de salut public. Des conspirations éclataient de toutes parts, ou plutôt tout le monde conspirait. La succession de la République était ouverte avant même d'être vacante. Il n'y avait ni autorité ni tranquillité possible avec ce gouvernement à cinq têtes. Les royalistes parlaient tout haut de relever le trône : toutes sortes de folies religieuses, d'utopies socialistes surgissaient; ce n'était que par des accès de violence déréglée, alternant avec la mollesse habituelle, que se maintenait l'apparence de la paix. La France, à dire vrai, n'avait plus de gouvernement. Tout le monde interrogeait l'horizon avec anxiété. Tout le monde appelait de ses vœux quelque chose de stable et de régulier. Le peuple surtout le demandait; il avait besoin de la sécurité pour travailler, il voyait le commerce paralysé, le crédit manquant, l'argent qui se cachait, les assignats dépréciés, la faillite établie sous le nom de tiers consolidé. Non, évidemment, la République n'était point la

solution politique dont avait besoin la France. Mais quelle pouvait être cette solution ? De quel nom s'appellerait le sauveur attendu ? Et ce redoutable point d'interrogation se posait : Quel sera le gouvernement de la France ?

CHAPITRE II

L'EMPIRE

Un soldat se chargea de la réponse. Le 18 Brumaire arriva. Le général Bonaparte, aidé de quelques compagnies de soldats que conduisait Augereau, balaya le Conseil des anciens et la Chambre des députés. La Constitution de l'an VIII remplaça la Constitution de l'an III. Trois consuls succèdèrent aux cinq directeurs. Mais de ces trois consuls un seul comptait, le Premier consul. La forme républicaine était conservée, mais la forme seule survivait. La France avait un maître. Brutus avait cédé la place à César. Bientôt la Constitution de l'an XII remplaça à son tour la Constitution de l'an VIII. On put lire sur les monnaies : *République française : Napoléon empereur*. L'Empire se fit sans protestation, comme le 18 Brumaire s'était fait sans résistance.

Ce n'est pas l'un des moindres étonnements pour l'homme de notre temps de voir la tolérance, c'est trop peu dire, le consentement unanime avec lequel le coup de force de Brumaire fut accueilli.

Les meilleurs esprits, les plus libéraux, Joubert, Benjamin Constant, ne songèrent point à s'irriter, ils applaudirent même. L'homme qui jetait la représentation nationale par les fenêtres de Saint-Cloud et s'emparait du pouvoir par un attentat fut salué de la France entière comme un libérateur. Les royalistes voyaient dans le 18 Brumaire la fin du régime détesté de la République; les honnêtes gens y voyaient la fin des tripotages du Directoire; les hommes d'ordre, la fin du provisoire, l'établissement d'un régime, plus ou moins conforme à leurs vœux, mais qui du moins leur permettrait de travailler en paix, de faire leurs affaires. Pour les dévots, c'était la fin des persécutions contre la religion, les temples rouverts, les évêques rendus à leurs diocèses, les pasteurs à leurs troupeaux. La première œuvre du régime nouveau, ce fut en effet le Concordat : Bonaparte se fit le restaurateur de la religion catholique. Il n'y eut pas jusqu'aux républicains qui n'accueillissent sans grandes colères le régime nouveau : du moins la forme républicaine était sauve. Le Consulat, l'Empire même, c'était la porte fermée sans retour aux prétentions de la Monarchie légitime. Bonaparte était déjà trop grand pour se contenter d'être Monck, avant même qu'il osât être Napoléon. On avait vu naguère cette restauration royaliste menaçante : on avait pu se demander si la contre-révolution ne se ferait pas. On pouvait dormir tranquille maintenant; le soldat qui était à la tête de la France ne laisserait pas relever le trône d'un Bourbon. Les conquêtes sociales de la

Révolution demeuraient bien et dûment acquises. On avait trop vu les excès de la liberté pour ne pas être indulgent aux atteintes qu'elle pourrait recevoir du pouvoir, fut-il absolu. Tout le monde avait soif d'ordre, de paix intérieure, dût cette paix être le silence, et cet ordre être la servitude.

Quant au paysan, il vit une chose surtout ; c'est que le nouveau régime lui assurait tout ce que lui avait donné la Révolution. Il redoutait le retour du seigneur avec ses priviléges, du seigneur irrité et désireux de se venger : il redoutait la reprise des biens nationaux qui l'avaient admis à la possession de la terre. Il en restait possesseur. Que lui importait, à côté de cela, la confiscation de quelques libertés politiques, dont il jouissait à peine, dont il était incapable de sentir le prix ?

Une force plus grande que toutes les autres agissait en faveur du jeune Consul ; son prestige. Les circonstances mêmes qui avaient entouré la naissance de la République, l'avaient préparée à être bientôt remplacée par la dictature militaire. Depuis huit ans la France était un vaste camp. Pour défendre le sol, pour repousser l'ennemi, il avait fallu que la nation entière se levât et prît en main le fusil. Tout ce qui avait plus de vingt ans était soldat. Le bruit du canon remplissait le monde : le pays ne lisait plus que des bulletins de batailles. Chaque âge a son idéal. Tantôt l'artiste inspiré, le poëte et le rêveur, tantôt l'ingénieur ou l'homme d'affaires, le savant qui étend les limites de la connaissance humaine ou l'homme ha-

bile qui attire à lui la richesse, tantôt le héros ou le saint. L'idéal avait été naguère le philosophe, le philanthrope, le tribun. En l'an 1800, l'homme que tout le monde admirait, dont le nom volait sur toutes les bouches et remplissait les oreilles, ce n'était plus l'orateur du club ou du parlement, l'avocat ardent des droits populaires, sonnant du clairon à l'assaut de la tyrannie, Mirabeau ou Vergniaud, Marat « l'ami du peuple, » Robespierre ou Danton; c'était le général, vainqueur sur les champs de bataille, conduisant à la victoire les bataillons de la France. Et, entre tous les noms, un était particulièrement illustre et glorieux : celui du général Bonaparte. De Montenotte à Lodi, de Lodi à Castiglione, de Castiglione à Arcole et à Rivoli, on avait vu ce nom, auquel souriait la fortune, grandir, grandir sans cesse. Ce guerrier au pâle visage, au maigre profil, en dépit de sa petite taille, dépassait du front tous ses émules et tous ses aînés. Ses conceptions militaires avaient ravi l'admiration aussi bien que ses succès. L'expédition d'Égypte, les Pyramides et le mont Thabor, avaient mis autour de sa tête on ne sait quelle prodigieuse auréole. Tout l'avait servi, ses disgrâces autant que ses victoires, ses ennemis autant que lui-même. La France, enthousiaste, saluait son génie. Un peuple entier semblait désireux d'abdiquer aux mains d'un homme. Il se donna au vainqueur qui rêvait de Marengo, qui allait être bientôt le vainqueur d'Austerlitz.

Il y eut quelques protestations, mais timides, mais

isolées. On n'entendait même pas, dans le courant de l'enthousiasme général, les voix discordantes de quelques Catons fiers et grincheux. Le maître offrit de belles places à qui les voulait accepter, et l'on vit nombre des républicains que l'échafaud avait épargnés, devenir en quelques années aussi souples courtisans, aussi fastueux ducs et princes du nouvel Empire qu'on les avait naguère connus ardents Conventionnels et farouches égalitaires.

A la vérité, ce pouvoir, c'était par l'usurpation qu'il avait été conquis. Mais les violations de la loi étaient devenues peu de chose. On avait tant vu, depuis dix ans, de violations de la loi ! Ç'avait été le malheur de la France : tout ce qui s'y était fait de meilleur, de plus juste, s'était fait de façon révolutionnaire, au mépris de la légalité, par des coups de force heureux. Telle avait été la journée de la Bastille, telles les journées d'Octobre, tels le 20 Juin, le 10 Août. C'était une insurrection qui avait fait le 31 Mai, une insurrection qui avait fait Prairial. Tout le monde avait employé la force et tous les partis. Le 18 Fructidor n'avait été qu'un coup de force, aussi bien que le 9 Thermidor ou le 13 Vendémiaire. Qui se sert de l'épée doit périr par l'épée, et la République devait périr par où elle avait triomphé. N'avait-on pas enseigné que l'insurrection est le plus sacré des devoirs? N'avait-on pas, avec ou sans motif, fait sans cesse appel à l'insurrection? Y avait-il si loin d'une insurrection au profit d'une idée à une insurrection au profit d'un homme? Du moment où ce qui sortait

d'une insurrection était digne d'éloges, n'était-elle pas justifiée par cela seul? A la suite de tant de secousses la conscience de la nation s'était émoussée. Le sentiment de la légalité, ce garant de l'ordre dans les sociétés, avait comme disparu des âmes. Après tant de coups de main, qu'importait un coup de main de plus?

La France d'ailleurs était devenue trop militaire en ces derniers temps pour avoir grand souci des formes et de la justice. Les camps sont une meilleure école de la discipline que du droit. On y perd volontiers les timidités et les scrupules, surtout lorsque la guerre cesse d'être la guerre défensive pour devenir la guerre de conquêtes. Sur le champ de bataille, la force est le juge chargé de prononcer en dernier ressort : la victoire reste à celui qui sait porter les coups décisifs, et le vainqueur n'imagine pas qu'il ait besoin pour posséder d'un autre titre que d'avoir pris. On vit, sans étonnement comme sans révolte, la force se charger de trancher les difficultés politiques, comme elle tranchait les difficultés militaires; et il sembla naturel au pays que celui qui avait le plus de génie prétendît être le maître.

Napoléon fut celui-là. Un maître qui comprenait à merveille son pays et son temps. Il fut aussi grand administrateur que puissant guerrier. Il renouvela l'organisation civile, administrative, judiciaire de la France. Il construisit le système de gouvernement du pays dont, après soixante-dix ans, presque tous les rouages subsistent et fonctionnent encore.

A vrai dire, il eut peu besoin d'inventer. Il ne fit guère que coordonner et mettre en pratique tout ce qu'avait préparé l'œuvre de la Convention. Ce n'en fut pas moins sur lui que rejaillit l'honneur d'avoir régularisé les services, établi l'ordre partout, publié le Code destiné à être la loi de la nation, auquel il donna son nom. Aucun acte de plus profonde politique ne pouvait être fait. En acceptant, en promulguant les doctrines sociales de la Révolution, il incarnait en quelque sorte dans sa personne la société nouvelle tout entière. L'immense majorité des citoyens retrouvait, consacrés par l'Empire, les principes qui lui étaient chers. En opposition avec les rois de droit divin, Napoléon était l'homme du droit populaire. Partout où le menait la conquête, il portait avec lui les principes de la Révolution : il mettait fin aux priviléges, il implantait le Code civil. Étrange missionnaire, il promenait à travers l'Europe l'évangile de la Révolution. On a dit le mot, il était « Robespierre à cheval. » La France avait perdu la liberté politique au-dedans ; elle faisait rayonner sur le monde l'affranchissement social.

Tel apparaissait aux yeux éblouis le triomphant empereur. Tout ce qu'il y avait en France d'orgueil national, d'amour du panache et de la gloriole, de patriotisme humilié par les hontes militaires de la monarchie de Louis XV, de joie superbe de la revanche prise sur les envahisseurs d'il y a dix ans, de surexcitation du militarisme, d'esprit de domination et de conquête, tout cela s'exaltait en lui. On ne

l'apercevait que couvert du manteau des Césars, escorté d'un chœur de Victoires, tenant le globe dans sa main droite. La terre se taisait aussi devant le nouvel Alexandre. La France paraissait compter seule dans le monde, défiant les coalitions impuissantes. L'Empire lui donnait assez de gloire pour la consoler de ce qu'il lui refusait de liberté. Le véritable gouvernement dont avait besoin la France nouvelle n'était-il pas trouvé ?

Hélas! non, il ne l'était pas. L'empereur n'avait pas fondé un régime politique; il avait seulement élevé un pouvoir personnel. Il tenait trop de place dans l'État, ou plutôt il y était tout. Tout aboutissait à lui, tout descendait de lui. Un tel pouvoir ne se transmet pas. Il suppose, chez celui qui en est le chef, l'activité toute puissante et infatigable, surveillant tout, dirigeant tout, ordonnant tout, affranchie de la vieillesse et des infirmités. Un fils même, si l'empereur avait jamais un fils, n'en pouvait hériter, car le génie ne se lègue pas, et pour que l'Empire pût durer, il eût fallu que l'empereur fût immortel.

L'immortalité même n'eût pas fait son œuvre durable. Car son pire ennemi était en lui-même. Bête de proie insatiable, n'ayant, suivant l'expression du poëte,

> ..... Qu'un regard pour mesurer la terre
> Et des serres pour l'embrasser,

il était condamné, par sa nature même, à passer sur

le monde comme un fléau du ciel. Il poursuivait sans cesse l'escalade de son rêve de domination, sans cesse grandissant. Sa convoitise avait dépassé les bornes de ce qu'il est permis à un seul homme, si grand soit-il, de tenter et de faire. Il se peignait tout entier dans un mot brutal : « La place de Dieu le Père, je n'en voudrais pas : c'est un cul-de-sac. » Il pesait au monde, qui sentait que, tant qu'il serait là, il n'y aurait pour aucun État ni sécurité ni repos. Il ne l'ignorait pas. « Savez-vous ce que dira le monde quand je ne serai plus là? » disait-il, à Vienne, en 1809, à Daru. Et comme le courtisan se confondait en banales adulations : « Non, ce n'est pas là ce que dira le monde, reprenait Napoléon lui coupant brusquement la parole, le monde dira : Ouf! » Il pesait à la France plus encore qu'au monde. La France était soûle de gloire : elle en avait plus qu'elle n'en avait souhaité ni rêvé : mais elle savait maintenant ce que coûtait cette gloire. Surmenée, épuisée, fourbue par ce rude cavalier, elle lui demandait grâce : mais le bourreau n'écoutait pas; il fallait le suivre, l'emporter sur tous les champs de bataille, toujours ventre à terre, l'éperon aux flancs.

En moins de dix années, Napoléon avait détaché de lui tout ce qui avait fait sa force. L'Empire était pour les hommes amis de la liberté le plus affreux despotisme. Les royalistes n'oubliaient pas l'assassinat du duc d'Enghien. La rupture avec l'Église, la captivité du pape à Fontainebleau, l'exil des évêques indociles, avaient mortellement offensé les catholiques. L'em-

pereur était devenu une sorte de nouvel Antechrist. Le commerce était ruiné par le Blocus continental. Les paysans gémissaient de ces impôts de jour en jour plus lourds en dépit des victoires. Un impôt surtout était devenu accablant; l'impôt du sang. Les fils partaient à vingt ans, bientôt avant vingt ans, et puis c'était fini, on ne les revoyait plus. Combien restaient sur les champs de bataille, dans les Sierras espagnoles, sur les plaines froides de l'Elbe ou de la Vistule, dans les neiges de la Russie! C'était une douleur pour une mère de voir grandir son fils : elle maudissait le jour où ce fils était né. Point de famille qui n'eût son deuil, ses deuils. Chaque bulletin de victoire était l'avant-coureur d'une nouvelle levée. Les jeunes gens mêmes ne se sentaient plus attirés par le prestige de l'épaulette ni de la croix : les forêts étaient pleines de réfractaires. En dépit de toutes les menaces, en dépit des garnisaires, la complicité générale les couvrait. Quant aux gens sensés, ils se disaient, depuis longtemps déjà, que c'était une entreprise folle que cette lutte inégale d'un seul pays contre l'Univers, ce défi quotidien jeté par un homme à la fortune et aux dieux. Au bout de cette course effrénée, ils prévoyaient quelque effroyable culbute, dans un gouffre où le pays tout ensemble et l'Empire s'abîmeraient.

Ainsi, plus l'Empire durait et moins il était durable. Plus il allait, plus il s'affaiblissait. Loin de pousser des racines dans le sol, il allait s'isolant. Napoléon le sentait lui-même, et son mot sur la conspiration de

Mallet le prouve bien : « Moi mort tout était possible. » L'empereur avait pour lui une seule force, ses armées : ses soldats qu'il électrisait par ses proclamations, qu'il fanatisait par son génie, qu'il pouvait faire décimer sur tous les champs de bataille sans diminuer leur foi en lui, sans affaiblir leur dévouement. Par cette armée, il s'imposait à la France comme il s'imposait au monde. Il était le maître, par droit de conquête, de son pays aussi bien que de l'Europe. Il ne tenait debout que par la victoire et à la condition de vaincre sans cesse. Aussi la défaite devait-elle l'emporter d'abord. Le malheur qui resserre les citoyens autour des gouvernements qui ont leur confiance, a pour effet au contraire de leur faire rejeter les gouvernements qu'ils ne faisaient que subir. Dès que l'empereur fut vaincu, il fut perdu. La France le désavoua, le renia : son Sénat même fut le premier à le trahir. On traîna aux gémonies, dans toutes les villes, les bustes couronnés de laurier de César. La nation se sentit délivrée, autant que l'Europe, d'un joug abhorré.

Et la question politique se posa de nouveau : et le pays se trouva une fois encore en face de ce problème : Quel sera le gouvernement de la France ?

CHAPITRE III

LA RESTAURATION

La Restauration se fit : elle fut accueillie avec enthousiasme par quelques-uns, avec une résignation satisfaite par presque tous. Elle était la paix. La paix, voilà ce dont la France épuisée, à bout de son sang, avait besoin plus que de tout le reste : la paix après la défaite et l'humiliation, la paix même telle quelle, la paix comme la voulaient les rois. Les débuts de la Restauration furent maladroits. Huit mois lui avaient suffi pour irriter contre elle la majorité, et quand, le 1er mars 1815, l'homme de l'île d'Elbe débarqua à Cannes, l'armée tout entière retourna à son empereur, la nation regarda avec indifférence l'héritier de ses anciens rois reprendre la route de l'étranger. Il fallut que les rois coalisés revinssent mettre sur son trône le Roi de France. La France, après Waterloo, plus abattue, mutilée encore, était résignée à supporter davantage, et, d'ailleurs, la Restauration, instruite par ses fautes, fut plus sage. La Charte avait été octroyée. Le pays n'en était pas à chicaner sur les

formules et à distinguer une charte octroyée d'une charte consentie. La Révolution avait laissé de tragiques souvenirs, les républicains étaient bien rares. Ce n'était guère Napoléon qui en avait pu former. L'Empire et les maux causés par lui étaient trop récents pour être oubliés. Les bons citoyens se plaisaient à envisager comme un régime durable, capable de mettre fin aux agitations dont la France souffrait depuis vingt-cinq ans, la Monarchie traditionnelle devenue la Monarchie constitutionnelle, consacrant les droits de la nation, reconnaissant les conquêtes sociales de la Révolution. Le Milliard des émigrés légitimait la vente des biens nationaux, rassurait les paysans devenus propriétaires des domaines de la noblesse et des fermes des abbayes. On savait que le Roi était libéral. Il l'avait toujours été; il n'y avait en lui ni fanatisme autoritaire, ni fanatisme religieux. Il était homme d'esprit, modéré, conciliant, passablement sceptique. Il s'entourait de conseillers habiles et modérés. La famille royale, les purs légitimistes, ne cachaient pas leur mécontentement; ils accusaient le Roi de faiblesse, presque de trahison; ils s'efforçaient chaque jour en vain de l'entraîner vers la réaction, de faire en son nom la contre-révolution : son frère l'appelait Jacobin, parce qu'il refusait de livrer la France aux « Ultras, » de destituer tous les fonctionnaires suspects de libéralisme. De tout cela précisément le pays savait gré à Louis XVIII. Une administration prévoyante au dedans relevait le pays; les finances, que le budget de la guerre ne

ruinait plus, avaient bientôt retrouvé l'équilibre. L'indemnité de guerre avait été payée aux alliés. L'occupation étrangère avait pu être abrégée. On jouissait de l'inappréciable bienfait de la paix : les familles étaient heureuses. Le sol fécond de la France et l'industrie laborieuse de ses enfants réparaient, plus vite qu'on ne l'eût pu espérer, tous les maux de la guerre. La terre enrichissait le paysan; le commerce, la bourgeoisie et l'ouvrier. Tout le monde ressentait un bien-être inconnu depuis longtemps. La gloire littéraire et artistique de la France semblait prête à refleurir. L'aurore d'un siècle nouveau se levait. L'activité des esprits, un temps absorbé par la seule science en honneur, la science des batailles, se tournait maintenant vers les choses de l'intelligence. N'était-il pas permis de croire que cette Monarchie tempérée, qui comprenait les besoins de la France nouvelle, qui représentait les traditions de la vieille France, allait être cette fois le gouvernement définitif du pays ?

Et pourtant, ce gouvernement portait en lui son vice originel, dont il était impossible qu'un jour ou l'autre il ne mourût pas. Ce qui avait fait sa force au premier jour était au fond son incurable faiblesse. Il n'était pas un gouvernement national, ou plutôt le sentiment national protestait contre lui. Il avait été fait par l'étranger, et par l'étranger vainqueur. C'étaient Alexandre, Blücher et Wellington qui avaient rétabli la Monarchie. Les Bourbons étaient rentrés « dans les fourgons de l'invasion. » Leurs vrais titres au

trône de France, c'étaient Leipzig et Waterloo. A mesure que s'affaiblissait le sentiment de la défaite, qui avait fait courber la tête à la première heure, à mesure que le lion terrassé sentait repousser ses ongles et revenir sa vigueur, à mesure qu'une génération nouvelle grandissait, qui n'avait pas vu par elle-même les ruines de 1812, 1813, 1814, 1815, la révolte grondait dans les cœurs fiers contre les humiliations subies, contre les Fourches Caudines sous lesquelles avait dû passer la France. Il restait bien des survivants des épiques combats de la République et de l'Empire. Ceux-ci redisaient à la jeunesse les héroïques batailles, les victoires triomphantes : ils célébraient le drapeau tricolore, drapeau de la France nouvelle, promené de capitale en capitale à travers toute l'Europe et qui avait fait le tour du monde. Le drapeau blanc le remplaçait maintenant. Le drapeau aux couleurs sacrées avait dû se cacher; mais il restait le suaire glorieux dans lequel reposait ensevelie la gloire nationale. Les vieux soldats, si bons patriotes, qui avaient versé leur sang si généreusement, étaient mis à l'écart, dédaignés, repoussés, traités en ennemis. On avait appelé les « brigands de la Loire » les derniers qui avaient voulu sauver l'intégrité du sol et refusé de s'incliner devant la défaite. Beaucoup oubliaient déjà les fautes et les crimes de Napoléon pour se consoler des revers à la pensée de ses victoires. Le rocher de Sainte-Hélène le grandissait. De son piédestal au fond de l'Océan, par delà l'Afrique, il n'en dominait que mieux le monde, pu-

rifié par le malheur, sacré empereur par la vengeance des rois mieux que jadis par le pape. Le sang du maréchal Brune, odieusement massacré par la Terreur blanche, le sang du maréchal Ney, « le brave des braves, » ce sang était sur les mains de la Monarchie, qui ne s'en laverait jamais.

Et puis la Monarchie avait beau faire : même avec la Charte octroyée, elle était l'ancienne Monarchie qui revenait, la Monarchie du droit divin, toute pleine d'abus, chargée des exécrations populaires. Elle avait eu pour sanglante aurore la Terreur blanche, les bandes de Trestaillon promenant à travers le Midi leurs égorgements catholiques et royalistes, et jamais ces égorgements n'avaient trouvé de juges. Les anciens soldats de l'armée de Condé, les conspirateurs de Coblentz, les émigrés, étaient rentrés en masse. Ils n'avaient rien appris et rien oublié. Le Milliard ne suffisait pas à leurs appétits et à leur rapacité : ils se croyaient et se disaient les maîtres de la France; ils y parlaient haut, ils ne cachaient pas leur prétention de reprendre un jour ou l'autre tous les priviléges dont ils avaient joui : ils réclamaient comme leur dû toutes les places et tous les traitements. Ils ne parlaient qu'avec mépris des lois civiles, des institutions du pays. Plus royalistes que le roi, ils étalaient leur superbe aristocratique, leur morgue, leur insolence. Ils voulaient faire rétrograder la France par delà 1789, jusqu'à l'âge du « bon plaisir. » Or, pendant vingt-cinq ans, la démocratie avait existé, de fait comme de nom. Le plus humble ci-

toyen, possédant l'intelligence et l'instruction, avait pu s'élever aux plus hauts emplois, comme tout soldat avait eu dans sa giberne son bâton de maréchal de France. Voilà maintenant que l'on voulait peu à peu reprendre tout cela. Sourdement d'abord, puis bientôt ouvertement. La Chambre des pairs ne s'ouvrait qu'aux vieux noms, aux titres retentissants. Les quartiers de noblesse étaient plus estimés que tous les diplômes et que tous les services. Il fallait faire preuve de naissance, montrer « patte blanche » pour entrer dans l'administration, pour y avancer. On avait tenté de rétablir le droit d'aînesse ; on y songeait toujours. On voulait refaire deux classes de Français, comme autrefois : d'un côté les nobles, de l'autre les vilains.

Avec les prétentions nobiliaires étaient revenues les prétentions cléricales. Le clergé, même depuis le Concordat, tant qu'avait duré l'Empire, s'était montré bien humble, bien modeste, s'abstenant d'ambitions politiques, s'enfermant dans le sanctuaire. La main de fer de Napoléon avait sévèrement réprimé ses moindres écarts. Il prenait sa revanche depuis 1814. Il voulait la domination et ne s'en cachait pas. Il dénonçait les libres penseurs, il faisait destituer de leurs emplois les fonctionnaires qui ne s'abaissaient pas à être au moins hypocrites. De toutes les dominations, il n'en est pas que la France supporte moins patiemment.

Encore s'il n'eût fallu compter qu'avec le clergé séculier. Celui-ci, mêlé à la vie du monde, encore

gallican pour une bonne part, avait gardé quelque tolérance; mais ce qui irritait surtout, c'était le retour des congrégations. La Révolution les avait balayées, avait dispersé leurs associations, confisqué leurs biens. L'Empire, avec un soin jaloux, avait fermé à presque toutes les portes de la France. Maintenant, la Restauration venue, ces portes s'étaient rouvertes, et, de tous les coins du monde, elles se ruaient en foule sur la France comme sur une proie. Couvents d'hommes, couvents de femmes, moines de toutes couleurs, religieuses de toutes robes, ils pullulaient : on eût dit une nuée de sauterelles affamées. L'autorité les protégeait, la noblesse était leur complice. L'alliance du trône et de l'autel s'était refaite. La religion catholique était redevenue la religion de l'État. Les processions s'étalaient de nouveau par les rues des villes. On revoyait déjà proche le temps où le clergé, par les quêtes, les couvents, par les captations, auraient reconquis, aux dépens de la France laborieuse, leurs monstrueuses richesses d'autrefois.

Jusqu'en 1820, le roi résista à la réaction : après l'assassinat du duc de Berry, il y entra lui-même. Le couteau de Louvel ne tua pas seulement l'héritier de la dynastie, il tua, on peut le dire, la Royauté elle-même. La seule politique qui eût pu la protéger fut abandonnée. Les ministres libéraux furent congédiés. D'autres les remplacèrent, animés de sentiments opposés. L'Université fut persécutée, l'École Normale fut fermée. L'influence du clergé et du parti des émi-

grés devint prépondérante. Les rigueurs redoublèrent contre la presse; des conspirations éclatèrent, et la violence même de la répression ne fit que préparer de nouvelles conspirations. Ce fut le temps des chansons de Béranger, des pamphlets de Paul-Louis, unissant dans une même haine « la calotte, » l'aristocratie et la royauté. La bourgeoisie presque tout entière entra dans l'Opposition derrière Foy et Manuel. De jeunes historiens, M. Thiers, M. Mignet, racontaient la grande Révolution, relevaient son honneur calomnié, célébraient ses bienfaits et faisaient des républicains dans la jeunesse. Le *Constitutionnel* battait en brèche, avec autant de courage que de talent, les abus du règne et les prétentions du gouvernement. Les condamnations ne servaient de rien, car l'opinion publique était avec les condamnés et chaque procès ajoutait à leur popularité et à leur puissance. Le bonapartisme, devenu libéral, s'unissait aux républicains. Napoléon n'était plus l'affreux despote affolé d'ambitions personnelles, c'était le soldat de la Révolution, vaincu aux derniers jours par les rois de la Sainte Alliance, et la Révolution avec lui. Les plus grands talents et les plus grands caractères étaient avec l'Opposition, les journalistes comme Armand Carrel ou Étienne, les jeunes professeurs comme Cousin et Guizot, les publicistes comme Rémusat : bientôt Chateaubriand lui-même vint prendre place dans leurs rangs, apportant, outre son nom et son talent, ces deux puissances, une troisième puissance : l'autorité du *Journal des Débats*. La lutte

était engagée entre le gouvernement et la nation.

Tant que vécut Louis XVIII, la réaction garda quelque mesure. Son successeur Charles X, dès le lendemain de son avénement, se jeta tête baissée dans la contre-révolution. Esprit étroit, rendu plus obstiné par l'âge, caractère à la fois étourdi et violent, pris sur la fin de la vie d'une dévotion d'autant plus ardente que sa jeunesse avait été plus libertine, il était l'homme qu'il fallait pour pousser à l'extrême une situation déjà tendue. Toute concession lui semblait une faiblesse, et c'était, croyait-il, la faiblesse qui avait perdu Louis XVI. Il professait à l'égard du peuple cette opinion du moyen âge sur le vilain, qu'il est à la fois arrogant à qui le ménage et humble à qui lui parle haut. Il n'estimait en fait de conseillers que ceux qui le poussaient du côté où il penchait lui-même. Nul n'était moins de son temps ni de son pays, en dépit du mot que dix années auparavant le comte Beugnot avait fait pour lui : « Il n'y a en France qu'un français de plus. » Catholique fervent, gentilhomme hautain, il était acquis aux excitations des Ultras, à la domination de ce qu'on appelait alors « la Congrégation. » L'Opposition avait grandi : le parti libéral se sentait plus de force que jamais. La tactique était d'enfermer la Monarchie dans la Charte comme dans un autre cercle de Popilius, de l'acculer à la Constitution jusqu'à l'y étouffer. La Cour, en face de l'Opposition chaque jour plus menaçante, résolut de serrer le frein. Le ministère Martignac lui démontra l'impossibilité de résister

au courant si d'abord elle ne se délivrait de la Charte. De ce jour le parti du Roi fut pris. Polignac fut rappelé de Londres. La lutte entre la nation et le gouvernement en était venue à la période aiguë. La France s'était, une fois encore, détachée de la Monarchie. La Cour se résolut à prendre l'offensive. La Chambre fut dissoute. Le pays la renvoya. Les 221 revinrent 271. Un coup de force était dans l'air : il éclata. Les Ordonnances furent publiées. Le Roi faisait appel à l'article 14 de la Charte pour supprimer la Charte elle-même. On sait comment Paris répondit à la provocation. Après trois journées de combat, la Monarchie était vaincue, le Roi forcé d'abdiquer.

Et le problème politique se posait une fois de plus : Quel sera le gouvernement de la France?

CHAPITRE IV

LA MONARCHIE DE JUILLET

Quel gouvernement allait succéder à Charles X détrôné? — Une régence avec le duc de Bordeaux? Ce n'était pas en vérité la peine de chasser le grand-père pour reprendre le petit-fils. Ce que la France avait condamné, c'était la dynastie des Bourbons tout entière. L'enfant d'ailleurs n'avait pas encore dix ans: qui eût été le régent? — La République? Elle était assurément dans la pensée de bon nombre des combattants de Juillet, et, la Monarchie légitime jetée à terre, la République était le gouvernement logique. — L'intrigue du duc d'Orléans vint mettre fin aux incertitudes. Nommé le 1er août lieutenant-général par Charles X, le 9 août il était proclamé roi des Français par la Chambre. Du duc de Reichstadt, fils d'une étrangère, élevé en Autriche, il ne fut même pas question.

La révolution était escamotée. Le vieux Lafayette en cheveux blancs donna, devant les gardes nationales assemblées au Champ de Mars, l'accolade au

Roi-citoyen. On eut avec l'orléanisme la meilleure des Républiques, sous le fils de Philippe-Égalité, le prince qui avait combattu à Valmy et à Jemmapes.

Cette fois on put croire que l'on tenait enfin ce gouvernement durable que cherchait la France depuis quarante ans. Louis-Philippe était roi « par la volonté des Français. » Il n'octroyait plus la Charte, il lui prêtait serment. C'est la souveraineté nationale, s'exprimant par la bouche de ses mandataires, qui l'avait choisi. C'en était fait du droit divin et de ses prétentions. La véritable Monarchie constitutionnelle, celle qui avait donné à l'Angleterre cent quarante ans de prospérité et de paix, venait de s'établir en France, et, en France comme en Angleterre, c'était avec une branche latérale de la famille royale qu'elle s'établissait. Aux amis de la Monarchie elle offrait le nom de la Royauté, le principe stable de l'hérédité qui rend vaines les convoitises et supprime les compétitions au rang suprême; aux amis de la République, elle offrait la responsabilité ministérielle, le gouvernement du pays par le pays, la reconnaissance de la souveraineté nationale, l'autorité remise aux mains d'une Assemblée issue du suffrage.

Le roi était sans morgue; il avait été, durant toute la Restauration, à la tête de l'Opposition libérale : ses fils avaient reçu dans les colléges de l'Université, à côté des fils de la bourgeoisie, l'éducation libérale. Honnête dans sa vie privée, ayant à ses côtés une femme bonne et respectée, une sœur distinguée, entouré d'une famille nombreuse, de filles chastes et

bien élevées, de fils braves et beaux, populaire lui-même et s'appliquant à l'être, Louis-Philippe semblait avoir tout ce qu'il faut pour retenir les sympathies d'une nation. La France pouvait travailler en paix, confiante dans l'avenir.

Les débuts ne furent pas sans difficultés. Le parti républicain, qui avait largement payé de son sang la victoire de 1830, ne se résigna pas sans peine à voir une nouvelle royauté relevée et la révolution de 1830 exploitée au profit de la branche cadette. Au milieu de l'excitation des esprits qu'avait accrue l'épidémie de 1832, on sait les scènes de l'enterrement du général Lamarque et l'insurrection de la rue Transnonain. Le parti légitimiste tenta, lui aussi, son mouvement politique. On sait l'insurrection de la Vendée, l'arrestation de la duchesse de Berry et ce qui suivit. Une réaction gouvernementale fut la conséquence du double mouvement républicain et royaliste. La majorité de la nation, désireuse avant tout de la paix publique, n'en marcha que plus fermement derrière le régime nouveau. Les assassinats politiques se multiplièrent. L'émotion causée par l'attentat de Fieschi surtout fut grande. On sait comment en profita le cabinet pour restreindre la liberté de la presse par les lois de Septembre. La tentative d'émeute de Barbès, en 1839, l'échauffourée de Strasbourg du prince Louis-Napoléon, en attendant celle de Boulogne, n'eurent pas même un moment la fortune en leur faveur. La Monarchie de Louis-Philippe paraissait fondée par les efforts mêmes faits pour la renverser.

On put croire que décidément la Monarchie constitutionnelle avait pris racine en France. Armand Carrel était mort frappé par la balle d'un autre journaliste : l'Opposition au parlement était, à de rares exceptions près, une opposition dynastique. La Chambre faisait et défaisait les cabinets : les coalitions des partis pouvaient être immorales dans leurs actes et leurs intrigues, elles respectaient du moins le principe du gouvernement parlementaire. Les observateurs impassibles avaient droit de penser que l'ère des révolutions était close.

Ils se trompaient pourtant : la désaffection générale avait commencé; elle ne devait faire que s'accroître dans les années qui allaient suivre.

Le roi n'était ni aimé, ni, ce qui est plus grave, considéré. Il ne s'attachait à personne, et, par un juste retour, personne ne s'attachait à lui. On avait commencé par être la dupe de sa bonhomie affectée : on le connaissait mieux maintenant et on le jugeait sévèrement. Il avait joué un jeu double sous la Restauration et un vilain rôle au moment des journées de Juillet. Il s'était fait nommer par son cousin lieutenant général du royaume en l'assurant de sa fidélité, et il avait profité de cette situation de lieutenant général pour donner un croc-en-jambe à Charles X et à l'enfant qui s'appelait le duc de Bordeaux. Il y avait une tare ineffaçable sur son avénement. La substitution de la couronne sur sa tête s'était faite dans les ténèbres par une série d'intrigues obscures : c'avait été un tour d'escamotage. Il n'avait

reculé devant aucune indélicatesse du moment où il la jugeait utile. Il s'était débarrassé de l'insurrection de la Vendée en perdant l'honneur d'une femme, sa nièce. Il l'avait relâchée aussitôt après l'avoir déshonorée à Blaye. Le tour avait pu sembler habile au politique, mais la chevalerie française était sévère pour de tels actes. Nul ne pouvait compter ni sur la parole du roi ni sur sa reconnaissance. Les hommes étaient pour lui des instruments qu'il exploitait à son profit et rien de plus. Rien ne le gênait plus que de se sentir l'obligé de quelqu'un, et l'ingratitude était vraiment pour lui l'indépendance du cœur. C'est lui qui avait dit, dans sa langue triviale, parlant des trois hommes auxquels il devait la couronne : « J'ai trois médecines à rendre : Laffitte, Lafayette et Dupont de l'Eure, » et il s'était tenu parole. Charles X avait de graves défauts comme homme, mais du moins il était bon. Il avait été suivi dans le malheur par d'héroïques dévouements. Louis-Philippe méprisait la nature humaine et ne le cachait pas. Pour lui, tout homme pouvait être acheté, il suffisait d'y mettre le prix. Sa fortune pouvait avoir des courtisans; sa personne ne pouvait avoir d'amis.

A la vérité, sa vie privée était honnête; mais de cette honnêteté même il faisait une spéculation. On faisait voir aux Tuileries le lit conjugal du roi et de la reine pour émouvoir les bourgeois vertueux; mais il ne déplaisait pas au roi en même temps que les jeunes princes fussent galants pour attirer à eux les Français moins austères. Le roi était accessible, point

hautain, mais on voyait clair maintenant dans cette affabilité du « roi-citoyen.» On démêlait tout ce qu'il y entrait de calculs. La simplicité dont il s'était servi aux premières années pour conquérir les sympathies, il s'en dépouillait à mesure qu'il jugeait l'artifice superflu. Il affectait les allures de la libre pensée; il donnait audience à l'heure des offices pour bien montrer qu'il n'était pas clérical, lui ni ses fils; mais il entrait dans son plan de gouvernement que l'on vît la piété de sa femme et de ses filles. Il était un procureur normand, fin et rusé; son machiavélisme avait les roueries d'un avoué retors. Il tendait des piéges à tous, surtout à ses conseillers, préoccupé sans cesse de prendre barre sur eux, de s'assurer le moyen de les perdre le jour où il n'aurait plus avantage à les employer. Nul ne pouvait avoir confiance en lui. Jamais nature ne fut moins généreuse.

Il avait avec cela un défaut, le plus grave aux yeux de la France chez un roi; il aimait l'argent. Il l'aimait avec toutes les mesquineries intéressées d'un bourgeois. Avant d'accepter la couronne, il s'était, par-devant notaire, dessaisi de sa fortune au profit de ses enfants, pour empêcher cette fortune d'être réunie au domaine royal. Il s'était présenté ainsi à la France, nu comme un petit saint Jean, de façon que si jamais la France venait à se lasser de lui, du moins elle n'aurait pas son argent. En prenant ses précautions à l'avance contre une révolution, il avait ainsi témoigné combien était modérée sa propre foi dans la durée de sa dynastie.

Cet amour de l'argent l'avait entraîné à maintes petitesses. Aussi mauvais roi que bon père, il avait accepté, après l'étrange mort du prince de Condé, et cela au lendemain même de son avénement, une succession partagée avec madame de Feuchère. Maintenant ses enfants avaient grandi, il s'agissait de les établir, et c'est la nation qu'il chargeait de ce soin. Par eux-mêmes et grâce à sa prévoyance, ils étaient riches pourtant; mais il les voulait plus riches encore. A chaque prince ou princesse qui se mariait, il venait demander une dotation au budget. C'était là des questions sur lesquelles sa sollicitude paternelle ne transigeait pas. Et la France n'en avait jamais fini avec cette postérité aussi nombreuse qu'exigeante. La couronne de France devenait une manière de bénéfice, destinée à assurer de bons établissements aux membres de la famille royale. Le ministère des affaires étrangères avait pour mission de procurer de brillants mariages aux enfants du roi, bien plutôt que de négocier des alliances profitables au pays. Les intérêts de la France avaient été réduits à la proportion des intérêts de la maison d'Orléans. Les rois de l'ancienne Monarchie avaient arrangé des mariages pour servir la politique : la politique avait pour but maintenant de faire aboutir des mariages.

Quand cette politique étrangère n'était pas mesquinement intéressée, elle était sans grandeur, sans fierté, indigne de la France. Au lendemain de la Révolution de 1830, le roi, porté au trône par la souveraineté nationale, n'avait eu qu'une pensée;

se faire accepter par les rois du droit divin. Il avait fait offrir la royauté de la Belgique à l'un de ses fils, et l'avait refusée pour s'en faire honneur aux yeux de l'Europe : afin de bien montrer qu'exempt d'ambitions conquérantes il ne voulait rien que vivre en paix avec ses voisins. La France avait retrouvé ses forces, elle ne se sentait plus le vaincu de 1815 : elle estimait que c'était son droit de tenir sa place grande en Europe comme d'y parler haut. Louis-Philippe n'avait point dans l'âme cette fierté nationale : il aimait la paix jusqu'à la pusillaminité : il supportait les dédains, les affronts même des puissances étrangères. En 1840, la question d'Orient éclata : le sentiment patriotique surexcité, désireux peut-être de prendre la revanche de Waterloo, demandait la guerre. Louis-Philippe ne sut que courber la tête devant les menaces de l'étranger. La velléité de résistance à laquelle il avait paru s'arrêter durant quelques mois ne fit qu'irriter contre lui l'opinion publique quand on le vit reculer au moment décisif. On trouva qu'il avait fait trop ou trop peu pour l'honneur de la France. Ce qu'il entrait de respectable humanité dans son horreur pour la guerre ne fut pas même compris : le pays ne sentit que l'humiliation que son roi venait de lui faire subir. Puis vinrent les visites à bord des navires français, puis l'affaire de l'indemnité Pritchard réclamée d'un ton si hautain par l'Angleterre, et la colère devint générale quand on vit que cette rupture avec l'étranger, à laquelle on n'avait pas voulu consentir pour

des questions d'honneur national, on en courait maintenant les chances pour l'établissement d'un prince.

La nation française est tout excepté une nation médiocre. Elle est capable de tous les découragements comme de tous les enthousiasmes, mais ses découragements durent peu et elle ne consent pas longtemps à tenir dans le monde un rang qu'elle ne juge pas digne d'elle. Comme Athènes dans la Grèce antique, elle a dans l'Europe moderne la noble ambition de l'hégémonie. Pour satisfaire cette fierté il n'est pas besoin de lui proposer la conquête du monde comme l'avait fait Napoléon. Elle connaît d'autres victoires que celles où coule le sang humain et d'autres lauriers que ceux de la guerre. Qu'on présente à son activité la splendeur de l'art, de la science, des lettres ou de l'industrie; qu'on lui montre le premier rang à conquérir par l'intelligence et le travail, qu'on l'exhorte à s'illustrer dans une carrière ou dans une autre, on la trouvera prête à répondre à cet appel. Une seule chose lui est impossible : se passer d'idéal, se contenter d'être suffisamment riche, suffisamment considérée, suffisamment puissante; elle ne partage pas cette modération des désirs du troupeau d'Épicure, et quand elle a bien dîné elle n'est pas satisfaite de sa journée. Elle a été la grande nation, il faut qu'elle reste telle ou qu'elle périsse! Elle fera des folies plutôt que de se borner à la vie paisible du bourgeois. Louis-Philippe n'avait rien à lui offrir en tout que le

« juste milieu ; » le juste milieu dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, dans la civilisation, le juste milieu dans la politique ; quelque chose comme d'être en Europe une grande Belgique. De cela elle ne voulait pas, elle ne voudra jamais, et peut-être est-ce pour cela que la France ne pouvait s'arrêter à la Monarchie constitutionnelle, cette forme de gouvernement tempéré et abâtardi. « La France s'ennuie, » s'écria un jour M. de Lamartine du haut de la tribune. Malheur aux gouvernements qui laisseront s'ennuyer la France, de quelque nom qu'ils s'appellent ! Elle est un coursier de sang généreux auquel il faut le grand air et l'espace : l'écurie, fût-elle dorée, et la litière la plus moelleuse ne lui suffiront jamais.

Encore si le roi eût été un véritable roi constitutionnel ! La nation se dirigeant elle-même, maîtresse de ses destinées, eût pu trouver à elle seule la voie qui convenait à son génie. Mais non. Louis-Philippe ne l'entendait pas ainsi. Il n'était pas un roi véritablement constitutionnel et ne voulait pas l'être. Entre les divers partis, les whigs et les tories, il n'était pas impartial. Sa partialité, dissimulée au commencement par calcul politique, apparaissait d'autant plus à mesure qu'il se croyait plus affermi, à mesure aussi que l'âge venait ajouter à son entêtement naturel. Le roi avait sa politique ; il avait la prétention de la faire triompher, fût-ce contre le sentiment du pays ; il n'accordait jamais sa confiance qu'aux ministres qui la suivaient. Il y avait en toute question, de la plus petite à la plus

grande, l'opinion du Château, comme l'on disait alors, et les plus assurés de leur fortune étaient les courtisans habiles à la deviner. Louis-Philippe voulait être, non pas seulement le roi qui règne, mais encore le roi qui gouverne. Il aspirait à se coucher dans le lit de l'ancienne Monarchie. Des deux pouvoirs que la Charte avait établis, la Couronne et le Parlement, il entendait que le pouvoir prépondérant fût la Couronne, et que la nation fît les volontés du roi, non le roi celles de la nation. Au premier essai que faisait le pays de la Monarchie constitutionnelle, il avait le malheur de rencontrer un souverain aussi peu fait que possible pour son rôle. Que de choses changées peut-être dans l'histoire de France, si Louis-Philippe se fût appelé Léopold, si le gendre eût été à la place du beau-père! Le roi avait, ce qui est le pire des torts pour un souverain constitutionnel, un système de gouvernement personnel.

Et ce système était le plus inopportun, comme le plus antipathique à la nation française. Le roi était autoritaire. Comment ne l'eût-il pas été puisqu'il prétendait gouverner? Tandis que le mouvement des esprits et le courant du siècle allaient de plus en plus vers la liberté, le roi, effrayé des progrès de la liberté, cherchait de plus en plus à retenir la bride. La Monarchie de 1830 avait trouvé le cens établi comme base de l'électorat politique. Elle avait légèrement abaissé la cote, mais elle avait conservé le cens. Qui ne payait pas deux cents francs d'impôts n'était pas électeur: qui n'en payait pas cinq cents n'était

pas éligible. Une petite minorité de citoyens était seule admise à faire les lois qui obligeaient tout le monde. Étrange inconséquence dans le pays qui avait fait la Révolution de 1789 et promulgué la Déclaration des droits de l'homme ! Les Français égaux devant la loi, ne l'étaient pas devant la Charte ; les inégalités sociales avaient disparu, mais les inégalités politiques subsistaient. A côté du pays légal, le seul avec lequel le gouvernement devait compter, se trouvait le pays vrai, composé de trente millions d'habitants qui prenaient leur part de toutes les charges, devaient leur sang à la patrie et n'avaient pas un mot à dire sur la direction des affaires publiques, où cependant leurs intérêts n'étaient pas moins engagés que ceux de trois ou quatre millions de privilégiés dont les voix comptaient seules. Une grande poussée démocratique s'exerçait; elle allait bientôt, au nom de la justice comme au nom de la logique, réclamer, au risque d'être imprudente dans sa générosité, le suffrage universel.

Elle n'en était pas là encore. Elle réclamait seulement l'adjonction, à la liste des électeurs censitaires, des avocats, des médecins, de tous les hommes exerçant les professions libérales, de ce que l'on appelait dans la langue d'alors « les Capacités. » Certes tous ces hommes étaient aussi capables de donner sur les affaires de leur pays un avis éclairé que les gros propriétaires, les riches fermiers ou les grands industriels; et cependant on persistait à les reléguer parmi les parias politiques, et en les y reléguant on faisait

de chacun d'eux fatalement un ennemi du gouvernement établi.

Ainsi le voulait la doctrine du règne. Car le règne avait sa doctrine. Le roi y était attaché. M. Guizot, le ministre qui avait pris sur l'esprit du roi un empire sans cesse croissant, s'était chargé de la formuler et d'en rédiger le catéchisme. Comme la Monarchie constitutionnelle tenait le milieu entre la Monarchie du droit divin et la République, de même elle devait, pour se fonder, créer une société qui tînt le milieu entre la vieille société française et la démocratie. Ce moyen terme, ce milieu, ce « juste milieu, » c'était la domination des classes bourgeoises. L'aristocratie n'était plus qu'une ruine, et d'ailleurs on ne voulait plus de son joug; on ne voulait pas davantage du nombre ignorant et brutal. Il s'agissait de fonder une aristocratie nouvelle où chacun, par son travail, son énergie, son talent, pût trouver place, et qui eût en ses mains la direction intelligente et sage de la nation. Il s'agissait surtout, pour le moment, de maintenir cette direction aux mains des familles bourgeoises déjà arrivées, qui craignaient des invasions nouvelles venues d'en bas, qui, sorties du peuple, ne demandaient dans leur vanité qu'à se distinguer du peuple, à tirer derrière elles l'échelle qui avait aidé leur ascension, à léguer à leurs fils les avantages dont les pères jouissaient, à recueillir seules enfin les profits d'une révolution politique qu'elles avaient préparée et faite en officiers plus encore qu'en soldats. Lois sur l'in-

struction, lois économiques, lois administratives, tout devait tendre à favoriser les classes bourgeoises, à établir de plus en plus, à l'aide de la suprématie politique, leur suprématie sociale, à arrêter le nivellement opéré par la grande Révolution française, à perpétuer, grâce à de savantes institutions, l'état social qui à ce moment existait en fait.

L'argent seul, et l'argent dans son signe le plus manifeste, la richesse dans sa forme la plus certaine, la propriété de la terre, était apparu aux organisateurs de ce système comme la base de toute classification entre les citoyens. Peu importaient l'intelligence, l'instruction, la valeur morale. On n'avait pas cru devoir tenir compte d'autre chose que de la distinction la plus brutale; et, à ceux qui se plaignaient d'une telle organisation, M. Guizot ne trouvait rien à répondre que ce mot : « Enrichissez-vous. » On se plaisait à répéter que ceux-là seuls qui avaient l'argent devaient participer à la direction des affaires publiques?

Cette doctrine immorale et qui corrompait la nation en ne cessant de lui montrer la fortune comme le seul but à poursuivre, puisqu'elle seule donnait tous les droits comme elle donne déjà les plaisirs, cette doctrine immorale était en même temps une doctrine commode, et le gouvernement se fût moins obstiné à refuser l'électorat politique aux « Capacités, » s'il n'eût pensé que les « Capacités » seraient pour lui des électeurs moins dociles que les électeurs censitaires.

D'année en année, la lutte devenait plus vive, et une partie nouvelle de l'opinion passait à l'Opposition. La cause de la réforme électorale, plaidée dans les journaux, était gagnée devant tous ceux qui savaient lire; et cependant la résistance du gouvernement ne faisait que s'obstiner davantage. M. Guizot, à mesure qu'il grandissait en impopularité, devenait au roi plus cher et plus indispensable. Ce n'était plus seulement le ministre qui était compromis, c'était le roi lui-même qui se compromettait à couvrir son favori : la fiction constitutionnelle était retournée : il était difficile que le coup dont le chef du Cabinet serait frappé quelque jour n'atteignît pas jusqu'à la Couronne. La politique du roi et du ministre conservait la majorité dans le Parlement : mais à quel prix! Au prix de la pression administrative la plus effrontée, de la corruption électorale la moins dissimulée, des négociations les moins avouables poursuivies dans les coulisses de la Chambre. Ce qui survivait du prestige royal, du « loyalisme constitutionnel, » s'abîmait dans ces transactions honteuses, qui inspiraient à la fois le mépris et l'indignation.

Tant que vécut le duc d'Orléans, on prit quelque patience. On savait le prince libéral; on espérait beaucoup de son règne. Le roi perdit en lui le seul conseiller qui pût l'avertir, le pays la seule espérance qui pût le consoler. Il ne restait plus, lui mort, qu'un roi vieilli et entêté; après le roi un enfant, et pour régent auprès de cet enfant, le seul impopulaire des princes de la famille, le duc de Nemours. L'ave-

nir était sombre. Les scandaleuses élections de 1846 achevèrent l'irritation générale. Devant l'obstination du Cabinet il ne restait plus qu'à s'adresser à la nation, à tenter une pression de l'opinion qui forçât la main au gouvernement. La campagne des Banquets commença. On appelait une réforme : ce fut une révolution qui vint.

On a plus d'une fois accusé le parti socialiste d'avoir été le principal agent de la chute du gouvernement de Louis-Philippe ; on a essayé de représenter la Révolution du 24 Février comme une révolution, non politique, mais sociale. Certes on ne prétend pas nier ici le mouvement socialiste qui suivit 1830. Ce fut le temps des utopies mystiques et humanitaires, depuis celle des saint-simoniens, jusqu'à celles des Fourriéristes, des Phalanstériens, des Communistes. Et ce qu'il faut ajouter c'est que presque toutes ces utopies partirent d'un noble sentiment, furent inspirées par un ardent amour de l'humanité. Les principes d'où était sortie la Révolution de 1789 avaient engendré dans les âmes un haut idéal de justice sociale. La suppression du mal sur la terre, le bonheur de tous, l'avénement de la fraternité, tel était le but que poursuivaient des cœurs généreux. Persuadés, comme les philosophes du dix-huitième siècle, de la bonté de la nature humaine, soutenus par leur foi au progrès, des rêveurs enthousiastes accusaient volontiers, ainsi que l'avait fait Rousseau, l'organisation sociale de tout le mal existant à la surface de la terre. L'éducation romantique, toute littéraire et nullement scientifique, ne

montrait aucun des obstacles qu'oppose la réalité à la mise en pratique immédiate de la perfection conçue par l'imagination. On croyait de bonne foi que le monde et l'humanité pouvaient se transformer brusquement au coup de baguette d'un législateur. On n'avait encore ni assez étudié l'histoire, ni consenti à étudier patiemment les ressorts multiples qui font d'une société ce qu'elle est, ni compris que le progrès, dans l'humanité comme dans la nature, est l'œuvre de l'énergie aidée par le temps.

Il y avait en ceux qui pensaient bien des chimères; il y avait en ceux qui souffraient bien des révoltes. Les grandes industries de la civilisation moderne ne vont pas sans crises terribles; et l'ouvrier des grandes villes, à l'heure de ces crises, en venait aisément, alors surtout, à se persuader, dans son ignorance des lois économiques, que d'un bouleversement social sortirait pour lui le remède à tous ses maux. Il se croyait exploité par la bourgeoisie. Il nourrissait contre elle de farouches haines qu'elle ne faisait rien pour apaiser, et, le jour où le pain manquait, il était disposé à prendre un fusil. Le faubourg Antoine à Paris, la Croix-Rousse à Lyon, étaient de redoutables foyers de fermentation populaire. Il existait dans tous les centres ouvriers une sourde et perpétuelle conspiration que l'on pouvait craindre, à la moindre occasion, de voir descendre dans la rue.

Et pourtant, la vérité oblige à le dire, ce n'est point le mouvement socialiste qui a fait tomber la Monar-

chie de Juillet. Le 24 Février n'a pas été une révolution sociale, il n'a pas eu pour point de départ une agitation socialiste. La Monarchie de Juillet est tombée par suite de la désaffection générale. Elle est tombée parce que la France s'était détachée du roi, parce que la nation avait cessé d'avoir confiance dans la Royauté constitutionnelle; elle est tombée parce que l'on avait vu Louis-Philippe confisquant hypocritement au début une révolution à son profit, parce qu'on le voyait à la fin rétablissant hypocritement un gouvernement personnel; elle est tombée parce qu'on en était venu à désespérer d'obtenir du roi comme de son ministère les réformes politiques que la grande majorité du pays appelait de ses vœux. La France n'avait pas conspiré contre la Monarchie constitutionnelle. Le jour où un coup de vent subit l'emporta, elle la vit disparaître avec indifférence, et, à part un petit nombre d'intéressés ou de doctrinaires, personne ne la regretta. On eut, suivant un mot célèbre alors, la révolution du mépris.

Et ainsi, après un quatrième essai, aussi infructueux que les précédents, le problème politique reparaissait. On se demandait de nouveau : Quel sera le gouvernement de la France?

CHAPITRE V

LA SECONDE RÉPUBLIQUE

Une surprise à l'origine, une violence à la fin, toute l'histoire de la seconde République est comprise entre ces deux termes : entre l'insurrection du 24 Février 1848 et le guet-apens du 2 Décembre 1851.

Il y avait en France un parti républicain. Ce parti existait déjà avant la première Révolution. Il n'avait pas entièrement disparu, même sous l'Empire. Il avait grandi sous la Restauration. Il avait eu sa large part dans les combats de Juillet 1830. Il n'avait pas pardonné à la Monarchie de Juillet d'être la Monarchie, d'avoir confisqué à son profit la victoire populaire. Les *Histoires de la Révolution* de M. Thiers et de M. Mignet, en ces derniers temps l'*Histoire des Girondins* de Lamartine, en exaltant les combattants de la grande Révolution, avaient, dans la jeunesse surtout, formé bon nombre de républicains. Ils s'appelaient légion, parmi les ouvriers des villes, parmi la bourgeoisie occupant les professions libérales. Ils avaient pour eux dans la presse, à la Chambre, au Barreau, dans les rangs du Professorat, d'illustres repré-

sentants. Après un Armand Carrel, un Godefroid Cavaignac, un Garnier-Pagès aîné, c'étaient les Lamartine, les Marie, les Ledru-Rollin, les Armand Marrast, les Crémieux, les Michel de Bourges, les Pierre Leroux, les Jules Favre, les Jules Simon. Jamais parti politique n'eut un plus glorieux état-major.

Ce qui manquait malheureusement c'était l'armée. La France, considérée dans son ensemble, ne désirait pas la République et n'y était pas préparée. La campagne était trop ignorante pour avoir des opinions politiques d'aucune sorte. Si l'ouvrier, quoique privé des droits électoraux, se passionnait déjà pour la politique, le paysan, qui ne votait pas davantage, y restait fort indifférent. Vendre bien ses denrées, acheter quelque mince lopin de terre, son ambition n'allait pas plus loin. Il avait dû au gouvernement de Juillet une prospérité réelle, un bien être relatif. Pourquoi aurait-il souhaité un changement? La République avait contre elle, dans le peuple, dans la bourgeoisie tous ceux qui, grands ou petits, perdaient quelque chose à la disparition d'un régime qui avait duré dix-huit ans. Elle avait contre elle tous ceux qui restaient attachés de cœur à la Royauté légitime; elle avait contre elle, et ceux-là étaient nombreux, hommes et femmes, tous ceux auxquels l'éducation avait inspiré l'horreur de la première Révolution, et pour lesquels République voulait dire : désordre, terreur, échafaud en permanence, loi des suspects, guerre civile, proscription, persécution de la religion catholique.

La République apportait au pays son don de joyeux avénement. Elle apportait le suffrage universel, comme la première République avait apporté la suppression des priviléges, l'égalité des lois, la possession du sol par les biens nationaux. La première Révolution avait été l'affranchissement social, la seconde était l'affranchissement politique. C'était cet affranchissement social qui avait mis le fusil à la main des volontaires de 1792 pour repousser les rois et défendre la République. La nouvelle République donnait au peuple, elle aussi, un bien précieux. Elle l'élevait au rang de citoyen. Il y avait pourtant une différence. La possession du sol était un bien matériel, dont le plus égoïste, le plus obtus d'intelligence comprenait le prix : posséder la terre, c'était la convoitise du paysan, comme ç'avait été auparavant celle du vilain, du serf, de l'esclave. Le bulletin de vote était un bien d'un autre ordre, à peine intelligible à la minorité de ceux aux mains desquels on le mettait. On leur disait : « Vous nommerez désormais vos députés. » Mais, qu'était-ce qu'un député? Quel était son rôle? De quoi servirait-il à la foule qu'il fût ou non nommé par elle? En quoi son sort en serait-il amélioré? On leur disait: « Vous aurez votre part dans l'administration du pays et la politique générale. » Mais, qu'était-ce que l'administration du pays et la politique générale? Presque aucun ne connaissait seulement les rouages du gouvernement de la France : c'était chose qu'on n'enseignait pas à l'école primaire, et combien d'ailleurs n'avaient pas été même à l'école

primaire ! Soixante dix sur cent, en moyenne, étaient incapables seulement de lire le bulletin de vote qu'ils étaient chargés désormais de déposer dans l'urne. L'instruction obligatoire eût dû précéder l'établissement du suffrage universel : grâce aux événements elle ne suivit même pas. Elle n'existe pas après trente années. Ainsi, d'une part, le peuple était hors d'état d'estimer à son prix la dignité dont on l'investissait, et, d'autre part, on mettait en ses mains une arme redoutable, faite pour porter les coups les moins prévus et les plus tragiques à lui-même et au pays.

Il y eut pourtant une heure d'enthousiasme : cette heure première où tout ce qui est nouveau paraît beau, en France surtout. Qu'on ne se hâte pas d'accuser la mobilité de la race : quel pays éprouvé par les révolutions, quel pays livré à des mauvais gouvernements n'accueille avec joie un gouvernement nouveau ? Le malade qui se retourne dans son lit croit trouver le repos dans chaque position nouvelle. Tout ce qui n'aimait pas la Monarchie de Juillet, tout ce qui en avait souffert applaudit à sa chute et se rallia d'abord à la République. Le reste laissa faire et suivit. Le clergé bénit les arbres de la Liberté : le suffrage universel, dans son premier élan, désigna une majorité républicaine. Par malheur ce beau zèle ne pouvait durer.

Les hommes de 48 ne surent pas gouverner. Ils n'avaient jamais été au pouvoir, ils ne savaient pas ce que c'était qu'administrer. Ils firent leur expérience et leur apprentissage au détriment du pays.

Leurs choix de fonctionnaires ne furent pas heureux. Ils avaient appris l'histoire de la première République dans les discours de la Convention, dans les harangues des Clubs. Ils se livrèrent au pastiche de la Révolution, dans leurs proclamations ampoulées, dans leurs fêtes nationales. Ils n'imitèrent que son côté théâtral, qui n'avait plus l'excuse du temps et des circonstances. Ils coururent au-devant du ridicule. Ils ne virent pas que ce qui avait fait la vraie force de la Révolution, c'était l'esprit administratif, pratique, positif, de ses Comités, ses réformes sensées, son génie d'organisation. Ils étaient des idéologues, ils croyaient que les idées, quand elles sont honnêtes et généreuses, suffisent à mener les hommes, et que l'on peut diriger une société sans rassurer les intérêts. Cet optimisme eût suffi à les perdre, quand même ne seraient pas survenues des crises formidables, capables d'ébranler un gouvernement mieux assis.

La première fut l'insurrection de Juin, causée autant par la misère des quartiers ouvriers, le manque de travail et l'imprudente et subite clôture des ateliers nationaux, que par la fermentation des esprits et les utopies socialistes. Le sang coula pendant trois jours dans Paris. L'effet moral de ces journées fut terrible; la bourgeoisie effarée prit peur, surtout quand le danger eut disparu. Elle crut apercevoir dans l'avenir une série d'émeutes nouvelles se préparant : la propriété, la famille, lui semblèrent gravement menacées. Libérale deux mois auparavant,

disposée à accepter la République, elle se rejeta, d'un mouvement furieux, et dans la réaction sociale et dans l'opposition politique. Ce fut la République qu'elle accusa de tout ce qu'elle avait subi, de tout ce qu'elle redoutait. Elle jugea la République incapable d'assurer l'ordre et la paix de la rue, incapable de protéger les biens ni les personnes, incapable, en un mot, d'être un gouvernement. Les mauvais souvenirs de soixante années revinrent en foule aux esprits : une série de journées semblables à celles que l'on venait de traverser; au bout, « l'échafaud en permanence; » pour les bourgeois timorés, la République ne signifia plus autre chose. Ceux qui avaient intérêt à propager ces terreurs n'y manquaient pas. On n'écoutait guère ceux qui essayaient de discuter, de montrer la différence des temps et des choses : le propre de la peur est de se boucher les oreilles. En même temps, des récits féroces de l'insurrection de Juin couraient les campagnes où l'ignorance les faisait aisément accueillir. Le paysan tient plus encore peut-être à sa chaumière et à son arpent de terre que le riche à son million, car souvent ils lui ont coûté plus d'efforts. Lui aussi crut bientôt que la République c'était la guerre à la famille, la guerre à la religion, la confiscation de la propriété. Il n'en fallait pas plus pour que la République fût condamnée.

Les souffrances matérielles s'ajoutaient à l'effarement des esprits. La Monarchie de Juillet avait légué à la République une situation financière obérée. Le nouveau gouvernement eut à choisir entre la banque-

route ou des charges écrasantes pour le pays. Il était honnête, soucieux de l'honneur financier de la France. Il n'hésita pas. Les Quarante-cinq centimes furent proposés. Mais la République, en ordonnant les Quarante-cinq centimes, se suicidait elle-même. Elle imitait l'héroïsme de Curtius : elle se jetait dans le gouffre. Ceux qui payaient l'impôt ne se demandèrent pas si, oui ou non, la République était innocente de l'accroissement des charges publiques : ils virent seulement que l'impôt était, par le fait de la République, augmenté de près de moitié.

Et c'était juste le moment où l'impôt, même sans être accru, eût été déjà plus pesant que jamais. L'argent était encore rare en France ; le temps n'était pas venu où le développement des chemins de fer et les progrès de l'industrie devaient si fort étendre la richesse nationale. La moindre inquiétude faisait se cacher le numéraire et disparaître le crédit. Le premier effet de la révolution avait été d'engendrer une crise financière. Il avait fallu ordonner le cours forcé des billets de la Banque. Les fonds publics avaient subi une dépréciation de plus de moitié. L'épargne s'enfermait, en haut dans les coffres-forts, en bas dans les cachettes, et, la confiance ayant disparu, tout ce qui vivait du crédit s'était trouvé ruiné du coup. L'industrie et le commerce languissaient cruellement : toute opération proposée voyait aussitôt se serrer les cordons des bourses. Les faillites se multipliaient parmi les négociants les plus honorables. Le capital se dérobant, le travail ne trouvait plus d'emploi. Les produits de

l'agriculture, cette richesse naturelle de la France, ne trouvaient plus leur débit qu'à vil prix ; la détresse étant générale, chacun restreignait ses dépenses; en tout l'offre surpassait la demande. Quel gouvernement eût résisté à tant de motifs de désaffection? Le parti républicain, qui avait obtenu la majorité en 1848 aux élections de l'Assemblée constituante, ne fut plus que la minorité aux élections de l'Assemblée législative en 1849. La République était perdue. Il ne s'agissait plus que de savoir qui la remplacerait; sa seule chance de durée était maintenant dans les divisions de ses adversaires, dont chacun voulait sa ruine, dont aucun, même en la détestant, ne prétendait livrer la France à un rival. La proie demeurait indivise, jusqu'au jour où l'un des associés serait assez fort pour se faire la part du lion.

C'est une histoire triste que celle de l'Assemblée législative, la plus triste peut-être de nos annales. Orléanistes et légitimistes, entrés en majorité dans le Parlement en 1849, ne songèrent les uns et les autres qu'à exploiter, chacun à leur profit, la révision de la Constitution possible en 1852. Qui triompherait alors? Quel trône relèverait-on? Celui de la Monarchie légitime ou celui de la branche cadette? En attendant ils avaient une commune haine : la République. Ils ne pouvaient s'entendre que sur un seul point : la réaction ; mais ici ils s'entendaient à merveille, et ils firent de la réaction à cœur-joie. La réunion de la rue de Poitiers fut le centre de la conspiration. La légitimité, si fière et si implacable tant qu'avait duré la

Monarchie de Juillet, mettait maintenant sa main dans la main des orléanistes : l'orléanisme, de son côté, se faisait dévot. Sous prétexte de défendre les grands principes sociaux, orléanistes et légitimistes combattaient les unes après les autres toutes les institutions républicaines. Le Cléricalisme, habile à exploiter les situations, se faisait l'intermédiaire de leur alliance, et naturellement il en recueillait les plus clairs bénéfices. La religion était soi-disant devenue le grand instrument de la conservation sociale : on faisait l'expédition de Rome à l'extérieur, puis on la renouvelait à l'intérieur. L'Assemblée votait la loi du 15 Mars 1850 sur la liberté de l'instruction primaire et secondaire, qui profitait aux seules congrégations. Les couvents, qui avaient trouvé dans la Monarchie de Juillet un adversaire à leurs empiétements, avaient maintenant libre carrière et en usaient. N'étaient-ils pas, eux aussi, des adversaires de la République et de la liberté? La campagne contre la libre-pensée, contre l'esprit du siècle sous toutes ses formes, se poursuivait. On avait fermé les clubs, on avait restreint la liberté de la presse, on avait voté la loi de 1849 sur le colportage. Il ne restait plus qu'à attaquer le grand ennemi commun, le suffrage universel. On l'osa enfin, et la loi du 31 Mai 1850 fut votée.

Le parti républicain semblait avoir juré d'aider lui-même le jeu de ses adversaires. Il sentait que la fortune l'abandonnait, et, comme presque tous ceux que la fortune abandonne, il perdait le sang-froid, alors

que le sang-froid eût été plus nécessaire que jamais. Il s'exaltait de plus en plus. Il avait de grands et puissants orateurs, des tribuns véhéments, d'admirables ténors : il n'avait pas d'hommes d'État et la vie parlementaire n'en formait pas. Les plus violents étaient les plus écoutés, ceux qui avaient le plus d'influence. La discipline faisait entièrement défaut. Il suffisait de certains mots prononcés, de certains souvenirs évoqués, pour que toute la Montagne se levât et bondît comme un seul homme. Et ces mots venaient toujours lorsque quelque adversaire avait intérêt à ce qu'ils fussent prononcés, comme dans un cirque on montre la bannière rouge au taureau qu'on veut mettre en fureur. Le parti républicain, naïf et candide, avait affaire aux vieux routiers parlementaires, rompus à tous les artifices de la tribune ou des couloirs de la Chambre.

L'irritation mutuelle entre republicains et adversaires de la République était venue à l'extrême. Il y avait chaque jour des orages, des interpellations, souvent des affaires personnelles; on vit même des scènes de pugilat. On ne pouvait prévoir aucun péril commun qui rapprochât, fût-ce dans un même intérêt, ceux que divisaient de si mortelles haines. Du moment où un côté de l'Assemblée votait dans un sens, l'autre, sans même avoir besoin de savoir pourquoi, votait aussitôt dans le sens opposé. La seule différence était que la provocation venait plus souvent du camp de la réaction que du camp des républicains.

Le pays assistait à ce triste spectacle et le jugeait

sévèrement. La République se discréditait, et de cela la droite de l'Assemblée se réjouissait; mais le gouvernement parlementaire se discréditait également, et cela elle avait tort de ne s'en pas apercevoir. Qui prendrait la défense de la représentation nationale, image de la souveraineté du pays, si, profitant de la division des partis, quelque ambitieux tentait de jeter la main sur la France et de mettre tout le monde d'accord en mettant à tous la main au collet?

Or c'est là que l'on en était. Aveugle qui ne le voyait pas. M. Thiers lui-même, le chef de la rue de Poitiers, un certain jour s'était écrié : « Messieurs, l'Empire est fait. » Pour réussir dans son entreprise, il suffisait qu'un aventurier se trouvât, ayant de l'audace, de l'adresse, point de scrupules. Eh bien! cet aventurier était là, et il s'appelait Napoléon, et il était le Président de la République. Il était le neveu de l'homme de Marengo et d'Austerlitz, grandi et réhabilité par Sainte-Hélène. La légende napoléonienne avait fait du chemin depuis trente-cinq années. On avait oublié l'affreux despotisme intérieur, les générations moissonnées, la France ruinée et finalement mutilée; on ne songeait à Waterloo que dans l'espérance de le venger. Poëtes et historiens avaient célébré tour à tour la Colonne et les victoires qu'elle rappelait. Napoléon apparaissait dans une auréole resplendissante. Bonapartistes et républicains avaient ensemble combattu la Restauration, les prêtres, les nobles, la royauté absolue. Louis-Philippe avait cru être habile en travaillant à relever le culte de l'Empire

dans les esprits pour exclure et ruiner le culte du droit divin. Il avait ramené en France, en grande pompe, les cendres du héros, pour répondre en 1840 aux menaces de la Coalition. Il n'était chaumière au fond des campagnes où ne se trouvât l'image du petit Caporal. Un seul nom conservait du prestige en France, prestige d'autant plus considérable que l'heure était plus inquiète et l'avenir plus incertain.

L'héritier de ce nom en savait la puissance, et lui-même croyait avoir son étoile. Il réunissait cette double force d'être à la fois un fataliste et un roué. Il avait la foi indomptable en lui-même du visionnaire, et comme il était affranchi de tous préjugés, il n'était obstacle moral qui dût l'arrêter. Il avait deux fois, sous Louis-Philippe, tenté un coup de force, et deux fois le ridicule de ces tentatives, autant peut-être que le nom qu'il portait, avait sauvé sa tête du châtiment mérité. La République de 1848 avait eu la naïveté de lui rouvrir les portes de la France, et l'enthousiasme populaire, mettant en son nom son espérance, avait fait de lui le Président de la République. A ce poste il conspirait depuis trois années comme il avait conspiré toute sa vie : mais il conspirait cette fois avec l'expérience de la quarantième année ; il conspirait avec tous les atouts en sa main, car il conspirait contre le gouvernement dont il était le chef, qu'il avait seul prêté le serment de respecter, commandant à ces trois forces : l'administration, les finances, l'armée. Ce n'eût pas été trop pour le combattre et l'arrêter à temps de toutes les forces unies de l'Assemblée, et

cette Assemblée était en proie à toutes les discordes.

Il sut avec un art savant profiter de ces divisions. En même temps que, par l'expédition de Rome, par des ostentations de piété, par la loi de Mars 1850, il attirait à lui la sympathie cléricale, il flattait les violences réactionnaires de la droite en faisant voter la loi du 31 Mai ; et, par ce même vote, il se préparait dans l'avenir un prétexte à rétablir, comme un don gracieux fait au peuple, l'intégrité du suffrage universel.

Cependant il gouvernait la France en maître, remplissait de ses créatures les diverses administrations, attirait à lui les ambitieux intelligents qui sentaient l'avenir de son côté. Il organisait habilement la police, il flattait l'armée, il confiait la troupe de Paris à des hommes sûrs, le ministère de la guerre à un soldat sans scrupule. Une presse, docile à celui qui la payait, préparait les esprits à tout supporter en leur montrant tout à craindre. A la Chambre, les ministres du Président s'appliquaient à attiser les haines, à aigrir les défiances. Et quand il eut bien irrité les deux moitiés de l'Assemblée l'une contre l'autre, quand la représentation nationale fut bien discréditée, quand le machiavélisme eut bien fait son œuvre, quand la France, lasse des discordes, découragée de la liberté et des débats stériles, souffrante dans tous ses intérêts, languissante dans son commerce, son industrie, son agriculture, fut résignée à tout laisser faire, à tout subir pourvu qu'elle eût enfin le repos, — alors, une nuit de Décembre, le prince Louis exécuta le coup

qu'il méditait. Quelques centaines de bourgeois de Paris essayèrent de résister : la mitraille en fit justice. La fusillade du boulevard Montmartre se chargea d'inspirer à tous une terreur salutaire. Quelques têtes chaudes prirent les armes dans les départements pour défendre la légalité violée. Les colonnes mobiles les mirent à la raison. La proscription chassa de France les chefs des divers partis politiques, du parti républicain surtout : les Commissions mixtes débarrassèrent Paris et la province des hommes dangereux et des caractères trop indépendants au profit de Lambessa ou de Cayenne. Ceux mêmes qui gardaient au cœur quelque amour de la liberté courbèrent la tête devant le maître : ceux qui demandaient seulement la paix, un peu de stabilité à n'importe quel prix, déposèrent dans l'urne, sans enthousiasme mais sans répugnance, le *Oui* qu'on leur mettait en la main : et le second Empire fut fondé.

Serait-ce là, cette fois du moins, le gouvernement définitif de la France ?

CHAPITRE VI

LE SECOND EMPIRE

Louis Napoléon se présentait en sauveur social. Le *Spectre rouge* de Romieu, le joyeux préfet de la Gironde, avait précédé le coup de force du 2 Décembre. La religion, la propriété, la famille, avait-on dit, étaient menacées par les sociétés secrètes, la *Marianne*, les socialistes, les incendiaires ; une vaste association de malfaiteurs couvrait la France. Un homme providentiel venait la protéger ; mettre les campagnes et les villes à l'abri du pillage, de la dévastation, du massacre, encore une fois sauver le pays du fer et du feu. « Que les bons se rassurent, disait-il, et que les méchants tremblent. » Il est permis aujourd'hui de ne pas faire à cette prétention l'honneur de la discuter. S'il y avait çà et là quelque agitation dans les esprits, la paix publique n'était nullement en péril. Ceux qui avaient fait les journées de Juin n'avaient ni la force ni l'envie de les recommencer; et la preuve, c'est qu'ayant pour eux la légalité, ils songèrent à peine à

résister au coup d'État. Ce que l'Empire sauva surtout, ce fut la fortune personnelle du prince Louis, fortune plus que compromise s'il avait attendu, fidèle à son serment, l'expiration de ses pouvoirs présidentiels.

Le coup d'État fut une révolution politique et rien autre chose. L'héritier de Napoléon était un prétendant au trône de France, on le savait depuis longtemps. Son rêve était de rétablir à son profit le régime auquel son oncle avait donné son nom. Hormis un certain nombre d'imbéciles et de trembleurs, personne ne pensait sérieusement que Catilina fût aux portes : mais tout le monde, hormis les républicains ardents, sentait que la France n'avait point de gouvernement établi, tout le monde souffrait, dans ses affaires et dans ses intérêts, du provisoire politique, de l'incertitude du lendemain; chacun sentait proche une collision des partis se disputant la possession de la France; un petit nombre seulement pouvaient dire de qui ils souhaitaient le triomphe. Ainsi le dénoûment, quel qu'il fût, du moment où le sort en ferait un, était accepté d'avance par la majorité. Les plébiscites de 1851 et de 1852 n'ont pas besoin d'autre explication.

Ce n'est pas impunément qu'un pays voit s'accomplir six révolutions en soixante années et six gouvernements s'abîmer successivement. Il faut des convictions bien fermes et des caractères bien solidement trempés, pour qu'une foi politique quelconque survive à tant de cataclysmes. L'avenir à de tels mo-

ments appartient aux aventuriers. A la condition d'inspirer quelque confiance aux intérêts, le premier venu, fût-il le pire, peut compter alors se faire accepter par une majorité indifférente à toute doctrine. La violence même ne peut lui nuire : si elle inspire plus d'indignation en des âmes généreuses, elle inspire du moins la crainte en des âmes dégradées. Le parjure s'appelle habileté, le massacre s'appelle énergie. L'admiration de la force brutale reste le dernier culte de ceux qui ont perdu toute foi politique. Le scélérat qui a su réussir passe pour un héros.

L'indifférence, tel était le mal grave dont une partie notable de la nation était atteinte. C'est à cette date de 1852 qu'elle est pour la première fois apparue dans les classes supérieures de la société française qui s'appelaient les classes dirigeantes, qui jusque-là avaient considéré le souci des affaires publiques comme leur appartenant à titre en quelque sorte exclusif. Nous avons vu depuis cette indifférence se propager comme une contagion, étaler ses doctrines, tenir le haut du pavé. Elle a ses lieux communs, ses plaisanteries, ses épigrammes, ses sarcasmes, qui se répètent ; elle a sa doctrine, elle a même sa littérature. C'est pour lui complaire et pour la distraire, qu'un certain nombre de plumes s'exercent tous les jours à Paris. Elle était nouvelle alors. La lassitude produite par un série de convulsions politiques, la désillusion et le découragement, effet naturel d'espérances successivement déçues, et plus encore que tout le reste, l'affaissement des caractères, le scepticisme,

fruit d'une éducation fatale, atteignant l'un après l'autre toutes les facultés vives des âmes, l'énervement moral, conséquence de la surexcitation des esprits, telles étaient les causes principales de cette indifférence.

Il ne restait véritablement de foi et, par suite, d'énergie que dans un seul parti politique : dans le parti républicain. Lui seul pouvait disputer à un César la démocratie; lui seul avait, au 2 Décembre, tenté quelque résistance. Aussi ce fut le seul parti politique que le nouveau gouvernement crut devoir sérieusement frapper. Tandis qu'il se bornait à exiler de France pendant quelques mois les chefs des partis orléaniste ou légitimiste, leur rouvrant bientôt la frontière, les proscriptions furent nombreuses et longuement maintenues contre le parti républicain. Ce fut le parti républicain seul qu'atteignirent les transportations. Ce furent les journaux républicains seuls à peu près que l'on vit avertis, traqués, suspendus ou supprimés. Louis Napoléon ne craignait pas au fond l'opposition impuissante, la petite guerre d'épigrammes des académies, des châteaux, des salons. Le suffrage universel n'était capable ni de comprendre ni de partager leurs petites rancunes d'alliés évincés, leur étroit esprit de coterie.

L'Empire avait compris que, depuis la grande Révolution, depuis l'avénement du suffrage universel surtout, il n'y avait plus de gouvernement de castes possible en France. Il s'était posé en restaurateur du suffrage universel; il avait inscrit les principes de

89 en tête de sa Constitution. Tandis qu'avec une remarquable habileté, une incontestable intelligence des aspirations et des ressources de son temps, il s'appliquait à mettre de son côté les intérêts; tandis qu'il s'étudiait à favoriser le développement des chemins de fer, des télégraphes, ces deux nouveaux et merveilleux instruments de progrès matériel récemment découverts; tandis qu'il donnait un réel essor à l'activité industrielle, agricole, commerciale de la nation, heureux de la distraire de la liberté par le bien-être et les jouissances; tandis qu'il s'assurait l'appui du clergé en persécutant l'Université, en faisant taire la libre pensée, en offrant dans ses paroles et dans ses actes un hypocrite étalage de dévotion; tandis qu'il disait, lui aussi, à la bourgeoisie, trop disposée à l'écouter et à n'en pas demander davantage : « Enrichissez-vous et jouissez en paix, je suis là pour vous protéger contre tous les appétits et toutes les haines d'en bas; » — pendant ce temps, l'Empire formulait aux yeux de la démocratie une autre doctrine, destinée à lui rallier les suffrages populaires : « Je suis, disait-il, la France moderne, fille de la Révolution, qui ne désavoue aucune de ses maximes et qui prétend mener à bien toutes ses conquêtes. Je veux affranchir le paysan, je veux affranchir l'ouvrier : l'un, en lui facilitant la possession du sol; l'autre, en lui assurant le travail, en le protégeant contre la cupidité des patrons. Je veux que sous mon règne chacun ait mieux que la poule au pot. Plus de classes favorisées opprimant les autres!

Voici le temps venu de l'absolue égalité. Les lois sont les mêmes pour tous, tous les suffrages pèsent du même poids dans la balance électorale. Le principe du nombre assure la plus grande influence sociale et politique aux pauvres, aux petits, aux travailleurs. Paysans, ouvriers, vous n'avez plus à craindre la domination du châtelain ni celle du bourgeois. Le pays est entre vos mains. Napoléon aime le peuple comme le peuple aime Napoléon. A la tête, César, le père de tous, voulant le bien de tous, assez puissant pour que sa volonté soit obéie, maintenant l'ordre, protégeant la France contre l'effort des anciens partis; au-dessous de lui, tous les Français égaux, tranchant à la majorité des voix les questions qui les intéressent: n'est-ce pas là la véritable forme de la démocratie ? »

Ce que César n'avait garde d'ajouter, c'est que, dans cette organisation nouvelle, lui-même était tout et la nation rien. Sous le régime de Juillet, le contrôle politique était exercé par une partie seulement de la nation, mais ce contrôle du moins était réel: la responsabilité ministérielle en garantissait l'efficacité. Dans le régime issu du 2 Décembre, plus de responsabilité ministérielle: les ministres ne dépendaient que du souverain. Le souverain, il est vrai, prenait pour lui-même la responsabilité; mais cette responsabilité s'exerçait « devant le peuple français, » définition fort vague et fort commode. On avait, d'ailleurs, soigneusement oublié d'indiquer par quels moyens elle serait exécutoire, ni quelles consé-

quences elle pourrait entraîner. Il n'est pas aisé de demander des comptes, fût-ce au nom du peuple, à l'homme qui commande à la force armée, et le vrai nom de cette responsabilité, c'était l'irresponsabilité parfaite.

Le souverain était investi de pouvoirs égaux à tout ce qu'avait jamais possédé roi absolu. Il pouvait en certains temps rendre des décrets ayant force de loi. Il en avait au début largement usé. Il pouvait faire la paix ou la guerre, engager à lui seul le pays en des aventures où son existence même serait compromise, et cela sans le consulter. Le suffrage universel avait la parole à certains jours; aux jours de plébiscite, pour abdiquer en réalité et remettre sa souveraineté aux mains d'un homme à l'aide d'un *Oui*, réponse toujours unique à des questions toujours complexes et confondues à dessein : aux jours d'élections, pour nommer la seconde Chambre, car la Chambre haute, c'était le souverain qui se réservait de la constituer lui seul. Et cette Chambre basse, comment le suffrage universel était-il appelé à la nommer? Le souverain lui désignait des candidats; il les recommandait à la nation. L'armée des fonctionnaires, ministres et préfets en tête, descendant jusqu'aux maires désormais simples agents du pouvoir central, jusqu'aux commissaires de police et aux gardes champêtres, était employée tout entière à patronner, à soutenir les candidats du gouvernement, à combattre par tous les moyens, depuis la pression jusqu'à la corruption, les candidats indépendants s'ils osaient se montrer.

L'Empire acceptait pour le contrôler des hommes choisis par lui-même, contrôleurs résolus par avance à approuver tous les actes, complaisants disposés par avance à souscrire à toutes les fantaisies, à courir au-devant d'elles. Eussent-ils été indépendants, que pouvaient-ils? Ils n'avaient à prononcer souverainement en aucune question importante. Ils ne trouvaient devant eux que des ministres sur lesquels ils étaient sans autorité. Le système des virements leur ôtait jusqu'au contrôle financier du budget. Les débats de leurs sessions n'étaient pas même publics. Pendant que la presse était soumise au régime des avertissements, des suspensions, de la suppression, la tribune politique avait disparu. Ceux-là mêmes qui étaient censés représenter la nation n'avaient pas le droit de lui faire entendre leur voix.

Où était, dans un tel régime, la souveraineté nationale? Où était la puissance de l'opinion publique? Le vrai nom d'un tel gouvernement, c'était le despotisme. Tout venait du maître, tout convergeait vers lui. La raison première et dernière de l'Empire, c'était l'empereur. Que l'on regardât la France du dehors ou du dedans, elle s'incarnait tout entière dans un homme.

Qu'un tel système politique eût été présenté, qu'il eût même pu s'établir, soit à des époques où l'humanité était lasse sans retour de la liberté, soit avant que l'idée de liberté eût pénétré dans les esprits, chez les Romains de la décadence, parmi ces races asiatiques où les hommes ne sont encore que des troupeaux, rien

de plus admissible; mais, grâce au ciel, la France n'en était pas là. Elle avait connu la liberté, et, à part une minorité corrompue, elle n'en était pas dégoûtée. Elle n'avait pas dit adieu à l'espérance. Après avoir donné au monde le signal de l'affranchissement, soixante ans après la grande Révolution, en plein milieu du dix-neuvième siècle, non, elle ne pouvait pas consentir longtemps à abdiquer aux mains d'un homme. Napoléon III lui-même le comprenait. Il ne se berçait pas de l'illusion que l'Empire autoritaire pût durer toujours, et, lorsque, après quelques années, la prospérité matérielle de la France, le prestige des victoires de Crimée, puis d'Italie, eurent, à ce qu'il croyait, affermi sa dynastie, il desserra les freins, il essaya de vivre avec la liberté. Il rendit au Corps législatif la publicité de ses séances, à ses membres une apparence d'initiative, à la presse une ombre d'indépendance.

Il lui était difficile, d'ailleurs, de faire autrement. Le caractère national reparaissait quoi qué l'on fît : le souvenir de l'effroyable terreur de 1852 et 1853 commençait à s'effacer des esprits, et il n'était pas possible de la renouveler. On se remettait, en dépit des intimidations, à penser et même à parler tout haut. Une génération nouvelle arrivait à la vie. Il fallait ou faire de chacun de ses membres un implacable ennemi, ou lui donner ce qu'elle était unanime à réclamer : la liberté.

Le malheur était que, cette liberté, l'Empire ne pouvait la donner réellement; et ainsi il était placé entre

cette double et fatale impossibilité : ou de durer sans la liberté ou de durer avec elle.

Il ne pouvait durer avec la liberté, parce qu'il avait pour origine le crime. Il y avait sur lui une bien autre tache originelle que sur la Monarchie de Juillet. On ne pouvait reprocher à celle-ci qu'un escamotage peu scrupuleux : à l'origine de l'Empire, il y avait du sang, le sang du 4 Décembre à Paris, le sang versé en province, la légalité violée, le parjure, la déportation, la ruine d'honnêtes familles. Il ne pouvait laisser discuter son avénement, il ne pouvait pas même le laisser raconter. On ne pouvait dire par quels forfaits l'Empire s'était établi sans soulever contre lui la conscience humaine. Du jour où, soit à la tribune, soit dans la presse, on pourrait lever le voile, étaler aux yeux son passé, il était perdu.

Il ne pouvait davantage accepter la libre discussion, ni de son principe, ni de ses actes. Napoléon n'entendait pas être, sous le nom d'empereur, une manière de président constitutionnel de république, se bornant à faire les volontés du pays. Il se croyait de la race des Césars, il s'estimait un homme providentiel, envoyé par le ciel pour sauver les nations. Il entendait posséder, non pas seulement l'apparence, mais la réalité de l'autorité. Il voulait gouverner personnellement et à son gré. C'est pour devenir le maître qu'il avait fait le 2 Décembre. Il entendait demeurer le maître.

L'Empire était une fraude perpétuelle, un mensonge de tous les instants. Il disait s'appuyer sur les

principes de 1789, et il en était la négation; il disait avoir pour base la souveraineté nationale, et il était la confiscation de cette souveraineté au profit d'un homme.

Ses moyens de gouverner étaient tour à tour la violence et la corruption. Il redoutait toute pensée, parce que toute pensée aboutit à la liberté. Pareil à ces dompteurs qui abrutissent leurs bêtes pour les assouplir, il s'appliquait à énerver la France pour la dominer plus aisément.

L'empereur n'était pas arrivé seul. L'entreprise qu'il méditait n'avait pu réussir qu'avec le concours de nombreux complices. Tous, après le coup fait, réclamaient leur part du butin, car ils n'avaient suivi le condottiere que dans cette espérance et avec cette promesse. Aventuriers racolés de tous les points de l'horizon, ils arrivaient affamés et voulaient s'asseoir à table. A tous il fallait de l'argent; les uns, en outre, avaient soif d'honneurs, de décorations; les autres voulaient des places, une part de l'autorité. Il fallait les satisfaire; eux seuls étaient compromis, eux seuls, ne pouvant que perdre à tout changement, apportaient une fidélité assurée. Ministres, sénateurs, députés, préfets, receveurs généraux, jusqu'aux commissaires de police, voulaient, selon leurs dents, leur os à ronger, leur lambeau de curée. Il fallait contenter leurs appétits, fermer les yeux sur leurs vices, couvrir, dût le régime en être deshonoré, leurs opérations financières véreuses, leurs spéculations, leurs immoralités privées, leurs abus de pouvoir.

Voilà dans quelles conditions se présentait l'Empire pour soutenir l'épreuve de la liberté. Désastreuses conditions. Sur aucun point, soit de doctrine, soit de fait, il ne pouvait accepter la discussion loyale et sincère; car, sur aucun point, la lumière ne pouvait se faire sans qu'il fût condamné. Cet espace de dix années, qui dura de 1860 à 1870, ne fut de sa part et ne pouvait être que la politique de l'hypocrisie : tantôt cédant, quand il était devenu impossible de résister plus longtemps et cédant seulement en apparence; tantôt essayant de ressaisir ce qu'il avait abandonné, sitôt qu'il avait repris l'espérance d'être le plus fort.

L'Opposition, dès le premier jour, fut anti-dynastique : elle travailla ouvertement à la ruine du gouvernement. Elle battait en brèche, non des ministres — elle n'en avait pas de responsables devant elle, — mais la personne du souverain et le régime politique lui-même. Elle était implacable, irréconciliable. Elle évoquait à toute occasion le spectre de Décembre. Elle s'appelait la revendication de la conscience et de la souveraineté nationale contre l'usurpation, contre le crime. Elle ne se cachait pas d'être républicaine, de travailler à rétablir cette République à laquelle le Président seul avait juré fidélité et qu'il avait lâchement assassinée. Jamais peut-être la tribune française ne fit entendre une suite de plus admirables discours. Tout servait d'armes aux éloquents défenseurs de la liberté pour démanteler la forteresse impériale : la pression impudente des fonctionnaires dans les

élections, fraudant l'expression du suffrage universel ; les abus de pouvoir des ministres ou de leurs agents ; les scandales financiers ; les comptes fantastiques du préfet de la Seine ; la politique extérieure, tour à tour folle ou machiavélique, nous aliénant l'Europe ; les expéditions lointaines, comme celle du Mexique, ayant pour origine des tripotages inavouables ; l'hypocrisie religieuse ; les persécutions contre la presse ou les dénis de justice ; les dépenses ruineuses et improductives ; tout le cortége des vices et des violences qui accompagnait le despotisme. En dépit de la rhétorique, des habiletés ou des sophismes ministériels, l'Empire était jour par jour vaincu dans cette lutte incessante. Il se sentait forcé de retranchements en retranchements ; il s'ingéniait à trouver sans cesse des artifices nouveaux pour relever par un côté le pouvoir personnel entamé de l'autre ; il modifiait sans cesse ou le rôle du Parlement, ou la situation comme le personnel des ministres, ou la Constitution elle-même. Pressé par des attaques qui devenaient chaque jour plus nombreuses, plus redoutables, il était manifeste qu'il ne pourrait longtemps continuer ce double jeu. Il avait trop donné pour pouvoir tout reprendre ; il lui fallait maintenant aller jusqu'au bout dans une lutte inégale et fatale.

L'empire faiblissait, l'empereur vieillissait. Ceux-là mêmes qui avaient cru le plus à son génie commençaient à en douter. Le mot de M. Thiers devenait de plus en plus vrai : Napoléon III était au fond une grande incapacité méconnue. Une génération

nouvelle avait grandi, et M. Rouher était obligé d'avouer mélancoliquement que la plupart de ceux qui avaient fait l'Empire par leurs votes étaient morts maintenant. La majorité parmi les jeunes applaudissait aux orateurs de l'Opposition. Les Cinq étaient devenus en 1863 les Quarante-deux. Ce fut bien pis aux élections de 1869. Presque la moitié de la France avait voté contre les candidats officiels. La politique extérieure, elle aussi, s'était assombrie : aux expéditions de Crimée et d'Italie avait succédé la désastreuse et humiliante expédition du Mexique. Sadowa, dont l'Empire s'était fait le complice, avait presque autant amoindri la France, vaincue sans avoir combattu, que l'Autriche elle-même : on sentait une collision inévitable et prochaine entre la Prusse et la France.

L'Empire portait le poids de ces échecs de toute sorte, et, sans être prophète, il était aisé de prévoir sa fin prochaine. En vain il essaya de se rajeunir par la comédie de l'Empire libéral de 1870 et le plébiscite qui suivit. Le Plébiscite, malgré son succès, n'avait rien changé à la situation des partis. La question avait été posée de façon que le pays n'y pût franchement répondre; et quels artifices de tout genre n'avait-on pas mis en œuvre pour peser sur le suffrage et en altérer la sincérité? De combien d'équivoques le Plébisciste n'avait-il pas bénéficié? Comment oser prétendre que tous ceux qui avaient voté *Oui* étaient des amis de l'Empire et approuvaient sa politique? Une seule chose était certaine le lende-

main, c'est que l'Empire avait 1,500,000 implacables ennemis. Ainsi cette grave épreuve tournait contre ceux-là mêmes qui l'avaient tentée.

La nouvelle Constitution n'avait rien changé au principe même du régime impérial. Avec quelques subtilités machiavéliques, le Césarisme était maintenu dans son entier. L'empereur restait seul maître de déclarer la guerre quand il lui plairait; la candidature officielle subsistait; la liberté de la presse demeurait entourée d'entraves; le contrôle du Parlement ne cessait pas d'être illusoire. L'Empire trouvait sans doute qu'il avait trop accordé et paraissait n'attendre qu'une occasion propice pour tout reconquérir. Mais la France de 1870 n'était pas d'humeur à supporter ce qu'avait permis la France de 1851. Elle était lasse du pouvoir personnel; il était évident que la lutte ne s'arrêterait pas à mi-chemin. Ou Napoléon III consentirait — et il n'y pouvait consentir — à n'être plus rien, avant peu, qu'un souverain constitutionnel, ou il fallait que l'Empire disparût. Napoléon, on peut le dire, n'avait plus le choix que du genre de chute qui lui répugnait le moins.

On sait hélas! celui qu'il choisit, et comment la France fut entraînée au gouffre en même temps que l'Empire. Jamais on ne vit mieux combien ce gouvernement, qui avait duré dix-huit années, avait peu de racines dans le pays. Il se détacha de la France comme un membre gangrené se détache du tronc demeuré vivant. Jamais révolution pareille à celle du 4 Septembre ne s'était vue encore. Pas une goutte de

sang ne coula ni à Paris ni en province. Ce fut vraiment la révolution du mépris autant que celle du patriotisme. Pas un dévouement ne se manifesta en faveur de la dynastie déchue, pas une protestation ne se fit entendre; et tandis que le prince impérial « filait » sur la Belgique, tandis qu'un convoi prussien emportait vers Wilhelmshœhe le prisonnier sans gloire de Sedan, ce fut chez un dentiste américain que l'impératrice, abandonnée de ses courtisans, alla demander un refuge.

La France après Poitiers s'était plus que jamais sentie fidèle au roi Jean. La Prusse, après 1806, s'était serrée autour de son roi. François-Joseph ne fut jamais, en Autriche, aussi populaire qu'après les désastres de 1866. Quel contraste chez nous en 1870, et quelle leçon!

CHAPITRE VII

DEPUIS 1870

Est-il besoin de raconter l'histoire de ces sept dernières années? N'en avons-nous pas tous, grands et petits, jeunes et vieux, été les acteurs autant que les témoins? Ne la comprenons-nous pas tous, sans que personne se charge de la commenter ou de l'expliquer?

Le parti républicain avait seul grandi durant les dernières années de l'Empire : il occupait au Corps Législatif la majorité des siéges de l'Opposition. C'est entre le Césarisme et lui qu'était engagée la lutte pour la possession de la France. A la Chambre, les Jules Favre, les Jules Simon, les Ernest Picard, les Pelletan, les Magnin, les Gambetta; dans la presse, les Peyrat, les Jourdan, les Delord, les Ferry, les Brisson et les Rochefort lui appartenaient; il pouvait revendiquer, comme siens, presque tous les noms illustres. Quand on ne se fût pas souvenu, en présence de la France envahie, que la première République avait su résister à l'invasion des rois, aucun

autre gouvernement que celui de la République n'eût pu songer seulement à remplacer l'Empire à la date du 4 Septembre 1870. La République fut acclamée. Aucune voix ne s'éleva pour protester contre elle. A Paris, comme à Tours, puis à Bordeaux, la République prit le beau nom de gouvernement de la Défense nationale, et elle ne négligea rien pour le mériter. Si elle fut vaincue, en dépit de ses efforts et de sa bonne volonté; si Paris devant la famine dut capituler enfin; si la France, à bout de résistance, dut confesser sa défaite et abandonner au vainqueur l'Alsace et la Lorraine, il fallut du moins rendre à la République cette justice qu'elle avait lutté tant que la lutte était possible et sauvé, au prix de mille ruines, ce qui pouvait être sauvé de l'honneur français.

Dès le lendemain du 8 Février 1871, une question reparaissait: l'éternelle question depuis quatre-vingts ans, la question politique. Quel sera le gouvernement de la France? A vrai dire, depuis le 4 Septembre, en dépit de l'invasion étrangère, cette question était posée. Les républicains, en défendant la France de tout leur cœur, n'oubliaient pas pour cela la République; ils se disaient que, si la République venait à s'appeler la victoire, elle serait définitivement fondée. Les ennemis de la République ne l'oubliaient pas non plus, et, l'esprit de parti tenant en échec jusqu'au sentiment national, ils s'étaient fait comme à plaisir, durant le douloureux hiver de 1870, les colporteurs de toutes les mauvaises nouvelles, les prophètes des désastres, les critiques pessimistes de tout ce qui était tenté

pour sauver la patrie. Quiconque habitait alors la province l'a pu voir de ses yeux. Que ceux qui en douteraient encore veuillent prendre la peine de rechercher la collection de la *Gazette de France*, de lire les *Lettres d'un intercepté*, de M. de Pontmartin. En un moment où la seule chance de salut était dans l'union de tous autour du gouvernement de la Défense nationale, le parti monarchique, le seul qui existât alors, — car le parti bonapartiste que nous avons revu depuis si arrogant, courbait le front sous la honte, — le parti monarchiste ne cessait d'être un parti d'opposition : il travaillait à répandre le découragement et le désespoir.

Les élections avaient donné la majorité aux adversaires de la République. On a remarqué maintes fois qu'au fond de toute élection populaire, on ne trouve jamais que la réponse à une question, qui seule alors occupe les esprits. Cette question, au 8 Février 1871, c'était la question de la paix ou de la guerre. La France était lasse d'une lutte inégale; elle se sentait à bout, sinon de toute possibilité de résistance, au moins de toute énergie pour résister. Elle voulait la paix à tout prix, même humiliante, même désastreuse. Pour elle, les candidats républicains signifiaient : la guerre à outrance, l'accablement des maux dont on souffrait depuis six longs mois, l'invasion, le pillage de l'étranger, le sang continuant à couler; les candidats antirépublicains signifiaient : la paix. La France épuisée vota pour les candidats de la paix : la majorité des membres de l'Assemblée nationale

furent des ennemis de la République. On leur avait fait le triste honneur de juger que le vainqueur les trouverait accommodants, quoi qu'il exigeât.

Si les membres de l'Assemblée nationale eussent été véritablement loyaux et résolus à ne pas abuser du mandat qui leur était donné, ils eussent reconnu qu'une fois la paix faite ce mandat était épuisé, et ils auraient dit au pays : « Nous avons accompli la mission qui nous avait été confiée; notre œuvre est terminée. Il s'agit maintenant de réorganiser la France, de lui donner le gouvernement qu'elle désire : France, prononce et fais connaître tes volontés, en désignant cette fois des constituants. » Mais les choses, qui devraient aller ainsi dans la morale, ne vont pas ainsi dans la politique. On n'a guère vu de mandataires de la souveraineté nationale disposés à ne pas étendre leur mandat par delà sa légitimité même; et l'Assemblée nationale, profitant de ce que la précipitation et l'émotion avaient négligé de définir ses pouvoirs, de leur assigner un terme, n'eut plus qu'une pensée : s'éterniser et s'adjuger le droit de faire au nom du pays tout ce qui satisferait ses propres passions.

Elle avait le souvenir présent du mal qu'avait fait l'Empire à la France : par un vote, contre lequel cinq voix seulement protestèrent, elle en proclama l'éternelle déchéance. D'autre part, elle détestait la République. Elle n'eut pas demandé mieux que de la déclarer déchue, elle aussi. Mais par qui ou par quoi remplacer la République? Les partisans de la Mo-

narchie légitime et ceux de la Monarchie orléaniste se trouvaient en nombre à peu près égal dans l'Assemblée; les républicains, quoique en minorité, étaient cependant assez nombreux pour empêcher le triomphe d'un parti ou de l'autre. Aucun prétendant ne se souciait de s'immoler à son rival; il fallut renoncer à toute espérance de triomphe immédiat. On remit à l'avenir la solution définitive du problème politique. La République, qui existait de fait, fut acceptée, mais à titre provisoire, comme étant ce qui divisait le moins et réservait tout, et M. Thiers en devint le Président. L'Assemblée, en s'assignant pour mission de ne pas se séparer avant d'avoir réglé les destinées politiques de la France, avant d'avoir voté une Constitution, accepta, sur la proposition du Président, de faire au moins « l'essai loyal » du régime qu'elle avait trouvé existant.

Un grand fait se produisit. Les élections de Juillet 1871 survinrent. Près de cent cinquante siéges étaient vacants. Il avait fallu les remplir. Cette fois la question de paix ou de guerre était résolue. La question à laquelle avait répondu le pays était celle-ci : « Quel sera le gouvernement, quelles seront les institutions politiques de la France? » Et le pays, en nommant 114 républicains, avait répondu qu'il était las des monarchies autant que des empires, et que, puisqu'il avait la République, il entendait la garder. Telle avait été sa réponse, au lendemain même de la formidable émeute de la Commune. Il ne se borna pas à exprimer cette volonté le 2 Juillet : chaque fois, en-

suite, que, dans des élections partielles, le pays fut consulté, ce fut sur des candidats républicains que se porta son choix. Il était impossible de le contester : un grand courant d'opinion s'établissait de plus en plus en France en faveur de la République définitive, courant d'autant plus énergique que l'on essayait davantage de le contrarier.

Ce courant, le Président de la République le voyait et demandait que l'on y cédât. Il avait dit que l'avenir serait aux plus sages, et ces paroles n'avaient pas été perdues pour les républicains. Ceux-ci se montraient disciplinés et sages dans l'Assemblée, et chaque jour quelque membre du Centre venait à eux, estimant que, s'il n'avait pas souhaité la République, elle était du moins, en l'état présent, le gouvernement le plus pratique et le plus acceptable. Les républicains, en dehors de la Chambre, ne se montraient pas moins sensés. Leur jeune chef, celui qui avait tenu le premier rang dans la Défense nationale, M. Gambetta, dans des discours écoutés de tous, se faisait le grand propagateur de cette sagesse. Attentif à ce spectacle, M. Thiers avait bientôt acquis cette conviction que le moment était venu de sortir du provisoire. Il estimait que « l'essai loyal » avait assez duré. Il sentait que la « trève des partis » était maintenant une vaine fiction, une fois l'heure des graves périls écoulée. Il adjura l'Assemblée d'écouter enfin le vœu du pays, d'entourer le pouvoir exécutif d'institutions constitutionnelles définitives.

A cela la majorité ne voulait pas entendre. Elle

était plus que jamais dans l'impossibilité de faire une monarchie. Du moins elle ne voulait pas faire la République. M. Thiers insistait; la Droite et le Centre droit résistaient. La lutte s'envenima enfin. On fit des démarches auprès de M. Thiers pour le sommer de se séparer de la Gauche, et, comme l'on disait, de faire pencher à droite le gouvernement; il refusa : la « démonstration des bonnets à poil » n'aboutit qu'à ridiculiser ses auteurs. Avoir contre soi et le gouvernement et l'opinion publique, c'était trop! Il était manifeste que la République gagnait chaque jour du terrain, et qu'avant peu, si l'on n'y mettait ordre par quelque moyen décisif, elle deviendrait inévitable. Il fallait, pour imprimer aux esprits une autre direction, pour peser sur la France, pour la « faire marcher, » pour la mâter au besoin, il fallait mettre la main sur le gouvernement, tourner contre le parti républicain, de jour en jour plus fort, contre le pays, son complice, toutes les forces administratives, établir, en un mot, le « gouvernement de combat. » Puisque M. Thiers s'était refusé à ce rôle, il fallait renverser M. Thiers. Tant qu'il resterait au pouvoir, aucune entreprise contre la République n'était possible. On sait comment on réussit. On imagina le « péril social, » au moment où rien ne menaçait plus la société, où un emprunt de trois milliards, couvert près de quatorze fois, venait de démontrer la confiance de l'Europe dans le crédit de la France; on assembla en un faisceau toutes les oppositions politiques, toutes les rancunes particulières contre le Président, on flatta toutes les mes-

quines convoitises individuelles, et le 24 Mai se fit.

Le 24 Mai ne s'occupa en aucune façon de conjurer le « péril social, » mais on s'occupa beaucoup, dès le lendemain, de conjurer le péril républicain. On couvrit la France de fonctionnaires hostiles à la République, on déploya les rigueurs de l'État de siége contre la presse républicaine. On s'employait en même temps à faire la Monarchie. Le parti bonapartiste ne comptait à l'Assemblée que peu de représentants. Mais les royalistes étaient divisés. Le Centre droit qui voulait ramener la branche cadette, la Droite qui tenait pour le Roi légitime, comptaient à peu près un nombre égal de membres. Si l'on parvenait à les réunir dans une action commune, l'œuvre pouvait être menée à bien. Le ministère était du complot; le nouveau Président laissait faire. Le pays, il est vrai, montrait peu de sympathies pour la Royauté, mais qu'importait cela? Que l'Assemblée, au nom de la souveraineté nationale remise entre ses mains, votât le rétablissement du trône, fût-ce à une voix de majorité, le gouvernement était là, armé de la force, pour l'imposer à la France et vaincre au besoin les résistances.

Mais, pour que les voix du Centre droit et de la Droite se réunissent sur un nom, il fallait que la réconciliation de la famille des Bourbons précédât. On persuada l'un des prétendants, et le comte de Paris alla à Frohsdorff. On sait les détails de cette aventure de la « fusion, » comment son succès fut pompeusement annoncé, comment enfin elle avorta misérablement.

Le comte de Chambord ne voulut point se résigner à être jusqu'au bout la dupe que l'on avait espéré. L'intrigue ourdie par le Centre droit en fut pour ses frais et sa honte.

Tant que l'on avait cru arriver à faire la Monarchie, on n'avait cessé de répéter qu'il fallait à tout prix sortir du provisoire. On eût bien voulu retourner maintenant et indéfiniment à ce provisoire : mais l'attente du pays était surexcitée : il fallait faire quelque chose ; et les républicains disaient : « Puisque vous n'avez pu faire la Monarchie, faisons la République, seule possible. » On fit le Septennat. Mais les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, même assurés pour sept ans, sans institutions venant entourer et définir les attributions du chef de l'exécutif, ce n'était pas là un gouvernement. La Droite se défendit pendant quinze mois encore contre l'inévitable force des choses. Elle noua des intrigues, elle fit traîner des commissions, elle fit et défit des ministères, elle épuisa les mesures dilatoires, elle continua à faire peser sur le pays une administration violente. Rien n'y fit : le pays, patient et ferme, au nom de sa patience même, s'obstinait à réclamer l'établissement d'un gouvernement définitif. Les esprits modérés de la Chambre, longtemps hésitants, devant ces manifestations unanimes de la nation, venaient à la République. L'Assemblée s'usait : depuis cinq années entières, elle s'imposait au pays ; il y avait longtemps que l'on réclamait d'elle, ou d'aboutir à un résultat, ou de confesser son impuissance, et de rendre la France à

elle-même. Le fameux amendement Wallon parut : la cause de la République fut gagnée à une voix de majorité. Tout ce que put obtenir l'opposition monarchique, ce fut d'introduire dans la Constitution du 25 Février cet article 8, dont on a tant parlé depuis, admettant pour l'année 1880 une révision possible.

De droit comme de fait, la République existait désormais. Le Gouvernement n'en était pas moins aux mains de ses ennemis. Les élections générales eurent lieu. Elles amenèrent à la Chambre des députés une écrasante majorité républicaine. Candidat dans quatre circonscriptions, le chef du cabinet ne put même obtenir un siége de représentant du suffrage universel. Cependant la réaction ne désespérait pas. Grâce à la pression administrative, elle disposait au Sénat d'une majorité de quelques voix. Après une soumission apparente de quelques mois, la bataille recommença : le 16 Mai reprit l'entreprise du 24 Mai. La Chambre fut dissoute : la France eut à subir, pendant cinq longs mois, le gouvernement de combat le plus despotique, le plus vexatoire, le moins scrupuleux qu'elle eût encore connu. Elle en supporta la tyrannie avec une fermeté patiente, mais invincible. Quand elle eut parlé le 14 Octobre, on lui refusa de se soumettre : on lui résista deux mois entiers, et jamais, certes, pays ne fut plus proche d'un coup d'État et d'une guerre civile. Il fallut renoncer pourtant, enfin, à une résistance aussi insensée que criminelle. Le 14 Décembre vit la soumission définitive du pouvoir exécutif, rebelle à la décision du pays. Le Président rentra

dans le rôle irresponsable d'où il n'eût pas dû sortir. La France républicaine fut gouvernée par un ministère républicain, homogène, pris dans le Parlement, soutenu de sa confiance, ayant désormais l'initiative et l'indépendance comme il avait la responsabilité.

CHAPITRE VIII

CONCLUSION DE L'HISTOIRE — L'ANARCHIE

Telle a été l'histoire de ces quatre-vingt-cinq années. La conclusion en est facile. En 1792, la France, pareille à Samson, a, dans un violent effort, renversé l'édifice qui, des siècles durant, l'avait abritée : depuis 1792, elle travaille, à travers mille angoisses, à élever un autre édifice sous lequel elle puisse s'abriter désormais.

A certaines heures a pu se dresser devant elle une question religieuse, une question sociale, une question économique, une question nationale ou militaire. Une seule question en réalité, a toujours reparu et dominé la situation : la question politique. La France demande au ciel, et parfois aux enfers, un gouvernement définitif, et ne le peut trouver. Comme Énée chassé de Troie, elle erre sur les mers, en quête de la patrie nouvelle où elle pourra établir et fixer ses pénates. Elle a essayé de la République, de l'Empire,

de la Royauté héréditaire, de la Monarchie constitutionnelle, de la République encore et de l'Empire, et une fois encore de la République. Elle en est là de ses épreuves, toujours déçue, souvent découragée, jamais désespérée. Elle a connu des heures d'enthousiasme et plus d'une fois, comme Sisyphe, elle a espéré qu'elle avait remonté son rocher, du fond de l'abîme jusqu'au sommet de la montagne ; elle croyait toucher au faîte et avoir atteint le plateau. Sans cesse le rocher est retombé et a roulé de nouveau dans l'abîme, au risque de l'écraser elle-même. Après l'heure de l'espérance et de l'enthousiasme, l'heure est toujours venue de la désillusion. Chaque gouvernement, après un nombre d'années plus ou moins long, a succombé, devant l'hostilité des uns, devant l'indifférence des autres, ne laissant de regrets qu'à un petit nombre d'intéressés. Cette histoire de près de cent années de gouvernement s'est résumée dans l'impossibilité de fonder un gouvernement.

J'ai appelé cet état de choses l'anarchie. Que l'on dise s'il est un nom plus juste !

Verrons-nous le terme de cette anarchie, ou sommes-nous condamnés à la voir durer toujours? Chaque français, dans le cours rapide de sa vie, est-il destiné à voir indéfiniment se succéder quatre ou cinq gouvernements, qui tous se sont dits éternels, et tous passent également? Pareille au Don Juan du poëte en quête de l'éternel amour, qui va sans cesse s'éprenant d'un nouvel objet et sans cesse reconnaissant douloureusement qu'il s'est mépris, la France

doit-elle, sans repos, aller d'une illusion politique à une autre illusion ? Ou bien, après tant d'orages, lui sera-t-il enfin donné de jeter l'ancre au port désiré ?

Là est la question, selon le mot de Hamlet, et c'est là maintenant ce qu'il importe d'éclaircir.

LIVRE TROISIÈME

LA RÉPUBLIQUE NÉCESSAIRE

CHAPITRE PREMIER

DE LA NÉCESSITÉ DE RÉSOUDRE LE PROBLÈME POLITIQUE

Et d'abord, serait-il un moyen d'écarter le problème politique qui nous trouble et nous agite, qui a causé tant de révolutions, jonché notre sol de tant de ruines, fait couler de si larges flots de sang, et parfois du sang le plus pur?

Nous avons vu, il y a quelques années, une école, soi-disant libérale, prêcher l'indifférence des formes politiques, soutenir qu'il faut séparer les institutions sociales des constitutions, accuser ceux qui agissaient autrement de lâcher la proie pour l'ombre. Elle disait : « Prenez la liberté de quelque main qu'elle vous vienne. » Elle disait : « Qu'importe le nom des gouvernements? regardez seulement leurs actes. Que vous fait que la France s'appelle Empire, Monarchie ou République, du moment que l'un ou l'autre, République, Monarchie ou Empire, lui donne la somme de paix et de liberté qu'elle réclame? »

Ces philosophes ont parlé en vain. Leur sérénité

superbe n'a pu se communiquer à la foule qui les écoutait. En dépit de leurs exhortations, la nation n'a pu se détacher de ces formules et de ces noms qui leur semblaient misérables. Elle a continué à se passionner pour ou contre les gouvernements qui prétendaient s'imposer à elle; et, une fois de plus, il s'est trouvé que la foule avait raison contre les philosophes.

C'est qu'en effet il n'est pas vrai que la forme du gouvernement soit chose indifférente : c'est qu'une logique inévitable relie les constitutions politiques et les institutions sociales, et fait tôt ou tard sortir d'un régime politique les lois avec lesquelles il est en harmonie ; conciliez donc, par exemple, le respect des libertés individuelles avec l'autorité souveraine d'un seul! C'est qu'un instinct particulièrement impérieux de l'esprit français répugne aux contradictions, aux compromis. C'est enfin que la première exigence de toute société est d'atteindre la forme de gouvernement qui seule la satisfait. On peut s'irriter contre ce caractère de l'humanité : eh! qu'importe que l'on s'irrite contre la force des choses! Le vrai philosophe, lorsqu'il a étudié l'histoire, lorsqu'il voit un même instinct reparaître à tous les âges de l'humanité, sous toutes les formes de l'humanité, lorsque, dans un même pays, il le voit renaître à toutes les époques, en conclut qu'il est légitime, et se préoccupe de le satisfaire au lieu de songer à le combattre.

République, Empire, Monarchie, vains noms que tout cela, dites-vous, et dont les hommes soucieux

du véritable progrès n'ont pas à se soucier ! Nous répondons, nous, l'histoire à la main : questions importantes, questions essentielles, questions décisives, au bout desquelles sont suspendues la vie et la mort des nations ! L'ordre et le désordre, la sécurité et l'inquiétude, la conservation et le péril social : voilà, dites-vous, les réalités ! Nous répondons, nous, l'histoire à la main : le gouvernement, d'accord avec les vœux du pays, voilà la première réalité ! La conservation sociale et le péril, la sécurité et l'inquiétude, l'ordre et le désordre, ne sont que la conséquence de cet accord ou de ce désaccord !

Moquez-vous, si vous le voulez, de la frivolité populaire : le fait que vous ne détruirez pas, c'est que, pour toute nation, le gouvernement c'est l'emblême visible qui personnifie la Patrie, le centre de toute solidarité. Il est pour elle, dans la vie de tous les jours, ce que représente le drapeau pour le soldat sur le champ de bataille ; il est le signe et le symbole autour duquel tous se rallient. Dites-nous pourquoi cette loque qui s'appelle le drapeau blanc ferait « partir tout seuls les chassepots, » et nous vous dirons à notre tour pourquoi certains gouvernements, eussent-ils en eux-mêmes tous les mérites qu'ils n'ont pas, sont désormais impossibles en France. Il faut que le soldat ait confiance dans le drapeau qui le mène à la bataille, il faut qu'il l'aime et soit prêt à donner sa vie pour l'arracher à l'ennemi. Il faut de même que le peuple ait confiance dans son gouvernement, que celui-ci représente pour tous la sécurité du présent,

la stabilité du lendemain. Il ne dépend de personne d'imposer un drapeau à une armée : il ne dépend de personne d'imposer un gouvernement à une nation ; aucune foi, aucun amour ne se commandent ; l'amour et la foi sortent tous deux d'on ne sait quelles profondes et mystérieuses correspondances, et si les hommes qui occupent le pouvoir, si les généraux qui conduisent les armées peuvent quelque chose pour ébranler ou fortifier la foi au drapeau et l'amour de tel ou tel régime politique, il faut d'abord que cette foi et cet amour existent dans une armée ou dans une nation.

La profondeur d'un sentiment se mesure aux sacrifices qu'il inspire. C'est la triste grandeur de l'humanité d'avoir sans cesse proportionné ses maux à ses espérances, d'avoir d'autant plus souffert pour chaque cause qu'elle la jugeait plus noble. Eh bien ! regardez l'histoire, doctrinaires de l'indifférence politique ! Qu'y verrez-vous ? Vous y verrez qu'en tout temps, dans tous les pays, à tous les âges de la civilisation, les révolutions politiques ont été les plus graves comme les plus lentes, ont fait couler plus de sang que toutes les autres. On ne citerait même pas une seule grande perturbation dans les sociétés humaines qui n'ait répondu à une révolution politique. Osez prétendre encore après cela que la forme du gouvernement est chose insignifiante ! Ou, du moins, avant d'élever cette prétention, commencez d'abord par changer l'humanité.

Non, une société ne peut pas vivre sans gouvernement,

ni accepter au hasard le premier gouvernement venu. L'individu qui a choisi une profession la suit et se trouve heureux: il va tranquille le matin à son travail et se couche tranquille le soir; mais que, pour une cause ou une autre, cette profession vienne à lui manquer où qu'il se dégoûte d'elle, on le voit, pendant un temps, essayant divers métiers, allant ici et là, toujours mécontent et toujours inquiet; il ne rencontre la paix que lorsqu'il a retrouvé de nouveau, après des tâtonnements plus ou moins prolongés, l'utile et régulier emploi de son activité. Quelques turbulents seuls, avides d'émotions ou incapables de se fixer, ressentent jusqu'au bout le besoin de changer sans cesse, et goûtent on ne sait quel charme fiévreux dans la perpétuelle incertitude du lendemain. Il n'est guère de ces aventuriers parmi les peuples, car la majorité des hommes a partout besoin de travail et par suite de sécurité. Quand une nation a vu s'ébranler en elle la foi qui l'attachait à certaine forme politique, le sentiment qui la domine, c'est celui d'un vague et immense malaise. Semblable à l'émigré qui cherche une patrie nouvelle, elle va de côté et d'autre; elle jette par moments de tristes regards vers les rivages qu'elle a quittés; mais le cœur ne revient pas véritablement quand une fois il s'est détaché. Elle aborde à des contrées diverses, s'efforçant tour à tour de s'y fixer; mais un instinct secret proteste en elle, il lui dit : « Cherche encore, marche! marche! » et en quête de la Terre promise, à travers les déserts ou les océans, elle continue son exode. Un jour vient

enfin où elle trouve ce qu'elle a cherché. Ce jour-là, elle retrouve la tranquillité et le repos; elle dit la parole de l'Évangile : « Il est bon de rester ici ; allons et plantons-y nos tentes. »

On dit : « La France est inquiète et volage. Il lui faut le changement dans la politique comme dans les modes. » Comme si la France n'avait pas, de longs siècles durant, supporté sans révolte la forme monarchique! On dit : « La France est ingouvernable. » Comme si, durant tant de générations, dans les revers comme dans la prospérité, les pires de ses rois aussi bien que les meilleurs ne l'avaient pas trouvée fidèle! C'est depuis le jour seulement où son alliance avec la Monarchie s'est rompue qu'elle importune ou effraie le monde du bruit périodique de ses révolutions intérieures.

On dit encore : « Eh bien! voilà plus de quatre-vingts ans que dure cette anarchie. N'est-ce point assez pour donner le droit de désespérer? » — Quoi! vraiment, il faut si peu pour vous déconcerter, philosophes et hommes d'État? Oui, sans doute, quatre-vingts ans c'est une longue durée pour une vie humaine, mais c'est un court espace pour la vie d'une nation. Écoutez les enseignements du passé et vous cesserez de vous étonner.

Combien de crises politiques nous citerez-vous, s'il vous plaît, qui aient duré moins longtemps? Au temps de Marius, la foi républicaine était morte dans la Cité victorieuse du monde : ses victoires mêmes avaient tué ses vertus; l'héroïsme qui avait

fait les Fabricius et les Camille ne vivait plus que dans quelques âmes d'élite. Rome cependant n'était pas mûre encore pour un maître; il fallut les guerres civiles de Marius et de Sylla, et Catilina, et les compétitions sans pudeur des premiers Triumvirs; il fallut la bataille de Pharsale et la dictature de César, et le poignard de Brutus, et la proscription d'Antoine et d'Octave, et Philippes, avant que la majorité de la nation en fût venue, dégoûtée du gouvernement d'elle-même, à accepter la servitude de tous sous le despotisme d'un seul. Dites-nous si la crise politique de la France lui a encore coûté autant de sang, autant de violences et d'horreurs que celle-là en coûta à Rome ?

L'Angleterre, au dix-septième siècle, s'était détachée de la dynastie des Stuarts; elle avait fait rouler sur le billot la tête d'un monarque; il lui fallut cependant et Cromwell et Richard Cromwell, et la corruption éhontée de Charles II, et l'imbécile dévotion de Jacques II, pour qu'elle se jetât dans les bras du stathouder de Hollande. Il fallut, pour affermir la dynastie nouvelle, cette lutte contre l'étranger qui rapproche les uns des autres les habitants d'un pays: encore, pendant un demi-siècle, cette dynastie ne se sentit-elle pas solidement assise: elle guettait sans cesse à l'horizon, d'un œil inquiet, la descente d'un prétendant. Faut-il donc s'étonner qu'après quatre-vingts ans la crise politique se prolonge encore en France ?

Il est d'autres pays où la crise politique a duré des

siècles entiers. L'Italie, depuis les jours de la Renaissance, depuis la décadence de ses glorieuses républiques, lasse du fédéralisme, épuisée par les révolutions et les guerres civiles, opprimée par les petits tyrans du dedans ou les envahisseurs du dehors, trop morcelée pour se défendre, toujours offerte comme une riche proie aux cupidités de l'étranger, l'Italie, depuis trois siècles, aspirait vainement à son unité; elle l'a réalisée enfin; mais après combien d'épreuves! Et l'Allemagne, si redoutable pour nous aujourd'hui, pendant combien de générations cette Allemagne n'a-t-elle pas, elle aussi, cherché à faire son unité politique, appelant tantôt l'hégémonie du midi, tantôt l'hégémonie du nord!

Ainsi, partout nous voyons les révolutions politiques parmi les plus laborieuses de l'histoire, parmi les plus redoutables. Et comment en serait-il autrement? Lorsqu'elles sont devenues nécessaires et inévitables, lorsque la majorité des esprits s'est détachée d'une forme de gouvernement, ce détachement suffit à défaire le gouvernement du passé, il ne suffit pas à fonder le gouvernement de l'avenir. Le moment où une foi politique est morte n'est pas celui où une autre la remplace. Une période commence alors d'aventures et d'expériences, où bien peu savent ce qu'ils veulent, où ce que tous ressentent le plus c'est l'inquiétude. Chacun, selon ses intérêts personnels ou son tempérament, croit apercevoir le salut ici ou là. Dans le pêle-mêle des efforts divers, dans les luttes des partis, dans la compétition des espérances ou des

ambitions, il ne reste guère que le nom de la commune patrie qui maintienne quelque fictive unité entre les membres d'une même société. La guerre civile, tantôt sourde, tantôt déclarée, est en permanence dans la nation, dont elle déchire les entrailles, dont elle épuise les forces. Le peuple ne retrouve son unité véritable que le jour où, enfin, par le progrès des temps et le profit des rudes leçons subies, une foi politique nouvelle s'est substituée à l'ancienne, où tous les citoyens ont retrouvé une âme commune.

Il ne dépend de personne de supprimer ces redoutables problèmes une fois qu'ils ont été posés. Le scepticisme n'est pas un oreiller sur lequel puissent dormir les nations. Le besoin de chercher, en tout ordre de choses, la vérité une fois entrevue, d'aller jusqu'au bout dans sa recherche au travers de toutes les épreuves, ce besoin, s'il fait le tourment de la nature humaine, en fait aussi la grandeur. C'est folie de croire qu'une société s'arrêtera tout à coup au milieu de sa révolution politique, lassée et découragée, et se contentera de n'importe quel compromis bâtard, de peur de recommencer, en cherchant le vrai, de douloureuses expériences. « Un individu, a dit avec raison Lamennais, manque souvent de logique, une société jamais. » Il faut que la chenille devienne chrysalide, puis papillon; il faut que l'humanité accomplisse, une fois commencée, chacune de ses évolutions morales, nationales ou politiques.

Ce qui est vrai, et ici apparaît le côté grave des questions que nous examinons, c'est que tous les

peuples ne sont pas en état d'accomplir heureusement ces transformations auxquelles nul ne peut se dérober. Les plus robustes seulement parmi les insectes sortent vainqueurs de la crise qui accompagne chaque métamorphose. Ainsi, parmi les nations, celles-là seules triomphent de leurs crises politiques, en qui l'énergie vitale surabonde. Chez les autres, la lutte intérieure, loin de s'apaiser peu à peu, va de jour en jour s'aggravant : les divisions se multiplient et avec elles les partis : les révolutions succèdent inutilement aux révolutions, l'idée de patrie s'affaiblit, le lien social se relâche, jusqu'à ce que peu à peu toute cohésion entre les individus ait disparu, et que, de ce qui fut une nation, il ne reste plus qu'une poussière humaine. Où la civilisation a fleuri la barbarie revient. Que de douleurs, que d'humiliations n'a pas connues, depuis cent cinquante ans, ce peuple espagnol si fier, si brave, si généreux ! Regardez ces républiques espagnoles du nouveau monde, troublées par d'incessantes secousses, qui passent tour à tour de l'émeute à la dictature et de la dictature à l'émeute. Qui ne se demande avec inquiétude d'où pourra leur venir le salut ?

Du moins l'Espagne est protégée contre les invasions par la haute barrière des Pyrénées, et les Républiques américaines, (le Mexique à part, vers lequel on voit déjà prête à s'étendre la large main des États-Unis), n'ont point de puissants voisins dont la force puisse profiter de leur faiblesse. Mais telle

n'est pas, dans l'histoire du monde, la condition habituelle des nations. L'espace manque le plus souvent à la concurrence vitale, et le peuple aux mains duquel l'union intérieure a mis de redoutables instruments de victoire ne songe d'ordinaire qu'à élargir ses frontières. Malheur à qui n'est pas en état de se protéger lui-même et de repousser la violence par la force ! C'est surtout pour un peuple que sa situation géographique a mêlé à la vie de ses voisins, pour un peuple dont la contrée riche et fertile est un naturel objet de tentations, que les crises politiques sont redoutables quand elles se prolongent; c'est pour lui qu'il est particulièrement grave de n'en pouvoir sortir. Celui-là ne disparaît pas seulement pour un temps de la scène du monde, en attendant que de l'excès même du mal le remède surgisse, fût-ce après quelques siècles d'épreuves, et qu'il puisse recommencer une nouvelle vie nationale; c'est pour jamais qu'il court risque d'être effacé de l'histoire. Il ne s'éteindra pas d'une lente décomposition; son sort est d'être conquis. Le régime de paix et de sécurité qu'il n'a pas su se donner, un vainqueur, un étranger le lui imposera, et il se trouvera, parmi les vaincus eux-mêmes, des individus nombreux pour bénir la conquête et rendre grâce à la servitude qui a procuré la paix. Le jour où survient alors l'invasion, les luttes intestines ont diminué les forces, affaibli la discipline, introduit la division dans les conseils. Si, une fois ou deux, le souvenir de la patrie est assez fort encore pour rallier les cœurs en face de l'étranger, pour

faire taire les discordes, pour rassembler les citoyens dans un généreux élan national, cet élan même ne durera pas; il ira diminuant à chaque assaut qu'il faudra supporter. Le parti qui commande pour l'instant sera, même victorieux, l'objet des défiances et des soupçons, on craindra que le lendemain il ne profite trop dans la lutte intérieure du prestige que la victoire lui aura donné; vaincu, il sera aussitôt accablé de toutes les malédictions, et, dans la tristesse même de l'humiliation de la patrie, ses adversaires sentiront une secrète joie de la défaite de l'ennemi politique. On en viendra peu à peu à accepter, à souhaiter une domination étrangère, qui du moins accablera autant les adversaires que soi-même: bien plus, cette domination, on l'appellera, on y mettra les mains: le plus faible invoquera à son secours l'étranger contre l'ennemi domestique qu'il désespère de vaincre seul; le nom de traître ne sera plus un nom qui flétrit, l'idée même de la patrie sera sortie des âmes.

Telle fut l'histoire de la Grèce antique aux derniers jours de son indépendance. Elle cherchait en vain une organisation politique qui ralliât toutes les cités grecques et succédât à ce particularisme d'où était sorti tant d'éclat passager, qui n'avait abouti qu'à des luttes fratricides. L'hégémonie macédonienne, elle aussi, était venue après l'hégémonie athénienne, éphémère comme elle, comme elle et plus qu'elle détestée. A son tour, la tentative de Philopœmen fut impuissante; on vit la Grèce insensée

pousser des acclamations joyeuses le jour où un proconsul romain fit proclamer aux jeux Isthmiques l'indépendance de l'Hellade, qui devait sitôt après devenir province romaine.

La Renaissance italienne offrit de pareils spectacles à l'heure de sa décadence, et telle aussi fut, au siècle dernier, l'histoire de la Pologne. Déchirée par les partis, en proie aux guerres civiles, la Pologne infortunée, cherchait en vain, depuis cent années, le terme de ses révolutions politiques. Ce qu'elle trouva ce fut la fin de sa nationalité. Trois voisins ambitieux se réunirent un jour et se la partagèrent comme une proie, chacun selon ses dents. Une grande nation avait vécu, pour n'avoir pu découvrir à temps un gouvernement en harmonie avec ses besoins, capable d'unir l'effort de tous pour la défense de tous.

La France n'en est pas, Dieu merci, où en était la Grèce au second siècle avant notre ère, où en était l'Italie au seizième siècle, où en était la Pologne au siècle passé. Elle aurait tort pourtant de ne pas méditer ces graves leçons de l'histoire. Si elle ne peut se dérober à la grave question politique qui s'est posée devant elle en 1792, il importe à son salut qu'elle ne tarde plus à la résoudre. On ne lui donnerait pas le loisir de faire sur elle-même des expériences indéfinies. A chaque expérience nouvelle elle va perdant quelque chose de cette cohésion intérieure, qui est pour un pays le principe de toute énergie. Elle a déjà reçu un terrible avertissement. Deux de ses provinces lui ont été arrachées. Ce n'est pas sa prospérité intérieure

seulement qui est en jeu dans ses révolutions politiques, ce n'est pas son influence extérieure, c'est son existence même. Elle aussi serait effacée de la liste des nations, si elle ne trouvait à temps la réponse à l'énigme que le sphinx du destin lui a posé. Le sphinx depuis quatre-vingts ans est las d'attendre et s'impatiente.

CHAPITRE II

A QUELLES CONDITIONS LE PROBLÈME POLITIQUE PEUT ÊTRE RÉSOLU

A quelles conditions la question politique, une fois qu'elle a surgi, peut-elle être résolue? Je demande pardon à l'ombre de la Palisse de l'axiome que je vais formuler. A la condition d'abord qu'il existe dans le pays une majorité en faveur d'un gouvernement. C'est là le premier point, et, en politique comme à la guerre, le bon droit est peu de chose sans les gros bataillons.

I

S'il fallait attendre pour fonder un gouvernement que tous les partis, sauf un seul, aient disparu, aucun gouvernement ne serait jamais fondé en ce monde; car précisément, tant qu'un gouvernement n'est pas établi et n'a pas, en prolongeant sa durée, prouvé sa solidité et découragé ses adversaires, le propre de tous les partis est de conserver leurs espérances et de s'imaginer que demain les choses vont leur deve-

nir favorables. C'est peu à peu et en voyant s'affermir ce qu'ils ont combattu, que les adversaires mêmes sentent la défiance entrer dans leurs âmes ; ils se comptent et voient chaque jour se produire dans leurs rangs une apostasie ou une défaillance ; après avoir flétri ceux qui passaient à l'ennemi, ils sont parfois les premiers à y passer eux-mêmes ; le parti vaincu cesse de faire des recrues parmi la génération nouvelle ; la voix des intérêts se fait entendre, en même temps que l'esprit se prend à douter de la bonté d'une cause que la fortune trahit et que les hommes abandonnent. Après quelque temps, il ne reste plus dans les partis opposants que les fidélités obstinées qui ne veulent rien écouter et les personnalités trop compromises pour espérer de se voir bien accueillies ailleurs. Ces derniers représentants d'une doctrine sont à leur tour emportés par la mort ; le parti vaincu va rejoindre dans le passé tant d'autres partis disparus, semblables à ces espèces animales que le progrès de la nature a rejetées, et qu'iront seuls rechercher les naturalistes curieux des âges qui ne sont plus.

Mais si un gouvernement, pour se fonder, ne peut attendre que les partis adverses aient cessé d'exister, aucun ne peut se fonder s'il n'a constitué en sa faveur une majorité dans la nation. Je ne parle pas seulement d'un pays de suffrage universel où rien ne peut se faire qu'en vertu du nombre. Je parle de tous les pays, et les suffrages ne pèsent pas beaucoup moins alors qu'ils ne sont point comptés que lorsqu'ils le

sont. Ceux-là se trompent lourdement qui se figurent qu'une minorité puisse imposer ses volontés à une nation d'une façon durable. La force peut triompher un moment et faire illusion ; elle sert de peu de chose pour fonder un établissement politique.

Lorsqu'il s'est trouvé que le despotisme répondait aux vœux de la majorité de la nation, le despotisme a duré. Ç'a été le cas dans les empires séculaires de l'Orient. Ç'a été le cas aussi de l'Empire romain, car la majorité dans une nation en décadence a soif d'abaissement et de repos menteur, comme la majorité dans une nation saine a soif d'indépendance. Lorsque le despotisme, au contraire, a été repoussé par la conscience de la nation, de quelque prestige que l'aient entouré le génie ou la gloire, le despotisme a été vite à terre, et la détente par laquelle il a pu essayer de se réconcilier l'esprit public n'a servi qu'à hâter sa chute. On a tourné contre lui chacune des libertés un temps confisquées, à mesure qu'il les restituait. Les exemples de ce genre abondent dans les annales du passé, et nous en avons vu naguère d'assez significatifs. L'opinion seule, cette « reine du monde, » élève et abat les gouvernements comme toutes choses. Aucune révolution ne réussit si l'opinion n'est pour elle : si l'opinion soutient un trône, on ne le renverserait, par un hasard heureux, que pour le voir se relever demain plus solide. Aucun régime politique non plus ne se fonde, si l'opinion ne l'appelle avant qu'il ait surgi : si, avant même qu'il ait apparu, une voix mystérieuse, sortie des profondeurs populaires, ne lui a crié

ces paroles du prophète : « Tu n'es pas encore, mais déjà je te connais : tu t'appelleras Cyrus. »

Il ne faut pas confondre les partis politiques avec les autres partis qui s'agitent dans un pays ; parti libéral, parti conservateur, parti aristocratique ou démocratique, parti économique, parti religieux, partis qui à un moment s'appellent du nom d'un homme ou d'un autre. Ces différents partis, loin de nuire à la prospérité d'une nation, sont au contraire les éléments mêmes de la prospérité et du progrès. L'humanité est ainsi faite que chaque individu ne voit guère qu'une partie de la vérité; il se montre à la fois injuste et intolérant pour les idées qui ne sont pas les siennes : c'est la lutte des diverses opinions qui fait peu à peu discerner la part de vérité et d'erreur que renferme chacune : c'est le triomphe successif de chacune qui établit à la longue l'équilibre sans cesse troublé et fait avancer les sociétés dans les voies de l'avenir. Une société qui cesserait de compter des partis dans son sein serait une société condamnée à l'immobilité, une civilisation morte, comme on nous peint la civilisation chinoise.

Il n'en est pas de même des partis politiques. Ceux-ci sont une menace perpétuelle pour la sécurité publique. C'est qu'en effet toutes les autres évolutions peuvent s'accomplir par les voies pacifiques. Que telle ou telle doctrine économique l'emporte, que tel ou tel personnage arrive au pouvoir avec ses amis, remplaçant d'autres personnages, que telles ou telles lois soient modifiées dans un sens réactionnaire

ou libéral, il n'y a rien là, pour ainsi dire, qu'un changement de ministère. Les partis politiques ont d'autres ambitions. C'est la forme du gouvernement que bouleverse l'avénement de celui-ci ou de celui-là. Aucun ne peut arriver au pouvoir que par une révolution. C'est l'état de choses existant tout entier qui est mis en jeu dans ces compétitions. A chaque déplacement de l'autorité correspond une perturbation du pays tout entier.

C'est une grave erreur, ou pour parler mieux une grande naïveté, de penser que les partis politiques puissent à tel moment abdiquer : aucun parti politique n'a jamais abdiqué. Les partis disparaissent, s'éteignent; ils n'abdiquent pas. Les hommes qui sont entrés dans un parti par de misérables et honteux calculs d'intérêt égoïste peuvent, en effet, si on leur offre ailleurs l'appât qui seul les tente, brûler aujourd'hui ce qu'ils adoraient hier, changer d'autel ou plutôt de table, et aller jouer à gauche le rôle de parasites qu'ils jouaient à droite. On imagine aussi que quelques héros, dans un mouvement d'abnégation suprême, renoncent aux revendications qui leur paraissaient les plus légitimes plutôt que de troubler la paix générale. L'humanité prise en masse ne connaît ni ces lâchetés ni ces héroïsmes. Quand elle entre dans un parti politique, elle y entre sincèrement, ne séparant point ses intérêts de ses instincts ni de ses opinions. Il se peut faire qu'à tel moment de grave péril, les hommes de tous les partis oublient un moment leurs dissentiments pour ne plus

voir que la patrie, le drapeau commun quel qu'il soit : ces moments généreux ne sont ni fréquents ni prolongés. Il ne faut pas demander ce sacrifice aux plus honnêtes, car c'est la conscience même qui s'y refuse.

Vous me dites : « Désarmez ; » vous me dites : « Aimez la France, ne pensez qu'à la France. » Oui, assurément, j'aime la France, je m'efforce de ne penser qu'à elle, et je crois l'aimer autant que vous. Mais comment faut-il l'aimer? voilà la question. Puis-je l'aimer autrement qu'avec mes propres idées, puis-je voir son salut ailleurs qu'où il m'apparaît? C'est précisément parce que je l'aime que je vous combats, convaincu que je suis que vous la menez aux abîmes.—Vous me dites : « Laissez-nous ramener l'Empire, lui seul peut rendre la France paisible au dedans, redoutable au dehors. » Puis-je vous laisser faire, moi qui considère l'Empire comme le grand désorganisateur de la moralité publique, comme le vrai coupable des trois invasions de la patrie et enfin de son démembrement? — Vous me dites : « Aidez-nous à rétablir le roi légitime : la Monarchie traditionnelle peut seule donner à la France des alliances en Europe, mettre un terme à nos révolutions dynastiques, relier le passé glorieux à l'avenir de notre histoire. » Puis-je vous donner la main pour cette entreprise, lorsque je suis convaincu de l'incapacité de votre Monarchie légitime, qui n'a rien appris et rien oublié, qui veut effacer notre grande Révolution, qui prétend relever un régime politique détesté du pays, con-

damné en appel après une première condamnation ? — Vous me dites : « La Monarchie des d'Orléans est la meilleure des républiques, elle réunit dans la royauté constitutionnelle les avantages de la liberté et ceux de l'autorité. Laissez-nous faire un stathouder du duc d'Aumale si nous ne pouvons faire un roi du comte de Paris. » Puis-je vous laisser faire, moi qui suis convaincu que ce régime bâtard n'est capable que de trahir à la fois et la cause de la liberté et celle de l'autorité, moi qui suis assuré que le vrai nom de votre restauration nouvelle serait une révolution à courte échéance?

Or, ce que dit le parti républicain, chacun des autres partis le dit à son tour. Et ainsi, plus chaque membre d'un parti politique est convaincu, plus il est inévitable qu'il s'oppose à tout prix aux entreprises de tout autre parti; plus est grande la sincérité des uns et des autres, plus la discorde s'envenime en attendant la guerre civile, et l'honnêteté même n'aboutit qu'à déchirer plus profondément la patrie.

On se rappelle le jour où M. Thiers à Bordeaux proposa à l'Assemblée nationale la « trêve des partis ;» et ce jour-là, en effet, le deuil de la France était si grand, que tous, nous n'en doutons pas, furent sincères en acceptant, comme avaient été sincères les membres de la Constituante en se donnant, dans un quart d'heure d'enthousiasme, le baiser Lamourette. Et cependant le lendemain du baiser Lamourette les Constituants recommencèrent à s'entre-déchirer. M. Thiers assurément connaissait trop les hommes

pour penser que cette « trêve des partis » pouvait être mieux qu'un expédient passager; pour espérer qu'elle durerait plus que quelques mois, quelques semaines, quelques jours; mais c'était quelque chose alors de gagner, fût-ce quelques jours. Et quelques jours, en effet, ne s'étaient pas écoulés que déjà reparaissaient les haines. Chacun, persuadé ou intéressé à se persuader que son parti seul pouvait sauver le pays, ne songeait qu'à ce parti seul; chacun s'efforçait d'exploiter la situation à son profit. Chaque mesure proposée devenait l'occasion d'une lutte nouvelle, et c'est seulement lorsque, de guerre lasse, chacun avait reconnu son impuissance à rester maître du champ de bataille, que ce mot, la « trêve des partis, » reparaissait en scène et reprenait, pour une heure, son rôle hypocrite.

Il n'est pas deux moyens de mettre un terme à cette lutte intestine sans cesse renaissante. Aucune n'est paix possible entre des combattants si l'un n'est vaincu et ne s'avoue vaincu. Jusqu'au jour où l'un des partis politiques a rallié à sa cause l'opinion publique, jusqu'au jour où la majorité d'un pays s'est prononcée en faveur d'un gouvernement, ce gouvernement n'est pas fondé; il n'existe que par un heureux hasard.

II

Et maintenant il faut définir le sens de ce mot de majorité. Il ne s'agit pas ici de ces majorités qui tranchent ici-bas tant de questions litigieuses, les majorités relatives. J'entends une majorité absolue. Il faut que le parti qui veut gouverner compte, non pas plus d'adhérents que chacun de ses adversaires, mais plus d'adhérents à lui seul que tous ses adversaires ensemble. Il lui faut une majorité se prononçant en sa faveur assez fortement pour réduire d'abord à l'impuissance tous les autres partis, en attendant qu'avec l'aide du temps il puisse les absorber. Il faut que cette majorité soit assez compacte, non pas seulement pour triompher du plus puissant de ses adversaires, mais pour défier tous ses adversaires réunis.

C'est, en effet, à tous ses adversaires réunis qu'un parti politique vainqueur a affaire dès le lendemain de sa victoire. Tous, oubliant qu'hier encore ils s'exécraient, s'empressent de faire taire leurs griefs et de mettre les unes dans les autres les mains qui se combattaient naguère : ils assemblent leurs efforts et leurs intrigues, ils font de leur haine commune une éphémère amitié ; leur soif de vengeance leur fait oublier parfois jusqu'à leurs propres intérêts, ils font le jeu de l'adversaire le plus abhorré

pour perdre du moins l'adversaire qui a réussi. Quand ils auront vaincu celui-ci, la lutte implacable recommencera entre ces coalisés d'un jour; mais ils auront eu du moins la joie de se retourner vers leur superbe triomphateur, maintenant à terre, et de lui dire, selon la parole de la Bible : « Vous voilà blessé comme nous, vous voilà devenu semblable à nous. »

Que l'on se figure un pays dont l'Assemblée nationale de 1871 eût été la véritable image. Il serait impossible, en un tel pays, d'établir aucun gouvernement durable. Tel était l'équilibre des partis en cette Assemblée que nulle solution n'y était possible. Nulle opinion ne s'y trouvait en état de faire la loi aux autres; sitôt qu'un groupe politique, même le plus faible, suivant l'intérêt ou la fantaisie, y déplaçait ses votes, il déplaçait du même coup la majorité. Nulle majorité ne s'y est rencontrée en dehors des majorités de coalition. On a vu chaque parti, sitôt qu'il avait obtenu un avantage d'un jour, devenir aussitôt l'objet de la jalousie et des intrigues de tous les autres. L'Assemblée a passé cinq années à se déjuger elle-même; les lois qu'elle a été le plus pressée de défaire ont été les lois qu'elle-même avait faites. Après avoir renversé M. Thiers, pour ne pas voter une constitution républicaine, c'est une constitution républicaine qu'elle a votée, constitution bâtarde et mal venue; après avoir proclamé qu'elle ferait, fût-ce à une voix de majorité, la Monarchie, à une voix de majorité elle a fait la République ; après s'être réservé le droit de nommer soixante-quinze sénateurs, préci-

sément pour empêcher les républicains d'avoir la majorité au Sénat, c'est par l'élection de ces soixante-quinze sénateurs qu'elle a manqué la leur assurer; après avoir fait enfin une Constitution républicaine, elle n'a cessé de soutenir, pendant la dernière année, le ministre qui s'efforçait de la paralyser; et lorsque ce même ministre, se présentant comme sénateur inamovible, lui a demandé ses votes, elle s'est empressée de les lui refuser.

Ainsi vont toujours les majorités de coalition, et c'est pourquoi avec ces majorités on ne saurait rien fonder. Elles sont puissantes pour empêcher, elles sont impuissantes pour agir. Leur principe est une haine, non une espérance commune; elles ne sauraient être des majorités de gouvernement, car elles sont, au contraire, la négation de tout gouvernement.

III

Les majorités avec lesquelles on peut fonder un régime politique sont tout l'inverse des majorités de coalition. Elles sont des majorités qui savent ce qu'elles veulent et où tous veulent une même chose. Ce ne sont pas seulement des majorités de rencontre, de hasard, qui sont ici aujourd'hui et là demain, ce sont des majorités constantes; disons le vrai mot : ce sont des majorités qui ont la foi.

La foi, voilà ce qu'il faut ajouter au nombre, et sans quoi le nombre est peu de chose. On a dit que la foi soulevait les montagnes, et elle seule, en effet, triomphe de tous les obstacles, parce qu'elle seule est prête à tous les dévouements, accomplit tous les sacrifices. Une majorité véritablement convaincue, les accidents ne la découragent pas, les épreuves ne l'ébranlent pas : elle peut subir les assauts de la fortune; elle va au-devant de l'ennemi comme une armée prête à la bataille ; elle n'a point à redouter les désertions. Chacun s'est volontairement enrôlé dans cette majorité, chacun, poussé par la conviction, y paie de sa personne, chacun y suit cette devise qu'aimait à répéter le noble Charles de Rémusat : « Avoir une croyance, agir par une croyance. » Ces majorités seules sont robustes et ne se débandent pas.

On en a vu d'autres, imposantes par leur effectif et qui semblaient pleines de magnifiques promesses. Cependant, au premier souffle, elles se sont évanouies, trompant la confiance de ceux qui se reposaient en elles,

Comme le vent dans l'air dissipe la fumée.

C'est qu'elles étaient, non des majorités actives, animées par une foi, mais des majorités passives et résignées. Elles étaient une horde et non pas une légion. Ou la crainte les avait formées ou l'indifférence; indifférence également prête à tout, crainte qui se jetait dans la pire réaction pour fuir un péril, ou qui s'humiliait devant les caprices d'un maître.

De telles majorités n'apportent aucun secours à un gouvernement; elles sont incapables d'en affermir aucun. Tant qu'il est debout et subsiste par sa propre force, elles se serrent autour de lui: le jour où il est menacé, qu'il n'attende d'elles aucun appui: dociles et inertes, elles sont toujours et par avance du parti du vainqueur. Les seules majorités capables de soutenir un gouvernement, de le fortifier, de le fonder enfin, ce sont les majorités militantes. Celles-là ont le zèle, l'ardeur, la discipline, la persévérance, car en défendant le régime de leur choix, c'est elles-mêmes, c'est ce qu'il y a en elles de plus sacré, leurs convictions, qu'elles défendent.

Le second Empire, au lendemain du coup d'État de Décembre, avait vu se presser autour de lui une bien éclatante majorité formée par la crainte; la crainte encore et l'indifférence avaient fait bien éclatante en 1870 la majorité du plébiscite. De quoi a servi à Napoléon III cette majorité, par trois fois menteuse, après laquelle il devait se bien croire invincible? Quatre mois après le plébiscite de 1870, pas un des sept millions de Français qui venaient d'acclamer l'Empire, n'a poussé un cri, n'a fait un geste, le 4 Septembre, pour l'empêcher d'être balayé en une heure.

Et quand je parle de foi, je n'entends pas ici ce que, dans la langue des hommes, on confond trop souvent avec la foi, c'est-à-dire l'excitation des esprits, l'enthousiasme, l'entraînement, l'exaltation des imaginations. J'entends la foi véritable, la conviction sé-

rieuse, réfléchie, profonde. Il se produit par moments dans les sociétés de ces courants, impétueux et soudains, qui semblent irrésistibles parce qu'ils sont violents et qui disparaissent tout à coup comme ils sont apparus. On voit de ces incendies qui semblent devoir tout dévorer et qui en un instant s'éteignent comme ils se sont allumés. Ce n'étaient que des feux de paille. L'enthousiasme tombe comme il s'est élevé, quand il n'est que l'enthousiasme : c'est une ivresse contagieuse qui s'en va comme elle est venue, ne laissant à sa place que l'accablement.

Il est de la nature des choses humaines que tout d'abord sourie aux nouveautés. L'avenir apparaît riant et facile : les circonstances favorables qui d'abord ont fait naître un mouvement se prolongent quelque temps encore ; mais bientôt apparaissent les difficultés véritables ; les heureuses chances se font plus rares et les chances contraires se multiplient : ceux qui n'étaient portés, soutenus, que par l'enthousiasme, se refroidissent, puis se découragent ; ceux-là seuls que soutient une ferme conviction persistent et se roidissent contre les difficultés jusqu'à ce qu'ils aient contraint la fortune à s'incliner devant leur volonté.

« Le génie, disait Buffon, n'est qu'une longue patience. » Il en va ainsi de toutes choses ; la palme définitive n'appartient qu'à la persévérance, et rien n'est plus glorieux pour la nature humaine, car ce qui est le propre de l'homme, c'est la volonté. Il

est faible, il est chétif, il n'a qu'un jour à vivre. Qu'est-il, comparé à l'univers? Et cependant, par la volonté, il est le roi de cet univers. Il saisit enfin ce qui lui échappait, il dompte ce qui lui résistait, il commande, il ordonne, il se fait obéir. Il n'est pas seulement le « roseau pensant » dont parlait Pascal, il est le roseau qui veut, et cette grandeur est la première.

IV

Avons-nous tout dit? Est-ce assez pour fonder un gouvernement d'avoir réuni une majorité, une majorité capable de tenir tête à tous les partis coalisés, une majorité animée d'une foi politique vaillante et ferme? Non, ce n'est pas assez encore! Il faut que cette foi soit grande et noble, qu'elle s'attache à l'idée politique la plus juste, la plus élevée du temps où elle se produit. Ah! si un peuple vieilli en est venu à cette heure de décadence où les ardeurs généreuses sont éteintes en lui; où il n'aspire plus qu'à un repos dégradant, il est possible, en effet, qu'il se contente d'un gouvernement qu'il méprise, qu'il en vienne à le redemander s'il l'a perdu et y retourne, suivant la parole de l'Évangile, comme le chien à son vomissement; mais, grâce au ciel, ces douloureux spectacles sont rares dans l'histoire. L'humanité a besoin d'idéal: une force impérieuse la pousse vers le progrès. En vain le souci de son repos, en vain

son intérêt apparent lui crient : « Résiste à la voix trompeuse qui t'appelle. » Elle a entendu la voix, elle ira, dût-elle se déchirer, à toutes les ronces, se meurtrir à toutes les pierres du chemin. Aucune majorité d'aujourd'hui n'est sûre d'être encore la majorité de demain qu'à la condition de porter en elle l'idée la plus généreuse. Ainsi la force morale est toujours, quoi qu'on en puisse dire, la grande force ; elle seule dure, et chaque jour le temps, cet ouvrier de la vérité, travaille pour elle. Si une majorité ne lutte pas pour la bonne cause, en dépit du nombre, elle est toujours faible. Chaque jour la discussion va la désagrégeant, portant le trouble dans ses rangs. Chaque jour elle est moins sûre de ses adhérents, moins persuadée de son bon droit. A mesure que la conviction manque davantage à ses partisans, l'esprit de prosélytisme s'affaiblit en eux ; l'ardeur de ses adversaires s'accroît chaque jour, au contraire, et de leur propre conviction qui se fortifie par la lutte, et du sentiment qu'ils font brèche dans la place ennemie.

Depuis l'invention de l'imprimerie, on ne fonde un gouvernement qu'à la condition d'en pouvoir laisser librement discuter le principe, d'offrir chaque jour la bataille à ses ennemis. Et telle sera la situation, en effet, si le gouvernement représente la doctrine la plus juste, le principe le plus élevé ; la vérité n'a rien à redouter de la lumière. Tel n'est pas le cas de tout ce qui ne se sent pas la vérité. Un parti arrivé au pouvoir qui ne peut satisfaire les plus nobles aspirations de la conscience,

alors même qu'il a le nombre pour lui, ne se croit jamais affermi. Il est réduit, alors même qu'il possède la force, à faire appel à la violence : il se cuirasse pour arrêter les flèches de ses adversaires; il s'entoure de lois protectrices, qui ne sont que des lois restrictives du droit. Il devient bientôt persécuteur. Dès le premier jour un tel parti est condamné. Malgré les murailles de la Chine dont il s'environne, la vérité pénètre chez lui. L'instinct de justice et de liberté qui est au fond de la nature humaine proteste, chez ses propres amis, contre les moyens dictatoriaux auxquels il est réduit à recourir. En dépit des Césars, le monde romain se réveille au jour chrétien; en dépit de Napoléon, la France se réveille un jour en République.

CHAPITRE III

POURQUOI TOUS LES GOUVERNEMENTS ONT ÉCHOUÉ EN FRANCE JUSQU'ICI

Et maintenant, le mal de la France depuis quatre-vingts ans, nous pouvons le dire : elle a cherché une majorité et n'en a pas trouvé. Elle a essayé tour à tour de la République et de l'Empire; elle est revenue à la Monarchie traditionnelle adoucie; elle a tenté de la Monarchie constitutionnelle, puis encore une fois de la République et encore une fois de l'Empire; elle n'est jamais venue à bout de se rallier fermement à aucun de ces gouvernements. Sans cesse en quête de la stabilité politique, elle l'a demandée tour à tour à tous les partis, et tous également ont été impuissants à la lui donner, parce qu'aucun n'a été jamais plus qu'une minorité un instant favorisée par la fortune. Chacun a dû sa puissance passagère, non pas à sa propre et légitime importance, mais à l'antipathie inspirée par celui auquel il succédait; et l'on peut dire que chaque

gouvernement s'est élevé par les fautes de ses adversaires et est tombé par les siennes. Aux premiers jours de l'avénement d'un règne nouveau, il se faisait en sa faveur un mouvement trompeur de l'opinion; tandis que les irréconciliables des partis adverses demeuraient un moment plongés dans la première stupeur de la défaite, la masse de la nation, pleine du triste souvenir de ses incertitudes de la veille, se tournait avec sympathie vers le pouvoir nouveau; loin de chercher à lui faire obstacle, elle lui apportait un concours plein de bonne volonté. On a vu cette sympathie aller jusqu'à l'enthousiasme. Tous un moment, les puissants du jour surtout, se laissaient prendre à ces démonstrations. Ils se disaient: « le pays entier est avec nous, nous avons conquis la France. » Ils croyaient avoir bâti pour des siècles; mais bientôt on pouvait voir que l'unanimité apparente n'était qu'une unanimité menteuse, et que, de la nation, le parti aux affaires ne représentait cette fois encore qu'une impuissante minorité. Chaque année, loin d'affermir le nouveau régime, l'ébranlait; par une contradiction singulière, plus d'années il avait duré moins on pouvait parier qu'il lui en restait à durer encore. Bien loin d'absorber les partis opposés, le parti au pouvoir les faisait d'année en année plus forts, plus menaçants, et l'on a vu les révolutions politiques reparaître pour ainsi dire avec une périodicité de mouvements astronomiques. Aucun gouvernement n'a pu élever une génération qui ne grandit contre lui dans un esprit d'hostilité. Chacun s'est

vu renverser par les hommes mêmes qu'il avait formés. Chaque génération tour à tour, ennemie de ce qu'elle avait vu dans l'enfance et la jeunesse, l'a détruit lorsqu'elle est arrivée à l'âge viril : puis, effrayée d'avoir détruit et ne pouvant s'accorder sur ce qu'il fallait mettre à la place, revenue de ses illusions, elle a accepté, quel qu'il fût, ce qui s'est offert à elle, jusqu'à ce qu'une nouvelle génération eût grandi à son tour, prête à recommencer l'œuvre pareille de destruction. Les révolutions se sont succédé, sans apprendre à la France ce qu'elle voulait et sous quel régime politique elle entendait vivre.

Loin de là : les révolutions mêmes ont rendu plus difficile la solution du problème politique; car aux partis déjà existants, chacune a ajouté un parti nouveau. On a vu reparaître sans cesse, frappant à la porte du présent, ceux qui avaient une fois joué un rôle dans le passé, en appelant de la condamnation portée contre eux, réclamant la France comme leur bien et parlant de leurs droits au pouvoir, comptant pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu sur quelque vicissitude analogue à celle qui les avait renversés. Ce n'est plus d'un seul parti ou de deux qu'est obligé d'avoir raison le parti qui arrive au gouvernement, c'est de trois, de quatre partis. Chaque aventure nouvelle engendre un parti nouveau; chaque parti lui-même compte diverses nuances et comme des partis dans les partis : légitimistes purs et légitimistes constitutionnels; impérialistes démocrates et impé-

rialistes autoritaires; orléanistes dévoués au comte de Paris et orléanistes dévoués au duc d'Aumale. Ces partis politiques se compliquent à leur tour des partis économiques, des partis religieux, des partis conservateurs et libéraux avec lesquels ils ont fait alliance. Il faut être en état de tenir à la fois tête à tous ces adversaires, séparés tour à tour ou réunis.

Au milieu de ce pêle-mêle d'opinions dissidentes, combien n'est-il pas difficile qu'un grand courant se produise, un courant national, capable d'entraîner la majorité des citoyens? Les uns vont ici, les autres là, suivant le hasard, la naissance, les habitudes.

Encore s'il suffisait de rallier les esprits! Mais toutes sortes de mesquines raisons, de petits intérêts personnels viennent se jeter à la traverse, pousser aux divisions. Celui-ci serait volontiers pour la République, dans le fond de son cœur; mais il est le neveu de telle femme dévote et riche, légitimiste obstinée, qui le déshéritera s'il ose avouer ses sympathies. Tel autre voterait volontiers contre le candidat impérialiste; mais il est petit fonctionnaire, et le préfet le fera destituer s'il refuse sa voix au représentant de l'Empire que le préfet patronne. Tel autre a des relations d'amitié qui l'entraînent vers tel parti; tel autre obéit au respect humain. Dans le monde où il vit, dans la petite ville qu'il habite, telle opinion est à la mode; elle tient le haut du pavé, elle fait loi pour ceux qui se respectent, pour ceux qui veulent être considérés.

Il partagera donc, lui aussi, cette opinion, car il veut être classé parmi les gens comme il faut, car il tient à ce que sa femme soit admise dans les salons. Il hurlera, puisqu'il le faut, avec les loups, quoi qu'il puisse penser tout bas : à force de hurler avec les loups, il deviendra loup lui-même.

A ces mobiles, d'autres se joindront, moins nobles encore s'il se peut. L'idéal du Français, dans les familles bourgeoises surtout, c'est d'être fonctionnaire; d'avoir sa petite part du prestige officiel, de l'autorité publique, sa part, la plus grosse possible, de la manne budgétaire. Le commerce, travail peu noble, profession peu relevée. Le préjugé inepte contre le négoce a beau s'affaiblir de jour en jour, il a conservé encore, en province surtout, une partie de sa puissance. Rien ne paraît plus beau ni plus sûr qu'un emploi administratif, avec un traitement fixe, tombant dans la bourse à chaque fin de mois. Or, il est convenu que le gouvernement réserve les places à ses amis. C'est par l'avancement qu'il récompense le dévouement politique. Rien n'est pire pour faire son chemin que de se borner à bien faire son service.

Les révolutions ont fait à la France un autre mal plus grand encore; ils ont ajouté à tous les partis le grand parti de l'indifférence politique. Celui-là n'est pas le moins funeste. Une nation où il serait devenu le plus nombreux, résolue à tout laisser faire, résignée à tout subir, ne pourrait plus trouver le repos que dans la tyrannie. Les hommes nés plus doux que

violents, plus calmes que passionnés, alors qu'ils ont vu, dans la première moitié de leur vie, deux ou trois gouvernements s'ajouter à ceux dont leur ont parlé leurs pères, en viennent assez aisément à se persuader que tous les partis et tous les hommes se valent, et que le triomphe d'aucun ne mérite qu'on fasse pour lui des efforts ou même des vœux. Ils ont renoncé au long espoir et aux vastes pensées; ils savent que le gouvernement qui s'établit aujourd'hui n'a, lui aussi, à vivre que des jours comptés d'avance; ils sourient tout bas quand ils l'entendent parler de son éternité; ils attendent la révolution nouvelle qui doit fatalement venir; ils s'y résignent par avance, comme ils se sont résignés aux révolutions dont ils ont déjà été les témoins. La politique, disent-ils, a, comme la nature, ses inévitables orages; la sagesse à leurs yeux, c'est de s'assurer quelque abri où la tourmente ne puisse atteindre. Ils laissent dire, ils laissent faire, ils laissent passer; ils attendent qu'après la tempête, venue du nord et du midi, le ciel se soit éclairci de nouveau jusqu'à la tempête prochaine.

Ils n'espèrent guère des gouvernements et ne leur donneront guère; ils auront eu de chacun d'eux au moins quelques années de repos et de tranquillité. N'est-ce pas beaucoup que quinze ou dix-huit années de paix pour la brièveté de la vie humaine? Quel que soit celui qui les leur apporte, il sera le bienvenu tant qu'il sera le plus fort. Ils vivent pour eux-mêmes, pour leurs familles, pour leurs amis,

pour leurs affaires. Ils ont donné pour but à leur vie, la fortune, le plaisir, quelquefois la bienfaisance, les délicates ou nobles jouissances de l'art, de la littérature, de la science; ils se sont interdit seulement de songer aux affaires publiques. Craignant le bruit, les tumultes, les collisions, sans enthousiasme sinon sans crainte, il se sont élevé une tour d'ivoire dont seuls ils ont la clef, où nul cri du monde ne les vient troubler. Leur philosophie indolente, faite de désillusion, de scepticisme et de mépris de l'humanité, ne voit plus rien qui l'intéresse dans les commotions de la patrie.

Le mal de l'indifférence n'est pas seulement dans l'indifférence même : dans l'amoindrissement de l'idéal pour les individus, dans le péril public qu'elle constitue, en abandonnant la société aux entreprises des aventuriers. Il est ailleurs encore. Tous ces indifférents ne sont pas de misérables égoïstes, tous ces hommes sans opinion ne sont pas des sots. Leur bon sens est court, sans quoi ils sentiraient que nul individu ne peut séparer ses intérêts de ceux de la communauté et n'a le droit de le faire; mais le plus souvent ils sont honnêtes, et c'est précisément parce qu'ils ne convoitent rien, qu'ils vivent en dehors des compétitions. C'est un grand dommage que de tels hommes se mettent volontairement en dehors des partis; ils leur apporteraient cet élément précieux de la sagesse pratique, ils y tempéreraient les impatients, ils y seraient un utile contre-poids aux calculs ambitieux des égoïstes. Ce sont eux, s'ils

en voulaient prendre la peine, qui mettraient le plus vite et le plus sûrement un terme à toutes les crises; car précisément parce qu'ils sont exempts d'ambitions personnelles et de passions, ils iraient d'eux-mêmes renforcer les rangs du parti qui a pour lui la justice et le bon sens; ils assureraient sa victoire. Et en effet, dans un pays de gouvernement établi, ces hommes modérés sont le centre même du parti conservateur, l'appui le plus difficilement ébranlable du gouvernement. Dans un pays au contraire comme celui-ci, bouleversé tant de fois par les révolutions, ces hommes sont les pires ennemis de la paix publique. C'est leur abstention qui fait la force des violents. Par leur faute, il reste surtout dans les partis les hommes passionnés, irritables, impatients, qui eussent été utiles à côté d'eux, qui, demeurés seuls, nuisent souvent, par leurs exagérations, à la cause même qu'ils prétendent servir. Aucun parti ne devient assez considérable pour réduire à l'impuissance les adversaires et s'assurer l'avenir, et le spectacle de l'inertie de tant d'indifférents sert tout à la fois à décourager les honnêtes gens et à enhardir les audacieux. Il semble que, jusqu'au salut public, rien, dans une telle société, ne puisse se faire que par l'énergie tyrannique d'une minorité. Les minorités se déplacent, s'entre-dévorent tour à tour, s'arrachent la proie, comme des conquérants s'arrachent l'un à l'autre un pays conquis et qui n'est plus capable que d'obéir à des maîtres.

C'est dans le pays du suffrage universel surtout

qu'un gouvernement ne se peut fonder qu'à la condition d'avoir pour lui la majorité. Nulle part sans doute, un gouvernement ne peut durer qu'à la condition d'être soutenu par l'opinion; mais nulle part cette opinion ne se fait entendre aussi haut et n'a d'action aussi prompte que dans un pays où existe le suffrage universel. Là, les moindres désaccords entre les gouvernants et les gouvernés se manifestent aussitôt; dès que la nation ne veut plus d'un régime politique, elle le répudie impérieusement. Il n'a plus qu'à disparaître s'il n'aime mieux être brisé. Et maintenant, ajoutez que le suffrage universel est venu dans ce pays avant l'instruction obligatoire qu'il eût dû suivre; que le suffrage universel s'est trouvé souvent presque aussi ignorant que puissant; que chaque élection le fait maître absolu des destinées de la nation; qu'il est de sa nature impressionnable, passionné, facile à entraîner, prompt à se déjuger : combien ne faut-il pas en un tel pays qu'une majorité soit forte pour être durable? Combien ne faut-il pas que le navire soit solide sur lest, pour ne pas chavirer par quelqu'une de ces sautes de vent aussi formidables que subites? Si vous voulez en France fonder un gouvernement durable, il faut que ce gouvernement possède si bien la faveur populaire, que rien, ni les accidents impossibles à prévenir, ni les passions irréfléchies de tel ou tel moment, ne puisse défaire la majorité et renverser le lendemain ce qui a été édifié la veille.

Eh! bien, cette majorité, aucun gouvernement ne l'a

eue depuis quatre-vingts ans. La France n'a jamais été gouvernée que par des minorités, et cette conséquence nécessaire s'en est suivie, qu'elle n'a jamais eu que des gouvernements de combat. C'est récemment qu'on a inventé le mot et formulé la doctrine du système : il y a longtemps que l'on pratique la chose. Les divers gouvernements qui se sont succédé ont tous si bien senti qu'ils n'étaient pas la France elle-même, que leur préoccupation constante et principale a été de se protéger contre elle et de la contraindre à leur obéir. Tous ont considéré la nation comme une ennemie toujours menaçante : ils ont toujours été campés au pouvoir, jamais établis. Ils ont procédé à la façon dont procèdent des étrangers dans une région conquise. Ils ont occupé le pays à la façon dont les Romains possédèrent le monde antique, à la façon dont les Turcs, si malades aujourd'hui, depuis quatre siècles occupent la Turquie d'Europe. Ils ont pris possession des services publics, ils y ont établi leurs colonies, ils y ont mis garnison : de ces postes d'observation, ils dominent la contrée et la tiennent en respect. On dirait le plus souvent à les voir agir qu'ils estiment avoir moins à redouter de l'ennemi du dehors que des ennemis du dedans. Instruction, armée, justice, finances, toutes les places ont été pour eux également des postes politiques, destinés à la fois à récompenser le zèle des amis, et à rendre impuissante l'hostilité des adversaires.''

Si l'on veut se rendre compte de la façon dont s'est comporté chacun d'eux, il faut relire ou l'his-

toire de la domination franque dans les *Récits mérovingiens* d'Augustin Thierry, ou *l'Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands* du même auteur. Chaque parti a considéré ses partisans comme étant d'une autre race que leurs compatriotes d'un autre parti. Il y a eu en tout deux poids et deux mesures, deux règles et deux lois : les unes pour les vainqueurs, les autres pour les vaincus. Les mêmes choses ont été permises aux citoyens ou défendues selon qu'ils appartenaient à une opinion ou à une autre. Le prétexte de la sécurité publique n'a été qu'un moyen pour protéger la forme politique établie, et l'on a transformé en ennemis de la société tous les adversaires du gouvernement. Quiconque osait lui résister devenait par le fait seul un malfaiteur, ayant à ses trousses la gendarmerie aussi bien que la police.

C'est l'opinion publique qui fait la force d'un gouvernement appuyé sur la majorité, et tous les gouvernements ont si bien senti que la majorité leur faisait défaut, que c'est contre cette opinion précisément qu'ils ont pris les précautions les plus rigoureuses. Leur principal effort a été de l'empêcher de se former, de s'éclairer, de se manifester. Au lieu de s'offrir à la discussion, c'est de la discussion surtout qu'ils ont eu peur. C'est à imaginer une série d'ingénieux mécanismes pour entraver sous toutes ses formes la liberté que leurs amis se sont ingéniés. Liberté de la parole et de la plume, liberté de réunion, liberté d'association, liberté de l'enseignement, liberté

de la presse, liberté électorale, toutes les libertés ont été ensemble ou tour à tour ou confisquées ou bâillonnées. La presse surtout effrayait, et il suffit de lire la suite des lois sur la presse faites depuis trois quarts de siècle pour voir dans quel effroi de la nation ont vécu tous les gouvernements : il n'est aucune de ces lois qui ne puisse se résumer en deux articles, dont le second a pour objet de retirer tous les droits que l'article premier consent à reconnaître. Toutes les formes du gouvernement de combat ont été successivement épuisées, depuis la violence jusqu'à l'hypocrisie. On a tour à tour essayé de la domination par la terreur et de la domination par la corruption.

L'Empire, sous sa double incarnation de l'Empire autoritaire et de l'Empire libéral, a donné de l'un et l'autre genre des modèles que l'Ordre moral, deuxième du nom, lui-même n'a guère pu surpasser. Tantôt il a fait voter le pays la pointe du sabre sur la gorge, comme en Décembre 1851, tantôt il s'y est pris de façon à lui imposer ses choix, au moment même où il feignait de le consulter. Le Plébiscite de 1870 a offert à cet égard un spectacle qui ne saurait être trop médité. Avec les dossiers trouvés au ministère de la justice et qu'avait oublié de détruire un ministre, à l'esprit léger comme au cœur léger, un livre avait été composé : il a été trouvé plein de si redoutables révélations qu'après l'avoir fait imprimer on n'a pas osé le laisser distribuer. Quelques exemplaires ont pourtant échappé au pilon. Ils mon-

treront à qui les pourra découvrir ce que l'Empire libéral appelait en France interroger le pays, et quelle confiance, après dix-huit années de règne, un gouvernement avait en lui-même et dans la nation.

CHAPITRE IV

LA FRANCE POSSÈDE AUJOURD'HUI UNE MAJORITÉ ET CETTE MAJORITÉ VEUT LA RÉPUBLIQUE

Existe-t-il aujourd'hui en France une majorité en faveur d'une forme de gouvernement? Là est toute la question. Si cette majorité existe, il est permis d'espérer que nous touchons enfin au terme de nos révolutions. Si cette majorité n'existe pas, notre génération se consume, elle aussi, en vains efforts comme celles qui l'ont précédée, et Sisyphe n'aura une fois de plus relevé péniblement son rocher jusqu'au sommet de la montagne que pour le voir, une fois de plus, retomber de tout son poids jusqu'au fond de l'abîme.

Que cette majorité existe en fait à l'heure présente, on ne le peut contester. Les élections de 1876 l'avaient déjà prouvé aux esprits non-prévenus : celles du 14 Octobre 1877 ont porté la démonstration jusqu'à l'évidence. Cette majorité a été par deux

fois incontestable, éclatante : si une troisième fois le pays était invité à se prononcer, il n'est douteux pour personne qu'il répondrait encore comme il a répondu.

Mais cette majorité est-elle une majorité assurée, une majorité durable ? Si elle se retrouve demain, se retrouvera-t-elle après-demain pareillement ? Est-elle simplement sortie d'un ensemble d'accidents heureux, de rencontres inespérées, de hasards qui ne se renouvelleront pas toujours? Est-elle le fait d'un enthousiasme passager du plus grand nombre pour la forme républicaine? Ou bien, au contraire, exprime-t-elle une opinion résolue, réfléchie, qui peu à peu s'est formée dans l'ensemble de la nation et ne changera plus? Le courant qui passe devant nous est-il simplement un flot qui cherche encore sa voie? Ou bien est-ce un fleuve qui a enfin trouvé sa pente, qui va donner son nom à la vallée, et que nul obstacle n'empêchera de rouler ses eaux vers la mer qu'il a choisie ? Encore une fois, là est toute la question.

Les élections de 1876 avaient déjà été faites dans des conditions qui donnaient une singulière importance au verdict de la France. La majorité républicaine qui s'y était manifestée ne devait rien à aucune coalition. Tout au contraire. Elle avait été obtenue malgré une coalition, contre une coalition. Le parti républicain y avait lutté seul contre les royalistes, contre les orléanistes, contre les bonapartistes conjurés : et cependant il avait triomphé. Le pays

s'était prononcé en faveur de la République, en dépit des efforts associés de tous ses ennemis.

Cette majorité ne devait rien non plus à la pression, rien à l'administration du pays, si puissante sur cette terre de la centralisation où l'autorité est si bien habituée à parler haut et à être obéie. Tout au contraire. Elle avait été obtenue malgré cette administration. Celle-ci avait fait tout ce qui dépendait d'elle pour l'empêcher de se produire. Depuis près de trois années, les ennemis de la République exerçaient l'autorité ; leurs chefs les plus expérimentés, les plus habiles, s'étaient succédé au pouvoir. Ils avaient mis dans toutes les préfectures, dans tous les services publics, des hommes à eux ; ils avaient imposé à chaque commune, des serviteurs résolus de leur politique ; l'état de siége les avait débarrassés des journaux hostiles ; le jour de la lutte venu, ils s'étaient vaillamment jetés dans la mêlée avec toutes leurs armes. On les avait vus appuyant leurs candidats tour à tour officiels ou officieux, présidant à la coalition des ennemis de la République. Et cependant, en dépit de ces ressources, ils avaient échoué.

Ce n'est pas tout. On avait à plaisir accumulé les équivoques autour du scrutin pour tromper la bonne foi des naïfs. Tout en combattant la République, le ministère comme les partis avaient donné leur parole solennelle qu'ils ne la combattaient pas. On était, disait-on, préoccupé du seul « péril social, » on ne voulait arrêter que le « radicalisme. » La « conservation sociale, » tel était le but unique de tous les efforts. En

même temps que l'on secouait les cendres de la Commune pour en faire jaillir des flammes et terrifier les imaginations, on affirmait à qui voulait l'entendre, que l'on acceptait la Constitution, que l'on voulait la pratique loyale de ses institutions. Chacun avait mis soigneusement son drapeau politique en poche: ç'avait été le mot d'ordre de tous les comités « conservateurs. » Eh bien ! cette équivoque même avait été impuissante. La peau constitutionnelle revêtue par les candidats anti-républicains ne les avait pas empêchés d'être reconnus, démasqués, repoussés ignominieusement par le suffrage universel. Une majorité énorme obtenue dans de telles conditions était vraiment un fait considérable : il semblait bien difficile à des esprits sérieux de n'y voir qu'un caprice éphémère, qu'un enthousiasme irréfléchi.

Et pourtant les adversaires de la République n'ont pas trouvé que la démonstration fut suffisante. Ils ont recommencé sur de nouveaux frais le procès à la République. Ils ont porté en appel devant la nation, le jugement déjà rendu par elle ; et dans quelles conditions cette fois ! L'histoire est d'hier, et ce que la France a souffert durant cinq longs mois ne s'effacera pas de sitôt de son souvenir. Le gouvernement du pays a été remis aux mains les plus violentes, les moins scrupuleuses. Des ministres ont été, pendant cinq mois, sans contrôle, sans aucun contrepoids d'une assemblée politique, les maîtres absolus du pays. Ils en ont usé de la façon la plus tyrannique; ils ont

bouleversé les administrations, remis tous les postes, devenus tous entre leurs mains des postes politiques, des postes de combat, aux mains de leurs créatures et de leurs complices, aux mains des plus acharnés ennemis du gouvernement qu'ils représentaient; ils ont reculé les élections par delà les délais fixés expressément par la Constitution; ils ont déployé toutes les rigueurs que pouvaient autoriser les lois et même les tortures infligées aux textes des lois; ils ont suspendu et trié les maires, cassé les conseils municipaux; ils ont traqué la presse, imaginé le colportage illicite et les librairies fictives, fait pleuvoir sur les journalistes l'amende et la prison, multiplié les poursuites comme ne l'avait pas fait l'Empire lui-même, employé les publications officielles et le papier blanc de l'administration à diffamer leurs adversaires politiques. Ils se sont réfugiés derrière l'incompétence des tribunaux civils pour échapper à la responsabilité des violences qu'ils commettaient. La période électorale ouverte, ils ont pratiqué effrontément la candidature officielle. Ils ont usé, sans mesure comme sans vergogne, tantôt de la corruption, tantôt de la pression. Ils ont propagé les fausses nouvelles estampillées du sceau public, menti sur toutes les murailles de France. Ils ont imaginé de traîner des candidats devant les tribunaux pour leurs professions de foi afin d'intimider les électeurs. On a vu, pour couronner l'œuvre, falsifier jusqu'aux urnes.

Ils ont trouvé dans les partis hostiles à la Répu-

blique le concours sans réserve auxquels ils faisaient appel. Chacun sentait que l'occasion était belle pour en finir avec « la gueuse, » comme disait naguère l'élégant général Changarnier, et chacun a fait de son mieux. Tandis que l'usage de toutes les libertés était interdit aux républicains, l'abus de toutes les licences était permis à leurs adversaires. Jamais on ne vit pareille impunité donnée à quiconque voulait combattre la Constitution de son pays. La manche de l'autorité, largement ouverte, couvrait toutes les attaques, toutes les audaces, toutes les conspirations. Le gouvernement lui-même se chargeait du rôle d'entremetteur : il apaisait les colères, il favorisait les négociations, il réparait la bonne intelligence à chaque instant troublée et menaçant rupture entre ces étranges alliés. Légitimiste, bonapartiste, orléaniste, tout candidat, également et avec la même facilité, était proclamé candidat officiel, à condition qu'il fût bien établi qu'il voulait la mort de la République. On lui permettait même de déclarer bien haut qu'il voulait faire les affaires de l'Empire ou de la Monarchie : de crier à son gré dans sa profession de foi : « Vive l'empereur! » ou : « Vive le roi ! »

On vit plus encore. On vit le Président de la République, après avoir provoqué la crise au nom d'une responsabilité inconstitutionnelle qu'il s'arrogeait « devant la France, » monter sur son cheval de bataille et mener la campagne contre la République. On le vit ressusciter à son profit le pouvoir personnel, se pro-

mener à travers la France, prononcer des discours, dire « ma politique, » « mon gouvernement, » « mes ministres. » Quand s'ouvrit enfin la période électorale, avant même qu'elle fut ouverte, sans prendre le contre-seing d'aucun de ses ministres, il s'adressa directement à la nation. Il s'adressa une seconde fois à elle à la dernière heure. Il affirmait dans son Manifeste qu'il ne méditait rien contre la République; il se posait même en gardien de la Constitution. Il montrait la sécurité extérieure menacée vis-à-vis de l'Europe si le pays ne lui donnait raison. Il employait jusqu'à la menace pour contraindre les électeurs à voter comme il l'entendait : il affirmait que, même vaincu, il ne céderait pas, qu'il n'en persisterait pas moins à maintenir et les ministres et les fonctionnaires; que lui résister ce serait en conséquence perdre sa peine, éterniser un conflit dont souffraient cruellement tous les intérêts, précipiter le pays dans les incertitudes d'un redoutable inconnu. Il appelait à son secours ce détestable auxiliaire : la crainte.

Il était permis de penser que tant de moyens mis en jeu assureraient l'avantage. Le pays avait soif de repos. M. Thiers était mort, et dans cette mort les amis de l'Élysée avaient voulu voir la main de la Providence; les républicains avaient perdu leur chef populaire, celui que l'opinion publique désignait comme le prochain successeur de M. de Mac-Mahon, de même qu'il avait été son prédécesseur. Si le nom de M. Grévy suffisait à rassurer, en cas de déplace-

ment du pouvoir exécutif, les hommes au courant de la politique, on pouvait croire que ce nom manquait encore, auprès des habitants des campagnes, d'une éclatante notoriété. Les naïfs pouvaient se figurer que la Constitution et la République ne couraient aucun risque à ce que l'on votât pour les candidats officiels, puisqu'un soldat en donnait sa parole. Les hommes sages, ennemis des désordres, les hommes intéressés à la paix publique, devaient craindre des conflits nouveaux, se sentir entraînés à sacrifier, même le sentiment de la dignité nationale, à la perspective d'une lutte périlleuse à soutenir contre un Président résolu à ne pas se soumettre, à dire jusqu'au bout: « J'y suis, j'y reste. » On comptait donc vaincre à l'Élysée, et il était naturel que l'on y comptât.

Et cependant, malgré les promesses et les menaces du pouvoir exécutif, malgré cette autorité du Président jetée dans un des plateaux de la balance pour la faire pencher, malgré les équivoques calculées, malgré le « péril social » invoqué, malgré l'effort des partis hostiles à qui l'on avait ouvert libre carrière, malgré la candidature officielle, malgré l'influence administrative et ses manœuvres, malgré l'énorme machine de la centralisation mise en mouvement avec ses innombrables engrenages, malgré le concours de cette force puissante et habile entre tous, la force cléricale obéissant à un mot d'ordre venu du Vatican : — le parti clérical, les partis politiques, l'administration, le chef de l'État, tout à la fois a été

vaincu : seul contre tant de puissances et d'intérêts réunis le parti républicain est resté maître du champ de bataille. Sa victoire n'a pas été seulement incontestable, elle a été écrasante : il a triomphé à une majorité de près de 130 voix dans les élections les moins libres qui furent jamais.

Certes le parti républicain ne souhaitait pas une telle crise : on peut lui rendre cette justice qu'il n'avait rien fait pour la provoquer. Si chèrement qu'elle ait été achetée par toutes sortes de sacrifices, peut-être cependant n'est-ce pas à lui de la regretter. Qu'en est-il sorti, en effet, sinon la démonstration de sa force invincible ? Ceux-là seuls ont voté pour lui cette fois qui lui appartenaient par de fermes convictions, que n'en pouvaient détacher ni les promesses ni les menaces. Il a montré qu'il était en état de tenir tête, non pas seulement à l'effort de tous ses ennemis coalisés, mais en outre à ce que leur pouvaient apporter de secours et la pression gouvernementale ne reculant devant aucun moyen et l'influence personnelle du chef de l'État. Il a montré que les trois cinquièmes de la nation, et plus encore, lui étaient acquis définitivement et sans retour. Si à de tels caractères on ne reconnaît pas une vraie majorité, que veut-on donc, et où pourra-t-elle se trouver?

Cette majorité, il y a longtemps que ceux qui savent regarder les choses de haut et de loin, ceux qui observent l'histoire et en comprennent les enseignements, la sentaient venir. Loin d'être surpris après

coup, ils avaient prédit ce qui est arrivé. En observant autour d'eux et l'attitude du parti républicain et celle des partis adverses, il y a longtemps déjà que ces philosophes et ces politiques prévoyaient le prochain et définitif triomphe de la République. Rien n'est livré au hasard dans l'apparente incertitude des choses humaines, et le dernier mot reste toujours en somme à ceux-là seuls auxquels il devait appartenir.

Depuis cinquante années le progrès de l'idée républicaine a été constant en France. Aux environs de 1820, les républicains sont une poignée d'hommes ; ils se distinguent à peine des bonapartistes qui n'ont pu pardonner à la Restauration l'humiliation de la France : en 1848, ils étaient assez nombreux déjà pour saisir le gouvernement, s'ils n'étaient pas assez nombreux pour le garder. Ils sont, depuis un demi-siècle, le seul parti qui véritablement ait fait des prosélytes. Les autres, pour grossir leurs rangs ou conquérir la domination, ont besoin d'avoir déjà le pouvoir en main, de faire appel aux intérêts, de montrer à leur côté ce grand fascinateur, le succès. Le parti républicain au contraire a profité de ses défaites plus encore peut-être que de ses avantages. Tandis que bonapartistes, orléanistes, légitimistes, font quelque bruit tant qu'il leur est permis de s'agiter impunément, et s'évanouissent pour ainsi dire dès que les gouvernants se souviennent à leur égard des sévérités que les lois ont mises en leurs mains, le parti républicain sort plus vigoureux de toutes les persécutions — et

elles n'ont pas manqué — dirigées contre lui. On a beau faire taire ses organes, exiler ou corrompre ses chefs, décimer les soldats de son armée au cloître Saint-Merry, à Lyon, au faubourg Saint-Antoine en Juin 1848 ou les envoyer, après Décembre 1851, mourir à Cayenne ou à Lambessa, on n'empêche pas l'idée républicaine de se répandre et les générations nouvelles de venir à elle. La persécution affermit les courages et trempe les caractères : les vaincus sont vaincus, mais non pas abattus. Pas un seul jour la foi ne les abandonne; ils supportent avec résignation les épreuves du moment, assurés qu'ils sont du triomphe final. Chacun autour de lui propage la bonne nouvelle et trouve des âmes jeunes et ardentes pour en faire des disciples.

C'est que le parti républicain s'appuie véritablement sur une doctrine grande et généreuse. C'est que l'idée républicaine n'est pas un expédient politique, à l'instar de tant d'autres formes de gouvernement. Elle est un principe politique : le seul, on peut le dire, à côté du droit divin. Ou l'autorité de droit divin du roi, ainsi que le voulait Bossuet, ou la souveraineté de la nation, ainsi que l'a proclamé le dix-huitième siècle; et si la souveraineté est dans la nation, et dans la nation seule, une seule forme de gouvernement répond logiquement à cette souveraineté : la République.

Quand un homme voit vaincre la doctrine à laquelle il s'est attaché, son premier mouvement est de douter de cette doctrine, comme le premier senti-

ment d'un peuple vaincu est d'accuser ses dieux; comme le premier sentiment d'une armée vaincue est d'accuser ses chefs. Malheur alors aux doctrines qui ne sont que spécieuses, comme aux dieux qui ne sont que des idoles, aux généraux dont l'autorité ne repose pas sur le mérite! Mais lorsque, après l'examen fait dans ce for intérieur où nul ne songe à s'égarer lui-même, le vaincu reconnaît qu'il ne s'était pas trompé; lorsque, plus il examine et réfléchit, plus il trouve à sa conviction les caractères de la vérité, et sent que son cœur, comme sa raison, ne s'en peuvent déprendre; l'adversité alors n'est qu'une épreuve qui, loin d'abattre les doctrines, les fortifie.

L'idée républicaine a été, dans ce siècle, cette foi politique que rien ne peut ébranler, lorsqu'une fois elle est entrée dans les âmes. A chaque génération, elle a vu venir à elle les cœurs ardents, les esprits élevés. Toutes les nobles aspirations de la conscience moderne, ces généreuses pensées de fraternité, d'égalité, de liberté, de solidarité, tout ce qu'une âme bien née forme de vœux pour la diminution du mal sur la terre, pour l'affranchissement de ceux qui souffrent, pour l'établissement de la paix entre les hommes, la doctrine républicaine en a fait son programme. Elle n'est pas seulement un principe qui satisfait la raison, elle est une fascination qui s'adresse au sentiment, qui émeut, qui entraîne. Aucun parti, même hostile, n'a pu méconnaître cette grandeur, et pas un des hommes sérieux qui ont

discuté la République ne lui a reproché autre chose que d'être une utopie aussi irréalisable que généreuse. On a senti si bien quelle était sa grandeur morale que l'on a cherché à lui emprunter ses principes même pour la combattre, et nous avons vu tantôt célébrer la Monarchie constitutionnelle comme la meilleure des républiques, tantôt vanter l'Empire comme la plus parfaite des démocraties.

Aujourd'hui l'idée républicaine a pénétré dans la société française. Depuis trente années déjà, dans toutes les classes de la société, parmi les philosophes aussi bien que parmi les hommes pratiques, parmi les esprits positifs aussi bien que parmi les rêveurs, depuis ceux qui ne regardent qu'aux principes jusqu'à ceux qui se règlent surtout d'après les intérêts, dans la province comme à Paris, dans les campagnes comme dans les villes, elle a ses partisans résolus. La République est le drapeau d'un grand parti dont nul ne songe à contester la puissance. Que, par une habile tactique, on en vienne, cette fois encore, à la vaincre, il n'est personne qui croie que l'on en aura pour cela fini avec le parti républicain : on connaît son zèle, sa conviction, son énergie : on n'ignore pas que la solution républicaine, une fois de plus écartée, se présentera bientôt une fois de plus, qu'il faudra veiller sans cesse pour lui barrer le passage, et qu'après tout, les efforts en somme de compte risquent fort d'être vains. Reculer le triomphe de la République, et avec elle celui de la démocratie, l'am-

bition de la plupart des hommes d'État qui les combattent n'espère pas davantage. Si au contraire la République aujourd'hui s'établit en France, si elle dure vingt années seulement, personne ne doute qu'elle sera fondée et qu'aucune manœuvre ne viendra plus à bout de la renverser. La crise du 16 Mai et l'effort désespéré qui a suivi n'ont pas eu d'autre cause. On a essayé d'étouffer Hercule dans son berceau, comprenant qu'il serait invincible une fois qu'il aurait grandi.

Et si l'esprit de parti n'était un maître si impérieux, ce sentiment même serait bien pour tous la preuve manifeste que la République peut être seule le gouvernement définitif de la France, et que, plus tôt tous se résigneront à l'accepter, plus ils épargneront à la patrie de redoutables commotions. Que penser du sens politique et même du patriotisme de ceux qui, comprenant qu'un seul gouvernement peut donner au pays une paix durable, par obstination cependant, par préjugé, par un misérable égoïsme, persistent à travailler pour en établir un autre? Ils s'avouent tout bas que cet autre ne peut durer, qu'au moment même où ils l'établiront, ils ne feront autre chose qu'enfermer dans le sol la semence maudite d'une nouvelle révolution : et cependant, c'est à cette tâche qu'ils consacrent leurs efforts, c'est pour elle qu'ils dépensent toutes leurs intrigues, satisfaits que leur entreprise, dont quinze ou vingt années verront l'effondrement, ait suffi à élever leur fortune ou à combler d'honneurs leur vanité !

Amis comme adversaires, tous ont aujourd'hui conscience de la force du parti républicain. Les républicains font voir aujourd'hui cette paix et ce calme qui accompagnent l'assurance de la force. Pendant trois quarts de siècle, on les a vus rêvant d'aventures heureuses, conspirant parfois, toujours indulgents pour la doctrine des coups d'autorité et des révoltes de la rue. La prise de la Bastille, les journées du 20 Juin et du 10 Août, tels étaient leurs glorieux souvenirs. La Terreur même trouvait en eux, non pas des historiens qui l'expliquaient, mais des apologistes. Ils ont célébré l'échafaud des quatre Sergents de La Rochelle et les barricades du Cloître-Saint-Merry. Le ton du parti républicain est bien différent aujourd'hui, et le premier article de son catéchisme politique, c'est le respect de la légalité. Il sait qu'il n'a plus besoin pour réussir de ces coups de force téméraires, grâce auxquels une minorité l'emporte parfois. Il ne veut plus rien livrer au hasard, parce que, sans l'aide du hasard, il est sûr de vaincre. Il est patient, parce que demain lui appartient. Il n'est plus, comme au temps héroïque des Armand Carrel, prêt à faire sans cesse blanc de son épée : il a renoncé aux susceptibilités comme aux témérités inutiles. Il prêche l'ordre, le calme, la modération ; il compte sur la propagande et le spectacle de sa sagesse pour attirer à lui ceux qui résistent encore. Sa cartouche aujourd'hui, on l'a dit, c'est le bulletin de vote.

Ses adversaires connaissent sa force aussi bien, mieux peut-être, qu'il ne la connaît lui-même. A une

époque où il n'était encore qu'une minorité, c'est en lui que déjà tous les gouvernements sentaient l'ennemi redoutable entre tous, l'ennemi en faveur duquel conspirait l'avenir. Tous flairaient en lui cet inévitable successeur, dont Trajan disait qu'il était inutile de chercher à le tuer, parce qu'on ne le tue jamais. Sous la Restauration, plus encore que le bonapartiste, le républicain était le monstre abhorré. Sous le gouvernement de Juillet, c'est l'Opposition républicaine surtout qui inquiétait les Tuileries. Berryer pouvait faire de beaux et d'éloquents discours, il pouvait déconsidérer la Monarchie d'Orléans ; mais les hommes vraiment à redouter pour elle, c'étaient les Godefroy Cavaignac ou les Carrel, les Garnier Pagès ou les Ledru-Rollin. C'est contre la presse républicaine surtout que l'on fit sortir de l'attentat de Fieschi les lois de Septembre : c'est contre la presse républicaine qu'on en appliqua la rigueur. Après, ce fut aussi aux républicains seuls que furent réservés la proscription, les Commissions mixtes, Cayenne et Lambessa. Eux seuls avaient pris le fusil pour défendre la loi violée ; eux seuls avaient de profondes et vivaces racines dans la nation française ; c'était, on le sentait bien, l'Opposition républicaine qu'il fallait exterminer si l'on voulait fonder le second Empire.

On ne l'extermina pas, et le jour où le bâillon mis à la bouche de la France se desserra, c'est en face de l'Opposition républicaine, obstinée, irréconciliable, implacable, qu'on se retrouva. Ce fut le parti répu-

blicain qui, devant l'Empire tout puissant encore, osa relever la tête, demander compte du crime de Décembre, revendiquer les libertés confisquées. A peine, çà et là, quelque représentant des vieux partis monarchiques venait-il se joindre à la phalange et grossir les rangs de l'Opposition. Le parti républicain ne cessa de conduire l'attaque, de réveiller la conscience de la nation, de sonner autour de la forteresse impériale la fanfare menaçante des trompettes de Jéricho. C'étaient les républicains que Napoléon III voyait sans cesse dans ses rêves troublés; c'était sur leurs journaux qu'il faisait tomber la foudre de ses tribunaux correctionnels; c'était contre leurs orateurs qu'il lançait la meute de ses mamelucks du Corps Législatif et de ses journalistes officieux. Quand il sentit enfin qu'en dépit de ses efforts, l'opinion publique lui échappait, quand l'Empire autoritaire, voyant son prestige usé, prit le masque de l'Empire libéral, ce fut à un transfuge du parti républicain qu'il s'adressa pour cette grande entreprise de tromperie nationale. C'était le parti républicain, il le sentait bien, qui pouvait seul lui disputer la France.

Vint le Plébiscite de 1870, et, en dépit de l'immense majorité des *Oui*, ce que démontra le plus clairement ce Plébiscite, ce fut la puissance du parti républicain. En vain, la détente de l'Empire libéral avait précédé; en vain une formule captieuse, équivoque à dessein, avait été posée à la nation; en vain l'immense armée des fonctionnaires

de tout ordre avait été mise en branle : 1,500,000 *Non* tombèrent dans l'urne. A part quelques milliers de voix venues de boudeurs obstinés du camp légitimiste ou du camp orléaniste, tous ces *Non* appartenaient au parti républicain. Lui seul avait résolûment et en dépit de toutes les influences persisté à voter *Non*, lui seul s'était mis à la tête de la résistance.

Quand on décomposait d'un côté cette majorité, si imposante fût-elle, quand on faisait la part de toutes les pressions, de toutes les intrigues, de tous les intérêts, de toutes les complaisances, de toutes les peurs ; quand de l'autre côté on comptait les quinze cent mille *Non* inspirés par une même conviction, pouvait-on être bien sûr au fond que la vraie majorité fût du côté des *Oui*? Il avait fallu à tous ceux qui avaient voté *Non*, après les artifices mis en œuvre, après les récits terribles des réunions publiques incendiaires, récits savamment mis en œuvre et répétés, après les bombes si à point découvertes et si bien montrées dans les journaux de face et de profil, avec leurs plan, coupe et élévation, — il avait fallu à ceux qui avaient voté *Non*, une étrange force de conviction. Chacun de ces *Non* était le suffrage déterminé d'un mortel ennemi.

Il y a dans tout effectif les soldats utiles et les non-valeurs. Est-il bien sûr que, parmi les 7,000,000 de *Oui* de Mai 1870, on eût trouvé, les circonstances étant renversées, quinze cent mille citoyens aussi résolus à se déclarer pour l'Em-

pire que les autres l'avaient été à le repousser ? Jamais la puissance du parti républicain n'était encore apparue aussi éclatante que dans cette défaite même.

Quand la guerre eut éclaté, du milieu de nos désastres surgit la troisième République. Le 4 Septembre aucune compétition n'essaya de lui barrer la route. Aucun parti ne songea à disputer aux républicains le peu enviable honneur de représenter la France ; d'essayer, avec ce qui restait de la patrie abîmée, d'arracher la victoire à l'envahisseur. Ce n'était pas seulement que, l'Empire une fois effondré sous la honte de Sedan, le parti républicain demeurait seul debout, ce n'est pas que seul il avait résisté aux criminelles folies de César ; c'est que, tout le monde le sentait, dans le parti républicain était la foi, dans le parti républicain l'énergie, dans le parti républicain la seule chance de salut au jour où tout l'espoir était dans le désespoir même. C'est aux jours de péril, on l'a dit plus d'une fois, qu'une nation y voit le plus clair dans ses véritables intérêts, parce que ce jour-là tous les misérables calculs se taisent : l'imminence du danger impose silence aux petites passions, aux intérêts égoïstes : la gravité de la situation fait jeter à tous les regards, tendre à tous les bras vers celui en qui chacun reconnaît plus de vigueur, plus d'intelligence, plus de souci de la cause commune. La République fut appelée par tous, fut acclamée par tous, par ceux-là mêmes qui avant, qui après, l'avaient et l'ont insultée

le plus cruellement. Il y eut comme un immense plébiscite moral, autrement sincère, autrement significatif que celui dont on avait vu la comédie quatre mois auparavant.

Cinq mois après Paris capitulait. La France vaincue demandait la paix, et pourtant la défaite même ne détacha pas le pays de la République. La République n'avait songé qu'à la patrie, et le pays, témoin de ses héroïques efforts, lui en gardait reconnaissance; elle avait fait surgir du sol des armées; elle avait fabriqué des armes, forgé des canons, tout fait pour défendre la terre sacrée. Assurément des fautes avaient été commises, et qui n'en commet pas ici-bas! Mais la bonne volonté, la bonne volonté active et résolue, qui pas un moment ne se repose, pas un moment ne s'abandonne, pas un moment ne succombe, cette bonne volonté n'avait rien négligé pour atteindre au succès. Elle pouvait dire, comme le héros antique, en se rendant justice :

..... Si Pergama dextrâ
Defendi possent, etiam hâc defensa fuissent.

Elle avait, suivant la parole du vieil Horace, « reculé la défaite » de cinq mois entiers.

Aussi la France ne songeait-elle nullement en Février 1871 à détruire la République. Ce fut l'Assemblée nationale qui ramena la question politique. Ce fut elle qui menaça de changer une fois encore la forme du gouvernement, et, sans ce dessein annoncé,

la Commune ou n'eût pas éclaté ou du moins eût été moins redoutable. La France, sitôt qu'elle eut la parole aux élections complémentaires du 2 Juillet, répondit aux agitations des partis de Versailles en affirmant son attachement à la République, sa volonté qu'il n'y fût pas porté atteinte.

Le vrai nom des quatre années qui suivirent, ce fut un long duel entre l'Assemblée et le pays: l'Assemblée qui voulait détruire la République, le pays qui voulait la défendre. Le pays lutta d'abord avec le concours du Président de la République : après le 24 Mai, il continua seul la lutte. M. Thiers renversé, l'Assemblée se trouva libre de ses actions, armée de l'autorité souveraine en face du pays désarmé. Elle confia l'administration de la France aux plus ardents ennemis de la République; elle les soutint dans les actes les plus réactionnaires, les plus violents; elle ne leur refusa aucune des lois d'exception qu'ils sollicitèrent; elle leur laissa l'état de Siége sur la moitié de la France; elle détruisit pour les seconder la loi municipale qu'ils avaient fait triompher. « Nous ferons marcher la France, » disaient-ils; Eh bien! non, ils n'ont pas fait marcher la France. En vain les plus déterminés se sont succédé les uns après les autres : ils ont eû beau, selon leur tempérament, employer les uns la violence, les autres l'hypocrisie, les autres cette légalité judaïque dont on a dit qu'elle est la pire des injustices, ils se sont, les uns après les autres, brisé les dents sur cette lime d'acier de la volonté d'une nation. Chaque fois les élections par-

tielles vinrent renforcer à l'Assemblée la minorité républicaine. Les monarchistes furent réduits à l'impuissance dans cette Chambre même où ils étaient les maîtres : impuissants non-seulement parce qu'ils étaient divisés entre eux, impuissants surtout parce qu'ils sentaient la majorité du pays se prononcer contre eux. On a beau être médiocrement soucieux de la volonté nationale, alors même qu'on n'exerce l'autorité qu'en vertu d'un mandat venu d'elle; en dépit de cette volonté manifeste rien ne peut être fondé. Un coup d'État peut se faire avec la complicité tacite, avec la complaisance tolérante de la nation : il ne peut être tenté contre sa détermination formelle. Aucun joueur politique ne se sent, comme l'on dit dans la langue du tapis vert, « l'estomac » assez robuste pour essayer cette carte. On sentait tout cela confusément sur les bancs mêmes de l'Assemblée nationale, on le sentait même alors qu'on parlait de faire la Monarchie à une seule voix de majorité parlementaire. En vain, on imagina le Septennat pour éviter de constituer la République, en vain on a repoussé à plusieurs reprises la Constitution républicaine; il a fallu en venir enfin à cette République abhorrée; le Centre droit en fut réduit à la voter, au dernier jour, pour ne pas s'ôter sans retour toute espérance politique. En vain aussi on a différé pendant quatre années ces nouvelles élections que le pays ne cessait de réclamer, par la presse, par la bouche des députés républicains ; il a fallu enfin, tous les délais usés, en venir à ces élections géné-

rales, et la seule ressource des monarchistes vaincus fut de constituer du moins, en lui donnant pour origine un collége spécial, un Sénat où leur esprit leur survécût, où pût se réfugier l'hostilité contre la République, expulsée de la Chambre basse par le suffrage universel.

Jamais, on peut le dire, la haine contre un gouvernement ne s'est plus violemment traduite, jamais les partis n'ont combattu avec plus de passion, avec plus d'acharnement que durant les cinq années qui se sont prolongées de 1871 à 1876. Et cette rage même a été l'aveu le plus précieux et de la force reconnue par tous du parti républicain et de l'importance comprise par tous de la lutte suprême engagée.

Rien n'a été négligé par l'Assemblée pour réveiller dans les villes, dans les campagnes, tous les préjugés qui pouvaient subsister contre la République, pour ranimer toutes les sympathies en faveur des autres formes de gouvernement. Tandis que le parti républicain était entravé dans sa liberté, dans ses moyens de propagande, liberté complète était laissée à la propagande de tous les autres. Les débats de l'Assemblée provoquaient sans cesse l'excitation des partis. Bien plus, le gouvernement y travaillait sans cesse par l'action de ses fonctionnaires; action qui d'ordinaire consiste à apaiser, qui cette fois consistait à troubler. En dépit de ces efforts, l'Assemblée nationale n'a pu venir à bout de faire le pays à son image. L'agitation, la discorde, le désordre sont restés dans son sein, elle n'a pu

étendre la contagion jusqu'à la nation. La France a assisté aux pèlerinages organisés, aux intrigues audacieuses du Comité de comptabilité, sans que cette agitation la gagnât; elle est restée calme et indifférente aux menées des agents de désordre ; elle est demeurée laborieuse, paisible, voulant une chose, l'établissement de la République, et y persévérant. Le provisoire même, l'insécurité du lendemain prolongée avec persistance et avec calcul, l'attitude provocatrice d'une Assemblée qui laissait planer sur tous, comme une menace, l'éventuel et possible usage de sa souveraineté, cette insécurité même, cette provocation, ce provisoire n'ont pu l'énerver. Elle savait qu'elle aurait son jour, elle l'attendait.

Ce jour est venu; et ce jour-là, seule contre des adversaires coalisés, combattant en pleine lumière contre des adversaires cachés derrière le masque du salut social et des intérêts de la religion, ayant contre elle l'administration et le ministère qui usaient sans scrupules de tous leurs avantages, la République a triomphé.

Et lorsque tout semblait fini, la bataille a recommencé une fois encore. Tous les coalisés ont reparu, mais plus acharnés encore. Des ministres plus déterminés ont exercé la plus effroyable pression officielle qu'un peuple ait jamais connue ; le parti clérical a joué son va-tout. Le chef de l'État lui-même est descendu dans l'arène pour combattre le gouvernement dont il portait le nom. On a eu de nouveau recours à toutes les équivoques pour abuser de toutes

les ignorances du suffrage universel. Et tout cela ensemble n'a servi de rien. Ce qui est sorti des urnes une fois de plus, ç'a été l'affirmation éclatante, résolue, de la République.

Quand un parti politique, durant un demi-siècle, va d'année en année se fortifiant : quand il porte en lui un principe qui répond aux plus nobles aspirations du temps; quand il a mérité la gloire d'appeler à lui à chaque génération les âmes les plus généreuses; quand les persécutions mêmes n'ont pu que le fortifier et que ses martyrs ont forcé jusqu'à l'admiration de leurs ennemis; quand, alors même qu'il était la minorité, chacun de ses adversaires triomphant lui rendait déjà cet hommage de le redouter entre tous ses ennemis; quand il a été, dans un jour de péril solennel, comme le phare de salut vers lequel toute une nation a tourné les regards; quand il est arrivé à conquérir le suffrage du plus grand nombre, si bien que l'effort même du gouvernement, l'administration tout entière, l'autorité personnelle et l'influence du chef de l'État, dirigés contre lui, n'ont pu ébranler sa force; quand enfin, reconnaissant sa puissance, on en est venu à ne pouvoir, à n'oser le combattre que par la ruse et l'équivoque; quand dans une lutte suprême, deux fois renouvelée, toutes les armes de la violence et de l'hypocrisie ont été à la fois employées contre lui et employées en vain; quand de cette lutte

inégale il est sorti vainqueur, — si tous ces signes ne prouvent pas qu'il existe en sa faveur une réelle, une incontestable majorité, qu'est-ce qu'une majorité et quand donc une majorité peut-elle se rencontrer?

CHAPITRE V

DEUX SIGNES DU TEMPS

Après avoir constaté l'éclatante majorité qui se prononce aujourd'hui en France en faveur de la République, après avoir montré le mouvement qui, depuis un demi-siècle, a lentement préparé et rendu inévitable pour tous les esprits clairvoyants le triomphe définitif de la République, il importe de mettre en leur jour deux faits qui ont également contribué à former la majorité présente et serviront également à la rendre de jour en jour plus irrésistible.

I

Le premier de ces deux faits, c'est la conversion à l'idée républicaine d'une partie considérable de ceux que l'on appelle les « conservateurs. »

Rien n'est plus vague que cette dénomination de

« conservateurs, » et aucun mot n'est plus souvent employé à contre-sens. Quel est, en effet, le révolutionnaire qui veut tout détruire? Quel est le conservateur qui prétend tout conserver?

Dans la langue des partis politiques, le mot « conservateur » est devenu synonyme d'adversaire de la République. Si l'on cherche ce qu'il représente dans la pensée du plus grand nombre on y découvre, comme dans tous les termes dont se sert la foule, un certain nombre d'idées peu précises et qui se confondent volontiers. La foule s'exprime mal, par cela seul qu'elle ne va guère au fond de ses pensées ; et, faute d'analyse psychologique suffisante, elle enferme sous la même rubrique les choses qui, en réalité, se ressemblent le moins.

Ainsi le monde appelle « conservateurs » ceux qui veulent à tout prix éviter les commotions, les secousses brusques, disposés à accepter au besoin quelque simple réforme, mais qui préfèrent supporter éternellement un mal reconnu plutôt que de s'en affranchir par un effort violent. Esprits tempérés, raisonnables, réfléchis, souvent étroits, caractères prudents, souvent pusillanimes, poltrons mêmes, non exempts d'égoïsme, qui toujours redoutent que l'on ne marche trop vite, prompts à s'effrayer de l'inconnu, ne craignant rien autant que l'incertitude de l'avenir, tenant pour suspecte toute nouveauté. Cette famille d'esprits est nombreuse en France, et l'éducation bourgeoise travaille sans cesse à augmenter leur nombre. On pourrait les appeler les conserva-

teurs par tempérament, à la condition d'ajouter que ces « conservateurs, » à force de vouloir arrêter le progrès, ont été plus d'une fois les principaux auteurs des révolutions.

Le monde appelle encore volontiers « conservateurs » cette partie des membres de la société arrivés à un certain rang, à certaines situations. C'est en ce sens que le mot est presque synonyme de ceux de « bourgeoisie, » de « classes dirigeantes. » Ceux qui n'appartiennent plus aux rangs du peuple, qui mènent un certain train de vie, possèdent une certaine instruction, s'habillent d'une certaine façon, disent volontiers en parlant d'eux-mêmes : « Nous, les conservateurs. » De même qu'ils s'imaginent volontiers que le gouvernement de la société leur appartient par droit de naissance ou de fortune, de même ils déclarent qu'en dehors d'eux il ne peut y avoir que péril social, incertitude, bouleversements. S'ils sont divisés entre eux en partis politiques, et si chacun d'eux travaille à l'établissement du régime qui lui est cher ou utile, ils sont au moins d'accord pour barrer, autant qu'il dépend d'eux, le passage à la démocratie. Ils cherchent à perpétuer au profit de leurs fils les avantages d'instruction, d'influence sociale et de fortune dont eux-mêmes ont joui. On les rencontre unis pour maintenir cette prépondérance des classes supérieures et moyennes qui constitue depuis un siècle le caractère principal de la société française, et dont M. Guizot et l'école doctrinaire développaient, il y a quarante ans, la philosophie politique. C'est là ce

qu'ils appellent « les doctrines conservatrices; » ils donnent le nom de « conservateurs » à tous ceux qui font avec eux cause commune : ils appellent « révolutionnaires » ceux qui poursuivent un autre but. « Conservateurs » si l'on veut, mais qui, bien souvent, eux aussi, par leurs prétentions égoïstes, deviennent les pires ennemis, non pas seulement du progrès, mais encore de la paix sociale.

On s'exprimerait plus justement en disant que les véritables « conservateurs » sont ceux qui possèdent. L'immense majorité de l'humanité n'a d'opinions que celles de ses intérêts. Il est naturel qu'il en soit ainsi. De tous les amours, l'amour de soi est le plus fort, et le but de la morale comme de l'éducation doit être bien plutôt d'éclairer, de diriger, d'élever cet amour, que de tenter l'œuvre impossible de le supprimer. Tout propriétaire est nécessairement « conservateur, » qu'il possède peu ou beaucoup, car l'énergie de l'attachement de l'homme à ses biens n'est point proportionnée à leur étendue. Celui qui n'a rien, craint peu les perturbations sociales : que lui pourraient-elles enlever? S'il a une bonne santé, de l'intelligence, un métier en main, il retrouvera demain en sa possession, comme hier, tous les outils nécessaires à la lutte pour l'existence. Il a même chance de gagner quelque chose au déplacement des fortunes. Mais le propriétaire, que sa propriété soit grande ou petite, offre, en dehors de lui, une prise aux coups du sort. Sa fortune est devenue une suite, un prolongement de lui-même, qu'il aime souvent plus que

lui-même, et qu'un cataclysme peut amoindrir ou lui ravir entièrement. Comment celui-ci, s'il n'est un insensé, irait-il au-devant du désordre? Comment serait-il l'ami d'un état de choses nouveau qui peut le dépouiller? Comment serait-il l'ennemi d'un état de choses qui lui a permis d'acquérir ce qu'il possède, qui le lui conserve et lui en garantit la paisible possession?

Ainsi ce n'est pas dans les hautes classes seulement, dans l'aristocratie et dans la bourgeoisie, ce n'est pas parmi les hommes de certain tempérament et de certaine éducation qu'il faut parquer les « conservateurs; » ils existent dans toutes les classes, à tous les degrés de l'échelle sociale, en bas autant qu'en haut; et comme il n'est aucun pays où la terre, la première et la plus sûre de toutes les propriétés, soit aussi morcelée qu'en France, et cela grâce à la Révolution française, ce que l'on oublie trop souvent, l'on peut dire, sans paradoxe, qu'il n'en est aucun où se trouvent autant de « conservateurs, » intéressés au maintien de l'ordre public. Ce n'est pas là le moindre des bienfaits que nous devons à 1789.

Durant un demi-siècle, les « conservateurs, » à de rares exceptions près, n'avaient cessé de s'opposer à l'établissement de la République. Il leur était arrivé de la subir, jamais de l'accepter; et, même en la subissant, ils n'avaient cessé de la combattre. A leurs yeux un souverain seul, qu'il s'appelât roi ou empereur, était capable de leur garantir une paix durable. Conservateurs politiques sous tout autre gouverne-

ment, ils devenaient révolutionnaires sitôt que la République apparaissait. La République avait pour elle, dans le peuple les ouvriers, dans les classes supérieures les hommes des professions libérales, professeurs, avocats, médecins, publicistes, ceux qui d'ordinaire vivent au jour le jour de leur travail plus ou moins rémunéré : elle avait contre elle, dans le peuple les fermiers, les petits propriétaires, la majorité des paysans; dans les classes supérieures, les gros propriétaires, les rentiers, les négociants, ceux qui possèdent le capital ou sont en train de le conquérir.

Depuis 1871, les choses ont changé, et c'est là peut-être le fait le plus considérable, comme le plus consolant, de notre histoire contemporaine. Dans les campagnes, il s'est manifesté par le vote en faveur des candidats républicains de la majorité des paysans : dans les classes bourgeoises par le succès des journaux républicains, par l'adhésion formelle à la République d'hommes qui, jusque-là, avaient compté parmi ses adversaires. Les uns ont demandé au pays de les envoyer, soit au parlement, soit dans les conseils départementaux, pour défendre la République, les autres se sont mis résolûment en avant pour faire réussir les candidatures libérales : ils ont figuré dans les comités républicains, ils ont pris la parole dans les réunions publiques ou privées. Ils ont déclaré solennellement qu'ils voulaient faire l'expérience sincère et loyale de la République, et ils ont fait de leurs actes la caution de leurs paroles.

J'ai, dans un autre livre, jugé sévèrement nos classes dirigeantes; j'ai signalé leur coupable indifférence politique, leur ignorance, leur étroit égoïsme, leur inintelligence, non-pas seulement de leurs devoirs sociaux, mais même de leurs intérêts. Il me sera permis de dire ici le bien comme ailleurs j'ai dit le mal. S'il reste encore bien des tristesses à qui observe notre société française, d'heureux symptômes de relèvement ont pourtant apparu. Un avenir moins sombre s'offre aux regards. Nous avons le droit d'espérer; nous sommes à l'aube et non pas au crépuscule.

Sans doute, une partie de la bourgeoisie va de plus en plus s'attachant à toutes les réactions; elle s'enfonce dans le passé, par haine du présent et par terreur de l'avenir; elle en est venue à détester toutes les libertés, à maudire jusqu'à cette grande Révolution, à laquelle elle doit pourtant et sa fortune et le rang qu'elle a conquis. Aucune autorité ne lui paraît trop absolue, aucun despotisme trop lourd; elle se rue affolée vers la servitude, elle voudrait jeter au gouffre la France moderne au risque de s'y précipiter avec elle. Toutes les intrigues des roués, toutes les conspirations des aventuriers trouvent en elle un complice, disposé à tout laisser faire, parfois même à tout aider. Qu'importe après tout cela? A tous les âges l'humanité a, comme l'Hercule, eu son choix à faire entre deux routes; et si les vaillants et les sages choisissent la bonne voie, il est nécessaire que les poltrons et les fous s'égarent trop souvent à

suivre l'autre. Ce qui importe au salut d'une nation, c'est qu'aux heures de crise, les principes de vie l'emportent en elle sur les semences de mort.

C'est surtout le changement opéré dans les classes supérieures sur lequel il convient d'insister. On ne bouleverse pas du matin au soir l'organisation d'une société. On n'y peut mettre, par un coup subit, en haut ce qui était en bas, en bas ce qui était en haut. La fortune, l'instruction, les situations acquises, sont des forces considérables, des forces prépondérantes, même en un pays où le suffrage universel est établi. Les mœurs, plus fortes que les lois, donnent la part dominante d'influence à ceux que distinguent la considération, le rang social, la propriété, la supériorité de l'éducation et des connaissances. S'il fallait à la France, pour fonder le gouvernement qu'elle veut, briser d'abord la résistance obstinée de tous ceux dont la naissance ou le travail ont fait des privilégiés de la vie, il lui faudrait d'abord les briser eux-mêmes, et nulle victoire ne serait ni plus incertaine ni plus sanglante.

Grâce au ciel, cela n'est pas. La République possède désormais, parmi la bourgeoisie haute et moyenne, jusque parmi l'aristocratie, un parti nombreux, ferme, résolu; un parti qui, s'il n'est pas encore la majorité, n'est pas loin d'y atteindre. Nous l'avons vu naître, se former sous nos yeux, s'accroître d'années en années, d'un mouvement, lent d'abord, puis de jour en jour plus vif; et c'est précisément le progrès continu de cette évolution qui nous en

montre la force et nous permet d'affirmer légitimement qu'elle ira progressant toujours.

D'où est venue cette conversion à la République de ceux-là mêmes qui lui semblaient le plus opposés? Elle est venue de nos désastres. Le mal que venait de faire à la France le pouvoir personnel était trop cruel, trop récent, pour que les cœurs patriotiques n'eussent pas l'horreur de l'Empire. Quelle autre monarchie était-il possible de relever? On avait tant vu d'ailleurs de ces monarchies se succéder vainement qu'on ne croyait plus guère à leurs vertus. « Faisons, avait dit M. Thiers, l'expérience loyale de la République. » On répondit : « Faisons cette expérience. » On y apporta cette fois, par nécessité et raison plus que par amour, ce qui jusqu'alors avait manqué à toutes les expériences : la bonne volonté.

Il y eut d'abord bien des hésitations ; pourquoi ne pas l'avouer? bien des défiances. On s'avançait timidement, toujours prêt à reculer. Mais du moins il n'y avait point de perfidie dans les intentions. Les uns disaient : « Nous verrons bien. » Les autres disaient : « Et pourquoi non, après tout? » Les adhésions vinrent, une à une d'abord, bientôt par groupes. Il y en eut dès les premiers temps de glorieuses. Honneur à ces hommes illustres ou portant d'illustres noms, à ces libéraux parlementaires, dont les vœux n'avaient jamais été au delà de la Monarchie constitutionnelle, mais qui, des premiers, reconnurent qu'il fallait à tout prix épargner à la France une

révolution nouvelle et, puisque l'on avait la République, la garder si l'on pouvait : les Dufaure, les Casimir-Périer, les Léon de Malleville, les Léon Say, les Lavergne, les Noailles, les Montalivet ! Chaque conversion était suivie d'une autre conversion : de jour en jour l'heureuse contagion se propageait.

Ainsi se constitua, dans le Parlement, dans la presse, dans le pays, ce grand parti du Centre-gauche, ce parti auquel nous avons dû, après quatre années de luttes, le vote de la Constitution républicaine. Une scission se fit parmi les conservateurs du Centre. Tandis que le Centre droit de jour en jour s'entêtait davantage contre l'opinion publique, de jour en jour, au contraire, le Centre gauche, attentif à suivre cette opinion, allait se rapprochant des Gauches, jusqu'à ce qu'il en vint à se confondre avec elles. Les rangs des républicains dans l'Assemblée s'ouvrirent chaque semaine à quelque nouvelle recrue, qui venait de trouver, dans son bon sens ou son patriotisme, son chemin de Damas, et chaque élection partielle leur apportait quelque renfort. On voyait que, sous la République, la France se relevait peu à peu ; on voyait que l'ordre n'était point troublé ; on voyait que la République n'amenait point la ruine des affaires. Les partis hostiles à la République faisaient eux-mêmes son jeu. Leurs intrigues dans la Chambre, leurs violences dans la presse, leur résolution de ne tenir aucun compte des sentiments du pays, les montraient, aux esprits non prévenus, comme les véritables révolutionnaires.

Quand vinrent le 24 Mai, puis la Fusion, l'évolution vers la République de la majorité des conservateurs était déjà accomplie : le spectacle auquel ils assistaient ne pouvait que les y confirmer davantage; et ce fut en effet la conséquence la plus claire du 24 Mai. Le Centre gauche devint de plus en plus ferme; et, plus s'accentua la réaction gouvernementale, plus devint étroite l'alliance entre le Centre gauche et les républicains de la veille. Les conspirations bonapartistes et le Comité de comptabilité achevèrent l'alliance; on sentit qu'il fallait fonder la République définitivement si l'on ne voulait retourner fatalement à l'Empire. L'union des trois gauches s'acheva, et ne fut plus troublée par le moindre nuage, même passager. Ensemble elles luttèrent en 1874 et 1875 pour l'établissement de la Constitution, ensemble elles luttèrent contre le ministère Buffet; ensemble elles se présentèrent, en 1876, aux élections du 30 Janvier et du 20 Février; ensemble elles votèrent depuis dans toutes les questions, soit au Sénat, soit à la Chambre des députés; ensemble la guerre leur fut déclarée le 16 Mai par M. le maréchal de Mac-Mahon; ensemble, elles combattirent, dans ce dernier et suprême combat de cinq mois, pour la République contre les partis monarchiques, pour la souveraineté nationale contre le pouvoir personnel d'un homme; ensemble elles vainquirent le 14 Octobre; ensemble elles ont triomphé le 14 Décembre. Il s'est même trouvé plus d'une fois que, dans cette longue et patiente campagne, soit devant le pays,

soit au Parlement, ce sont les plus modérés qui se sont trouvés les plus résolus dans leurs déclarations, les plus passionnés dans leurs attaques. C'est la *France*, c'est *le Temps*, ce sont *les Débats*, c'est *la Revue des Deux-Mondes* elle-même, qui ont jugé le plus sévèrement l'entreprise faite, disait-on, au nom de la « conservation sociale, » et qui commençait par assimiler aux pires fauteurs de désordre la moitié la plus intelligente, la plus intéressée au maintien de la paix, la plus opposée aux révolutions, du parti « conservateur. »

Quand la République sera définitivement établie, c'est-à-dire quand ses adversaires seront non-seulement réduits à l'impuissance, mais convaincus eux-mêmes de leur impuissance, il arrivera aux divers groupes républicains de se séparer sur telle ou telle question, financière, administrative, économique, militaire; les uns solliciteront telle réforme que d'autres repousseront; les uns, plus hardis, voudront avancer plus vite, tandis que d'autres, plus circonspects, craindront de se trop hâter; on verra des scissions passagères se produire, non pas seulement entre les différents groupes, mais dans l'intérieur même de chaque groupe. Tant que la République courra quelques dangers, l'esprit de discipline, qui a produit depuis sept ans de si merveilleux effets, fera d'un commun accord reculer aux uns et aux autres toute entreprise qui, en les divisant, ne profiterait qu'à leurs adversaires. Les uns comme les autres veulent sincèrement la République : ce dessein commun

suffit à l'œuvre présente. Le fatal malentendu qui a si longtemps séparé les « conservateurs » et les républicains est enfin dissipé, et la République peut dire, elle aussi, qu'elle n'a pas d'ouvriers plus sûrs ni plus dignes de leur salaire que les ouvriers de la onzième heure.

II

En même temps que s'opérait cette évolution du parti conservateur, une transformation non moins considérable s'accomplissait dans le parti républicain. Le parti républicain cessait d'être un parti révolutionnaire et devenait un parti de gouvernement.

A vrai dire, ces deux mouvements ne sauraient être séparés l'un de l'autre ; et ce qui précisément a déterminé la conversion à la République d'un grand nombre de « conservateurs, » et dans la bourgeoisie et dans le peuple, c'est la confiance que les républicains ont su leur inspirer. Ils s'étaient accoutumés pendant trois quarts de siècle à les considérer comme des perturbateurs, toujours prêts à demander la victoire à la violence, à compromettre, avec la tranquillité de l'État, la fortune et la sécurité des individus. Ils en sont venus peu à peu à voir en eux au contraire les plus sûrs amis de la paix publique, les défenseurs de l'ordre contre les entreprises des ré-

volutionnaires. Ainsi les mêmes instincts qui jadis constituaient la principale résistance à l'établissement de la République en arrivent, par un naturel retour, à former son principal appui.

A quelles causes est due cette sagesse politique dont les républicains ont su faire preuve, et qui, selon le mot de M. Thiers, les a rendus maîtres de l'avenir? Elles sont nombreuses, et au courant de ces études nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler quelques-unes. J'en veux ici mettre en relief trois seulement; les leçons du passé, les profits de l'expérience, l'esprit de la génération nouvelle.

Deux fois déjà, dans l'espace d'un siècle, le parti républicain avait vu un moment la fortune lui sourire, deux fois il avait été porté au gouvernement, et deux fois le gouvernement lui avait échappé, autant par ses fautes que par la force de ses adversaires. Durant les dix-huit années de l'Empire le parti républicain avait longuement médité : il s'était demandé si, au lieu d'accuser le sort de ses insuccès, il n'était pas plus sage de s'accuser lui-même; il s'était appliqué à se corriger. Ainsi les revers mêmes sont profitables à ceux qui savent réfléchir : c'est en se frappant la poitrine, au lieu de s'obstiner, par une sotte vanité, dans l'approbation systématique de leurs erreurs, que les partis, comme les nations, préparent la revanche et que les vaincus d'hier méritent de devenir les vainqueurs de demain.

La troisième République confia aux républicains l'administration du pays, en même temps que la

tâche glorieuse et désespérée de sauver l'honneur de la patrie. Jusque-là ils n'avaient eu l'occasion d'apprendre la politique que dans les livres, et les livres aident peu à connaître la réalité. Ils se trouvèrent soudain obligés de compter avec les mille difficultés de la pratique. Ce n'était pas leur faute s'ils avaient été jusque-là systématiquement écartés du maniement des affaires publiques. Ils avaient fort à apprendre en même temps qu'ils avaient tout à conduire, et dans quelles redoutables circonstances ! Ils firent plus d'une faute, et comment n'en auraient-ils pas commis ! L'homme n'apprend rien ici-bas qu'à ses dépens. Ce que pourtant il faut ajouter, c'est que ces fautes furent peu nombreuses et le plus souvent légères. Le gouvernement de la Défense nationale avait su bien diriger ses choix. Il avait, dans chaque département, appelé à son aide les républicains les plus éminents, les plus capables, les plus considérés. Tous avaient la bonne volonté et presque tous l'esprit droit. Ils se mirent résolûment à la besogne, ils n'épargnèrent ni leur peine ni celle de leurs amis. Aussi, lorsqu'au bout de quelques mois, en dépit de l'énergie des uns et des autres, la France fut définitivement vaincue, lorsque l'élection d'une majorité réactionnaire vint enlever l'administration aux fonctionnaires républicains, il resta partout à la République un personnel nombreux d'hommes politiques, ayant acquis l'expérience des affaires, connaissant l'administration, capables de distinguer une réforme possible d'une utopie. Ces hommes demeurèrent les chefs du parti

auquel ils étaient dévoués : ils enseignèrent aux autres ce qu'eux-mêmes avaient appris : ils propagèrent autour d'eux les leçons de la sagesse et les conseils de l'expérience. Ils surent modérer les impatiences des imprudents; ils firent entendre en toute occasion la voix du bon sens, et les services qu'ils avaient rendus, la confiance dont ils étaient en possession, firent écouter cette voix. Lorsque leurs concitoyens eurent à faire choix d'un conseiller général, d'un mandataire politique, c'est à eux qu'ils songèrent, le plus souvent, et les républicains de la veille ne furent pas seuls à voter pour eux. Leur esprit de conciliation, leur dévouement aux intérêts publics éprouvé en des jours difficiles, leur avaient conquis bien des sympathies parmi ceux mêmes qui, naguère encore, étaient les plus disposés à les calomnier. Ils portèrent dans les assemblées départementales; ils portèrent à Versailles sur les bancs de la gauche républicaine la sagesse parlementaire; ils l'y trouvèrent déjà établie. Dans les séances publiques, dans les discussions des groupes parlementaires, on les vit, à l'envi les uns des autres, montrer tout à la fois la prudence, la fermeté, la connaissance approfondie des qustions, le sentiment de la discipline, la circonspection dans les attaques, l'opiniâtreté dans la résistance. De vieux parlementaires, rompus aux luttes de la tribune et des couloirs, ne se seraient pas conduits avec plus d'habileté et de sang-froid que ne le fit à l'Assemblée nationale l'Opposition républicaine. Les adversaires de droite étaient obligés de le reconnaître,

avec une colère chaque jour croissante jusqu'à ce qu'elle devînt une aveugle fureur.

Si le parti républicain a su tout à la fois profiter des leçons du passé et s'instruire par l'expérience, c'est surtout à l'esprit de la génération nouvelle qu'il en faut reporter l'honneur. Il n'est pas certain que la seconde moitié du siècle, dont nul ne peut encore présager la fortune, soit destinée à briller aux yeux de la postérité d'un aussi vif éclat que celui dont a rayonné la première : mais cela même lui importe peu. La génération actuelle a pour ambition d'être une génération utile, plus encore qu'une génération brillante. Produira-t-elle des poëtes de génie, d'immortels écrivains, de radieux artistes? Nul ne le sait. Si cette gloire lui est donnée par surcroît, certes elle ne la dédaignera point; mais ce n'est pas à cela qu'elle vise d'abord. Ce qui la préoccupe avant tout, ce sont les résultats à obtenir. Positive et pratique, trop pratique et trop positive peut-être aux yeux de certains, elle n'entend point abandonner, comme elle dit, la proie pour l'ombre. Elle aime mieux viser moins haut et atteindre le but plus sûrement. Certes, ce n'est pas, Dieu merci! qu'elle prétende abdiquer l'idéal, qu'elle renonce à poursuivre cette perfection de la beauté et de la justice que l'homme ne pourrait cesser d'adorer sans immoler sa propre dignité; mais elle prend mieux son parti des imperfections présentes, et borne ses espérances à la mesure du possible. Elle sait que nulle part ici bas n'est cachée cette faux merveilleuse qui, d'un seul

coup, abat la moisson tout entière. Elle tient compte des obstacles et, plutôt que de se briser contre eux en vain, s'applique à mesurer leur force de résistance et à les vaincre par une série d'efforts calculés et persévérants. Elle fait patiemment le siége des abus au lieu de prétendre les emporter d'assaut.

L'éducation qu'elle a reçue, qui l'a pénétrée, qui est devenue sa seconde nature, c'est l'éducation scientifique. Non pas l'éducation des sciences mathématiques, qui procède de formules abstraites dont l'esprit suit rigoureusement les inflexibles déductions, mais l'éducation des sciences naturelles, des sciences d'observation qui ont pour objet la réalité vivante. Ces sciences sont nées d'hier. Elles perfectionnent chaque jour leurs instruments, elles commencent seulement à entrer dans la pleine possession de leurs méthodes. Elles ont appris que l'étude patiente seule et l'expérimentation prudente parviennent à découvrir les lois de la vie; elles ont montré que l'homme arrive à dompter les éléments, non par la force, mais par la ruse, c'est-à-dire par l'intelligence, en tournant à son profit les lois des choses au lieu de prétendre les briser lorsqu'elles contrarient ses intérêts. Elles ont enseigné que tout problème est complexe, qu'il ne faut se méfier de rien autant que des formules sommaires, et que l'on peut espérer d'atteindre à la solution désirée alors seulement que, par une lente et souvent difficile analyse, on a démêlé toutes les données, reconnu l'importance de chacune, et tenu compte

et de leur valeur propre et de leur influence réciproque.

Le même mouvement qui s'opérait dans les cabinets des physiciens, dans les laboratoires des chimistes, dans les salles d'étude des naturalistes, s'est accompli parmi les politiques; et il était naturel que le parti républicain, attentif à suivre l'esprit du siècle et procédant de lui, qui se recrutait sans cesse dans la jeunesse studieuse, qui comptait dans ses rangs la majorité des hommes d'étude et des esprits distingués, il était naturel que ce parti profitât surtout de ce progrès des sciences. Il a banni, lui aussi, la doctrine *à priori*, les théories métaphysiques, et s'est mis, lui aussi, à l'école de l'observation et de l'expérimentation. Il a inauguré ce que l'on a si justement appelé la politique « scientifique. » Il ne s'agit plus pour lui de substituer à la Royauté du droit divin le droit divin de la République. Il ne s'agit plus d'imposer à l'humanité, de gré ou de force, au nom d'un idéal de justice, une République d'utopie sortie de l'intelligence et de la conscience de quelque penseur solitaire. La République, pour durer, doit concilier tous les intérêts, respecter les droits acquis légitimes, sans entraver la conquête d'aucun droit nouveau. Elle doit tenir compte des préjugés, même tout en travaillant à les détruire. Réunir les citoyens dans un égal amour de la patrie; calmer les dissensions politiques et éteindre les haines sociales; réformer patiemment et lentement et n'accomplir chaque réforme qu'à l'heure opportune; allier la

prudence à la hardiesse; suivre attentivement tous les mouvements de l'opinion publique; faire qu'aujourd'hui soit meilleur qu'hier, et demain meilleur qu'aujourd'hui : aider enfin la France et l'humanité à gravir d'un pas ferme cette montée âpre et escarpée, au bout de laquelle elle pourra enfin atteindre cette Terre promise, le règne de la Justice, — tel est son programme.

Si la majorité des républicains sont attachés si fermement à la République, ce n'est point par un vain enthousiasme pour ce nom, glorieux cependant, c'est parce que seule ils la considèrent comme en état aujourd'hui d'accomplir cette œuvre de salut social.

Ce changement accompli dans les esprits est si bien un signe des temps que, parmi les républicains, les plus sages, les plus pratiques ont été les plus jeunes. Ceux qui étaient les plus ardents, ceux qui eussent été les plus excusables de se montrer les plus téméraires, se sont montrés les plus disciplinés, les plus disposés aux concessions. Si l'on a rencontré certaines résistances obstinées, prêtes à pratiquer jusqu'au bout la doctrine aussi dangereuse que fière du « tout ou rien, » ç'a été parmi les républicains de l'avant-veille, parmi les hommes que les leçons de 1848 eussent dû le mieux instruire, parmi ceux qui avaient souffert pour leur cause la persécution, la prison, la proscription et l'exil. Plusieurs de ceux-ci eussent volontiers recommencé les mêmes erreurs, quitte à faire preuve ensuite du même héroïsme. Ce

sont les plus jeunes qui les ont avertis, apaisés, qui leur ont parlé le langage de la froide raison, qui les ont suppliés de faire fléchir, au nom de l'intérêt public, la rigidité de leurs principes. Qui ne se souvient encore de cette scène émouvante, au jour solennel où l'amendement Wallon fit triompher enfin la Constitution républicaine, lorsque trois ou quatre de ceux qui résistaient encore et qui portaient les noms les plus respectés, les plus glorieux même parmi les vétérans du parti républicain, furent circonvenus par tous leurs jeunes collègues, et, vaincus par leurs prières, allèrent, aux applaudissements unanimes des Gauches, porter à la tribune les quatre bulletins qui décidèrent de la victoire! L'Union républicaine, à part un bien petit nombre de ses membres, était résolûment entrée, dès le temps de l'Assemblée nationale, dans le concert du Centre gauche et de la Gauche républicaine. A la Chambre de 1876, les dissidents, aidés de quelques nouveaux venus, formèrent d'abord le groupe des Intransigeants. Peu de mois s'écoulèrent pourtant avant qu'à leur tour les Intransigeants, eux aussi, voulussent s'associer aux trois groupes des Gauches alliées, et ce sont ces quatre groupes qui, la main dans la main, également combattus par le gouvernement du 16 Mai, ont également vaincu au jour du 14 Octobre.

Il reste, çà et là sans doute, un petit nombre d'esprits, ou trop passionnés ou trop insuffisamment équilibrés, parfois aussi, hâtons-nous de le dire, trop épris de la perfection, trop irrités par la vue du mal

et pressés de le supprimer, pour consentir à n'écouter que les conseils de la sagesse. L'humanité serait trop parfaite s'il en pouvait être autrement. Mais qu'importe à la fortune d'un parti qu'il compte un certain nombre d'enfants perdus, qui, après tout, ont leur rôle utile peut-être? Même les individualités généreusement imprudentes ou remuantes et brouillonneuses, même les journaux violents servent à leur façon la cause du progrès.

L'essentiel est que la sagesse pratique soit la règle générale d'un parti appelé à gouverner. Tel est bien le cas aujourd'hui. La foule laisse faire les téméraires, elle laisse dire les fous; leurs voix se perdent sans écho, leurs appels ne sont pas entendus, et il faut en vérité toute la mauvaise foi à laquelle sont réduits des adversaires aux abois, pour affecter de rendre responsable des insanités débitées par quelques rêveurs solitaires ou quelques individus obscurs, parfois suspects, un grand parti qui a ses chefs reconnus, ses organes autorisés, qui agit au grand jour, que tout le monde peut juger d'après ses actes et qui n'a cessé depuis sept années d'offrir le spectacle de la plus parfaite modération unie aux convictions les plus fermes.

III

Deux hommes ont représenté et comme résumé en leurs personnes cette double évolution du temps présent, l'une des conservateurs vers la République, l'autre des républicains vers la sagesse politique : deux hommes ont également contribué à mettre un terme à l'anarchie qui se prolongeait depuis près d'un siècle. Venus des deux points extrêmes de l'horizon, sortis l'un des classes dirigeantes, l'autre des rangs de la démocratie, ils sont montés sur le vaisseau de la Patrie, et, comme deux vaillants pilotes, unissant leurs efforts, ils ont également travaillé à le conduire au port au travers des écueils. Le lecteur les a déjà nommés. Voilà pourquoi leurs noms demeureront associés dans l'histoire, et pourquoi un français reconnaissant a voulu les réunir en tête de ce livre dans un même hommage respectueux.

Et, comme il était bon que cela fût, pour symboliser cette réconciliation de l'ancienne France conservatrice et bourgeoise avec la nouvelle démocratie, il s'est rencontré que l'un de ces hommes était un vieillard aux cheveux blancs, touchant pour ainsi dire au terme extrême de la vie humaine, l'autre un homme dans toute la séve de la vie, sortant à peine de la jeunesse pour atteindre à la maturité.

M. Thiers n'était un républicain ni de sentiment ni de conviction. Son idéal politique ne dépassait pas la

Monarchie constitutionnelle. Il avait travaillé à l'avénement de celle-ci : il l'avait servie avec zèle. C'est lui qui, après 1830, suppliait la France de franchir la Manche pour n'avoir pas un jour à franchir l'Atlantique. S'il avait été de l'Opposition durant les sept dernières années du règne de Louis-Philippe, il n'était pas sorti de l'Opposition constitutionnelle. Il voulait le gouvernement parlementaire dans sa sincérité, mais il le voulait avec le Roi à la tête, régnant s'il ne gouvernait pas. Il demandait la réforme électorale, l'abaissement du cens et l'adjonction des « capacités » sur la liste des électeurs, mais il repoussait le suffrage universel. Il voulait une France libérale, affranchie du despotisme du souverain comme du joug théocratique, mais il l'imaginait gouvernée par des classes dirigeantes. Il redoutait la démocratie, il se défiait de la République. C'est lui qui appela un jour le peuple la « vile multitude, » c'est lui qui avait dit que la République est destinée à finir toujours dans l'imbécillité ou dans le sang. Quand était venue la seconde République, il avait compté au premier rang parmi ses plus acharnés adversaires, il avait été l'âme du Comité de la rue de Poitiers, le principal instigateur de cette loi du 31 Mai, qui mutilait le suffrage universel, en attendant l'occasion de l'achever. Personne au fond n'avait contribué plus que lui à préparer le second Empire : personne n'avait plus que lui à se frapper la poitrine le jour où, ses yeux s'ouvrant enfin, il s'écria : « Messieurs, l'Empire est fait ! »

C'était au nom de tous les intérêts « conservateurs » qu'il avait combattu la République. Il comprit du moins, quand après vingt ans la République eut reparu, qu'il y a quelque chose pour une société de plus redoutable encore que les dangers de la liberté, à savoir le despotisme d'un « sauveur. » Il comprit que, la foi à la Monarchie étant morte en France, il n'y avait plus de choix possible qu'entre la République loyalement acceptée et le Césarisme dont on venait d'éprouver les criminelles folies. Autant il déploya d'énergie à vaincre la formidable insurrection de la Commune, autant il sut, le lendemain de la victoire, conserver son sang-froid et séparer de la République les excès des violents.

Il suivit le mouvement de l'opinion publique, et vit que la majorité de la France désirait maintenir, essayer du moins, le régime politique existant. Dès lors son parti fut pris. Semblable à Turenne qui devenait plus hardi à mesure qu'il avançait en âge, à soixante et quinze ans il rompit avec les idées, les habitudes, les relations, les préjugés de toute une vie, et, une fois décidé à franchir l'Atlantique, il le franchit résolûment, sans regarder en arrière. C'est lui surtout, qui, par sa conversion à la République, détermina tant d'autres conversions dans les rangs des « conservateurs; » autour de lui d'abord et parmi ses amis, puis, de proche en proche, par toute la France et dans toutes les classes de la société. Il fit voir, par l'expérience, que la République peut être le gouvernement où sont le mieux garantis l'ordre de

la rue, la liberté des transactions, la prospérité des affaires ; lorsqu'il tomba, sous l'effort des monarchistes coalisés, le territoire était libéré, l'armée réorganisée ; un emprunt sans précédent, quatorze fois couvert, venait de prouver que jamais le crédit national n'avait été plus solide ; la paix était partout, la fortune matérielle du pays, en dépit de charges écrasantes, surpassait ce qu'elle avait été aux années les plus brillantes de l'Empire.

Si M. Thiers eut pu désormais grandir, sa chute l'eût grandi encore. Les vœux du pays et sa reconnaissance le suivaient dans la retraite et le vengeaient de l'ingratitude des partis et de leurs basses insultes. Le monde entier lui envoyait les témoignages de son respect et de son admiration. Il conservait sa foi en la bonté de la cause qu'il venait de servir, sa foi dans son triomphe définitif. Retiré dans son hôtel reconstruit de la place Saint-Georges, redevenu simple membre de l'Assemblée, puis de la Chambre des députés, s'effaçant dans les débats publics, descendu du pouvoir avec autant de simplicité qu'il y était monté, il n'en restait pas moins le véritable chef du parti républicain, celui dont tous sollicitaient et suivaient les avis, vers lequel dans les circonstances graves se portaient aussitôt les regards. Il avait, au lendemain du 16 Mai, repris son poste d'honneur à la tête des combattants ; le plus âgé n'était pas le moins vaillant. Il est mort à la veille même du combat définitif ; et jamais pays ne fit à l'un de ses enfants de plus belles et de plus glorieuses funérailles, que celles

que lui ont faites Paris et la France. Par delà la tombe sa grande voix s'est encore une fois fait entendre à la patrie ; et dans ce Manifeste électoral, devenu son testament politique, il a une dernière fois affirmé, avec cette clarté d'exposition qui était la sienne, avec cette vivacité d'expression, cet agrément de style, cette passion qu'il portait partout, avec cette élévation de pensée dont il était capable, que la République était non-seulement la solution possible, mais la solution nécessaire, et qu'en dehors d'elle il n'y avait rien que la guerre civile, l'anarchie et le despotisme. Jamais vie mieux remplie ne reçut un plus magnifique couronnement.

Il a fait, ce noble vieillard, plus que de guérir les plaies de la France vaincue, plus que de relever son crédit, plus que de payer sa rançon, de lui rendre aux yeux du monde la considération après la ruine de sa gloire militaire : il a travaillé à unir tous les français dans une pensée commune, il a réconcilié les deux Frances qui depuis si longtemps se combattaient, il a montré à tous où était le salut intérieur. Son nom restera, dans la reconnaissance des générations qui profiteront de l'œuvre de la nôtre, comme celui du premier fondateur de la République : ce n'est pas une vaine flatterie qui a rapproché ce nom de celui de Washington.

M. Gambetta venait de naître à la vie politique au moment où éclatèrent nos désastres. Il était arrivé au Corps législatif comme le représentant de l'Opposition

irréconciliable. Un seul discours, où il avait montré devant la majorité stupéfaite, éblouie, dominée par l'éloquence de l'orateur autant que par sa hardiesse, que la République était le seul gouvernement conciliable avec le principe du suffrage universel, avait suffi à le placer au premier rang dans le parti qui comptait déjà les Ernest Picard, les Jules Simon, les Jules Favre. On pouvait dire de lui, ce mot de Guizot, le premier jour où Berryer se fit entendre : « C'est un talent qui se révèle. » — « Dites une puissance. » Le 4 Septembre lui avait donné le ministère de l'intérieur. Bientôt, quand Paris fut investi, forçant le blocus par les routes de l'air, la France le vit descendre un jour, appelant le pays entier au secours de la Capitale assiégée. Il réunit en sa main robuste le ministère de l'intérieur et celui de la guerre. Toutes les ressources de l'administration, toutes les richesses de la nation, toute son énergie, il les assembla dans un suprême effort contre l'envahisseur. Il communiqua à tous la patriotique résolution, la sainte confiance qui l'animaient. Il fit des prodiges. A sa voix, des armées se formèrent, elles furent habillées, équipées, fournies d'armes et de canons ; un moment il fut permis d'espérer que la fortune des armes allait tourner. Rien n'abattit son courage, ni la chute de Metz livrée par la trahison, ni les désastres de l'armée de la Loire, ni les revers de l'armée de l'Ouest, ni ceux de l'armée du Nord. Seul encore il persistait à espérer lorsque Paris tomba, vaincu par la famine. La France épuisée ne voulait plus de la lutte ; mais elle

gardait au fond de son cœur une reconnaissance, que chaque jour devait grandir, à celui de ses enfants qui n'avait rien ménagé pour sauver du moins l'honneur, à celui qui avait prolongé la résistance durant cinq mois, dont l'ennemi même ne prononçait le nom qu'avec une haine mêlée de respect.

Du jour où la France fut vaincue, il se consacra tout entier à cette tâche : sauver du moins la République. Cela même était le seul rôle possible d'un patriote. Pour sauver la République, il fallait que le parti républicain se montrât le plus sage, et par cette sagesse attirât à lui la majorité de la France. Dans son discours de Bordeaux, M. Gambetta traça le programme du parti républicain. Il en a poursuivi l'exécution pendant six années, au travers de tous les accidents, de toutes les épreuves, avec une indomptable persévérance. Rompant hardiment avec les traditions de l'école révolutionnaire, il a demandé à ses amis de n'attendre le triomphe de leur cause que de l'exercice des droits légaux, de l'union jointe à la patience. Il leur a demandé de s'appliquer en même temps à suivre l'opinion publique et à la diriger. Il leur a demandé de tenir compte des circonstances, du temps et des hommes, de traiter la politique comme une grande affaire, la première de toutes, d'aborder séparément chaque difficulté pour la mieux résoudre. Il a prêché ce qu'il a si bien appelé la « politique des résultats. » Non, il ne faut point abandonner les principes que l'on croit justes, il ne faut perdre de vue aucune

des réformes nécessaires, il ne faut pas en acceptant le moins être prêt à s'en contenter ; mais c'est une chimère de tout vouloir obtenir à la fois ; on n'établira pas plus d'un seul effort la parfaite démocratie, que Paris ne s'est bâti en un jour.

M. Gambetta a porté à l'Assemblée cet esprit politique et pratique. Ce qu'il recommandait à tous, il a été le premier à l'exécuter. Dans les séances actif et exact, laborieux dans les commissions, forçant les adversaires eux-mêmes à reconnaître son instruction et ses capacités, au courant de toutes les questions, les plus petites comme les plus grandes, les plus techniques comme les plus générales ; à la tribune plein d'argumentation vigoureuse et de passion véhémente, habile à saisir aussitôt dans une discussion le moment opportun, à profiter de la moindre faute des adversaires ; aux instants de crise où tant d'autres hésitent et attendent, se décidant aussitôt, prenant position, inspirant la confiance par sa résolution, sachant se dégager aussi bien que s'engager, s'instruisant par ses fautes même et le premier à n'y pas persévérer ; c'est pourtant en dehors de cette action publique si considérable, la seule qu'ait pu voir la foule, qu'a été sa principale influence parlementaire. Elle a été dans les coulisses du Parlement, où se déployait son habileté à se renseigner, à découvrir les plans des adversaires, à reconnaître aux jours de péril ceux des adversaires avec lesquels un accord momentané pouvait être conclu ; elle a été plus encore

dans ce groupe de l'Union républicaine dont son talent le faisait le chef. Ce qu'il a dépensé de raison convaincante, de pressante éloquence, d'enlaçantes séductions, dans les réunions des députés républicains, dans les conversations avec les uns et les autres, pour calmer les impatiences, pour apaiser les irritations, pour montrer les avantages de telle ou telle concession, pour inspirer l'esprit de discipline, ceux-là seuls le savent qui ont été mêlés de près depuis 1871 à la vie politique.

Tel a été cet « opportunisme » longtemps combattu, longtemps contesté, qui a fini cependant par triompher, et auquel est dû le succès définitif de la République. C'est M. Gambetta, aidé de patriotiques lieutenants, découverts et formés par lui, qui a rapproché puis réuni l'Union républicaine et la Gauche républicaine; c'est lui qui a, par degrés, vaincu les résistances du Centre gauche. Tout l'a servi dans cette entreprise, et la puissance de sa raison, et sa chaleur entraînante, et sa finesse, et son habileté, et son art instinctif de diplomate italien, et la gaieté de son caractère, et les saillies intarissables de son esprit, et l'affabilité de sa conversation : tout, jusqu'à cette véhémence gasconne qui parfois l'emporte, et semble détruire en un instant l'œuvre de conciliation de plusieurs semaines; car cette véhémence même a servi à maintenir autour de lui les véhéments, disposés parfois à trouver qu'il cédait trop vite et qu'il cédait trop. Il est devenu le chef de tous les républicains de par son intelligence, son

talent, ses capacités d'homme d'État, sans perdre la confiance de la démocratie avancée. En vain, les impatients ou les jaloux se sont efforcés de ruiner son prestige : il n'a eu qu'à se montrer pour ressaisir ses partisans; et c'est Belleville qui l'a renvoyé à la Chambre en 1876 et en 1877, comme il l'avait envoyé au Corps Législatif en 1869.

Eh bien! cela même encore, si importante que fût cette tâche, n'a pas été le principal de l'action de M. Gambetta. Il a compris que, dans le pays du suffrage universel, c'est le suffrage universel surtout qu'il importe d'éclairer; que l'ignorance du nombre, le maître de la France aux jours de scrutin, ignorance soigneusement entretenue par des gouvernements intéressés, était le grand péril de notre temps; qu'enfin la République serait fondée et la démocratie assurée le jour seulement où le suffrage universel aurait acquis, avec le sentiment de ses droits, la conscience de sa responsabilité. Se faire l'éducateur politique du suffrage universel, le mettre en état de suivre les tactiques parlementaires, de les comprendre, de s'y associer, le préserver des surprises, lui apprendre à se tenir en garde contre les intrigues des adversaires, à se défier de ses propres entraînements, tel a été le but de ses constantes préoccupations. Ainsi l'état-major allemand, en publiant ses récits populaires des guerres, en habituant le moindre paysan à lire les cartes militaires, à se rendre compte des manœuvres, a formé cette nation guerrière où chaque soldat, en prenant part à une

campagne, en devient l'instrument intelligent et enthousiaste. Jusqu'alors, même dans le parti républicain, ç'avait été comme une règle admise qu'aux jours seulement où la période électorale était ouverte, il fallait porter devant la foule la discussion des incidents politiques, que c'était assez, en temps ordinaire, de poursuivre la propagande des principes républicains, et que les députés seuls, directement mêlés aux débats parlementaires, devaient se soucier des voies et moyens d'exécution.

Pour mener à bien cette œuvre d'éducation populaire, M. Gambetta, dès 1871, fonda un journal, et la politique pratique y tint autant de place que l'exposition de la doctrine. Chaque jour ses collaborateurs s'y appliquèrent, sous son inspiration, à faire comprendre les incidents de la journée, à les présenter sous leur vrai jour, à exposer la véritable question, souvent fort différente de la question apparente, à découvrir la tactique des adversaires, à montrer par quel mouvement les républicains y avaient répondu. Aucun incident, même secondaire, ne fut omis; aucune difficulté ne fut dissimulée, et, pour que la propagande fût complète et parvînt jusqu'aux plus humbles, bientôt, à la grande *République*, la *Petite République française* vint s'adjoindre. Le lecteur ne s'intéressa plus seulement aux débats retentissants de la tribune ; il suivit les mouvements des couloirs, il fut initié au travail des commissions, aux discussions des bureaux: et cet exemple, auquel s'associa toute la presse républicaine, eut

pour effet de répandre par toute la France la vie politique. Chaque électeur, tenu au courant des faits et gestes de son mandataire, de ses votes, des moindres agitations des partis, comprit peu à peu ce que c'est que l'art de la politique et à quelles conditions on y remporte la victoire. Plus cette éducation ira se développant, et plus les utopies céderont la place, par la connaissance exacte des choses, à la sagesse et au bon sens. Les électeurs en viendront à ne se plus laisser prendre aux déclamations vaines et donneront leur confiance à ceux-là seuls qui leur promettront seulement le possible.

Cette propagande de tous les jours ne suffit pas à M. Gambetta. Il voulut, dans toutes les circonstances importantes, à chaque transformation des événements, se mettre en communication directe avec le suffrage universel. La parole directe a des puissances, des échos, des répercussions dans les intelligences que ne possède pas le journal lui-même. De Bordeaux à Angers, à Auxerre, à Grenoble, à Versailles, à Avignon, à Lille, à Clamecy, dans une série de harangues populaires, ou plutôt de conférences, mieux encore de prédications laïques, il s'appliqua à faire chaque fois pénétrer dans les esprits quelque principe de la démocratie, quelque règle de conduite politique; et toujours le principe le plus important à comprendre, la règle la plus utile à pratiquer à l'heure où il parlait. Tantôt il s'adressait aux bourgeois et aux ouvriers des villes, tantôt à la démocratie des campagnes. Ce sera un jour, pour

le critique et pour l'historien, un intéressant travail de reprendre la série de ces prêches démocratiques, d'en montrer l'enchaînement, d'en suivre l'influence. Nul orateur n'eut moins de souci de la correction académique, nul ne songea moins à mériter les louanges littéraires des délicats: mais nul, pas même les apôtres des premiers âges chrétiens, ne fut plus entièrement dévoué à son apostolat; nul ne fut plus uniquement préoccupé du but à atteindre, des obstacles à vaincre. Nul aussi n'avait reçu de la nature des dons plus magnifiques; nul ne sut mieux s'adresser tour à tour à la raison et à la passion : tour à tour familier et véhément, pressant, élevé, tragédien et comédien, mordant, dédaigneux, railleur, plein de raisons saisissantes, plein de traits éclatants et superbes, insinuant, persuasif, dominateur, emporté, confiant et inspirant la confiance, respirant la bonne humeur, ayant la gaieté et la santé, s'abandonnant sans se livrer, maître de lui-même jusqu'en ses plus violents éclats, tribun et homme d'État, joignant la finesse à la force, l'élévation à la trivialité, nul ne sut mieux, sans l'avoir appris, comment on parle au peuple, comment on le convainct, comment on l'entraîne; nul n'eut davantage et d'instinct cette véritable éloquence qui se moque de l'éloquence.

Tout autre était M. Thiers, avec sa petite taille, ses minces effets de geste, son filet de voix aigrelette et claire : plus causeur qu'orateur, répandant plus de lumière que de chaleur, ennemi du gros rouge, peu

fait pour comprendre le peuple et pour être compris de lui, ne cherchant ni les grands effets de passion ni capable d'y atteindre, mais merveilleux de légèreté, de souplesse, de science, d'habiletés ingénieuses, malin, narquois, acéré, toute raison claire et convaincante, toute grâce attrayante et charme pénétrant, l'esprit le plus délié et la parole la plus exquise, un fils de Lysias et de Voltaire, réunissant toute la limpidité attique à toute la verve française, la nature et l'art l'avaient formé pour exercer la plus sûre action sur la bourgeoisie éclairée, instruite, capable d'écouter les avis de la sagesse et lui sachant gré d'être aimable. Ainsi ces deux hommes si divers se sont admirablement complétés l'un l'autre. L'œuvre commune a réussi, précisément par leur concours; et le moment est venu, par un progrès égal des deux parts, où la démocratie a reconnu en M. Thiers son plus utile serviteur, où la bourgeoisie n'est pas loin de voir en M. Gambetta le plus ferme des « conservateurs. »

LIVRE QUATRIÈME

LES OBSTACLES A LA RÉPUBLIQUE

AVANT-PROPOS

Il faut se garder cependant de nier les obstacles qui, aujourd'hui encore, résistent à l'établissement de la République en France. Ils sont de plus d'une sorte, et ce n'est pas en se dissimulant ou leur nombre ou leur gravité que le parti républicain avancerait ses affaires. L'esprit politique consiste à examiner les situations, sans illusion comme sans peur ; et c'est surtout au lendemain d'une bataille qui semble décisive que le vainqueur doit rechercher froidement ce qu'il reste de forces réelles à l'ennemi qu'il a défait.

CHAPITRE PREMIER

LES PARTIS POLITIQUES

La République a d'abord contre elle les partis politiques. C'est le triste legs fait à la France par les gouvernements qui se sont succédé. Les gouvernements sont tombés, les partis demeurent.

Où se trouvent ces partis, d'où vient leur force, comment peuvent-ils disparaître ? telle est la triple question qu'il est utile d'éclaircir.

I

Les partis politiques existent peu dans le peuple. Il y a sans doute dans le peuple des individus attachés par instinct à tel ou tel gouvernement du passé ; ils sont en petit nombre. La partie du peuple ayant quelque instruction politique, la partie ouvrière, est généralement républicaine. Ce n'est donc pas de ce côté que la forme républicaine risque d'être contestée. Quant aux paysans, ceux d'entre

eux qui résistent à la République lui sont opposés pour des raisons autres que des raisons politiques. Les uns la considèrent comme une menace pour la propriété, la famille ou la religion ; l'instruction et l'expérience les éclaireront peu à peu ; les autres, plus nombreux, se souvenant que l'Empire a fait le libre échange et leur a donné la prospérité matérielle, persistent à croire que lui seul peut encore la leur assurer. Ils prêtent volontiers l'oreille aux intéressés qui leur répètent ce refrain. C'est à l'expérience encore et à l'instruction de les éclairer. Quand ils auront vu, comme ils peuvent le voir déjà, que les doctrines économiques soi-disant impériales ne sont à parler franchement que les doctrines républicaines, quand ils auront, pendant quelques années, constaté que leurs intérêts se trouvent aussi bien de la République et mieux encore que jadis de l'Empire, ils deviendront les premiers à défendre au besoin la République contre ceux qui essaieraient de l'attaquer.

Il ne sera pas aussi facile d'avoir raison des résistances de la noblesse. La noblesse n'a plus aujourd'hui de priviléges sociaux : elle existe cependant toujours comme classe sociale. Distinguée du reste de la nation, où par des titres ou par cette simple particule presque aussi souvent usurpée que possédée légitimement, ses membres ne prétendent pas moins, aujourd'hui comme par le passé, faire comme un ordre à part dans l'État.

La noblesse est, en général, hostile à la République.

Une partie de la noblesse s'est convertie à l'Orléanisme et à l'Empire : quelques individus seulement à la République. C'est même surtout par haine de la République qu'ont eu lieu les conversions à l'Orléanisme ou à l'Empire. Convaincue de l'impossibilité de ramener la Royauté du droit divin une partie de l'aristocratie s'est tournée ou vers la Monarchie constitutionnelle ou vers le Césarisme, comme étant les seuls moyens pratiques de barrer le chemin à la démocratie qu'elle abhorre. On ne saurait lui en vouloir de cette aversion : qu'est-ce en effet que la démocratie sinon la négation des doctrines politiques qui avaient fondé la noblesse?

La grande, la très-grande partie de la noblesse, repousse également la Monarchie constitutionnelle, le Césarisme et la République. Elle reste fidèle à la doctrine du droit divin, elle garde son culte et sa foi pour l'héritier des rois. Pour elle la France, depuis le régicide de 1793, depuis les journées de Juillet 1830, est hors de sa voie; elle ne saurait retrouver le calme, la prospérité, la grandeur, qu'en se rejetant, humiliée et repentante, dans les bras du pasteur légitime, chargé par Dieu lui-même de faire paître le troupeau. Les doctrines libérales de la France moderne sont à ses yeux des sophismes aussi monstrueux que funestes : si le « Roy » peut faire à ses sujets la concession d'une Charte, cette Charte n'est jamais qu'une Charte octroyée, que le bon plaisir a consentie, que le bon plaisir peut reprendre.

Parmi cette noblesse, royaliste et féodale durant plu-

sieurs siècles, royaliste seulement aujourd'hui, quelques hommes, d'humeur hardie et belliqueuse, entreprennent la lutte contre le siècle et travaillent de leurs efforts résolus au triomphe de ce qu'ils appellent « la bonne cause. » Les autres, sentant par avance l'inutilité des efforts, ne songent même plus à disputer aux adversaires, quels qu'ils soient, la direction de la France. C'est le grand nombre. S'ils boudent les gouvernements divers qui s'établissent, ils ne travaillent à les renverser qu'en leur refusant leur vote, en leur faisant refuser celui de leurs gens. Ils se résignent à ne jouer aucun rôle actif dans les destinées de leur pays; il suffit à leur bonheur d'être de perpétuels mécontents et de gémir entre eux sur les temps d'abomination et de désolation prédits par le prophète. Leur opposition est aussi inerte qu'elle est obstinée. Enfermés l'été dans leurs châteaux, l'hiver claquemurés dans leurs hôtels, ils se bornent à cultiver les vertus et souvent aussi les vices domestiques: ils chassent, ils dansent, ils courent et font courir, comptent entre eux leurs quartiers de noblesse; leur grand souci est de refaire à chaque génération, par d'habiles mariages, des fortunes qu'à chaque génération appauvrit leur oisiveté ou morcelle, en les partageant, la brutalité du Code.

Entre la noblesse et le peuple se trouve la bourgeoisie. C'est ici surtout qu'existent et s'agitent les partis politiques et qu'il importe de s'arrêter et d'observer ce que sont les partis politiques et d'où vient leur puissance.

II

Un parti politique est un groupe d'hommes également désireux de voir établi tel ou tel gouvernement. Mais s'ils s'entendent sur le but à atteindre, les motifs qui les animent les uns et les autres, sont parfois bien différents. Ainsi les voyageurs qu'un même train emporte au même endroit y sont attirés par des causes fort diverses. On est d'un parti parce qu'on lui est attaché par des affections, par des raisons de sentiment, par des relations de famille avec lesquelles il est malaisé de rompre; on est d'un parti parce qu'on y tient par des habitudes d'enfance, par des préjugés que soi-même on ne raisonne pas; on est d'un parti parce qu'autour de soi on entend préconiser telles ou telles doctrines politiques, parce que l'on suit docilement le courant et la mode, parce que l'on se compromettrait à oser les combattre; on est d'un parti parce qu'on s'est compromis pour lui et qu'ailleurs on ne saurait guère faire accepter une conversion; on est d'un parti parce que l'intérêt personnel y trouve son compte; on est d'un parti, enfin, ou par l'effet d'un tempérament que l'on ne raisonne pas ou, tout au contraire, par le fait de la raison et par conviction réfléchie. Rien ne se ressemble moins que ces motifs divers, quoique le résultat soit pareil.

Le nombre d'hommes qui appartiennent à tel ou

tel parti ne se divise pas d'une façon égale suivant chacun de ces motifs divers. Les habitudes, les préjugés, les affections, les relations de famille sont sans doute des motifs sufffsants pour plusieurs de se ranger dans un parti et d'y persévérer. Préjugés, affections, relations de famille, habitudes, sont pourtant, à l'époque de scepticisme et d'individualisme où nous vivons, choses dont beaucoup en France s'affranchissent aisément. Le nombre des hommes si complétement compromis dans un parti, que les portes des autres leur soient fermées, est toujours fort restreint. Il faut être tombé bien bas pour ne pouvoir être accepté même comme déserteur. Le nombre des hommes qui appartiennent à un parti par conviction bien arrêtée, par fermeté et fierté d'âme, ce nombre, pour des raisons multiples, n'est pas bien considérable non plus. Plût au ciel qu'il fût plus considérable en France, dût aujourd'hui la République compter quelques ennemis de plus! Le grand nombre des adhérents d'un parti politique, ainsi le veut la nature humaine, lui appartiennent, ou par l'impulsion de ces instincts vagues et non raisonnés que les physiologistes ont appelé le tempérament, ou par des motifs d'intérêt personnel. Cette dernière catégorie est loin d'être la moins nombreuse.

On pourrait pousser plus loin l'analyse. Si, de ce point de vue, on reprenait l'étude des différents partis politiques, on ne trouverait pas dans chacun proportionnellement un nombre égal d'individus déterminés par des motifs semblables. Tous comptent

à peu près un nombre, analogue peut-être, d'hommes attachés par les liens de famille, l'éducation ou les préjugés; tous en comptent un certain nombre attachés par le tempérament, car chaque forme de gouvernement correspond pour ainsi dire à certain type de la nature humaine. Mais le nombre est très-inégal de ceux qui s'y attachent par principe ou par intérêt personnel. Ainsi le parti légitimiste est, avec le parti républicain, le seul qui ait l'honneur de compter parmi les siens une proportion notable d'hommes convaincus de la vérité et de la justice de leur cause; seulement, tandis que les légitimistes sont une poignée d'hommes, les républicains sont une armée. Mais laissons ce côté de la question.

L'esprit de clientèle, tel est le principal fournisseur des partis politiques, et tel est aussi le nom de l'une des pires maladies dont souffre la France. Y aurait-il sans lui des partis? Oui, sans doute. Mais combien ils seraient loin d'offrir le spectacle d'âpre violence qu'ils présentent! Ce qui envenime nos luttes politiques et leur donne ce caractère de « guerre au couteau » dont on a vu certains fanatiques se vanter, ce n'est pas le fanatisme lui-même, auquel répugne le tempérament général de la nation, c'est la poursuite des intérêts, ce sont les convoitises personnelles. Dans le triomphe de tel ou tel parti il n'y a pas seulement la victoire d'une opinion sur une opinion, il y a, d'abord, et c'est là ce qui rend la mêlée terrible et implacable, le succès ou la défaite pour les indi-

vidus, leur avancement ou leur ruine : c'est une meute qui courre une proie avec l'ardeur d'une curée à faire.

On a signalé depuis bien longtemps déjà le « fonctionnarisme, » l'amour des places dont le gouvernement dispose, comme l'une des plaies de la France. Le rêve de la bourgeoisie c'est d'émarger au budget, d'y faire émarger ses enfants. La vanité trouve son compte à faire rejaillir sur soi-même quelque chose du prestige qui enveloppe l'autorité. Il n'est si petit employé qui ne se figure rayonner un peu de l'auréole du pouvoir et être quelque chose, fût-ce un cent millième de sa majesté; il n'est si chétif détenteur d'une parcelle de gouvernement qui ne s'imagine avoir le droit de regarder du haut de sa grandeur les malheureux qui ne sont rien que des citoyens. Le jeune homme, dès l'adolescence, est élevé à convoiter cette parcelle d'autorité à laquelle il pourra prétendre quelque jour; et, tandis que lui-même y voit surtout la gloriole dont il viendra à se parer, son père et sa mère, plus positifs, y voient d'abord ce que la langue courante a appelé « une position assurée. » Si, en France, l'esprit est volontiers hardi, volontiers aussi les caractères sont timides. On craint la lutte de la vie, et l'on ne se préoccupe point de former les cœurs pour cette lutte. C'est une belle chose, on en convient, que de faire fortune dans le commerce, dans l'industrie. Mais, si l'on peut réussir, on peut échouer aussi. La concurrence est là menaçante, les places sont disputées. Le

commerce a son *alea* terrible, les professions libérales, elles aussi, trompent souvent; on peut être toute la vie avocat sans causes, médecin sans malades. Heureux, pensent les familles, celui qui entre jeune dans quelque administration de l'État, met le pied au premier barreau de l'échelle d'un service public, et s'y élève peu à peu, qui de surnuméraire devient employé, et peut mourir enfin chef de division et décoré. Assurément on est mal payé dans ces administrations; mais c'est la sécurité, c'est la paix. Plus d'inquiétudes pour la vie matérielle, point d'échéance de fin de mois à redouter. La fin du mois, au contraire, c'est l'émargement régulier. Si ce n'est là que le pain, on trouvera bien quelque mariage convenable à faire pour mettre sur le pain un peu de beurre, et quelle recommandation meilleure auprès du père d'une jeune fille à marier que ce titre rassurant de fonctionnaire?

Et les citoyens de se précipiter vers les emplois publics, et l'État de multiplier lui-même et inutilement le nombre de ces emplois, afin de s'attacher par eux le plus grand nombre possible de citoyens. Le fonctionnaire, du moins, est un homme dont il est sûr; sa vie de bureau, son travail de routine l'ont également et peu à peu rendu incapable d'initiative et d'énergie; il pourra s'affliger tout bas, murmurer, s'indigner même : il ne protestera jamais tout haut. Sa place est devenue l'objet de toutes ses sollicitudes. Que ferait-il, le malheureux, si elle venait à lui être enlevée? Où trouver la vie de sa famille et la sienne?

Il est docile, soumis, passif; il a toujours l'attitude résignée et la main aux oreilles; il surveille ses paroles et ses actions; comme autrefois Racine d'un regard de Louis XIV, il mourrait d'un regard sévère de son préfet, de son inspecteur, de son chef de division.

C'est un grand malheur, pour la prospérité économique de la France, que cette ardeur du fonctionnarisme. Combien d'intelligences qui auraient pu s'illustrer par des découvertes, combien de capacités industrielles qui auraient pu se révéler, ajouter à la richesse du pays, vont chaque année s'engloutir dans les bureaux de cette administration, qui n'en est que plus mal faite pour être partagée entre trop d'individus! Au point de vue moral, il n'y a pas davantage à se réjouir, et certes cette armée de dociles fonctionnaires a singulièrement contribué chez nous à ravaler la dignité des caractères. Au point de vue politique, le seul qui nous occupe ici, nulle cause, et je l'ai déjà dit, n'a plus contribué à entretenir, à perpétuer, au péril de la paix publique, les partis.

Malheureusement en effet, ce n'est pas le mérite seul qui donne l'accès aux emplois publics; ce n'est pas lui surtout qui y donne l'avancement. Celui-là ne va pas loin qui n'a pour le porter que sa seule capacité et sa seule honnêteté; et le meilleur de tous les titres c'est un bon protecteur. Il y a des jeunes gens à dix-huit ans, qui savent déjà cette vérité dans notre siècle précoce : ceux qui l'ignorent, l'apprennent bientôt par l'expérience. Ils ne sont pas longtemps à

découvrir, lorsqu'ils la cherchent, la cause de quelque injuste nomination parue à l'*Officiel;* souvent même ceux qui l'ont obtenue sont les premiers à s'en vanter et raillent les naïfs qui mettaient tout leur zèle à bien faire leur devoir. Trouver un protecteur influent pour leurs enfants, telle est la première préoccupation des bons parents ; s'en acquérir eux-mêmes, telle est celle des jeunes gens ambitieux, qui commencent à comprendre la vie. A ce signe on reconnait que les écailles ont commencé de leur tomber des yeux. Ils regardent autour d'eux, ils cherchent le grand personnage qu'ils pourront intéresser à leur sort ; ils lui vont faire la cour, lui prodiguent leurs adulations. Ils rendent de bons offices qui seront payés à gros intérêts.

Celui-ci a trouvé un protecteur dans sa famille, cet autre s'est attaché à la fortune d'un camarade riche ou titré ; à force de soins il s'est insinué dans l'intimité de la maison. Cet autre a épousé une jeune fille sans fortune, mais elle était la nièce ou la cousine, ou la filleule d'un grand personnage. Il est arrivé pis encore, et la protection n'a été que plus efficace. Philidor n'était pas brillant sur les bancs du collége. Il est entré au ministère des finances, le voilà aujourd'hui receveur particulier. Il sera trésorier général au premier jour. Il a passé sur le dos à vingt camarades plus intelligents et plus estimés que lui. Qu'avait pour lui Philidor? si Philidor n'eut eu que lui-même, il serait encore employé à dix-huit cents francs ou contrôleur dans quelque sous-préfecture.

Mais Philidor avait pour lui une jolie femme, et la jolie femme a fait ses affaires.

Or les protecteurs appartiennent à l'ordinaire à quelque parti politique, car c'est la politique seule qui donne la haute influence. Et aussitôt voilà le protégé obligé, pour suivre la fortune de son protecteur aussi bien que pour s'assurer sa bienveillance, d'épouser les opinions de celui sur lequel il compte pour le soutenir. Vous avez connu à dix-huit ans Arsène libéral, vous le retrouvez à trente autoritaire et impérialiste. Que s'est-il donc passé ? Rien que de bien simple : Arsène est devenu le petit cousin d'un préfet de l'Empire, et, du même coup, il est devenu impérialiste ; non pas lui seulement, mais son père et sa mère qui ne voudraient pas, en laissant voir d'autres opinions, nuire au succès de leur enfant, mais ses frères et jusqu'à ses cousins, qui espèrent, eux aussi, profiter de la protection du protecteur d'Arsène ou de la protection d'Arsène lui-même, si Arsène parvient assez haut pour devenir à son tour un protecteur. L'Empire est tombé, mais Arsène demeure impérialiste, on l'a vu à Chislehurst. C'est que l'oncle d'Arsène, si l'Empire revient, deviendra tout au moins ministre, et, ce jour là, Arsène sera préfet. Que voulez-vous que fasse Arsène, sinon de rester impérialiste? A moins toutefois qu'il ne rencontre sur sa route quelqu'autre protecteur plus influent que son noble parent et qui lui puisse faire obtenir du gouvernement nouveau ce que jusqu'ici le retour seul de l'Empire lui permet d'espérer.

Les gouvernements ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour confirmer dans cette opinion les quémandeurs d'emplois. A un employé des finances, à un magistrat, à un employé des postes, des douanes, des forêts, à un professeur, on n'a pas demandé: « Quels sont vos titres? » mais bien: « Quelles sont vos opinions? » Chaque bouleversement politique a été suivi d'un bouleversement dans les administrations. On a vu alors des individus étrangers à un service public, sans connaissance de ses besoins, sans capacité, sans moralité parfois, parvenir du premier bond aux postes les plus élevés: d'autant plus arrogants qu'ils étaient plus ignares. Pendant ce temps les honnêtes serviteurs, ceux qui avaient fait leur service avec conscience, ceux qui seuls, le lendemain comme la veille, pouvaient faire marcher les affaires, demeuraient aux positions subalternes, humiliées. Que faire donc, sinon entrer dans un parti, soi-même et tous les siens, travailler à son succès, partager s'il le faut, en se garant toutefois autant que possible, sa mauvaise fortune aux mauvais jours, dans l'espérance d'être au triomphe après avoir été à la peine, de prendre une part des dépouilles, d'avoir sa place au festin, le jour où le chef du parti sera le président de la table!

Comme dans les montagnes de la Suisse, aux passages difficiles, la caravane s'élève, tous se tenant attachés par la ceinture, le guide ne pouvant faire un pas sans emporter avec lui la file qui le suit; ainsi, dans les partis politiques, chaque personnage in-

fluent entraîne derrière lui toute une grappe humaine. Ils le poussent, le soutiennent, l'appuient, lui font la courte échelle, et celui-ci à son tour une fois arrivé, les élève à son tour, les hausse à la force du poignet ; et chaque protégé est à son tour le protecteur de quelqu'autre plus humble, et chaque protecteur est à son tour le client de quelque plus haut protecteur, auquel il rend les mêmes services que d'autres reçoivent de lui. Ainsi va, de bas en haut, se déroulant sans fin, cette échelle de Jacob nouvelle.

III

Certes, ce n'est pas là un spectacle bien édifiant. Il a, pourtant, sa moralité consolante. La même cause qui a le plus contribué à former les partis politiques est celle qui contribuera le plus à les faire disparaître. En attendant que, par l'établissement des mœurs républicaines, le déplorable instinct de clientèle que nous signalons ait perdu de son empire, plus la République durera, plus elle verra venir à elle les mêmes ambitions intéressées qui aujourd'hui la repoussent. Les meilleurs protecteurs sont toujours ceux que l'on peut trouver dans le gouvernement établi, et peu à peu apparemment, dans les bureaux renouvelés des ministères, la recommandation d'un ancien ministre ou d'un ancien préfet de l'Empire cessera d'être,

comme nous l'avons vu naguère encore, la recommandation la plus efficace. Quant aux chefs des partis eux-mêmes, à l'exception d'un bien petit nombre trop liés par un long passé, peut-être ne seront-ils pas les derniers à se convertir. Le rôle de grand personnage dans l'Opposition n'est pas fait pour tenter beaucoup d'ambitieux : ceux-là seuls qui se sentent un réel talent d'orateur ou d'écrivain et qui ont plus soif de popularité que de pouvoir s'en peuvent contenter longtemps. Ce que la plupart des hommes poursuivent dans la politique, c'est la domination elle-même.

Il leur faut la gloriole des hautes situations officielles, et l'argent qu'elles procurent, et la part d'autorité et d'action qu'elles apportent. Une fidélité platonique à un parti dont, mieux placés que personne pour voir et juger, ils sentent de jour en jour davantage s'affaiblir l'importance et les chances de triomphe diminuer, ne les retiendra pas longtenps. On les verra, au bout de peu d'années, se lasser d'une situation dont ils n'ont rien à espérer, guetter et saisir l'occasion de se rallier à l'ordre de choses nouveau. Telle sera bientôt leur pensée principale; tous même ne prendront pas la peine de sauver les apparences.

Les irréconciliables des partis sont toujours de beaucoup le moins grand nombre. Sous aucun gouvernement ils ne sauraient être moins nombreux que sous celui de la République. Ce n'est pas seulement que la République ouvre à tous ses bras et soit plus accueillante pour les conversions, jusqu'à l'impru-

dence même : c'est aussi qu'en vérité nul gouvernement ne saurait moins légitimement offenser ceux qui reconnaissent l'impossibilité d'avoir le gouvernement de leur choix. Elle est toujours, selon le mot de M. Thiers, le régime qui divise le moins. A tous ceux que séparent les partis, et qui n'ont pas perdu toute noblesse de cœur, une seule affection demeure commune : l'amour de la Patrie. Or sous quel gouvernement l'image de la Patrie peut-elle apparaître plus visible, plus nette que sous celui de la République? Il n'y a point ici de roi ou de César qui exige d'abord un serment personnel et pénible de fidélité : la République ne demande à ceux qu'elle emploie que de bien servir la France.

IV

Il n'est pas sans intérêt pour la curiosité de rechercher dans quel ordre se feront les conversions des partis divers à la République, et, sans se targuer du don de prophétie, on peut se livrer à ce genre de prédiction.

Le parti qui viendra le plus tôt se perdre dans le grand courant républicain, c'est le parti orléaniste. Il est aisé de voir que celui-là surtout chancelle déjà et hésite. Ses principes sont manifestement incertains de

la conduite à tenir. Les uns ont essayé d'ajouter à leurs chances en fortifiant leur parti du parti royaliste; ils sont allés à Frohsdorff s'incliner devant le chef de la famille légitime et faire amende honorable de l'usurpation paternelle. Les autres, plus réservés, n'ont pas voulu se compromettre avec la République. Ils ont repoussé le nom de prétendants, accepté de servir le gouvernement établi; ils s'observent et se ménagent, se tenant, autant qu'il dépend d'eux, prêts à toutes les éventualités. Leurs partisans n'ont montré ni plus de franchise ni plus de décision. Après avoir tout fait pour renverser la République, après avoir mis tous leurs efforts à empêcher de se faire la Constitution républicaine, ils n'ont pas voulu au dernier jour que cette Constitution se fît sans eux : ils s'y sont ralliés, lui donnant leurs votes dès qu'elle n'en avait plus besoin. Ils s'intitulent depuis lors les « Constitutionnels, » ou plus simplement encore les « Conservateurs. » C'est sous ce nom qu'en 1876, puis en 1877, ils se sont présentés devant le suffrage universel qui, le plus souvent, les a repoussés. Plastronnés de leur double épithète, ils attendent la tournure que prendront les événements. Si la République est ébranlée : « Nous sommes conservateurs, s'écrieront-ils : si la République s'affermit et dure, nul ne s'écriera avec plus de conviction et en mettant la main sur la poitrine : « Nous, les défenseurs de la Constitution ré-« publicaine. »

Il y a assurément dans cette attitude plus d'habileté que d'héroïsme, et le caractère français, qui aime

la franchise, est peu porté à admirer une habileté si savante en ses calculs. Il faut songer que l'Orléanisme n'a rien en lui de ce qui puisse provoquer les dévouements ni affermir les caractères. Il n'appelle point à lui les intelligences qui veulent des principes fixes ou les cœurs qui ont besoin d'une foi. Il n'est rien qu'un compromis fort incertain entre la doctrine monarchique et la doctrine républicaine. La prétention de l'Orléanisme a toujours été d'être un parti pratique, un peu sceptique, ne croyant beaucoup ni aux hommes ni aux idées, s'accommodant aux circonstances, et tournant la voile selon le vent. Comment ce parti bouderait-il longtemps une doctrine qui triomphe? Il n'a pu bouder longtemps même l'Empire qui avait banni ses princes; il s'est jeté dans les bras de l'Empire sitôt que l'Empire a consenti à les lui ouvrir; il s'est tenu pour satisfait de voir coller, au mur de l'Empire autoritaire, l'affiche mensongère de l'Empire libéral. Qu'on le rassure, il ne boudera pas aussi longtemps la République : il est déjà tout près d'être réconcilié avec elle. Il y a déjà pris les meilleures des places et les plus avantageux des appointements. Une fois convaincu que la République est décidément résolue à vivre, il ne travaillera plus à la combattre. On lui entendra dire que la République est la meilleure des Monarchies parlementaires, comme il disait jadis que la Monarchie parlementaire était la meilleure des Républiques.

A la vérité, ces conversions orléanistes coûteront cher à la République; mais elle ne refusera pas d'en

acquitter le prix. L'Orléanisme, précisément parce qu'il est un parti pratique, ne goûte pas les conversions gratuites. Il ne donne son concours qu'à la condition d'en profiter. Une République qui entendrait procéder à l'égard des orléanistes comme procédaient les chrétiens de la primitive Église à l'égard des païens récemment convertis et faire faire aux catéchumènes un stage à la porte du temple, les rejetterait dans l'opposition la plus opiniâtre. Mais la politique n'a pas à procéder comme la religion. Les convertis orléanistes auront la prétention, non pas seulement d'entrer dans le temple dès le premier jour, mais même d'aller s'asseoir tout droit au banc d'honneur, parmi les dignitaires. Ils demanderont les meilleures places, non pas seulement pour eux, mais pour tous les leurs, leurs frères, leurs neveux, leurs cousins, car ils sont bons parents. On se résignera à ces exigences, et alors même qu'on verra le plus clairement les motifs intéressés du changement des opinions, alors même que l'on aura le plus le droit de tenir l'œil ouvert sur les néophytes, on se gardera de paraître soupçonner leur sincérité ; on les comblera, non pas seulement d'avantages et d'honneurs, mais de bonnes paroles et de louanges. L'apaisement est à ce prix, et eux-mêmes, se trouvant bien de la République, finiront par croire que tout le monde s'en doit bien trouver. On verra sans doute, çà et là, se réveiller par intervalles les espérances dynastiques du parti, lorsqu'à quelque vacance du pouvoir exécutif tel prince se portera

comme président à la République ; mais la masse de la nation aura le bon sens de repousser le prince qui ne peut jamais être qu'un prétendant, et le parti, après quelques vingt ans, sera le premier à ne plus vouloir d'une révolution même à son profit. Qu'en pourrait-il obtenir qu'il ne possède déjà?

Et pourtant, il est au fond de ce parti une réelle et sérieuse répugnance contre la République. Il serait puéril de ne pas la voir et, longtemps encore, elle fera de lui son adversaire. Le parti orléaniste hait la démocratie, et il sent bien que la République en France sera forcément démocratique. Il n'y a plus ici rien qui soit inspiré par un sentiment de misérable calcul. Cette haine de la démocratie est sincère. Le parti orléaniste ne veut pas de classe au-dessus de la bourgeoisie, mais il en veut une au-dessous. Il veut que l'élément social qu'il représente domine; s'il s'intéresse à la liberté de la presse, aux droits du Parlement, s'il exige la responsabilité ministérielle, il tient peu aux libertés, comme celles des réunions, dont le peuple surtout doit profiter. Il tient à l'enseignement supérieur, à l'enseignement secondaire, organisés de façon que la bourgeoisie presqu'exclusivement en profite; l'instruction primaire le laisse froid, et il estime qu'un paysan sait toujours assez lire et écrire pour conduire une charrue ou l'ouvrier pour diriger un métier. Il gémit sur le suffrage universel, et s'il n'ose y porter la main, il s'efforce du moins de le restreindre ou d'en annuler les effets par de savantes combinaisons de suffrage

à deux degrés. Il permet bien que, çà et là, un enfant du peuple, exceptionnellement doué ou favorisé par des circonstances exceptionnelles, s'élève aux rangs de la bourgeoisie, comme jadis de temps en temps un officier de fortune ou un fils de marchand ou un robin forçait la porte de la classe supérieure et entrait dans les rangs de la noblesse; mais ce qu'il ne veut pas c'est que le passage devienne trop facile et continu. Les familles bourgeoises doivent rester en possession de l'avantage social qu'elles ont conquis. A elles l'honneur de fournir au pays ses fonctionnaires, ses magistrats, ses préfets, ses représentants, ses ministres, à l'industrie ses ingénieurs et ses grands chefs d'établissement; il ne faut pas que les fils des ouvriers et des paysans viennent faire, pour les gros emplois, les emplois bien payés, considérés, influents, la concurrence aux fils des bourgeois : il ne faut pas davantage que les ouvriers, par l'association ou les grèves, en viennent à traiter avec les patrons de puissance à puissance et empêchent les bourgeois de prélever les gros bénéfices du commerce ou de l'industrie.

Tel est l'ensemble d'idées sociales que représentait pour le parti orléaniste le gouvernement de 1830, que ce régime représenterait encore s'il pouvait renaître. La République ne peut pas entendre ainsi la doctrine de l'égalité et l'application des principes de 89. De là l'hostilité très-sincère d'une partie de la bourgeoisie contre la République, et celle-là, je le répète, ne s'éteindra pas de sitôt.

Comment donc se fera la pacification? Elle se fera par une transformation du parti orléaniste, quand il aura bien acquis la conviction que la République est fondée et que la restauration du Régime de 1830 est un rêve chimérique. La démonstration ne se fera pas longtemps attendre. Ce parti alors cherchera à tourner à son profit la République, ou du moins à défendre le plus possible contre l'envahissement de la démocratie les intérêts bourgeois. Il cessera d'être un parti politique pour devenir uniquement un parti social. Il prendra place à la Droite des Assemblées parmi ceux qui s'efforceront d'entraver, de retarder le plus possible les mesures libérales sollicitées par la Gauche. Il sera un parti de réaction, mais non plus d'opposition politique.

Ce jour-là, le péril qui nous menace aujourd'hui sera conjuré. Il faut des réactionnaires aux Assemblées et aux pays, comme il leur faut des hommes de progrès. L'humanité est ainsi faite que l'équilibre ne s'y peut établir que par la compensation des exagérations en tous sens, et ceux qui défendent les traditions et empêchent de marcher trop vite sont utiles aux sociétés, aussi bien que les cœurs généreux qui sentent vivement les abus du présent et volent dans leurs nobles désirs au-devant de l'avenir.

Telle sera la fin du parti orléaniste. Le parti bonapartiste ne disparaîtra pas aussi facilement. Ce parti compte assurément bon nombre d'individus qui n'y sont entrés que par des considérations d'intérêt

personnel ; d'autres sont bonapartistes par reconnaissance : ils sont impérialistes parce que, sous l'Empire, ils ont fait leur fortune ; parce que le troisième des Napoléons a donné à la France, c'est ainsi qu'ils parlent, dix-huit ans de sécurité et de prospérité matérielle. Tous ceux-là ne sont pas les véritables bonapartistes : voici les vrais bonapartistes, les bonapartistes militants. Ceux-ci peuvent se diviser en deux catégories : les aventuriers d'abord, puis les hommes qui ont la foi du sabre. Qu'on ne se fasse pas d'illusion ; il est à peu près impossible, aux uns aussi bien qu'aux autres, de se réconcilier jamais avec la République.

Il est dans tous les pays et dans tous les temps un certain nombre d'individus nés à la fois avec l'horreur du travail et l'extrême besoin des jouissances. Ils ont le dégoût des situations régulières, ils dédaignent les besognes journalières qui mènent peu à peu aux fortunes honorablement acquises ; il leur faut des émotions plus fortes, il leur faut aussi plus de plaisir que le seul travail n'en peut procurer. Ils sont dans l'humanité ce que sont dans les races animales les bêtes de proie. Ils ont soif d'argent ; souvent ils ont encore soif d'influence, ils ont soif d'honneurs, soif de considération même. Comment étendre la main sur ces biens qui les entourent? Eh bien! ce qu'ils convoitent, un jour, un effort peut le leur donner. Il suffit de monter à l'assaut du pouvoir : influence, honneurs, richesse, demain tout leur appartiendra. Assurément le coup est hasardeux, et si la

société se défend, il se peut que l'on perde la partie; mais du moins on la peut gagner : si le risque est réel, le prix est fait pour tenter. A supposer que l'aventure échoue, ne vaut-il pas mieux encore, si l'on se sent quelque courage au ventre, finir en un jour d'audace, que traîner jusqu'au bout une insupportable vie de misère?

Telle a été, pour une part, l'armée qui s'est attachée, il y a vingt-sept ans, à la fortune du prince Louis-Napoléon. Quiconque veut jouir sans prendre la peine de travailler, celui-là est né bonapartiste. La République ferait de vains efforts pour l'attirer à elle. Que représente-t-elle, en effet, sinon le règne de la justice et de la loi? C'est une des plus profondes paroles de Montesquieu d'avoir signalé la vertu comme le premier ressort des républiques. Le Césarisme, au contraire, appelle à lui tous les hommes avides et entreprenants. Il conspire pour s'emparer de la domination : et quelle répugnance peuvent-ils éprouver à entrer dans une conspiration? Il dédaigne la loi : et qui la dédaignerait plus qu'eux, qui la haïrait davantage? Il attend le succès de la force : qu'a la force qui leur puisse déplaire? en quoi même un peu de sang versé peut-il les effaroucher? Le lendemain de la victoire, il traite la patrie en pays conquis; ses moyens de domination sont le despotisme, la terreur, l'arbitraire : qu'ont le despotisme, l'arbitraire, la terreur, de fait pour choquer leur conscience? Le Césarisme permet tout à ses amis; il leur donne les décorations, les emplois, les sinécures, les conces-

sions de chemins de fer à revendre, les départements à gouverner, les finances à diriger, la Bourse à exploiter. Eh bien ! ils en seront de ses amis ! C'est eux qui auront des écuries et feront courir, eux qui entretiendront des filles, eux qui tiendront le haut du pavé; et si, au milieu de leurs jouissances, quelque troublante pensée d'avenir surgit parfois, ils pourront s'écrier en chassant le souci : « Çà durera ce que çà durera : en attendant, du moins, nous nous serons bien amusés ! » Aujourd'hui Napoléon III est mort : Vive Napoléon IV ! Et qu'il se hâte d'arriver à l'âge d'homme; car les dents commencent à être bien longues dans le monde des aventuriers.

A côté des aventuriers, les hommes qui ont la foi du sabre. Ce serait une erreur de supposer que ceux-là seuls souhaitent le despotisme, qui espèrent en profiter. Il existe chez certains une naturelle et instinctive horreur de la liberté, un culte fervent de la force brutale. La parole, la discussion, la pensée, sont pour eux des choses, non pas seulement chimériques, mais méprisables. Le régime parlementaire, le règne des « avocats » est l'objet de tous leurs sarcasmes et de toutes leurs colères. La force, la vraie force, celle qui marque sa puissance en foulant aux pieds ce que les niais appellent le droit, la conscience, voilà le dieu devant lequel ils s'inclinent, le dieu qu'ils invoquent. Ils aiment à voir les autres et eux-mêmes menés à coups de verges, et le maître qui tient le fouet en main, conduisant son troupeau d'esclaves, se moquant de

leurs vaines protestations, faisant mieux encore, leur interdisant les cris, et, par l'effet de la terreur, comprimant jusqu'à l'expression de leur souffrance, — celui-là est pour eux le maître idéal. Le spectacle de tout ce qui abaisse cette partie de l'homme qu'on appelle l'âme, leur inspire on ne sait quelle joie féroce, et chaque fois que se produit quelqu'un de ces insolents triomphes de la force qui troublent les consciences des poëtes, des philosophes, des moralistes, on les voit se retourner vers eux et leur dire d'un ton insultant : « Eh bien! messieurs les idéologues, êtes-vous assez humiliés cette fois? que deviennent vos belles théories? Que faites-vous de votre foi à la justice, au droit, à la vertu, au progrès? »

De ces esprits violents, la République est l'horreur, car la République c'est la grande utopie des idéologues. L'Empire leur convient mieux encore que toutes les Monarchies. Les Monarchies invoquent ou les Chartes consenties ou les droits légitimes d'un souverain qui se donne pour l'image de Dieu lui-même ; l'Empire, lui, ne se réclame que d'un seul principe : de la force. C'est par la force qu'il s'établit, c'est par la force qu'il subsiste. Il est le gendarme par excellence : par la poigne il tient sous lui la société : c'est par la poigne que ses préfets gouvernent le pays, comme par la poigne ses généraux en ont pris possession. Quelques-uns de ces adorateurs de la force trouvent bon que l'on dissimule à l'occasion derrière des artifices hypocrites, des mensonges spéciaux,

des artifices subtils, l'emploi de la violence par laquelle on gouverne ; ils conseillent d'avoir des ombres de Parlement dont on s'est assuré d'avance la docilité, d'accorder l'ombre du moins des libertés. Sur la main de fer ils veulent que l'on mette le gantelet de velours ; ils ont encore gardé cet égard pour l'humanité de croire qu'il est utile de la tromper. Les autres, les fanatiques, les « purs » du parti, méprisent assez l'humanité pour se refuser même à ces hypocrisies ; rien ne leur plait plus que les coups de violence où la violence éclate sans voiles ; ce qu'ils glorifient le plus dans l'histoire de l'Empire, c'est le 18 Brumaire, c'est le 2 Décembre. Rien ne leur paraît plus admirable que l'arrestation par le troisième Bonaparte des députés, sinon l'exécution du duc d'Enghien par le premier. Ce sont les « mamelucks » que l'on a vu résister de toute leur énergie à ce qui s'appela l'Empire libéral, et qui dès ce jour allèrent criant que l'Empire était perdu.

Il faut quelque temps pour arriver à se persuader que cet amour du sabre puisse être sincère : on a peine à croire que les notions de la morale et de la justice soient si bien effacées dans des âmes que rien n'y subsiste, sinon le culte de la force. Il faut pourtant se rendre à l'évidence. Oui, le sabre a ses fidèles ; il a son culte, il a ses enthousiastes, il a même ses fanatiques. Il est des âmes brutales à qui la brutalité seule peut plaire, qui haïssent la raison et la pensée. L'éducation militaire en forme quelques-unes dans l'armée ; la nature, hélas ! s'est chargée d'en

faire un certain nombre. C'est la médiocrité originelle du sens moral, c'est la vue des bouleversements politiques, c'est le spectacle immoral des triomphes de la force qui ont façonné ces sectaires du despotisme.

Les bouleversements politiques et les triomphes de la force ne reparaîtront plus, espérons-le, dans notre histoire : resteront toujours les âmes médiocres et violentes. Celles-là sont, grâce au ciel, toujours en petit nombre ; elles pourront continuer à leur aise à mépriser, à insulter les institutions libres, la loi et le progrès, sans que leurs cris les puissent troubler. C'est de ce côté pourtant que sera bien longtemps le danger.

Il ne faut pas se flatter de convertir le véritable parti bonapartiste, l'effort ne doit tendre qu'à le rendre impuissant. Il ne connaît pas les scrupules, et c'est à l'audace seule qu'il demande son succès. Il n'y a point de paix à faire avec lui. C'est le rôle de la police de le surveiller, c'est le devoir des gouvernants de toujours se tenir en garde contre ses entreprises. Lorsque les équivoques qui l'entourent aujourd'hui encore seront dissipées, lorsque peu à peu les créatures mises par lui dans les diverses administrations auront cédé la place à des citoyens animés du respect des lois, lorsque l'instruction aura été mieux répandue, lorsqu'enfin le bonapartisme sera réduit à ses seules véritables forces, il sera toujours un ennemi de la paix publique, il aura cessé d'être un péril. Toutes les républiques ont à se garder des coups de force militaires. Mais l'armée des coups de force mili-

taires ne devient menaçante qu'en de certains jours où la moralité générale est ébranlée. La république romaine avait duré près de cinq cents ans avant d'avoir à craindre un César. Il naissait sans doute des Césars ; mais le sol manquait où ces végétations vénéneuses pussent se développer. Que l'ordre politique s'affermisse chez nous, et les Bonapartes, de quelques noms qu'ils s'appellent, ne feront pas mieux leurs affaires au vingtième siècle, que ne les font, au dix-neuvième, ceux qui tentent d'imiter les Cartouche et les Mandrin. L'organisation de la gendarmerie nous a donné la sécurité contre les aventuriers de grand chemin : de bonnes institutions peuvent nous la donner non moins assurée contre les aventuriers politiques.

Du parti légitimiste il y a peu de choses à dire. Celui-là aussi est un parti irréconciliable, mais pour des motifs d'un autre ordre. Pour les véritables légitimistes, c'est une foi que le sort de la France est lié a celui de la Monarchie traditionnelle. Dieu même a scellé l'éternelle alliance d'une maison royale et de la nation. C'est une erreur, c'est l'erreur la plus dangereuse, que cette doctrine de la souveraineté du peuple sur laquelle reposent, depuis près d'un siècle, les institutions de la France; le peuple n'a pas de souveraineté, il n'a pas même de droits, pas plus que n'en a le troupeau contre le pasteur.

Il n'y a point à demander à ces partisans du droit divin de se rallier à la République: mais ces partisans

du droit divin ne sont qu'une minorité dans le parti légitimiste, faible minorité lui-même dans la nation. Ils ont beau vouloir se cramponner au passé, ils ne sauraient fermer si bien aux idées du siècle les portes de leurs donjons que ces idées n'y pénètrent. Si l'insuccès même, l'insuccès auquel ne reste plus l'espérance, ne fait qu'affermir dans leur fidélité à une cause perdue un certain nombre de cœurs fiers et d'esprits entêtés, plusieurs, assurément, au spectacle du monde nouveau, se demandent avec inquiétude si par hasard ils ne se seraient pas trompés. Il en est qui hésitent, il en est qui chancellent. Quelques-uns ne se défendent plus que pour l'honneur; ils ne conservent les doctrines qu'ils professent que par égard pour leurs familles ou leurs amitiés ou par respect pour les noms qu'ils ont reçus. La foi religieuse s'ébranle en eux aussi, quoi qu'ils fassent, car on n'impose point aisément silence aux inquiétudes de la conscience, et d'elle le doute rejaillit sur leur foi politique. On verra une à une et peu à peu disparaître, par la seule force du progrès des idées et le mouvement du siècle, les convictions légitimistes, comme on voit dans l'histoire du monde, quand on interroge les couches du sol, disparaître certaines espèces animales dont l'organisation a cessé d'être en harmonie avec les conditions de la vie nouvelle. On les voit cesser de s'accroître, bientôt même de se reproduire, jusqu'à ce que les derniers survivants, après avoir traîné une existence triste, souffreteuse et languissante, se soient éteints à leur tour et que la grande

nature accomplisse, par d'autres ouvriers désormais, son œuvre éternelle et mouvante.

Un événement viendra singulièrement précipiter les choses ; la mort sans héritier du dernier fils des vieux rois de France. Cet événement, le jour où il se produira, sera pour la cause de la légitimité un grand coup. Quel que puisse être le testament de celui qu'on nomme Henri V, quelle qu'ait pu être la sincérité de cette réconciliation qui a amené en 1873 les petits-fils de Louis-Philippe aux pieds de leur cousin de Frohsdorff, il sera difficile aux légitimistes d'oublier qu'en 1830 Orléans fut félon et usurpateur, qu'en 1832 il livra à l'infamie celle qui était sa nièce et la mère du Roi. Orléans, quoi qu'il fasse, sera toujours considéré, même s'il vient à hériter du dernier Roi, plus encore comme le fils de la Révolution, tout infecté de ses doctrines, que comme l'héritier du Trône de France. On peut dire que la ferveur légitimiste de beaucoup des plus fidèles partisans de la Monarchie est attachée à la personne du comte de Chambord, autant, plus peut-être qu'au principe qu'il représente. Plus d'un, de ceux-là mêmes qui en sont venus à désespérer de la cause, ne consentirait pas à abandonner le prétendant. La dignité de la vie de ce Roi sans royaume, la noblesse de son caractère, la franchise de ses déclarations, cette loyauté royale qui n'a jamais voulu, pour faciliter son succès, abaisser, dans les compromis ou les équivoques, la fierté de sa majesté, tout cela a quelque chose, en France surtout, qui impose le respect aux adversaires, qui

enchaîne la fidélité des amis. Les cœurs généreux ne se résigneraient pas à trahir un chef qui tient jusqu'à la dernière heure son drapeau blanc à l'abri de toute souillure ; ils tiennent à honneur de suivre jusqu'au bout, fût-ce le noble convoi de l'antique Monarchie. Si cette Monarchie a eu des rois plus grands, de plus profonds politiques, elle n'a pas eu de caractère plus pur : entre tous les prétendants dont parle l'histoire, celui-ci aura une place à part ; il aura porté sans faiblesse, durant toute une vie d'homme, ce rôle si difficile.

On verra, dès que le chef aura disparu, la petite armée se débander et se considérer comme déliée de son serment. Il est permis de penser que, la République étant fondée solidement alors, les uns viendront à elle ; ceux qui ne voudront point s'y rallier seront peut-être plus disposés à la subir qu'à prêter les mains à la restauration de cette Monarchie d'Orléans, qui est aussi bien que la République la Révolution, mais la Révolution avec l'hypocrisie de la royauté, qui n'entend faire appel au principe de la légitimité que pour établir précisément tout ce qu'a combattu la légitimité.

V

Nous pouvons conclure que si les partis politiques sont, dans le présent, une difficulté pour la Républi-

que, aucun d'eux n'apparaît pour elle, dans l'avenir, comme un péril menaçant. Deux choses restent à considérer qui toutes deux faciliteront sa tâche.

La première, c'est que la jeunesse boude rarement un régime qu'elle sent devoir durer autant que sa génération. Ceux qui voient devant eux la vie s'ouvrir et se sentent au cœur quelque ambition, ne renoncent guère à cette ambition de gaieté de cœur; ils tiennent à faire œuvre d'hommes, ils ne repoussent pas les carrières qui se présentent à eux par un vain esprit d'opposition. Ils sont disposés volontiers à séparer leur cause des fautes et des passions de la génération qui a précédé, ils ne se croient point tenus aux regrets superflus ni à l'immolation d'eux-mêmes en l'honneur d'un passé qui ne les engage pas. Il faut aux jeunes de grandes haines au cœur, le souvenir de profondes blessures qui ont atteint la famille ou de bien fortes et puissantes convictions, pour les jeter dans une âpre et implacable hostilité contre le gouvernement qu'ils trouvent établi. Combien, parmi ceux qui étaient jeunes en 1852, se sont ralliés à l'Empire, lorsqu'ils l'ont vu établi! Il est dur de se condamner soi-même à ne jamais être rien, à n'avoir jamais sa part ni des emplois publics, ni du pouvoir, ni des traitements, ni des honneurs. Ce renoncement exige une fermeté d'âme peu commune. L'Empire pourtant en a trouvé bon nombre parmi les jeunes qui ont pratiqué ce renoncement; ils ont consenti à faire le sacrifice de leur vie, ils se sont résignés à ne jamais rien recevoir des faveurs du

gouvernement, si enviées en ce pays vaniteux, à n'accepter pour vivre aucun de ses postes politiques. C'est qu'il était, pour les âmes fières, impossible de donner la main à ce gouvernement marqué au front de la tache de sang de Décembre; c'est que, dans bien des familles, il y avait un père, un frère, un parent, un ami, proscrit ou jeté aux bagnes de Cayenne; c'est qu'une revendication s'élevait en faveur de la liberté confisquée, de la justice violée, des droits de la nation mis aux fers. La République n'a pas à redouter de pareilles révoltes.

Disons toute la vérité. Les gouvernements qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans ont presque tous trouvé la docilité de la génération arrivée et rendue sceptique par l'expérience de la vie. Ils ont, au contraire, rencontré la résistance sourde ou l'opposition décidée de ce qu'avait de meilleur la génération qui grandissait. La République n'aura pas contre elle la France de demain, elle ne craint pas son hostilité. A-t-elle davantage à craindre, par un phénomène inverse, de voir lui manquer la docilité, plus ou moins loyale, de ceux qui sont en place aujourd'hui? A l'âge où, pour beaucoup, le grand souci est de se conserver soi-même, l'humanité changerait considérablement si l'on voyait soudain ceux qui occupent les emplois et les honneurs, les repousser par mépris pour la main qui désormais les offre. L'expérience nous a déjà prouvé que rien de semblable n'est à redouter. La majorité des fonctionnaires sont nés ce qu'un ancien ministre appelait

« bons employés, » soucieux de leurs intérêts et de leur avancement, prêts à faire avec un zèle égal ce que le chef ordonnera, quoi qu'il ordonne; leur dévouement est acquis au nouveau maître, quel qu'il soit, qui des sous-chefs de bureau peut faire des chefs et changer en rosette d'officier de la Légion d'honneur le ruban qui orne une boutonnière.

J'arrive à la seconde observation, et celle-ci est la plus importante. C'est que nous sommes volontiers portés en ce moment à nous exagérer l'importance des partis politiques en France. L'Assemblée nationale a fait ce qu'elle a pu pour diviser la France; elle n'a rien omis pour que les divisions parussent plus profondes qu'elles ne l'étaient réellement. Nous avons eu, cinq années durant, un régime dont à chaque instant les représentants du pays répétaient qu'il était provisoire. Ceux qui exerçaient l'autorité, loin de calmer les partis, ne s'appliquaient, au contraire, qu'à les surexciter. Légitimistes, bonapartistes, orléanistes, exerçaient à l'envi leur infatigable propagande. De toutes parts, on grossissait la voix, on embouchait la trompette, on sonnait la charge, on passait de bruyantes revues de ses troupes: souvent même, comme aux parades du Cirque, pour multiplier le nombre des soldats on faisait défiler plusieurs fois les mêmes figurants sous les yeux du public.

Nous avons vu depuis, grâce au 16 Mai, le spectacle se renouveler. Par le bruit qu'il leur a été permis de faire, les partis ont exagéré leur importance aux yeux du public; ils se la sont exagérée

à eux-mêmes. Simuler par toutes sortes d'artifices et le nombre et la passion, parler haut et superbement, mettre le poing sur la hanche, feindre la confiance et pour intimider les adversaires et pour déterminer les indifférents et pour se donner du cœur à soi-même; ce sont là de vieux moyens, et dont il ne faut pas être dupes. On n'écrit nulle part l'histoire avec les ordres du jour lus aux troupes le matin des batailles.

La vérité, c'est que toute cette agitation a été plus factice que réelle; c'est qu'aucun parti n'a été aussi voisin de la victoire qu'il le disait, qu'il en arrivait même à se le persuader. La vérité, c'est qu'aujourd'hui même nous nous faisons volontiers de grandes illusions sur les forces réelles des partis. Les élections de 1876, les élections plus significatives encore auxquelles nous venons d'assister, ont dû enseigner la modestie aux ennemis de la République et aux républicains la confiance. La fantasmagorie qui grandissait outre mesure les partis déchus a disparu ; ils nous apparaissent réduits à leurs proportions véritables, pareils à des combattants japonais dépouillés de leurs masques terribles.

VI

Après avoir parlé des divers partis politiques, il en est un qu'il ne faut pas oublier : celui des indiffé-

rents. J'ai dit plus haut quelles causes l'avaient formé et fortifié; j'ai montré comment, tout passif qu'il est, il était un obstacle, autant peut-être qu'aucun parti actif et militant, à l'établissement en France d'un gouvernement définitif. Nul régime plus que la République ne doit redouter l'indifférence politique. Qu'est-ce qu'une République où tous les citoyens ne s'intéressent pas aux affaires de tous, alors qu'ils sont à chaque instant consultés pour les résoudre? et la loi de Solon qui punissait l'indifférent, étranger aux partis divers, n'avait-elle pas raison ? Dans une Monarchie, dans un Empire, une classe d'hommes, souvent un seul homme, sont chargés de vouloir et de décider pour tous. Les habitants du pays sont des voyageurs embarqués sur un vaisseau où quelques matelots sous les ordres du capitaine font seuls la manœuvre. Les passagers vont et viennent, se promènent, dorment, digèrent; ils n'ont qu'à se laisser guider : aux heures de tempête tous les regards inquiets se tournent vers le commandant qui, maître absolu, tient en sa main toutes les vies, qui seul peut ordonner, qui seul est responsable. Tant pis si le commandant est incapable, s'il jette le navire sur un écueil au lieu de le conduire au port! Dans une République, au contraire, le commandant ne possède que l'autorité qu'il a reçue en dépôt, la nation seule est souveraine; le chef n'est que le gérant des droits de tous, le mandataire désigné par eux, incessamment soumis à leur contrôle. Nul, dès lors, n'a le droit de se désintéresser de ce qui est la chose de

tous et sa propre chose. Celui qui volontairement, dans un pays de suffrage universel, ou se dispense de voter ou se dispense d'exercer autour de lui, par la persuasion et par la raison, la propagande légitime en faveur des idées qu'il juge les plus saines, celui-là est responsable plus qu'il ne le croit du mal qui peut advenir. On ne s'excuse pas en disant : « Que peut un individu de plus ou de moins au milieu de dix millions d'électeurs? » Non-seulement la pratique nous a appris que très-souvent les plus graves questions se résolvent à de petites majorités, mais qu'adviendrait-il sur un champ de bataille si chaque soldat s'arrogeait le droit de ne pas aller au feu sous prétexte que ce n'est pas un homme de plus ou de moins qui peut décider de la victoire?

Il est deux sortes d'indifférences, l'une qui est fille de l'ignorance, l'autre qui est fille du scepticisme. L'une et l'autre sont fréquentes en France; mais, pas plus qu'elles n'ont la même origine, elles n'ont les mêmes conséquences. Ce n'est pas non plus sur les mêmes individus qu'elles s'exercent : l'une est l'indifférence que l'on rencontre dans le peuple; l'autre est l'indifférence de la bourgeoisie et des classes élevées.

Il ne faut pas s'effrayer outre mesure de l'indifférence populaire, quoiqu'elle ait ses dangers : on les a vus aux jours des plébiscites. L'indifférence fille de l'ignorance a son remède : l'instruction. Trop souvent, même aujourd'hui, le paysan ne lit pas. Il ne sait rien de la politique; il vit attaché à la glèbe,

sans autre souci que de gagner à la sueur de son front son maigre pain quotidien. Les questions de principe et de doctrine ne le touchent guère. Il n'a pas toujours regardé une fois en sa vie une carte représentant cette France dont il entend par intervalles le nom retentir à ses oreilles. Eût-il vu cette carte, personne ne lui a appris à la lire ni à la comprendre. Il sait que, de temps en temps, on l'invite à aller voter ; que les candidats lui font de belles promesses dont les députés ne se souviennent guère ; que les impôts demeurent les mêmes sous tous les régimes, ou plutôt qu'ils vont sans cesse croissant. Il se dit volontiers avec l'âne du vieux fabuliste : « Quel que soit le maître, je porterai toujours mon bât, et dès lors que m'importe qui est le maître? » Il vote paresseusement, comme il vote sans discernement.

Ne vous effrayez point de cette indifférence. Elle ne prouve rien, sinon que, dans un pays de suffrage universel, il faut que tout le monde sache lire. Le jour où le paysan saura non-seulement écrire le nom qu'il met dans l'urne, mais s'expliquer pourquoi il met ce nom-là et non l'autre nom, il sera toujours prêt à répondre sans se faire prier chaque fois qu'il sera consulté. Il comprendra que chaque vote emporte pour lui une responsabilité, non pas seulement morale, mais effective, qui l'atteindra dans ses intérêts. Le suffrage universel ne sera pas toujours héroïque ; mais il cessera d'être aveugle. Il a su, en Février 1871, se presser aux urnes lorsqu'il voulait à tout prix la

fin d'une guerre inégale ; il n'eût pas été moins empressé en 1869, s'il avait pu prévoir que les députés qu'on l'invitait à élire auraient à se prononcer sur la déclaration de guerre à la Prusse l'année suivante. Il eût repoussé de toute son énergie les candidats officiels, s'il eût pu prévoir que ces députés, incapables de résister aux volontés du maître, le précipiteraient dans la plus folle comme dans la plus criminelle des aventures. Il eût refusé le Plébiscite, en 1870, s'il eût senti quelles conséquences pouvaient sortir de son vote. Certes, son éducation politique est loin d'être achevée; elle a fait pourtant de grands progrès. On les a vus au 20 Février 1874, et plus manifestement encore au 14 Octobre. Quand le paysan aura l'instruction, ce n'est pas lui qui dédaignera l'exercice de sa récente souveraineté. On le verra zélé à en faire usage, comme le fait l'ouvrier des villes, fils du peuple comme lui, le plus ardent des électeurs, le plus jaloux de ses droits.

L'indifférence qui naît du scepticisme politique est d'une tout autre gravité. Là ce n'est plus que l'on ignore, c'est que la faculté de croire à quelque chose, cette foi sans laquelle toute instruction n'est rien, a disparu. Oui, l'on pourrait s'attacher à une opinion politique ou à une autre, travailler au triomphe d'un parti; mais pour cela il faudrait prendre de la peine, et cette peine on n'en veut pas. On est un raffiné, un dilettante; on s'est fait à propos de tout un sourire aimable et léger; on hoche la tête à tout manifeste, on raille tous les

enthousiasmes. C'est l'indifférence des races usées et dont le rôle est fini. On s'abandonne soi-même, on évite toute occasion de dérangement et de souci. Lire des journaux, autrement que pour se divertir, étudier les questions, fréquenter des réunions, faire queue pour aller déposer un bulletin dans l'urne, est-ce bien la peine? Et, si le dimanche est beau ou si l'on a quelque invitation à déjeuner, ne vaut-il pas mieux aller respirer un peu de soleil ou s'égayer avec d'aimables compagnons que s'imposer la corvée d'un inutile devoir civique? Qu'importe une voix de plus ou de moins? Et même quand cette voix perdue, eût pu changer le résultat, est-il sûr que le résultat en un sens ou dans l'autre importe beaucoup? C'est à la Providence — ou sinon à la fatalité — qu'est le dernier mot des choses humaines, et les individus n'y peuvent guère. On prononce bien quelquefois ces grands mots de société, de patrie. Au fond, on ne s'intéresse que médiocrement à l'une ou à l'autre : une seule chose subsiste au fond des cœurs, qui va croissant à mesure que l'on se détache de tous les autres amours plus vastes que l'on a proclamés des vanités : l'amour de soi, le goût de ses aises, le culte de ses petits intérêts et de son égoïste bien-être. Si quelque malheur politique arrive par la suite, laissant à d'autres le soin de débrouiller les intérêts généraux, on s'appliquera seulement à sauver de la bagarre, soi-même d'abord, sa personne, sa fortune et sa famille. C'est bien assez, ma foi, et que chacun en fasse autant. Dieu pour tous en ce monde et chacun pour soi !

Est-ce calomnier nos classes dirigeantes de dire que cette indifférence sceptique est l'état moral d'un grand nombre de leurs membres? L'indifférence politique, voilà le vrai fond de ce parti « conservateur » dont on n'a cessé de nous parler depuis sept années. Cette indifférence est-elle universelle? Non sans doute. Il existe ici et là de petits groupes qui suivent avec ardeur les incidents de la politique et s'efforcent d'exercer sur les événements une influence réelle; mais ces groupes ne parviennent pas à communiquer leur passion à ceux qui les entourent. C'est que l'on voit trop bien quels intérêts personnels les inspirent. Si tel parti vient au pouvoir, ils auront ceux-ci un ministère, ceux-là une place de conseillers d'État, ceux-là d'ambassadeurs, ceux-là une simple recette particulière. Qu'importe ce zèle intéressé aux voisins qui, eux, n'ont rien à gagner à la restauration de telle ou telle Monarchie et ne demandent qu'à manger leurs rentes en paix sous n'importe quelle Monarchie ou même sous une République paisible? Que Bertrand, disent-ils, tire lui-même les marrons du feu, puisque c'est lui qui prétend les croquer !

Cette indifférence politique a semblé disparaître dans la lutte que nous venons de traverser. Au fond, de tous les gouvernements, celui qui déplaît le plus à ces indifférents c'est la République : il n'est pas besoin de dire pourquoi. Dans l'aventure du 16 Mai ils ont vu jour à se débarrasser d'elle, et ils ont momentanément secoué leur torpeur. Rien n'a été

négligé d'ailleurs pour les exciter, et nous avons eu ce spectacle du *Figaro*, journal de l'indifférence politique, devenu soudain un organe politique des plus actifs, sans négliger toutefois la sérieuse rédaction des « petites correspondances. » On a enrégimenté les sceptiques et les indifférents dans la politique du Maréchal ; on leur a demandé leur argent et leur zèle. On les a déterminés à faire campagne. Le résultat n'est pas fait pour les encourager beaucoup. Si une autre fois on sollicite leur concours, il est peu de chances qu'on l'obtienne. Ils sentent au fond la partie perdue, et, comme ils disent dans leur langue, c'est une sottise que de « s'entêter à jouer contre la veine. » Il y a gros à parier que, plus ils verront la République en voie de s'affermir et plus ils diront adieu aux velléités politiques qui leur réussissent si peu. Ils assisteront de plus en plus en spectateurs désintéressés et moroses aux luttes des partis. Ils vivront de plus en plus en étrangers dans leur patrie : le jeu, les femmes, les courses et les petits théâtres deviendront de plus en plus leurs principales occupations. Ils se consoleront de l'influence qu'ils n'ont pas en répétant des anecdotes, des petits vers, des épigrammes, sur la démocratie et ses représentants. Ils n'exigeront même pas que ces railleries soient neuves pour s'en divertir. Ils auront, ils ont déjà leurs fournisseurs attitrés, leurs bouffons qui se chargent d'avoir pour eux de l'esprit, et même le plus souvent le semblant seul de l'esprit. La France

les laissera faire et rire, et ne s'en trouvera pas plus mal.

Car c'est là ce qu'il faut dire en finissant. Limitée aux classes supérieures, qui chez nous ont si mal compris leur rôle social, cette indifférence politique, si fâcheuse et si funeste en soi, se trouvera peut-être avoir produit plus de bien que de mal. Il eût mieux valu sans doute que les classes dirigeantes, soucieuses des vrais intérêts de la patrie, s'attachassent au gouvernement devenu le gouvernement nécessaire; mais puisqu'elles n'ont pas eu cette sagesse, mieux vaut que la République ait à combattre leur indifférence et leur hostilité sourde que leur hostilité déclarée. Si la résolution était chez les uns pour empêcher la République de s'établir égale à ce qu'elle est chez les autres pour la fonder, nous marcherions droit à la guerre civile et l'on ne voit même pas comment cette guerre civile pourrait être évitée. La nation tout entière serait bientôt divisée en deux armées, inégales sans doute, mais prêtes à s'entr'égorger. Imaginez l'aristocratie et une portion considérable de la haute bourgeoisie engagées dans une lutte déterminée contre l'état de choses nouveau, jetant dans la balance le poids que leur donnent l'instruction, la fortune, leurs ressources de toutes sortes ; ces forces coalisées ne se laisseraient pas aisément abattre.

Mais il n'en est rien. Ce que l'indifférence politique est d'abord c'est l'abdication. Dans les choses de ce monde, c'est l'énergie qui donne l'avantage, et

celui qui couche sur le champ de bataille ou qui, après une journée douteuse, le lendemain reprend l'offensive, est celui que l'on nomme le vainqueur. Il est juste que les indifférents soient sacrifiés, puisqu'ils se sont abandonnés eux-mêmes.

Ce que l'indifférence politique des hautes classes de la société indique, c'est l'avénement de nouvelles classes dirigeantes. Le parti républicain a pour chefs des représentants de la bourgeoisie ; il y a pour armée la petite bourgeoisie et la classe ouvrière ; il fait chaque jour des recrues nouvelles dans le peuple des campagnes. Quand il aura mis partout des écoles, enseigné dans ces écoles les droits et les devoirs du citoyen, propagé les notions d'économie politique, fait pénétrer le livre et le journal dans toutes les maisons, il sait bien que, ce jour-là, l'indifférence politique d'en bas aura disparu. Quant à l'indifférence politique d'en haut, ce qu'il n'en aura pu corriger par la contagion du bon exemple hâtera sa victoire loin d'y nuire. Elle diminuera la résistance. Rien ne se résigne à tout comme l'indifférence enfantée par la paresse et l'incrédulité ; ses colères mêmes n'ont pas de viril ressort. Elle ne sait que laisser faire, bouder et se soumettre. Certes une telle soumission n'apporte que peu de force à celui qui l'obtient ; elle est à la disposition de tout vainqueur, toujours résignée et passive. Du moins, elle est docile et ne connaît pas plus les révoltes héroïques qu'elle n'a connu les résistances courageuses. Il faudra alors, sans doute empêcher que les nouveaux venus s'énervent à leur

tour comme les aînés se sont énervés : il faudra maintenir dans les veines de la nouvelle France un sang généreux, dans son cœur une foi vaillante; c'est ce dont se chargera l'éducation républicaine.

CHAPITRE II

LES RÉSISTANCES DES MŒURS

Après la résistance des partis politiques, celle des mœurs. Peut-être moins violente dans son opposition, celle-ci n'en est pas moins difficile à vaincre. Ce qu'un peuple chérit le plus, sans même en avoir conscience, ce qu'il abandonne le plus malaisément ce sont ses mœurs; parce que ces mœurs, résultat d'une longue habitude à laquelle chacun obéit comme à une seconde nature, ne peuvent être modifiées qu'insensiblement par l'effet d'une habitude nouvelle. Elles tirent leur force, non de la réflexion ni de la raison, mais de l'instinct lui-même; et, comme le temps seul et l'éducation les ont formées, l'éducation seule et le temps les peuvent changer.

La France a été faite par la Monarchie et cette Monarchie, féodale et tempérée d'abord, est devenue peu à peu, par la faute de l'aristocratie française et par l'action des circonstances, une Monarchie absolue. Depuis le milieu du dix-septième siècle jusqu'à l'aurore de la Révolution, le roi de France

a été le souverain le plus absolu qui fût en Europe. La royauté absolue est tombée, mais les mœurs monarchiques ont survécu, et, du premier au second Empire, toutes les Monarchies qui se sont succédé, avec charte ou plébiscitaires, se sont appliquées soigneusement à entretenir les mœurs monarchiques qui faisaient plus facile la tâche du maître. La troisième République les rencontre à son tour comme les ont rencontrées la première République et la seconde. A la première heure du réveil de la liberté et de l'enthousiasme, ces mœurs semblent abdiquer; mais leur abdication est courte. C'est toujours l'histoire de ces priviléges que tous les privilégiés abandonnèrent dans l'élan généreux de la nuit du 4 Août, mais que, dès le lendemain, dégrisé de son ivresse, chacun d'eux s'efforçait de reconquérir.

I

Le premier de ces instincts monarchiques, c'est ce que l'on peut appeler le besoin d'un maître. Non pas d'un maître impersonnel, comme la loi par exemple, mais d'un maître réel, visible, un maître en chair et en os, comme un roi ou un empereur. Il faut qu'il porte un nom déterminé, que l'on puisse voir son buste dans les mairies, son portrait chez les marchands d'images, son profil sur les monnaies. Il faut que son nom soit inscrit en tête des actes

des notaires, des jugements de la magistrature : il faut que ce maître ait une Cour, donne des fêtes, habite un somptueux palais, possède une grosse liste civile, reçoive et accrédite des ambassadeurs. Il faut que ce maître soit, par sa vie et son rang, mis en quelque sorte hors de pair ; qu'il soit ou bien un fils de roi, sorti d'une famille dont le métier est depuis de longs siècles d'exercer l'autorité, ou bien, comme le premier Bonaparte, un homme marqué par la destinée et rayonnant du double prestige de la victoire et de l'audace. Du moment où le chef du pays, investi de la plus haute magistrature, n'est plus qu'un égal, hier confondu dans les rangs des citoyens, qui demain y rentrera, il semble à beaucoup que celui-là est sans titre pour commander comme il est sans éclat. Ce vrai maître de tous dans une République, la loi, ce souverain éternel et sans caprices, il n'est qu'un être de raison, il ne parle ni aux yeux ni aux sens, on ne peut le voir passer dans la rue, magnifique et superbe, emporté par une voiture dorée et saluant la foule, au milieu du soleil et de la poussière, précédé et suivi d'une escorte de cavaliers dont les cuirasses resplendissent, dont les sabres levés étincellent. Il semble dès lors que le souverain n'existe pas, on ne se sent plus gouverné. Ainsi les Romains et les Grecs accusaient les Hébreux de n'avoir pas de dieu, parce que leur Dieu ne permettait pas qu'on enfermât sa divinité dans une image plastique, parce que le temple de l'Éternel était vide de statue.

Qui n'a rencontré dans la rue quelque chien venant d'égarer son maître et n'a remarqué l'embarras du pauvre animal? Sa liberté lui est à charge, son indépendance lui pèse; abandonné à lui-même il ne sait plus où aller ni que faire; il n'est pas seulement inquiet, il est malheureux. Il a besoin d'être dirigé, caressé, battu. Il a besoin de se donner, de cesser de s'appartenir; quelque chose lui manque dès qu'il n'est plus esclave. Il regarde de tous côtés, il se lance dans toutes les directions sans pouvoir persévérer dans aucune; il flaire tous les passants, il les regarde d'un air solliciteur, il semble dire à tous : « Qui veut de moi? » Il cherche un maître. Il trouvera enfin une physionomie qui lui plaise entre toutes ou par un air de bonté, ou par un air d'autorité, ou parce qu'elle lui rappelle le maître perdu; il s'attache à ce passant, il le suit; il reçoit de nouveau des ordres, des caresses, des coups de cravache : il est heureux.

Que de Français, s'ils veulent être sincères, reconnaîtront leur propre tempérament politique dans celui de ce chien errant! Combien ont besoin, parmi ceux-là mêmes qui se disent émancipés, de sentir un tuteur qui veille sur eux pour s'estimer en sûreté! Combien ont crié pendant de nombreuses années contre le gouvernement personnel qui le referaient aussitôt s'il ne dépendait que d'eux! Il faut qu'ils résument sans cesse dans un homme leurs vœux, leurs espérances, qu'ils mettent le salut de la patrie sur une seule tête. Celui qui travaille à les affranchir, s'il

réussit quelque peu dans son entreprise, voit aussitôt reparaître à son profit on ne sait quel concours de servilité inconsciente et spontanée : on ne veut plus rien apercevoir en lui de l'humanité ni de ses faiblesses ; on ne néglige rien pour lui tourner la tête, si solide qu'elle puisse être. Il voit autour de lui une troupe zélée qui le sollicite de reprendre à son tour le pouvoir absolu qu'il vient d'aider à abattre ; il entend comme Brutus ce cri de la plèbe romaine : « Que Brutus soit nôtre César ! » Combien d'honnêtes libéraux auraient vu naguère avec joie ou M. Gambetta, ou M. Thiers essayer quelque coup d'État, pour fonder la République, disaient-ils, comme en d'autres temps on avait fondé le despotisme ! N'avons-nous pas entendu depuis crier à un autre homme, *Pavia! Pavia!* N'avons-nous pas entendu parler de fonder en France « le Mac-Mahonat? » N'avons-nous pas vu le nom du vaincu de Reischoffen et de Sedan tenir lieu, pour un certain nombre d'hommes, de programme politique, de lois, d'institutions, et lui-même se laisser persuader qu'il était capable d'un tel rôle ?

Comme on voit, dans les pays où l'esclavage a longtemps duré, les habitudes de la liberté remplacer insensiblement les habitudes de la servitude, ainsi peu à peu les Français, que l'absence d'un souverain importune et embarrasse, s'accoutumeront à se passer de rois et d'empereurs. Ils se feront à ce changement, plus vite même qu'on ne peut le penser. Si le préjugé de la Monarchie existe encore, on peut dire avec non moins de vérité que la foi monar-

chique est morte. Ceux-là mêmes qui se sentent inquiets dès que le maître leur manque sont les premiers à le censurer dès qu'il existe. Le droit divin lui-même a perdu son auréole. Le souverain quel qu'il soit, ce souverain que l'imagination populaire éprouve le besoin de grandir au delà des proportions humaines, ce souverain, sitôt qu'il a été trouvé, n'est plus, pour ses partisans mêmes, qu'un homme dont on critique les actes et les paroles, dont on n'est pas longtemps à découvrir les faiblesses. Il n'est plus enveloppé d'un nuage à la façon des dieux d'Homère, il ne rayonne plus comme le dieu d'Israël d'un éclat que nul mortel ne peut fixer sans mourir aussitôt. Il n'est plus qu'un mortel, et, pour le juger, on n'attend pas qu'il soit mort. Le respect des majestés a vécu, le temps des apothéoses est passé. Drames, opérettes, féeries, que l'on cite seulement une œuvre si l'on peut, de la *Tour de Nesle* à la *Grande Duchesse*, où la royauté apparaisse sur la scène autrement qu'escortée de tous les vices et de tous les ridicules et se montre au parterre sinon pour être bafouée au milieu des cascades !

Voilà les exhibitions que la censure eût sévèrement interdites, si la censure n'était, de sa nature, sotte et inepte, et si les censeurs eux-mêmes n'eussent été des enfants de leur siècle. Ils ne permettaient pas que l'on portât sur le théâtre une page de l'histoire de la Révolution, ils n'eussent pas souffert qu'on y fît entendre ce cri de : « Vive la République ! » qui pouvait trouver de l'écho dans la salle. Ils ne voyaient

pas, les insensés, qu'ils portaient au trône des coups bien autrement redoutables en laissant le prestige de la couronne, s'il en restait encore, s'abîmer parmi les lazzis, et un chœur de rois entrer en scène sur l'air de *Bu qui s'avance!* Un peuple qui contemple d'un œil si désabusé les puissances de la terre est mûr pour la République.

II

Je ne veux pas revenir sur l'esprit de clientèle : j'en ai déjà parlé longuement. C'est un autre legs de la Monarchie. Combien de temps ne faudra-t-il pas avant que les habitudes serviles soient effacées des mœurs! La faveur, elle a toujours et partout existé, elle existera partout et toujours. Les hommes ne sont parfaits nulle part, et l'on ne cessera jamais de voir ni des puissants disposés à abuser du pouvoir au profit de leurs créatures, ni des petits empressés à tendre la main. Mais le propre de la Monarchie, c'est de persuader au maître que tout lui appartient de droit pour qu'il en dispose à sa fantaisie, aux sujets que tout est aumône qu'il faut mériter par la complaisance; et ainsi, tandis que d'un côté le sentiment de la responsabilité s'éteint, de l'autre s'éteint le sentiment de la dignité. La nation, qui est la véritable souveraine, devient

la vassale. Le peuple se tourne vers son chef comme vers un dieu visible, duquel il attend chaque jour la manne céleste qui doit le nourrir, et l'État, fait pour être le serviteur de tous, apparaît comme le sauveur et l'arbitre de tous. On se prosterne devant celui qui le représente; comme à une idole on lui prodigue l'encens, les génuflexions, les prières, les adorations; et c'est à qui, à force de bassesse, se conciliera davantage sa bienveillance. Il semble tout naturel qu'il ait, parmi les citoyens, ses amis et ses ennemis et qu'il s'applique également à combler les uns de ses dons et à faire sentir aux autres le poids de ses rigueurs.

Ce n'est pas seulement la moralité d'un pays et son administration qui souffrent de cet abaissement des caractères; c'est son énergie même et sa vitalité. A quoi bon se donner la peine d'acquérir du mérite si ce n'est pas le mérite qui doit compter? On est d'autant plus mauvais courtisan qu'on se sent plus de valeur véritable, et la fierté est une qualité que n'apprécient guère les protecteurs. On dépense en intrigues, en combinaisons, en démarches sinueuses, le temps que l'on emploierait à s'instruire : au lieu d'être en état d'exercer une fonction, lorsqu'enfin on y parvient, on a le plus souvent à l'apprendre, et l'on a perdu le goût du travail autant que l'habitude de l'énergie au rôle humiliant de solliciteur. Même alors, d'ailleurs, le temps fait défaut, car ce rôle de solliciteur il faut le continuer. Comme on n'est arrivé que par la faveur on ne se maintient que par elle; il

faut défendre la place conquise contre le flot nouveau des prétendants, aux dents longues, qu'une semblable faveur pousse des divers points de l'horizon. On ne se soutient, on ne continue à monter qu'en cultivant ses anciens protecteurs, en s'en créant de nouveaux. On s'applique, non à faire pour le mieux, mais à satisfaire son chef, à deviner ses désirs secrets, et tant pis pour le service si ces désirs ne sont pas en véritable harmonie avec les vrais intérêts du service!

Le fonctionnaire n'est pas seul à s'avilir ainsi; car sur tous, même ceux qui ne lui appartiennent pas, même sur ceux qui se croient indépendants, l'administration, grâce aux ressorts de la centralisation, fait peser sa lourde main. L'individu se meut dans un étroit réseau de lois, d'ordonnances, de règlements; on a comme prévu d'avance tous ses actes pour les entraver à plaisir; il ne peut faire un pas sans se prendre à quelque fil de cette toile d'araignée. Si l'autorité centrale peut tout sur le fonctionnaire, le fonctionnaire à son tour peut tout sur le pauvre citoyen, et lui à son tour n'use de la part d'autorité qui lui appartient que selon les caprices de l'arbitraire. Les individus se font clients, les collectivités d'individus se font clientes elles aussi. Un canton désire une station de chemin de fer, une commune souhaite un chemin vicinal, et l'on vote ici et là pour le député ou le conseiller général dont on espère que la sollicitation sera plus aisément écoutée. On compte sur celui-ci pour

obtenir un dégrèvement d'impôts à la suite d'une grêle ou d'une inondation, sur celui-là pour procurer un chemin de croix à l'église ou pour faire classer un chemin de moyenne communication. Monsieur un tel se donne du mal pour les petites gens, il faut se le concilier : il a fait inscrire celui-ci au tableau des indigents, il a recommandé celui-là à l'occasion d'un procès. A côté des faveurs à espérer, il y a le mal à craindre, et l'intimidation, elle aussi, est un moyen d'influence. Le châtelain n'a pas été renommé et maintenant il fait poursuivre ceux qui ramassent le bois mort dans ses forêts. Cet autre a derrière lui le maire et le curé, le garde champêtre et les gendarmes, il vaut mieux être de ses amis que de ses ennemis; quand on a eu le malheur de lui déplaire il vous rencontre toujours quelque part, et c'est la rencontre du pot de terre et du pot de fer.

Ces habitudes de favoritisme sont si bien entrées dans les mœurs que, loin de scandaliser, elles n'étonnent même pas. Les électeurs républicains partent de cette idée de la faveur aussi bien que les électeurs monarchiques. Un scrutin est entre votants et candidat un marché passé, un contrat d'assistance mutuelle. L'élu devient l'homme d'affaires, le commissionnaire de ceux qui l'ont nommé. Il prouve sa qualité par les services qu'il rend, non à la cause, mais à ses électeurs. « Notre parti a triomphé : c'est l'heure de la curée des places, j'en veux ma part. Appuyez-moi pour être percepteur, employé, greffier, garde-champêtre. — Mais il n'y a pas de place libre. — Faites

destituer celui qui occupe la place. — Mais quel est son crime? — De m'empêcher de la prendre. — Mais quel titre y avez-vous vous-même? — Celui d'avoir voté pour vous. J'ai fait un marché de dupe et vous m'avez volé si vous ne faites rien pour moi. — Mais que deviennent nos principes de justice et de droit? — Il s'agit bien de justice, ce sont là des mots. Si j'avais voté pour votre concurrent il ne ferait pas le scrupuleux comme vous, qui ne parlez de scrupules que pour avoir un prétexte à ne rien faire. — Encore une fois, je ferais une mauvaise action; ce que vous me demandez est injuste. — — A votre aise, je m'en souviendrai à la prochaine élection. » Et à la prochaine élection, en effet, l'honnête homme risque fort d'être remplacé par un autre moins soucieux de son mandat et plus soucieux de ses mandataires.

III

Un autre obstacle à l'établissement des mœurs républicaines, c'est l'amour de l'inégalité. La Monarchie a trouvé cet amour dans la race française et l'a soigneusement développé. Aucun pays ne parle plus d'égalité et aucun pays n'en a moins peut-être le véritable sentiment. Ce que le Français ne peut supporter, c'est la supériorité sociale d'autrui. Mais cette

supériorité, son rêve est de la reconstituer à son profit. Le jour où les inégalités de la naissance ont disparu il a eu hâte de rétablir une autre série d'inégalités. C'est à qui prendra avantage sur le prochain d'une place, d'une croix, d'une distinction quelconque, et quand tout cela manque on se rabat sur autre chose. L'homme de profession libérale méprise le négociant, qui le lui rend. Le banquier méprise le marchand, le marchand en gros méprise le marchand en détail; c'est une cascade de mépris qui va sans cesse rejaillissant. Le rentier méprise l'homme qui travaille. Le premier étage méprise le second étage qui méprise le troisième. L'équipage méprise le coupé au mois, et le coupé au mois méprise la pauvreté qui va à pied. Le parisien méprise le provincial, et le provincial le campagnard. Il semble vraiment que ce soit un grand plaisir que de mépriser, et que la joie d'en voir d'autres privés donne seule tout leur prix aux biens que l'on possède. Si la vanité est le fond de l'homme, nulle part mieux qu'en France on ne peut observer l'humanité.

Le premier Consul l'avait bien senti, ce grand dominateur, le jour où il créait l'Ordre de la Légion d'honneur : « Hochet, dites-vous, s'écriait-il au Conseil d'État, c'est avec des hochets qu'on gouverne les hommes! » Et, en effet, avec ce hochet, lui et bien d'autres ont gouverné. Que de caractères ont été vaincus, que de courages ont fléchi par amour d'un misérable ruban rouge! que de honteuses complaisances ont été payées de ce prix! que de gens ont abdiqué

l'honneur pour en mériter le signe! La République n'aura guère que le choix entre ces deux moyens : ou supprimer la croix d'honneur civile ou la prodiguer si bien qu'elle achève de s'avilir. — Et alors même l'amour-propre français, si fécond en ressources, trouvera bien quelque moyen sans doute de se relever encore.

Les titres ne confèrent plus ni droits, ni priviléges. Ils ne sont plus rien qu'un vain ornement du nom. Les lois en ont fait justice, l'opinion les raille, tout le monde affecte de les dédaigner, et pourtant c'est à qui s'en parera. La particule à défaut de titre est encore une gloriole. On la revendique, on l'usurpe, on s'en orne chez un ami quand on n'y peut prétendre soi-même, on la fait sonner à ses dîners et à ses soirées. Si l'on n'est pas la rose, c'est quelque chose encore de fréquenter la rose et d'en rapporter une ombre de parfum. Ah! qu'il faudra de temps avant que le bon sens et l'éducation aient fait justice de tant de sottes vanités et que le français se contente d'être simplement l'égal du français!

IV

Telles sont les résistances générales que la République trouve dans les mœurs. Elles se font sentir dans toutes les classes. En voici une d'ordre plus particu-

lier, accidentelle si l'on veut, mais non la moins puissante à l'heure présente. On la rencontre peu dans le peuple ou dans la petite bourgeoisie : elle est considérable dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie. Son vrai nom, c'est ce mot qui revient souvent dans la bouche des prédicateurs, le respect humain.

Nulle part l'opinion, qui est aux idées ce que la mode est aux vêtements, ne commande plus impérieusement qu'en France. Il fut un temps où il était bien vu dans les salons, dans ce qu'on appelle « le monde, » d'être libéral, quasi-républicain; telle a été la mode dans une partie de l'aristocratie vers la fin du dix-huitième siècle, au temps de l'*Encyclopédie* et du *Mariage de Figaro*; telle était la mode dans la bourgeoisie aux environs de 1830; mais les temps sont bien changés. Depuis que les idées démocratiques ont fait leur chemin parmi la foule, une réaction s'est opérée contre elles dans le monde qui réclame le monopole de l'intelligence comme des manières : les gens « bien élevés » ont mis leur amour-propre à s'éloigner de doctrines qui désormais leur semblaient indignes d'eux.

Penser ce que pensent les marchands, les fournisseurs, les ouvriers que l'on emploie : Fi donc! Le même esprit d'opposition qui jadis s'exerçait en un sens s'exerce aujourd'hui dans le sens contraire. On s'est fait aristocrate et monarchiste, ne fût-ce que pour prouver que l'on n'est pas peuple. Les gens « bien pensants; » les gens « comme il faut » ne sauraient avoir

les mêmes opinions que les manants, fussent-ils fils de manants à la seconde génération. On se donne par ses idées anti-démocratiques comme des quartiers de noblesse qui ne coûtent rien. Si l'on veut être bien vu dans les salons, être accueilli des femmes, se faire bien venir d'un certain monde et s'y marier avantageusement, il convient de ne parler qu'avec des haussements d'épaules des illusions dont se repaissent certains naïfs, d'être aussi revenu que possible des rêveries humanitaires, comme il convient de ne lire chaque matin que tel journal et de ne fréquenter le soir que tels théâtres. Il suffit de faire une fois trop haut telle ou telle profession de foi politique dans certaines maisons « qui se respectent, » pour n'être plus invité à y remettre les pieds.

C'est en province surtout que triomphe cette puissance de l'opinion. La liberté et la tolérance sont toujours grandes à Paris. Et puis à Paris il y a tant de « mondes, » et si différents ! Si la réaction a ses salons, la liberté a les siens, et qui ne sont ni les moins brillants ni les moins aimables. Mais en province, dans les petites villes surtout, il n'en va pas ainsi. Il n'y a pas là deux ou trois « sociétés, » opposées et étrangères l'une à l'autre. Une demi-douzaine de maisons y composent « le monde, » et qui se voit fermer une porte se voit bientôt fermer toutes les autres. « On ne peut plus recevoir monsieur un tel, » et tout est dit. Monsieur un tel n'est plus reçu nulle part. Il est devenu une brebis galeuse, une sorte d'excommunié dont nul n'approche sans souillure. Le malheureux

n'a plus le choix qu'entre l'isolement ou l'exil, et son exemple sert de leçon pour qui ne veut pas éprouver à son tour le même sort. Une exécution faite de temps en temps suffit à entretenir une terreur salutaire.

Or voici de quoi se compose la « société » de la plupart des villes de province. Quelques familles de la noblesse, quelques familles riches de la bourgeoisie qui travaillent, sans y jamais parvenir entièrement, à se faire accepter de la noblesse, qui en épousent tous les préjugés en y ajoutant encore. Cette « société » est sans pitié pour quiconque témoigne de velléités républicaines. « Fréquentez les marchands et les boutiquiers si vous donnez dans les monstruosités politiques; mais renoncez à nous voir. Nous ne vous connaissons plus. » On ne saura jamais, si l'on n'a longtemps habité la province, tout ce qu'il a fallu de courage et de patriotisme à certains membres de la haute bourgeoisie, à certains hommes possédant des titres pour se rallier, comme ils l'ont fait dans ces dernières années, à la République, les brouilles auxquelles ils ont dû se résigner avec leurs parents, leurs camarades de collége, leurs amis de la veille, les impertinences, les avanies qu'il leur a fallu supporter, eux et leurs femmes. Un journal racontait naguère avec joie comment ce châtiment avait été infligé à l'un de nos diplomates les plus distingués et les plus honorables, comment il s'était vu fermer les portes des châteaux de son voisinage, comment on l'avait partout repoussé, ni plus

ni moins qu'une femme du monde interlope cherchant à s'introduire dans un salon honnête. Quel était son crime? De s'être refusé à trahir la République qu'il représentait à l'étranger.

Quand les salons seront las de bouder la République, ils viendront à elle. La fortune, grâce au progrès de l'industrie, passe de plus en plus aux mains de la classe moyenne, elle y sera bientôt à peu près tout entière. Dans les plus petites villes comme dans les plus grandes, comme à Paris, le temps n'est pas loin où se seront les républicains qui tiendront le haut du pavé, qui donneront les plus belles fêtes et auront l'influence avec le prestige. La mode et le bon ton ordonneront, en 1900, ce que, pour beaucoup encore, ils interdisent en 1878.

V

J'arrive à la dernière résistance que la République rencontre dans les mœurs : la plus sérieuse peut-être, celle dont elle triomphera le plus malaisément. Je veux parler de la résistance que lui opposent les femmes.

Si les hommes font les lois, les femmes, a-t-on dit, font les mœurs. Or la majorité des femmes n'aiment pas la République. Les raisons de cette antipathie sont nombreuses, et plus d'une est excusable. Les femmes se sentent faibles, et il est naturel à un être faible de redouter

la liberté et de préférer la protection, oubliant que la force qui protége peut aussi bien opprimer. Les femmes ont peur de la République. Quelques têtes coupées pendant la première Révolution ont suffi à les persuader que République est synonyme de Terreur, et que l'échafaud en permanence est près de se relever sitôt que le trône vient à tomber. L'éducation des femmes est abandonnée presque tout entière aux mains des communautés, et là, dès l'enfance, on s'applique à leur inspirer l'horreur de la République. On a glorifié à leurs yeux les Rois, les Reines, les puissants, les émigrés. Louis XVI et Marie-Antoinette, Madame Élisabeth leur ont été représentés comme des martyrs; elles trouvent leur Testament à la fin de leurs livres de prières.

Ajoutez ceci. Les femmes, plus encore que les hommes, sont sujettes de l'opinion; plus encore que les hommes elles ont l'habitude de prendre leurs idées toutes faites; plus qu'aux hommes il leur importe de ne point choquer les préjugés, car, pour elles surtout, il est grave d'encourir la rigueur des jugements du monde; plus que les hommes, elles tiennent au rang social, à la « considération; » plus que les hommes, enfin, elles recherchent la distinction dans leurs opinions comme dans leurs toilettes.

La République est le gouvernement de la justice; mais cette justice, que tous les hommes ne comprennent pas, presque aucune femme ne la conçoit. Elle est à peu près étrangère à la morale religieuse. Qu'est-ce en effet que la prière, l'intercession des

saints, les pèlerinages, les vœux, les reliques, sinon le règne de la faveur dans l'ordre de la piété? Dieu, lui aussi, donne, non à ceux qui méritent par eux-mêmes, mais à ceux qui sollicitent et sont hautement patronnés. Qu'y a-t-il donc d'étonnant, qu'y a-t-il de condamnable à ce que la faveur règne pareillement sur la terre? Il n'est presque aucune femme qui se révolte qu'une place soit donnée au candidat qui est recommandé plutôt que recommandable, aucune qui trouve injuste un passe-droit accordé à la protection, qui se fasse scrupule de le solliciter à l'occasion.

Les femmes voient d'autant moins de mal à la faveur ici-bas, que cette faveur fait leur force. Elles ne se sentent jamais aussi puissantes qu'avec un gouvernement dont le principe est l'arbitraire. La loi ne leur reconnaît point de droits politiques. L'établissement de la justice dans la distribution des emplois, n'est-ce pas la fin de leur crédit? La faveur, au contraire, c'est leur domination assurée. C'est elles qui en sont les principales distributrices : semblables aux saints et aux saintes, elles deviennent alors les intercesseurs qu'il faut invoquer, et par qui la grâce descend : par la faveur elles ressaisissent la part d'influence que la loi leur refuse. Elles ne votent pas, mais elles font voter : elles ne nomment pas aux emplois, mais elles y font nommer. Sur dix recommandations, huit proviennent de femmes, directement ou indirectement. Comme elles s'entendent bien à solliciter! Comme elles savent choisir l'heure et le moment!

Que de moyens de toute sorte elles connaissent pour tourner les obstacles ou les vaincre : une promesse, un sourire, un sous-entendu, une menace discrète mais qui fait réfléchir ! Avec quelle adresse elles manient ces armes diverses ! Leur coquetterie audacieuse ou réservée a toutes les nuances et peut engager toutes les négociations, proposer tous les marchés. Vouloir substituer au règne de la faveur le règne de la justice, n'est-ce pas leur demander d'abdiquer? En vérité, elles n'y sont point disposées.

Encore si la République, qui veut leur ôter l'influence politique que les mœurs de la Monarchie leur ont donnée, avait en échange quelque compensation à leur offrir ! Mais non ; elles redoutent la République aussi bien pour l'agrément de leur vie privée que pour leur importance sociale et politique. La Monarchie se présente toujours à leur pensée sous les couleurs de ces Rois et de ces Reines dont, au temps de leur enfance, elles ont lu l'histoire dans les contes de Fées ; elle rayonne de pourpre et de diamants ; on y file des jours tissés d'or et de soie ; tout ce qui flatte leur imagination se personnifie en elle. Ce ne sont que bals, fêtes, toilettes splendides, divertissements. On ne leur dit pas que cette splendeur est achetée des misères et des sueurs du peuple. Au milieu de cette splendeur, ce sont elles qui règnent : on les admire, on les courtise, on les adule. La République, à côté de ce tableau, leur paraît bien froide et bien triste ; elles descendent de leur piédes-

tal; la réalité succède au rêve et la prose à la poésie. La République c'est le travail, la vertu rigide, l'austérité, l'ennui. La politique envahit tout, bannissant la gaieté, la galanterie, les plaisirs. Adieu compliments et délicates attentions, adieu salons et aimables causeries, adieu madrigaux et adorations! Ce sera fini de leur empire. En devenant des citoyennes et des égales, combien ne perdront-elles pas?

Il faudra longtemps avant que les femmes comprennent que mieux vaudrait l'égalité avec moins de formes de respect et moins de politesse apparente, que les hommages souriants sous lesquels se cachent presque toujours beaucoup de pitié et de dédains et se déguisent souvent mal d'assez vilains calculs. Il faudra plus longtemps encore avant qu'elles comprennent qu'il est des Républiques de plus d'une sorte, que Sparte ni Athènes ne peuvent revivre, et que la France républicaine fera à la femme une place aussi grande et plus vraiment honorable que la France monarchique. Et c'est là pourtant qu'est la vérité. La femme a pris dans les sociétés modernes une importance qui, loin de diminuer, est destinée à s'accroître sans cesse; son influence vraie et solide est ailleurs qu'où elle la place trop souvent. Pas plus que la démocratie n'a pour idéal la suppression de l'élégance, le règne de l'égalité et de la justice ne tendent à dépouiller la femme du prestige que méritent la beauté, la grâce, la sensibilité, la faiblesse même. Ce n'est pas en France que l'on cessera jamais de subir le charme de la

femme et de chercher à lui plaire. Le jour où une meilleure éducation lui aura donné la conscience plus nette de sa véritable mission, elle sera au contraire l'un des plus puissants instruments du progrès et de la vertu. Heureuse la République où les femmes seront estimées à leur valeur! Les mœurs y seront douces et aimables, autant que les institutions y seront fortes. Les âmes y auront la fierté, les caractères la douceur avec l'énergie ; les arts y fleuriront autant que les bonnes mœurs.

Résumons-nous. S'il faut tenir un compte sérieux des résistances que les mœurs opposent en France aujourd'hui à l'établissement de la République, il faut se dire que les résistances des mœurs ne sont jamais insurmontables. « Ce sont d'abord les hommes qui font les institutions, a dit Montesquieu, et ce sont ensuite les institutions qui forment les hommes. » Tout ce qui contrarie aujourd'hui la fondation de la République deviendra peu à peu, une fois la République fondée, son plus ferme soutien. Il faut se dire aussi que si, par certains côtés, nos mœurs répugnent à l'établissement de la République, par bien d'autres côtés elles répugnent davantage encore au rétablissement de la Monarchie. Si la France a peine encore à supporter la liberté, le despotisme lui est dès à présent insupportable. C'est à la République de faire leur part aux habitudes, aux préjugés mêmes, c'est à elle surtout de s'accommoder au

tempérament de la race. La République qu'il faut établir ce n'est pas une république idéale et abstraite, ce n'est pas une république athénienne ou spartiate, romaine ou florentine, vénitienne ou même américaine, c'est une République Française.

CHAPITRE III

LES PRÉJUGÉS SOCIAUX. — LE PÉRIL SOCIAL

Il n'est pas de jour qu'on ne lise imprimé ou que l'on ne puissse entendre dire que dans une République il n'est de sécurité ni pour les personnes ni pour les fortunes : que ce gouvernement est l'instabilité en permanence et l'anarchie organisée : qu'elle ne saurait durer sans vite aboutir au désordre, aux troubles de la rue, au sang versé : qu'elle compromet la fortune et publique et privée, en attendant que bientôt une crise sociale vienne achever la ruine.

Tel est ce que l'on peut appeler le préjugé social contre la République ; et, s'il était fondé, ce serait en effet l'irrémédiable condamnation de ce régime politique. Le premier besoin d'un pays, c'est l'ordre ; le premier besoin de tout particulier c'est d'en trouver la garantie dans les institutions qui le gouvernent. Être assuré de la vie d'abord ; être assuré ensuite de travailler en paix, de faire ses affaires, de s'enrichir s'il le peut, et, une fois enrichi, de jouir de sa fortune en paix et de la transmettre paisiblement à ses enfants ;

voilà la première exigence, égoïste mais naturelle et légitime, de tout membre d'une société, et l'on peut dire qu'aucun gouvernement n'est viable qui serait incapable de la satisfaire. Un gouvernement, pour être un bon gouvernement, doit être plus encore : il doit être fondé sur les principes de la justice; il doit élever les âmes et non les avilir; il doit favoriser sous toutes ses formes le développement de l'activité humaine et non l'opprimer; il doit être animé d'une noble ambition, essayer de faire la patrie la plus grande possible entre les nations, et contribuer par la civilisation au progrès général de l'humanité : la première condition qu'il doit réaliser n'en est pas moins d'assurer au pays la paix intérieure et de garantir à chaque individu le profit de son travail.

I

On peut diviser en deux catégories ces adversaires de la République. Les uns croient que la République est nécessairement et fatalement l'ennemie de la propriété et de la famille, un gouvernement violent et sanguinaire : les autres, moins extrêmes dans leur langage, confessent que la République n'est, par essence, ni ennemie de la famille ni ennemie de la propriété; ils accordent qu'elle pourrait être équitable et modérée, qu'elle l'a été en d'autres temps

et peut aujourd'hui même l'être en d'autres contrées; mais ils nient qu'en France elle puisse être telle.

Nous avons depuis sept ans assez souvent entendu développer l'une et l'autre de ces théories, suivant le caractère de l'orateur qui parlait, suivant le caractère surtout des individus auxquels on s'adressait. Au Centre droit on disait : « La République, c'est l'anarchie, ce sont les riches « jetés en pâture au lion populaire, » ce fameux « lion » cher autrefois à M. Batbie et devenu depuis l'objet de ses terreurs, c'est le socialisme et le communisme, c'est de nouveau la Terreur avec l'échafaud où les propriétaires remplaceront les Ci-devants et les prêtres. » On confondait dans la même terreur les modérés et les extrêmes; on les flétrissait tous également du nom de « radicaux; » les plus modérés même étaient représentés comme les plus redoutables, parce qu'ils entouraient d'un voile hypocrite le bonnet phrygien et cachaient sous des guirlandes le bois et le couteau de la guillotine. On s'emparait des paroles violentes de quelques enfants perdus du parti, reniés par lui; on disait : « Voilà le programme des républicains. »

Au Centre gauche, on tenait un autre langage. On lui disait : « Vous êtes des honnêtes gens, vous autres. Nous savons que vous êtes des hommes d'ordre et que, de vous, personne n'a rien à redouter. Nous savons que vous voulez une République, modérée respectueuse de la justice; plût au ciel qu'elle fût possible ! Celle-là vous ne nous verriez pas moins empressés que vous à la fonder. Mais vous êtes des naïfs

dont vos alliés exploitent la candeur. Vous êtes les Girondins d'une nouvelle Convention. Vous ne voyez pas derrière vous Marat, et Robespierre, et Saint-Just, et Hébert, et Chaumette. Nous les voyons, nous, et voilà pourquoi nous ne pouvons vous suivre. Vous serez desavoués le lendemain même de la victoire par ceux que vous aurez aidés à vaincre. Ils vous demanderont d'approuver toutes leurs violences et vous ne le pourrez. Vous serez alors les premières victimes. Après les Girondins, Danton; après Danton, Robespierre; la progression est fatale, il n'est aucun moyen de vous y dérober. Vous verrez au pouvoir, légalement, après le Centre gauche la Gauche; après la gauche, les Intransigeants. Ce jour-là, ce sera la fin de tout. La France sera livrée en proie à toutes les convoitises, à tous les appétits. Abandonnez vos terribles alliés pendant qu'il en est temps encore, et venez avec nous. »

L'argumentation des deux côtés est fort différente, mais elle aboutit à la même conclusion : il est impossible à la République d'être un gouvernement « conservateur. »

On ne s'arrête pas là et l'on continue : « La France, en ce moment surtout, a besoin d'un gouvernement, fermement, résolûment, exclusivement « conservateur. » Le vrai nom de la situation présente, c'est le « péril social. » Jamais on a eu plus de raison de trembler. Jamais l'armée du désordre n'a été plus nombreuse, mieux disciplinée, plus acharnée à son œuvre infernale. » Tantôt les républicains sont cette armée

elle-même, tantôt on les représente seulement comme ses complices volontaires ou involontaires. On confesse que, depuis six années, l'ordre matériel n'a pas été troublé une seule fois, que jamais la sécurité n'a été plus grande, que les plus grandes crises politiques, comme celles du 24 Mai, puis du 16 Mai, ont pu s'accomplir, malgré la France, contre la France, sans provoquer une émeute, sans qu'une parole de révolte se soit fait entendre. Oui, dit-on, l'ordre matériel est rétabli, mais l'ordre moral! Celui-là est profondément bouleversé. C'est lui surtout qu'il importe de rétablir. Que parle-t-on des questions politiques? Il s'agit bien de politique! Il s'agit de l'existence même de la société menacée par les incendiaires et les assassins. Le péril social est « latent? » Imprudents! il n'en est que plus redoutable. Pour le vaincre, ce n'est pas trop de l'accord des honnêtes gens de tous les partis. — Et, bien entendu, les seuls honnêtes gens que l'on n'admet pas à cette œuvre de « conservation sociale, » ce sont les honnêtes gens du parti républicain.

Les esprits sincères qui se sont laissé prendre à ces arguments feraient bien de remarquer d'abord la contradiction perpétuelle entre les paroles de ceux qui leur ont tenu ce langage et leurs actes. Ils déclaraient ne poursuivre qu'une entreprise sociale; et ils n'ont jamais poursuivi qu'une entreprise politique. Ils ont fait le 24 Mai au nom de « l'ordre moral; » et le lendemain ils ont tenté la fusion. Ils ont fait le 16 Mai au nom du « péril latent; » et le lendemain ils

ont livré la France aux partisans de tous les régimes déchus; ils ont combattu, sans relâche ni merci, et les journaux républicains et les candidats républicains. — Ils ne pouvaient faire autrement, dira-t-on, puisque pour eux précisément République et désordre sont synonymes. — Soit, mais alors pourquoi affirmer qu'ils entendaient respecter la République et maintenir la Constitution? Et que prouve cette hypocrisie, sinon que leur véritable dessein était un dessein qu'ils n'osaient avouer?

La République, dit-on, c'est le désordre. — En vérité? Est-ce que la République s'est appelée le désordre à Athènes, à Rome, dans les cités antiques dont elle a fait la force et la splendeur, où elle a duré tant de siècles glorieux? Est-ce qu'elle s'est appelée le désordre à Florence? Est-ce qu'elle s'appelle le désordre en Suisse et en Amérique?

La République en France, c'est le désordre! — Qu'en savez-vous? Attendez du moins d'en avoir fait l'essai loyal avant de la condamner. Quand cet essai loyal a-t-il été fait? Quand la République a-t-elle cessé d'être en butte aux attaques incessantes de ses adversaires? Quand même a-t-elle été gouvernée autrement que par des hommes résolus à la ruiner? Le Président et la majorité du Parlement de 1848 à 1851; l'Assemblée nationale de 1871 à 1875; le Pouvoir exécutif de 1873 à 1877!

II

Mais il y a le « péril social !... » — Eh bien ! parlons-en donc du péril social ! Et puisque c'est le monstre que l'on oppose à la République, ce monstre que l'on nous montre prêt à nous dévorer, osons du moins le regarder en face.

Bonnes gens, qui tremblez au seul nom de ce Croquemitaine, vous mettant la tête sous votre aile, croyez-vous que ce soit une nouveauté que le « péril social ? » Si le nom est récent la chose est vieille ; il y a vingt ans, le « péril social » s'appelait le « spectre rouge » et avant encore « l'hydre de l'anarchie. » Les historiens vous diront tous ses noms anciens et modernes. Étudiez l'histoire et voici ce que vous y verrez. C'est que le « péril social » a été le complice de tous les crimes politiques, c'est qu'on l'a toujours invoqué quand il s'est agi d'attenter aux droits des nations et de confisquer leurs libertés. Ainsi vous deviendrez moins crédules à ceux qui vous déclarent que la société est en péril, et vous vous demanderez quel dessein secret ils cachent sous ces vagues et redoutables formules !

C'est au nom du « spectre rouge » que le prince Louis Napoléon faisait, au Deux-Décembre, son coup d'État ; c'est au nom de la « conservation sociale » que son oncle s'était emparé de la France au 18 Brumaire. C'est au

nom de raisons semblables qu'Octave avait proscrit les défenseurs de la liberté il y a dix-neuf cents ans, et établi la tyrannie sous le nom de Principat. « Que les bons se rassurent et que les méchants tremblent : » tel est le premier mot de tous les sauveurs de peuples, le jour où ils mettent la main sur le pouvoir.

Oui, méfiez-vous des gouvernants, méfiez-vous des hommes politiques qui ont sans cesse à la bouche le nom de « péril social ! » Ce n'est pas ainsi que parlent les vrais patriotes; ce n'est pas en annonçant sans cesse à ses soldats la défaite possible qu'un général les mène à la victoire. Trop parler d'un danger c'est souvent le faire naître. La peur est ce qu'il y a dans l'âme humaine de plus laid, de plus stupide, de plus troublant. Lorsque le péril vient à surgir, elle est ce qui rend le plus incapable de le combattre. Si les hommes que nous avons vus répéter chaque jour leur cri d'alarme, souffler sur la terreur des poltrons, si ces hommes d'État craignaient sincèrement pour la sécurité publique, eh bien ! leur devoir de citoyens eût été de n'en rien laisser voir, d'apaiser les émotions, d'opposer à la tempête un front serein. Ils ont fait tout le contraire, ils se sont faits les prophètes de malheur, les oiseaux de mauvais augure; ces français n'ont cessé de calomnier la France devant elle-même.

Regardez autour de vous, vous qu'émeut cet appel à la peur parti de l'autorité supérieure et répété par les Muezzins de tous les minarets officiels ! Au lieu de prêter naïvement l'oreille à ce tocsin qui va

sonnant l'épouvante à travers le pays, observez plutôt la foule des honnêtes gens que vous savez intéressés à la paix publique et dont vous avez pu souvent apprécier le sage jugement. Est-ce qu'ils se montrent effrayés, inquiets seulement? Est-ce qu'ils lèvent vers le ciel des bras suppliants? Non pas. Vainement on leur parle de Catilina : ils ne croient pas à Catilina, ils ne s'en soucient même pas. Jamais la France, en dépit de ses charges, n'a été ni plus laborieuse ni plus prospère. Ni les paysans, ni le commerce ne se sont émus pour leurs intérêts, pour leur sécurité. Ce qu'ils ont souffert dans ces dernières années, c'est précisément non pas au « péril social » qu'ils l'attribuent, mais à ceux qui parlent du « péril social. » Si l'appel à la peur a été entendu quelque part, c'est dans la bourgeoisie seulement, dans le monde des rentiers et des désœuvrés, parmi les classes dirigeantes. C'est là exclusivement que l'on croit aujourd'hui que la société est en « péril » et que la République cause le désordre ou est impuissante à le réprimer.

III

Osons aller au fond de la question, écartons tous les voiles, parlons en toute sincérité.

Y a-t-il en France actuellement ce que l'on appelle un « péril social? » Eh bien ! oui, ce péril existe. Voilà

nos adversaires bien contents. Mais regardons maintenant et ce qu'est ce péril, et d'où il vient, et quelle est sa force. Envisageons la réalité telle qu'elle est, sans exagération comme sans faiblesse.

Oui, « le péril social » existe. Mais est-ce que, par hasard il s'agit là d'une nouveauté soudaine et redoutable? Non; ce péril existait hier, il existera demain. Il est de tous les temps; il est de tous les pays. Le moment précisément où il est le moins grave est le moment où nous sommes et où l'on en parle le plus.

Oui ce péril existe. Tous les gouvernements quels qu'ils soient l'ont rencontré et le rencontreront. Ce n'est pas en France seulement qu'il se rencontre; admettons, si on le désire, qu'il y soit plus menaçant qu'ailleurs. Tous les pays et toutes les civilisations l'ont connu, et, je dirai plus, ne nous plaignons pas qu'il existe chez nous, car ce n'est pas au vice seulement qu'il doit son origine, et malheur au pays qui l'ignorerait trop complétement! Ce pays ne pourrait être qu'un pays d'horrible tyrannie et d'esclavage abrutissant.

Oui il existe chez nous un nombre, avec lequel il faut compter, d'individus mécontents de l'ordre de choses établi, quel qu'il soit, qui cherchent à le bouleverser. Encore une fois, voilà nos adversaires satisfaits. Mais quels sont ces individus et que faut-il redouter d'eux?

Voici une première série d'hommes à craindre : ceux que véritablement on peut appeler les hommes

du désordre, ceux dont a parlé le poëte, qui ne sauraient subsister si tout n'est renversé. Ce sont les aventuriers, les déclassés, les hommes de passions violentes et désordonnées, les esclaves du vice. Ils ont tâté de toutes les professions et les ont toutes rejetées successivement. Ils n'ont voulu apporter nulle part le travail persévérant. Ils ont prétendu posséder les jouissances de la vie sans consentir à les acheter. Ils se voient condamnés à la misère, et leurs appétits n'ont fait que s'accroître à mesure que diminuaient leurs moyens de les satisfaire : ils se voient repoussés par les honnêtes gens comme des frelons inutiles par une ruche d'abeilles laborieuses. Leurs principes, leur sens moral, se sont affaiblis au milieu des épreuves jusqu'à ce qu'enfin il n'en soit rien resté. Quand ils sont faibles, ils s'usent vite à cette vie hasardeuse qui est la leur, un vice quelconque a bientôt raison d'eux et ils vont mourir dans quelque hôpital : quand ils ont du tempérament et de l'énergie, ils se trempent dans ces luttes contre la destinée et les hommes, ils prennent un tempérament de carnassiers à l'affut de toute proie : ils s'accoutument, ils s'attachent même à cette vie d'émotions, de combats, de périls, bouclant leur ventre aux jours de détresse, excitant leurs colères, songeant que le gibier qui les a fuis aujourd'hui ne leur échappera pas demain. Ils haïssent d'une haine féroce la société qui n'a pas satisfait leurs désirs; ils passent avec des regards de convoitise et de rage devant les riches hôtels où d'autres

logent, devant les équipages où d'autres se promènent, devant les cuisines où l'on prépare pour d'autres de luxueux repas. L'escroquerie, le vol, la rapine, l'assassinat même, voilà leurs moyens précaires et dangereux d'existence. La prison en ramasse tous les jours quelques-uns : les plus habiles ou les plus heureux échappent jusqu'au bout à l'échafaud, au bagne et aux chaussons de lisière. C'est l'armée de Catilina. Elle se recrute dans tous les rangs, et les rangs élevés ne sont pas à proportion ceux qui lui fournissent le moins de partisans. En de certains pays, ces hommes se retireraient dans la montagne; ils seraient fiers du titre de brigands, et rançonneraient les voyageurs; mais en France la gendarmerie et les chemins de fer ont mis bon ordre au brigandage. En d'autres pays ces hommes émigreraient; ils iraient chercher ailleurs une terre plus hospitalière que la patrie où ils sont nés, et l'énergie sauvage de plus d'un trouverait sur un sol nouveau un emploi qui le relèverait. Ils pourraient ailleurs faire souche d'honnêtes gens : mais le Français n'émigre guère. Les coureurs d'aventures restent donc dans leur pays, traînant une vie misérable à force d'expédients. Vienne une chance de bouleversement social ou politique, ils y aideront de toutes leurs forces, car ils n'ont rien à perdre à un changement et tout à gagner. Au jour de la débâcle ils ont toujours l'espérance de pêcher quelque chose en eau trouble.

Tel est le premier élément du péril social. Il re-

lève de la police et de la gendarmerie. Il ne fait défaut à aucune société parvenue à un certain état de civilisation. Les grandes villes où les hommes s'entassent par centaines de mille, où l'individu peut se dérober plus aisément, où le spectacle de la richesse surexcite continuellement les convoitises des pauvres et des paresseux, fournissent chaque année un contingent nouveau à cette légion de bêtes fauves. A elle seule elle est au fond peu redoutable; car pour l'honneur de l'humanité, elle n'arrive jamais qu'à être l'infiniment petit nombre comparée à la masse des honnêtes gens. Le malheur est qu'à cette armée du désordre, deux autres éléments viennent souvent se joindre qui la grossissent considérablement : les utopistes et ceux qui souffrent de l'organisation actuelle de la société. Ni les uns ni les autres ne veulent bouleverser l'état de choses existant par un motif de basse cupidité; les uns et les autres cependant sont prêts à le bouleverser, et en fait, ils le menacent.

Les utopistes sont loin d'être de méchantes gens. Les intentions qui les animent sont de bonnes intentions et le plus souvent désintéressées; ils sont à leur façon des apôtres qui veulent établir le règne de Dieu sur la terre. Ils portent en eux un plan de société idéale meilleure. Ils ont, eux aussi, pris pour devise : *Destruam et ædificabo.* Il ne faut pas se plaindre qu'il y ait de tels hommes. C'est grâce à ces rêveurs que le progrès s'accomplit sur la terre : les abus seraient éternels si quelques âmes généreuses

n'avaient ainsi de tout temps le souci de l'éternelle justice. Le tort de ces réformateurs est de naître trop tôt, et bien souvent, s'ils pouvaient ressusciter après quelques siècles, ils auraient la joie de voir réalisé le bien qu'ils ont rêvé et pour lequel les contemporains les ont raillés et maudits. Il est vrai que ce sont leurs idées, ridiculisées d'abord et maudites, qui avec le temps ont porté leurs fruits ; et, si leur âge les méconnait, la postérité bien souvent les honore.

Mais voici le malheur fréquent en France. Ces rêveurs ne se bornent pas à prétendre avoir raison aux yeux de la postérité. Ils prétendent avoir raison aussitôt ; ils sont impatients du mieux et leurs disciples le sont plus qu'eux encore.

La faute en est au tempérament de la race toujours prompte à passer de la théorie à la pratique, et si différente en cela de certaines races auxquelles la rêverie suffit volontiers comme la race germanique, ou qui, au contraire, sont exclusivement préoccupées de l'action comme la race anglo-saxonne. La faute en est surtout à l'insuffisance de l'éducation scientifique de notre pays. Comme on se figure le monde sorti du néant organisé et complet à la voix du Créateur, ainsi l'on imagine une humanité nouvelle sortant dégagée de ses préjugés et de ses passions antérieures à l'appel du législateur. Au lieu de surmonter lentement les obstacles, on croit pouvoir les franchir d'une enjambée ; on chausse encore volontiers les bottes de sept lieues. On tente par la force, si l'on y

voit jour, un assaut sur le pouvoir. En ce pays de centralisation docile, où l'autorité a, pendant des siècles, trouvé si peu de résistance, la route la plus courte pour amener le triomphe de ses idées semble être la conquête de l'autorité. Alors on pétrira la France à son gré, et on le fera sans remords : ne sera-ce pas pour son bien? Combien d'utopistes, même libéraux, dont l'ambition est d'être le dernier tyran, le tyran pour le bien, comme le fut le Comité de salut public, quelque chose comme le Sylla de Montesquieu prêt à abdiquer le jour où il aura assuré, par la dictature, le salut de la patrie !

J'ai insisté ailleurs sur ce point et je n'y veux pas revenir. Le mal a déjà fort diminué et chaque jour il diminuera davantage. J'accorde pourtant qu'il est réel encore ; j'accorderai même que les utopistes sont d'autant plus dangereux peut-être que leur désintéressement est plus contagieux, que l'ardeur de leur conviction les rend plus résolus dans leurs entreprises. Nul ne peut demander à la société, qui doit protection aux droits acquis, de demeurer désarmée devant eux. Mais pense-t-on que véritablement il y ait là encore de quoi mettre en péril un État, surtout au temps d'une génération positive comme l'est celle-ci ?

Les hommes qui souffrent de l'organisation sociale forment une catégorie plus nombreuse que toute autre. On n'a pas la prétention sans doute de soutenir que cette société est la meilleure possible, et si l'égalité des Français est proclamée devant la loi,

combien n'est-elle pas loin d'avoir pénétré dans nos institutions? On ne prétendra pas, si résolu que l'on soit à l'admiration du présent, que les chances et les conditions de la vie sont les mêmes pour tous, à proportion de leur énergie, de leur valeur intellectuelle et morale, en quelque lieu qu'ils soient nés les uns et les autres. On n'osera pas affirmer que du moins l'état de choses actuel se rapproche de la perfection autant que s'en puisse rapprocher une organisation humaine. Autrefois ceux qui souffraient des fatalités sociales courbaient la tête et s'inclinaient. Ils n'ont plus cette résignation. Ils ont pris la conscience de leurs droits, ils demandent leur part à la justice sociale. Le paradis après la mort, où, dans le règne de Dieu, tous seront traités équitablement, ne leur suffit plus; ils demandent, dès la vie d'ici-bas, leur place au banquet.

Ce grand progrès moral accompli ne va pas dans la pratique sans menaces pour une partie de la société. Ce serait être bien exigeant de demander à ceux qui souffrent de ne jamais comparer leur sort à celui des heureux qui les entourent, de ne pas se dire qu'ils auraient peut-être davantage si d'autres avaient un peu moins. Tout homme est le premier ami de ses intérêts; et si les riches eux-mêmes songent encore à s'enrichir davantage, on comprendra que les pauvres désirent être moins pauvres. On leur pardonnera même s'il leur arrive parfois d'éprouver le sentiment de l'envie ou de la haine; ils ne font rien qui ne soit légitime lorsqu'ils

travaillent de tous leurs efforts à diminuer et les priviléges des uns et les fatalités qui pèsent sur les autres. Tant qu'ils ne visent à atteindre ce résultat que par les moyens pacifiques et légaux, un spectateur impartial ne saurait qu'applaudir à leur entreprise.

Tous n'y tendent pas par les moyens légaux et pacifiques. Un grand nombre comptent malheureusement plus encore pour réusssir sur la force brutale que sur toute autre, et attendent plutôt le salut d'une révolution que d'une réforme. Cela certes est fâcheux, mais comment en serait-il autrement? L'éducation économique est rarement assez avancée parmi le peuple pour que, dans le capital, l'ouvrier voie autre chose que l'ennemi et l'exploiteur du travail. Il ne comprend pas que le capital est précisément la condition même du travail dans la société actuelle, et qu'en détruisant la richesse par un chimérique partage, c'est lui-même en réalité qu'il appauvrirait. Les riches sont, à ses yeux, des supérieurs qui le méprisent et s'appliquent à le tenir misérable pour avoir plus aisément raison de lui. Il prête aisément son oreille aux paroles violentes et de colère qui y tombent.

Le paysan est ennemi des révolutions; c'est qu'un morceau de propriété l'a rendu conservateur. Mais nul gouvernement, — et c'est là le malheur, — n'a trouvé et ne trouvera peut-être le moyen d'intéresser, par l'égoïsme, ce premier mobile des actions humaines, l'ouvrier à la conservation sociale. Ce progrès dépend

des mœurs et de l'éducation bien plus que des institutions politiques. Certes l'ouvrier ne pâtira pas moins que le bourgeois et le paysan de la commotion politique ou sociale, le lendemain du jour où elle se sera produite et où les ateliers chômeront. Mais ce désastre du lendemain, son éducation n'est pas encore assez avancée pour qu'en général il puisse l'apercevoir dès la veille. L'espérance, cette raison de vivre des malheureux, lui présente, au contraire, tout avenir inconnu comme un décevant mirage A ceux qui lui conseillent la patience, il est prêt à répondre que l'humanité a été patiente durant des siècles sans que la patience lui profitât; que les oppresseurs de tous les temps n'ont jamais cédé qu'à la force, qu'elle seule peut encore avoir raison de leur mauvais vouloir et de leur égoïsme.

Il n'a qu'à demi tort le pauvre peuple souffrant qui raisonne ainsi. Les choses en notre pays se sont bien ainsi passées toujours. Jamais ceux qui jouissaient des priviléges sociaux n'ont consenti à les abandonner, du jour où ces priviléges étaient condamnés par la conscience publique. Ils ont, même alors, persisté à les maintenir; ils ont voulu les rendre éternels, et ont ainsi assumé la plus lourde responsabilité de nos convulsions formidables. Ils n'ont jamais cédé quand il était temps de céder. C'est par les révolutions que s'est fait à peu près tout ce qui s'est fait en France de bon et d'équitable, et par là, le peuple s'est peu à peu accoutumé à ne mettre sa confiance que dans les révolutions.

Il espère peu de tous les autres moyens, et chaque fois qu'il souffre vivement d'un abus, écoutant d'une oreille distraite ceux qui lui parlent de vote, de pression morale, de lois sages à faire, il se dit en lui-même : « Avant peu nous prendrons des fusils et nous remuerons des pavés. »

Oui certes, encore une fois, il y a là un « péril social, » un péril réel. Ai-je bien tout dit et m'accusera-t-on d'avoir dissimulé une partie de la vérité pour triompher plus aisément? Mais ce que maintenant je demande à mon tour, c'est à quoi l'on veut faire servir cette constatation, et ce que l'on en peut conclure contre la République?

Est-ce la République qui a créé ce « péril? » Nullement. Il existait avant elle. Il est d'aussi ancienne origine que les sociétés elles-mêmes. Il existait sous l'ancienne Monarchie : les Jacqueries l'ont prouvé. Il existait en 89; il a compté pour une grande part dans la crise de la Révolution française. Il existe partout autour de nous, aussi bien que chez nous. La Belgique, l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les États-Unis, les pays de monarchie constitutionnelle ou d'empire absolu le portent en eux aussi bien que le nôtre. Il ne dépend d'aucune loi, ni d'aucun régime de le supprimer entièrement. Il existe, tantôt moindre tantôt plus grave, selon les contrées et selon les circonstances. Il est d'autant plus redoutable que l'état politique est plus incertain. Rien précisément ne lui est plus favorable que ce provisoire que les ennemis de la République

mettent depuis sept ans tous leurs efforts à perpétuer chez nous; et, qu'on nous permette de le dire, il faut que réellement la société soit en France bien moins menacée qu'on ne veut l'affirmer, pour que, depuis l'organisation de cette anarchie des anarchies qu'on nomme le Septennat, rien n'ait été tenté par qui que ce soit contre la paix publique.

Que l'on ne dise pas : « La plupart des perturbateurs se déclarent républicains. » — Les amis du désordre pour le désordre ne sont pas plus républicains qu'ils ne sont légitimistes, orléanistes, impérialistes. Tout gouvernement, quel qu'il soit, les comptera également parmi ses ennemis; la République plus sûrement que tout autre, car ils détestent tout ce qui est le fond même de la République, le respect des lois, la discipline, le travail.

L'armée du désordre, celle qui véritablement mérite ce nom, se compose d'un personnel que l'on peut évaluer approximativement dans notre société française. Selon les circonstances, on peut dire qu'il ne descend guère au-dessous de cinquante mille individus et ne s'élève guère au-dessus de deux cent mille. Voilà bien de quoi s'effrayer en vérité dans un pays qui compte trente-six millions d'habitants et de quoi semer l'épouvante aux quatre vents du ciel! Vous n'en avez pas peur sous tout autre gouvernement : et pourquoi donc les redouteriez-vous sous la République? Croyez-vous que la République soit moins intéressée à les contenir ou moins capable d'en venir à bout?

Loin de se plaindre, par exemple, que la police et la

gendarmerie soient trop bien organisées, les républicains ne sont-ils pas les premiers à souhaiter qu'elles fussent mieux organisées encore, de façon qu'aucun crime ne restât impuni? Le jour où sept crimes seulement sur dix seront découverts et punis, le nombre des crimes diminuera soudain comme par enchantement. Tout ce que l'on demande, c'est que gendarmes et agents de police servent réellement à assurer la sécurité publique au lieu d'être, comme sous les monarchies préoccupées d'abord des intérêts dynastiques, employés surtout à surveiller les honnêtes gens qui ne conspirent pas, mais qui ont le malheur de déplaire au gouvernement.

« Mais, dit-on, les utopistes, mais ceux qui souffrent de l'état de choses existant, ceux-ci sont bien des républicains, et vous ne pouvez les désavouer! » — Non, certes, nous ne les désavouerons pas. C'est l'honneur de notre foi politique que désormais tous les affamés de justice mettent en elle seule leurs espérances. Pourquoi sont-ils républicains, sinon parce que la République dont ils invoquent le nom, au risque parfois de le compromettre, représente pour eux l'équité sociale? Oui, c'est vers la République que se tournent, comme les plantes vers le soleil, tous ceux qui rêvent le progrès, tous ceux qu'accablent les fatalités sociales. Loin d'en rougir nous en sommes fiers. Entre les républicains sages et les utopistes ou les malheureux qui se révoltent contre les inégalités dont ils pâtissent, une chose est commune : la volonté de supprimer le mal ici-bas dans la mesure du possible : une

chose diffère : la route à suivre. Tandis que les uns veulent supprimer le mal du matin au soir et par la violence, les autres savent qu'il ne peut être éliminé que peu à peu, et que le vrai moyen de manquer le but c'est de vouloir trop se presser de l'atteindre, Pour rappeler le vieil apologue du guérilla de Marius, les uns prétendent arracher la queue du cheval d'un seul effort, les autres veulent l'épiler brin à brin.

« Soit, répond-on ; mais ces hommes, méprisables ou non, n'en sont pas moins dangereux pour la paix publique. Eh! qu'importent leurs intentions, généreuses ou non, s'ils produisent tout le mal que pourraient causer des malfaiteurs, s'ils entravent les affaires, s'ils inquiètent la propriété, s'ils compromettent jusqu'à la sécurité des citoyens.» —Je ne conteste rien de tout cela; mais, une fois de plus, je demande ce que l'on prétend en conclure contre la République.

« Il faut, dit-on, un pouvoir fort en France, capable de mettre tout rebelle à la raison. » —Oui, sans doute, et qui le nie? Il faut un pouvoir fort, énergique, disposant de moyens de défense puissants. Il faut qu'on le sache en état de résister aux coups de main, d'où qu'ils viennent et quelque motif qui les inspire : on les tentera d'autant moins qu'on sera assuré à l'avance de leur insuccès. Décourager à l'avance les révoltes vaut mieux que d'avoir à les vaincre. C'est du sang épargné, sans parler de l'émotion qu'une insurrection, même vaincue, laisse toujours après elle.

Il faut un pouvoir fort. Mais où prend-on que la République ne puisse être ce pouvoir fort? Pour ne

pas être tirés du fourreau au nom d'un homme, est-ce que les sabres républicains coupent moins que les autres? Est-ce que les chassepots et les canons de la République portent moins sûrement que les autres? Si le malheur veut que l'ordre ait besoin d'être défendu, est-ce que la République est moins capable d'être ce défenseur?

En fait de capacité à réprimer les insurrections, la République a fait ses preuves. Elle s'est trouvée quatre fois en face de l'émeute, et quatre fois elle en a victorieusement triomphé. Sous la première République elle a eu raison de l'insurrection vendéenne et de l'insurrection girondine; sous la seconde elle a été en face de l'insurrection de Juin; sous la troisième, de l'insurrection de la Commune. Dans aucune de ces circonstances elle n'a faibli. Les émeutes dont les monarchies ont triomphé ont été peu de chose, comparées à celles-là : on peut se demander quelle monarchie, par exemple, fût venue à bout de la dernière qui a éclaté sous nos yeux.

Et qu'étaient trois de ces quatre insurrections? Des insurrections provoquées par des républicains. Qu'y avait-il à la tête de l'insurrection girondine? Des républicains. A la tête de l'insurrection de Juin? Des républicains. A la tête de l'insurrection de la Commune? Des républicains. Qui a réduit ces insurrections? Des républicains. La République, on le voit, n'a pas été moins ferme contre ses propres partisans lorsqu'ils se sont trouvés mettre l'ordre en péril, que contre ses adversaires.

Loin d'être un gouvernement faible contre les violateurs de la paix publique, la République est, au contraire, le plus fort de tous les gouvernements. Elle ne frappe pas au nom d'un homme, au nom des intérêts d'une famille régnante qui veut sauver son trône; elle frappe au nom de la société tout entière, placée dans le cas de légitime défense; elle frappe au nom de la loi, au nom de la volonté souveraine de la majorité, à laquelle tous doivent obéissance; elle frappe au nom de la majesté du peuple. Elle n'a pas à mêler à ses rigueurs et ensuite à sa clémence d'autres calculs que ceux de l'intérêt général. Quel autre gouvernement que celui de la République aurait pu juger trente mille prisonniers durant quatre années à la suite d'une insurrection? Quel autre n'aurait déjà essayé de se rendre populaire en ordonnant l'amnistie? La République seule peut dire aujourd'hui encore aux partisans de la Commune, souvent plus entraînés que coupables : « Vous avez donné, sous un gouvernement dont le principe est le respect de la loi, l'exemple détestable de la révolte : je veux que la leçon soit bien comprise et profite : je puis vous accorder la grâce, mais non pas l'amnistie! »

La République a, contre toutes les tentatives de révolte, une force plus grande encore. Ce ne sont pas les entreprises des hommes sans aveu qui sont redoutables, mais bien celles qui ont pour origine une revendication légitime. A celles-là la République seule peut ôter leur aiguillon, car elle seule peut dire à ceux-là même qu'elle a combattus :

« Je vous désarme, mais je vous promets justice. » Quand Rome triomphait des nations, elle emmenait leurs dieux captifs pour les installer dans son Panthéon, et désormais c'était vers Rome que devaient se tourner les adorateurs de ces dieux. L'immuable rocher du Capitole devenait la patrie religieuse des vaincus aussi bien que des vainqueurs. Ainsi la République fait sienne toute idée de justice et de progrès, quelque part qu'elle se manifeste. Elle ne serait plus la République, c'est-à-dire le gouvernement de tous, s'il était quelque part une souffrance qu'elle ne voulût faire cesser. Ce qu'elle repousse, c'est la violence comme instrument du progrès lui-même. Elle dit à tous : « Usez de votre liberté sans entraves, comme en peuvent user vos adversaires de leur côté ; si vous avez la conviction de posséder la vérité vous ne devez pas douter de votre triomphe définitif. Vous êtes la minorité, soumettez-vous ; devenez la majorité, les autres se soumettront. Instrument de la volonté populaire, je n'ai qu'une consigne : la défendre contre toute attaque. Je n'y serai pas infidèle. »

Du jour où la République aura été fondée en France, un long temps ne s'écoulera pas avant que le gouvernement n'ait même plus à faire l'emploi de cette force dont il a grand besoin à cette heure encore. A la suite de la République viendront les mœurs républicaines : les partis aussi bien que les individus comprendront que nul n'a le droit de s'insurger contre la volonté générale ; la liberté entière laissée à la

propagande des doctrines rendra plus patient à en attendre la victoire pacifique ; la libre discussion fera justice des chimères, et quand une doctrine en sera venue à s'imposer à la majorité, elle aura déposé ses scories pour ne garder que le métal pur.

Que reste-t-il maintenant de ces vaines déclamations sur le « péril social ? » Que reste-t-il de ces accusations portées contre la République, où l'on prétend faire d'elle la complice volontaire ou inconsciente du désordre ?

IV

Et pourtant... oui, pourtant il y a quelque chose de fondé dans les résistances que rencontre la République de la part de tant de « conservateurs. » Il faut lire au fond de leur cœur; on verra où est pour eux le « péril social, » et où leur égoïsme, en effet, a le droit de le placer. Si la société n'a rien à redouter de la République, il n'en est pas ainsi de certaines classes de citoyens. Non, la fortune et la sécurité matérielle de qui que ce soit ne risquent pas d'être compromises par la République; et cependant il est une classe d'hommes, nombreuse et puissante, dont la situation sera forcément amoindrie si la République se fonde en France. Non, la République ne fera tomber un cheveu d'aucune tête, et cependant

si la République s'établit, beaucoup seront forcément atteints. Il est des privilégiés nombreux dans notre société : ceux qui possèdent, dans l'état actuel, pour eux-mêmes et pour leurs enfants le monopole à peu près exclusif de l'éducation libérale; ceux qui, à l'entrée de la vie, peuvent mettre de leur côté toutes les chances refusées aux autres. Les privilégiés de la naissance n'existent plus, mais les privilégiés de la fortune existent toujours; non pas de la fortune conquise par eux-mêmes et qui témoigne de la supériorité de leur intelligence et de leur activité, mais les privilégiés de la fortune conquise par d'autres et dont ils recueillent le profit sans avoir rien fait pour le mériter. Il arrive sans doute de temps en temps qu'un enfant du peuple, un ouvrier ou un fils de paysan, élevé par charité, admis, lui aussi, à recevoir une instruction que la condition de ses parents n'avait pas mise à sa portée, sorte des rangs des simples soldats et monte, à force d'énergie et de persévérance, au rang des officiers; mais qui osera dire que ces exceptions ne sont pas bien rares encore? Six ou sept millions de Français sur trente-six millions se partagent aujourd'hui, un siècle après la Révolution, les conditions favorables de la vie. Que le régime de la justice vienne à s'établir sur la terre, combien, après une seule génération, la situation de chaque famille ne sera-t-elle pas différente de ce que nous pouvons voir en ce moment? La République démocratique, la seule possible en France, travaillera de toutes ses forces à hâter l'avénement de ce règne de la justice :

de jour en jour, elle s'appliquera davantage à protéger les intérêts du grand nombre. Il n'y a pas avec la République de péril pour la société, mais il y a péril avec la démocratie pour ces privilégiés nouveaux qui ont remplacé la vieille aristocratie : il y a péril pour les classes dirigeantes, il y a péril pour les familles bourgeoises, peuple autrefois, mais aujourd'hui en possession de tous les avantages sociaux, et qui une fois arrivées n'ont d'autre rêve que de tirer l'échelle après elles, d'empêcher d'autres familles de monter où elles-mêmes sont montées, « Nous ne jouissons d'aucun privilége, disent-elles : la loi admet également tous les Français à tous les emplois. Quelle organisation sociale plus équitable veut-on? » — Oui, bonnes gens, aucun obstacle théorique n'empêche le fils d'un ouvrier qui habite une mansarde dans votre maison d'entrer en concurrence avec votre fils; mais, en fait, cette concurrence ne vous effraie guère. Vous savez bien que le fils de l'ouvrier ne pourra pas être bachelier; le fût-il, vous savez bien que votre fils trouvera partout, pour le pousser, le soutenir, le patronner, la protection d'autres bourgeois, vos amis, intéressés comme vous à défendre leur sang, et que, votre fils fût-il une médiocrité, fût-il une notoire incapacité, c'est lui qui parviendra à un poste de conseiller de préfecture, de juge ou de receveur particulier, de préférence au fils de l'ouvrier de la mansarde, quand même celui-ci à toutes les vertus réunirait tous les talents. La véritable égalité, on l'a dit il y a long-

temps, n'est pas seulement dans le droit de faire, également reconnu à tous, elle est aussi, et surtout, dans le pouvoir de faire, rendu égal entre les uns et les autres. Que la société garantisse à chacun les avantages qu'il a personnellement acquis, rien de plus légitime; qu'elle en garantisse le maintien jusque dans les générations suivantes, là commence l'iniquité. C'est assez que la fortune se transmette sans que d'autres supériorités se transmettent avec la fortune. La République ne se prêtera pas à ce calcul de l'égoïsme. Elle cherchera de plus en plus à faciliter à l'ouvrier honnête et intelligent les moyens de devenir patron; au fils de l'ouvrier, les moyens de devenir ingénieur. Elle fera profiter chaque jour davantage le pays de tant de capacités supérieures nées dans les rangs du peuple et condamnées aujourd'hui à ne se jamais développer; mais en faisant ainsi, elle rendra de plus en plus difficile le *struggle for life* à tant de fils de bourgeois qui, eux aussi, ne se sont donné que la peine de naître.

Voilà, si l'on va au fond des sentiments de beaucoup, le vrai « péril social » qui les préoccupe; voilà pourquoi ils ne veulent pas de l'établissement de la République. Du grand nom des intérêts généraux ils affublent leurs propres et mesquins intérêts. Ils savent bien au fond que, pas plus sous ce gouvernement que sous tout autre, la sécurité publique ne sera menacée; mais tandis qu'en tout autre gouvernement ils trouveront un complice de leurs calculs personnels, ils ne sauraient trouver qu'un ad-

versaire dans celui de la République. Le voilà le « péril social, » — le leur !

Il faut que l'égoïsme bourgeois en prenne son parti; il est trop tard pour arrêter le fleuve de la démocratie. Le peuple n'a pas aidé, en 1789, la bourgeoisie à triompher de la royauté, de la noblesse et du clergé, pour relever sur leurs ruines une nouvelle oligarchie. Aucun barrage ne contiendra le formidable courant de la justice sociale. La société française périrait à la peine si elle tentait cette œuvre impie. Ce sont les résistances injustes de ceux qui, étant les plus forts, auraient dû tendre fraternellement la main aux plus faibles; ce sont leurs résistances injustes qui ont précisément causé les malaises, les secousses sociales dont la France a souffert depuis cinquante années; ce sont elles qui, en comprimant le feu intérieur, ont fait jaillir ses éruptions. De là, sont sorties les haines, les discordes, et, après les émeutes sanglantes, les répressions plus sanglantes encore.

Regrette qui le voudra la vieille société féodale, avec sa hiérarchie savante, ayant en haut pour principe la charité du fort, chargé de protéger et opprimant le plus souvent; en bas, la soumission respectueuse et résignée du faible. Cette société s'est effondrée pour faire place à une société nouvelle fondée sur la justice. Nul n'implore désormais une protection à titre de bienfait : chacun réclame sa part à titre de dû comme dans un héritage. Société nouvelle, je te salue ! Certes je n'ignore pas de quelles douleurs est

accompagné cet enfantement d'un monde. Nous avons vu de terribles spectacles, et peut-être ne sont-ils pas finis sans retour. Rien n'est intraitable comme le droit, parce que rien n'est impérieux comme la justice. On ne consent plus à admettre ni classes, ni castes, ni priviléges, ni avantages de la naissance ou de la fortune. La société en est venue à l'individualisme absolu. Dès lors, plus de ménagements à garder; l'adversaire est un usurpateur qui détient illégalement votre bien. La haine s'anime de tout le temps passé à attendre l'heure de la réparation, de toutes les difficultés qu'il faut vaincre pour l'obtenir enfin. Elle s'enflamme encore des injures subies, des dédains et du faste des uns, des privations et de la misère des autres. Il s'amasse au fond des cœurs des trésors de rancunes qui trouvent enfin à s'épancher le jour de la bataille. Ce jour-là, quelles représailles et quelles vengeances! Mais ces vengeances-là à leur tour en engendrent d'autres, et des représailles qui ne sont ni les moins impitoyables ni les moins féroces; et le souvenir de ces représailles, resté vivant au fond des cœurs, engendre à son tour de nouvelles haines qui s'aigrissent de jour en jour, attendant l'heure d'une vengeance nouvelle.

Eh bien! en dépit de tant de maux, je te salue, société nouvelle! car tu es l'émancipation et l'affranchissement; car tu mettras fin à ces deux misères dont on ne peut dire laquelle est la plus honteuse et la plus criante, la tyrannie et l'esclavage; car tu élèves les âmes en noblesse et en dignité; car lorsque

seront achevés les jours des luttes tragiques, quand aura triomphé l'égalité, tu feras voir au monde une fraternité nouvelle, non plus, comme celle de la charité, mettant celui qui reçoit aux genoux de celui qui donne, mais une fraternité qui reconnaitra tous les droits et n'humiliera personne : la fraternité sortie de la solidarité humaine !

CHAPITRE IV

LA COMMUNE

Quand on parle du « péril social, » le nom qui vient aussitôt aux lèvres est celui de la Commune. Et jamais, en effet, n'apparut dans l'histoire de l'humanité plus tragique ni plus douloureux accident. L'insurrection de 1871 laisse loin derrière elle, par les horreurs de la lutte, par la quantité du sang versé, les plus horribles drames dont le passé nous ait légué le souvenir. Osons aborder, sans peur comme sans réticences, ce sujet de la Commune. Aussi bien sept années ont passé maintenant sur cette date funèbre. La Commune est entrée dans l'histoire : parlons d'elle comme d'un événement historique dont on peut rechercher librement les causes et apprécier les conséquences. La Commune n'est pas un événement sur lequel les républicains aient à craindre de s'expliquer franchement.

La Commune est d'abord un legs du second Empire à la France. C'est au règne de Napoléon III que remontent ses origines. C'est l'Empire qui avait formé

la génération qui l'a faite. Ce sont les réunions publiques de 1869 et 1870 qui lui ont fourni son personnel. Je ne veux même pas rechercher quelle part directe y prit le parti bonapartiste, comme il avait fait précédemment aux journées de Juin. La responsabilité de l'Empire est autre encore et plus grave.

Si la Commune, au milieu de la médiocrité intellectuelle des personnages qui ont essayé de la diriger et des formules successives et souvent contradictoires qu'elle a tenté de donner d'elle-même, si la Commune a été quelque chose, elle a été un mouvement socialiste. Elle a été un mouvement socialiste entièrement dépourvu du sentiment patriotique, car il a choisi pour éclater le moment même où la moitié de la France était envahie par un ennemi vainqueur, et elle devait donner aux officiers prussiens la joie odieuse de voir dévorés par l'incendie, du haut de la terrasse de Saint-Germain, les monuments de ce Paris qu'ils n'avaient pu prendre. L'heure où la France abattue semblait devoir être le plus assurée que tous ses enfants se serreraient pieusement autour de son drapeau, a été l'heure prise par une insurrection criminelle pour allumer la guerre civile et tenter de dissoudre la vieille unité nationale.

Les luttes politiques ne sont pas toujours malsaines pour le patriotisme. L'histoire est là pour le prouver. Chacun sans doute veut donner à son pays le gouvernement qu'il préfère; mais ce pays, chacun peut l'aimer également, et la haine réciproque des partis n'empêche pas l'attachement commun à la patrie.

Ce n'est qu'aux heures de décadence que, pour résoudre à son avantage les discordes civiles, on voit tel ou tel parti appeler l'étranger à son secours et demander la victoire à un auxiliaire du dehors. Il entre souvent du patriotisme et du plus sincère jusque dans l'âpreté avec laquelle on défend telle ou telle forme de gouvernement.

Les luttes sociales sont d'un tout autre caractère. Comme aucun intérêt national n'est ici en jeu, que le sentiment patriotique ne peut que s'y affaiblir, il s'agit, en effet, dans ces luttes, non pas des droits du pays lui-même, mais des intérêts de telle ou telle classe d'hommes. Les idées sociales ne sont ni d'un pays ni d'un autre: elles sont de leur essence cosmopolites. C'est leur grandeur par un côté, c'est par un autre leur grand péril ; car ce n'est pas impunément qu'un peuple, quel qu'il soit, laisse s'amoindrir en lui ce sentiment, exclusif et jaloux, mais le plus fécond peut-être en nobles inspirations et en dévouements généreux : l'amour de la patrie.

Les idées sociales ne connaissent point de frontières. Elles ont partout leur application : partout il est également naturel à ceux qui souffrent de quelque oppression de songer à s'en affranchir. Par là le socialisme moderne, pas plus que la fraternité chrétienne, ne comprend et ne peut enseigner le patriotisme. L'idéal de société qu'il rêve est de tous les pays. Il semble tout simple au socialiste français de voir un allié, un ami, un frère, bien plus dans le socialiste belge, anglais, allemand, italien, que dans le

français qui repousse ses idées et qui est précisément l'adversaire qu'il rencontre lorsqu'il les veut appliquer. Ainsi le catholique voit bien plutôt son frère dans le catholique irlandais, flamand ou bavarois que dans le protestant ou l'israélite qui parle sa langue et habite la maison voisine. Ce n'est pas sans raison que l'on a comparé souvent ces deux internationales, l'internationale catholique et l'internationale ouvrière.

L'Empire avait en horreur toute agitation politique, car il savait qu'il n'en pouvait sortir que des ennemis de son gouvernement. Il avait fait le silence sur les questions politiques; ce ne fut pas sa faute si elles reparurent malgré lui. Mais il est impossible de jamais étouffer complétement l'énergie humaine, et quand on lui barre le passage d'un côté il faut qu'elle s'échappe par un autre. L'activité à laquelle on interdisait les luttes politiques se retourna du côté des problèmes sociaux. Il ne déplaisait pas à l'Empire de voir les citoyens se diviser en deux classes ennemies. Il en était plus assuré qu'elles ne se coaliseraient pas contre lui. Au milieu de cette nation partagée en deux camps, il apparaissait comme le médiateur empêchant la lutte armée d'éclater: selon l'occasion c'était lui qui protégeait la bourgeoisie contre l'anarchie, ou qui empêchait la bourgeoisie d'opprimer la classe ouvrière. Il montrait ainsi tour à tour sa double face: ici l'Empire conservateur, protecteur de la propriété, de la religion, de la famille; là, l'Empire socialiste, père des travailleurs, qui autorisait les coalitions et

était indulgent pour les grèves. Il entrait dans sa politique d'entretenir toujours les craintes d'un côté, les rancunes de l'autre, la division et la haine des deux parts, d'opposer sans relâche

Les Guises aux Condés et la France à la France.

Dans ce rôle, tout n'était pas machiavélisme de sa part. Prince faux, despote par la naissance, utopiste par le tempérament, l'Empereur trouvait le moyen d'être à la fois sincèrement et autocrate et socialiste. La théorie de la démocratie césarienne faisait son chemin dans les esprits ; beaucoup se disaient : « Qu'importe après tout le régime politique et la liberté, pourvu que la condition de l'ouvrier soit meilleure ! » comme d'autres se disaient : « Qu'importent les libertés politiques pourvu que nous ayons la paix sociale ! » C'est l'amour de cette fameuse « paix sociale » qui, dans les plébiscites, faisait voter *Oui* aux bourgeois ; et quand l'opposition politique des députés républicains devint gênante au Corps législatif, ce fut au nom des intérêts démocratiques qu'on s'appliqua à la faire combattre dans les réunions publiques.

Certes, je ne commettrai pas cette impiété de dire qu'en 1870 le patriotisme n'existât plus. Les mânes de tant de bons Français qui, sur les champs de bataille du Nord, de l'Est, du Centre et de l'Ouest, à Champigny, à Montretout, ont versé leur sang pour sauver l'honneur de la France et son intégrité, ces mânes

se lèveraient indignées contre une semblable calomnie : et pourtant il est vrai que ce sentiment s'était, hélas! trop affaibli, en bien des âmes, dans les villes surtout.

L'Internationale s'était fondée et comptait par milliers des adeptes qui voyaient en elle l'instrument de l'affranchissement universel des travailleurs. Ce n'étaient que congrès internationaux, à Bruxelles, à Liége, à Londres, à Genève. Les ouvriers s'envoyaient des adresses : des quêtes faites dans tous les pays venaient soutenir les grèves de tous les pays. La Commune trouva une portion considérable de Paris, ne plaçant le patriotisme qu'au second rang, même après les héroïques épreuves du premier siége et au milieu de l'invasion, même après la mutilation de la France ; prête à dire : « Périsse au besoin la France, pourvu que les injustices sociales soient réparées! » Et l'on put voir les armées qui défendaient la grande ville contre d'autres armées françaises, commandées par des généraux polonais, hongrois, bohêmes, belges, américains, par des étrangers venant faire la guerre civile chez nous... Tel était l'effet du socialisme impérial.

Il serait injuste cependant de dire que les causes politiques n'ont été d'aucune influence sur la Commune. Les élections du 8 Février avaient donné l'avantage aux partis monarchiques, et l'Assemblée de Bordeaux dissimulait mal sa résolution d'en finir le plus tôt possible avec la République et de relever un trône. Le seul embarras était de déclarer quel trône

on relèverait. Loin de savoir gré à Paris d'avoir, par sa résistance, sauvé l'honneur de la nation, cette majorité reprochait à Paris son obstination et jusqu'à ses souffrances. C'était Paris, aussi bien que le gouvernement de la Défense nationale que l'on accusait sans ambages d'avoir, en prolongeant une lutte inégale, accru les exigences du vainqueur et augmenté les charges de la guerre. A Paris libéral et révolutionnaire, on opposait la France conservatrice. A la grande ville on opposait la France « rurale. » On disait tout haut que le moment était venu pour celle-ci de secouer une tyrannie dont elle avait trop longtemps souffert. Paris avait longtemps imposé à la province ses lois, ses révolutions et ses gouvernements ; le moment était venu où la province, prenant sa revanche, allait imposer à Paris ses volontés, et briser l'orgueil de la cité superbe.

On fit mieux que de tenir ces discours : on ne permit pas que le gouvernement retournât à Paris, et ce fut pour la grande ville, après tous les malheurs et toutes les humiliations qu'elle venait de subir pour la France, une dernière humiliation de se voir ravir le titre de capitale qu'elle croyait n'avoir jamais mieux mérité. Dans la discussion qui eut lieu à Bordeaux, la réaction parla librement ; les insultes ne furent point épargnées à Paris, et si le pouvoir exécutif avait des raisons stratégiques pour proposer le séjour de Versailles, la majorité réactionnaire en eut d'autres pour l'accepter. C'est que Versailles, édifiée par le Grand Roi, avait été la résidence de l'ancienne Mo-

narchie : replacer à Versailles la capitale de la France, c'était comme proclamer d'avance la restauration de la Monarchie; c'était effacer de l'histoire ces journées d'Octobre 1789 où la Royauté avait été ramenée de force à Paris, pour devenir la prisonnière du peuple aux Tuileries en attendant le 10 Août.

On peut affirmer sans crainte que cette haine contre Paris, contre la Révolution, contre la République, fut pour quelque chose dans l'explosion de la Commune. L'Assemblée de 1871 encourt de ce chef une part de responsabilité dont elle ne s'affranchira pas. Elle fit ce qui dépendait d'elle pour allumer un incendie qui n'était que trop à redouter. Si la République n'eût point été menacée par elle, un certain nombre d'honnêtes gens qui se laissèrent entraîner au mouvement de la Commune, se fussent dès le second jour séparés d'elle résolûment. En voyant les dispositions de l'Assemblée nationale, ils jugèrent la République perdue si on n'arrachait la France de ses mains. Ils crurent que Paris seul pouvait une fois encore sauver la démocratie. Ils se trompaient assurément: mais à qui la faute de cette erreur, sinon à l'Assemblée dont les membres prétendaient profiter du blanc-seing que le pays abattu leur avait donné en vue de la paix à conclure, pour lui imposer le lendemain une Monarchie à laquelle le pays, en les nommant, ne songeait pas, dont — ils étaient les premiers à le savoir — le pays ne voulait pas ?

M. Thiers, dans ce discours prononcé le 24 Mai 1873 qui peut être considéré comme sa confession politi-

que, a lui-même fait connaître quelle fut l'influence de ces considérations sur le mouvement insurrectionnel. L'émotion était grande dans tous les centres importants de l'opinion publique. On se demandait dans les grandes villes qui il fallait suivre, de Paris ou de Versailles. Des délégués de Lyon, de Marseille, de Bordeaux vinrent trouver le Président de la République. Ils lui demandèrent si laisser Paris succomber ce n'était pas livrer la France à la conspiration monarchique, laisser vaincre les défenseurs de la République au profit d'une restauration royaliste. M. Thiers leur répondit que jamais, tant qu'il serait Président, il ne prêterait les mains à une conspiration contre les institutions dont il était le premier magistrat. On eut raison d'en croire sa loyale parole, et les grandes villes de France, dont l'attitude eut pu changer la face du sort, demeurèrent fidèles au gouvernement de Versailles. Beaucoup d'honnêtes gens à Paris n'étaient pas en état de comprendre aussi bien que le firent les républicains de Lyon ou de Marseille ces sages paroles du chef du pouvoir exécutif. Il fallut les excès de la Commune pour leur bien démontrer que celle-ci, loin de servir la cause de la République, ne pouvait qu'en compromettre le nom. Dès les premiers jours du mois d'avril ils étaient détrompés et se séparaient hautement de ceux qu'ils avaient pris d'abord pour des amis politiques. Mais il était trop tard : le mouvement insurrectionnel était donné, et ce qui eût suffi peut-être pour l'arrêter au début ne suffisait plus même à le retenir.

C'est ici, en effet, qu'il faut entrer dans les causes directes de la Commune. Ce qu'elle a été bien plus qu'une crise sociale, bien plus qu'une crise politique, ç'a été un phénomène accidentel et maladif. C'est là surtout ce qu'en dira l'histoire, et c'est pourquoi ceux-là raisonnent étrangement qui l'invoquent comme un exemple à l'appui de leurs doctrines politiques et en font un épouvantail pour effrayer les timides. Ce n'est pas d'après les phénomènes exceptionnels qu'il faut juger les choses humaines, et la Commune n'a rien été qu'un phénomène exceptionnel, semblable à ces formidables cyclônes qui, en certaines contrées du globe, passent et dévastent tout sur leur passage. Si la Commune a éclaté, elle a éclaté par suite de circonstances imprévues, impossibles à prévoir, et qui, dans la vie normale d'un peuple, ne sont pas destinées à se reproduire : si, ayant éclaté, elle a opposé au rétablissement de l'ordre une résistance formidable, elle a opposé cette résistance par suite de circonstances plus imprévues encore, plus impossibles à prévoir, et dans la vie d'un peuple plus impossibles à renouveler.

Paris, à la suite du premier siége, se trouvait dans un état moral et intellectuel douloureux et grave. Pendant cinq longs mois, la grande ville, enfermée par un cordon d'assiégants, avait vécu isolée du reste du monde. De la France même rien ne lui arrivait. Plus de visiteurs étrangers, plus de nouvelles, plus d'affaires. La cité cosmopolite entre toutes, insouciante et mobile, habituée à trouver l'équilibre de

l'esprit dans la multitude des sensations et la variété des impressions, à déployer en tous sens sa féconde activité, avait vécu d'un seul sentiment, tendue vers une seule pensée. Un million et demi d'hommes se pressaient, resserrés dans le plus étroit espace, sans pouvoir, même le dimanche, franchir la ligne des remparts. Parmi eux quantité de femmes, d'enfants, de vieillards, êtres plus accessibles encore à la passion. Les moins troublés n'étaient pas ceux qui avaient dû se séparer des leurs, dont la pensée s'envolait sans cesse vers les exilés, qui se demandaient à toute heure ce qu'étaient devenus tant d'êtres chers. Qui pouvait, dans de telles conditions, se vanter de conserver le calme de l'esprit, si essentiel cependant aux heures critiques?

Ce que les individus avaient de raison ils s'étaient appliqués eux-mêmes à le perdre, et tout le monde les y avait aidés, et le gouvernement et les voisins. Arrachés à leurs habitudes, à leur travail, bourgeois et ouvriers s'étaient improvisés soldats. La ville du plaisir, des ateliers, des magasins, s'était transformée en un immense camp retranché. Les émotions succédaient aux émotions. Dans les intervalles des exercices militaires, on courait avidement aux nouvelles, toujours troublantes, le plus souvent douloureuses. On chantait la *Marseillaise ;* on se grisait de mots, de fanfaronnades. On s'exaltait les uns les autres. Proclamations, ordres du jour, journaux, tous travaillaient à chauffer à blanc l'enthousiasme ; on ne parlait que folie héroïque, sortie en masse, résistance à outrance.

On s'obstinait à espérer contre l'espérance même. Avait-on tort? Non pas certes, car il est des heures où le salut, comme l'a dit le poëte, n'est plus que dans le désespoir, et, dans une lutte matériellement inégale, la seule chance de vaincre était de compenser cette inégalité par une surexcitation de l'énergie, surexcitation dont aucune science ne connaît les limites et ne peut mesurer l'effort. Mais un jour vint où à cette population, que depuis cinq mois on excitait chaque jour, on dit soudain de se calmer; on dit à cette population, qui depuis cinq mois s'exerçait à manier le fusil, qu'elle n'avait plus à s'en servir : on apprit à cette population, à qui l'on avait promis de ne jamais capituler, que la capitulation était faite. Encore si elle eût compris que toute résistance était impossible, que tout ce qui était humainement faisable avait été fait! Mais non. On avait produit dans la chaudière une somme énorme de vapeur, d'une effrayante tension : soudain on fermait la soupape, et l'on ne voulait pas que la chaudière éclatât! Il eût fallu, au lieu de la vaine démonstration de Montretout, tenter un sérieux effort, eût-il dû échouer. Il eût fallu répondre à l'exaltation parisienne. « Vous voulez la sortie en masse, eh! bien, nous allons vous laisser essayer de la sortie en masse! » Un plus grand nombre de vies d'hommes eussent été sacrifiées. Mais les survivants du moins se fussent résignés à une impuissance manifestement démontrée. Qui sait ce qu'eût produit cette énergie de l'heure suprême? La garde nationale, en tous cas, n'eût pu accuser le

gouverneur de Paris; la responsabilité du désastre fût retombée sur elle-même. Mais le général Trochu n'était point l'homme de ces résolutions désespérées; et convaincu d'avance de l'impossibilité de forcer le cercle où Paris était enfermé, il ne crut pas que la conscience lui permît de prodiguer inutilement le sang. Ce sang, hélas! devait bientôt être prodigué davantage, précisément pour avoir été tant économisé. La garde nationale se crut trahie : chacun se répéta que Paris avait été livré : l'humiliation de la défaite s'accrut de la pensée que cette humiliation eût pu être épargnée. Ce nouveau coup, après tant d'autres, vint achever et détruire ce qui restait de réflexion, de jugement, de sang-froid. C'était le moment où les mauvais conseils devaient être le plus aisément accueillis : heure de fièvre, heure de poignantes douleurs, heure de mutuelles récriminations, de passions, de colères et de honte!

La santé des corps n'était pas meilleure que celle des esprits, et l'état physique contribuait encore à aggraver l'état moral. Les privations avaient été longues et nombreuses : dans les dernières semaines du siége, la nourriture avait été tout à fait insuffisante. Beaucoup avaient cherché dans l'excès du vin, la seule provision qui fut restée en abondance, une compensation à ce qui manquait du côté de la viande et même du pain; ils y avaient trouvé la force nerveuse à défaut de la force musculaire. Une partie de la population se trouvait ainsi, sans même l'avoir voulu, sous l'empire d'un véritable alcoolisme

qui, plus tard, devait empirer encore et qui rendit les blessures du second siége si graves. Le sang-froid disparaissait de plus en plus, en même temps que l'irritabilité et la passion violente prenaient plus d'empire sur les tempéraments.

Une dernière circonstance ne doit pas être oubliée. M. Jules Favre, dans sa déposition devant la Commission d'enquête du 18 Mars, l'a mise admirablement en relief. Le lendemain de la capitulation, les portes de Paris, si longtemps fermées, s'ouvrirent enfin. Tous ceux qui purent quitter leur prison la quittèrent. Ils avaient hâte d'aller retrouver, en province, les femmes et les enfants auxquels ils avaient voulu épargner les rigueurs du siége : ils avaient hâte aussi d'aller se refaire de leurs privations, au milieu de la grasse et plantureuse vie de la province. Il ne resta dans Paris que la partie la plus pauvre de la population, celle à laquelle manquaient et l'argent nécessaire pour le voyage et les parents aisés, heureux de les recevoir. Ainsi la garde nationale se trouva tout à coup privée de presque tous ceux qui, pendant les longs mois du siége, en avaient été les meilleurs et les plus sains éléments, ceux qui, par leur éducation et leur intelligence, y avaient exercé la plus considérable influence, qui y avaient occupé la plupart des grades, qui y avaient représenté les idées d'ordre, de légalité, de respect de la discipline. Le reste se trouva, dans ces circonstances critiques, comme abandonné à lui-même, livré sans défense aux mauvaises suggestions des violents et

des agitateurs. Bien des bataillons sans doute, s'ils avaient encore compté dans leurs rangs les enfants de la bourgeoisie qui naguère y avaient fait vaillamment leur devoir, auraient trouvé en eux la force de résister aux coupables entraînements : mais cette force se trouva manquer au moment précis où elle eût été le plus nécessaire : le camp libre fut laissé à l'organisation du Comité central et aux menées des esprits faux et désordonnés : Paris chercha en vain le 18 Mars ce qui l'avait sauvé le 31 Octobre.

Telles furent les causes immédiates de la Commune : c'est ainsi qu'elle put grandir soudain à la façon de ces incendies que deux mois plus tard, dans la semaine maudite, elle devait allumer. Les mêmes circonstances lui mirent aux mains des armes comme jamais insurrection n'en avait possédé.

Une seule journée lui livra Paris. Le gouvernement ne songea même pas à le lui disputer une heure. Il lui abandonna la ville, l'enceinte, tous les forts, un seul excepté, le Mont-Valérien. Encore, si le Mont-Valérien fut conservé à l'armée de Versailles, en faut-il remercier plutôt les commandants subalternes que les chefs du gouvernement. Paris était le camp retranché le plus formidable qu'on pût imaginer. Cinq mois de travaux d'art l'avaient rendu presque imprenable. Les Prussiens n'avaient même pas essayé de s'en emparer par la force : et l'on vit bien quel effort c'était d'y entrer, quand une armée française eut à l'entreprendre. Paris regorgeait de fusils, de canons, de mitrailleuses, de munitions. Le

premier siége semblait les avoir préparés à l'intention du second. La défense de Paris s'était trouvée achevée, tout juste au moment où elle devenait inutile contre l'étranger et ne devait servir que contre les compatriotes.

Paris n'avait pas seulement des armes ; il avait des soldats. Une armée de plusieurs centaines de mille hommes. Non pas des bandes d'insurgés, bonnes seulement à remuer des pavés, à élever des barricades, à ajuster tant bien que mal avec un fusil ; non pas même des gardes nationaux du temps de Charles X ou de Louis-Philippe, vaguement exercés aux mouvements et au maniement des armes ; mais des soldats véritables, des bataillons de garde nationale de marche, instruits patiemment et militairement depuis cinq mois, et qui avaient vu le feu ; des soldats qui savaient leur métier, instruits par de bons sous-officiers, capables de tenir tête à n'importe quelle troupe ; auxquels une seule chose manquait, des généraux expérimentés. Si les généraux eussent valu ce que valait l'armée, la partie, qui fut rude, eût été plus rude encore. Non jamais, en aucun temps, en aucun pays, une insurrection ne se présenta aussi formidablement armée.

Le gouvernement s'arrangea pour lui donner la seule chose qu'il eût fallu à tout prix lui refuser, une sorte de légitimité apparente. Il était aisé de juger à la fermentation des esprits que le péril était imminent. Jamais la prudence n'eût été plus nécessaire, afin de laisser au moins à l'émeute, qu'il était

presque impossible d'empêcher plus tôt ou plus tard d'éclater, la responsabilité morale de la première attaque. On n'eut pas cette sagesse. L'histoire, quand elle racontera cette journée du 18 Mars par laquelle commença la guerre civile, sera sévère pour le gouvernement d'alors, sans être indulgente pour l'émeute. Les canons de Montmartre aux mains de la garde nationale que l'on sentait disposée à en faire un mauvais usage, étaient une menace pour l'ordre public. On négociait pour les lui faire restituer, on n'osait pas, ce qui du moins eût été franc et ferme, lui ordonner de les rendre. On préféra s'en emparer par un coup de main hardi. Dans la nuit du 17 au 18 Mars, des régiments de ligne furent lancés sans avertissement ni sommation. Ils arrivèrent à Montmartre; ils se saisirent des canons du droit de la force. On pouvait soutenir que ce coup de force n'avait été tenté que pour épargner de graves malheurs et couvrir cette conduite du motif de l'intérêt général : mais quand on tente un coup de force au moins faut-il que le coup de force soit bien mené et qu'il réussisse; sans quoi, par l'usage que le premier on a fait de la violence on s'expose à justifier la riposte de la violence. On ne sut pas prendre exactement ses mesures ; les prolonges d'artillerie destinées à emmener les canons n'arrivèrent pas. La garde nationale s'émut, ses bataillons se rassemblèrent : on n'avait même pas préparé de renforts pour soutenir, en cas de résistance, les premiers régiments lancés en avant et chargés du coup de main. On ne songea pas

à défendre une heure Paris contre la garde nationale soulevée. Dès la fin de l'après-midi, le gouvernement fuyait en désordre à Versailles. L'émeute victorieuse était maîtresse de Paris. Il n'y avait, dans toute la population si impressionnable de Paris, qu'une voix contre cette attaque audacieusement tentée et si mal dirigée. La garde nationale, en ressaisissant ces canons qu'on avait voulu lui ravir, semblait avoir usé du droit de légitime défense. Tout Paris, ce soir-là et dans les premiers jours qui suivirent, fut, on peut le dire, « communard. » Le général Lecomte, massacré, avait payé de sa vie l'attaque violente dont il avait été chargé et où il avait été abandonné dès la première heure de l'insuccès. L'assassinat du général Clément Thomas venait montrer quels excès allaient bientôt suivre. La Commune se chargea bientôt de dégoûter d'elle les honnêtes gens qui, le premier jour, l'avaient suivie, et, lorsqu'elle succomba enfin, au milieu d'une mer de sang et de flammes, elle était devenue la plus brutale tyrannie comme la plus odieuse et la plus inepte qui jamais ait pesé sur une population.

Aucun bon français ne tentera la réhabilitation de la Commune. La postérité cependant, en la jugeant de sang-froid, trouvera l'explication même de ses pires horreurs. La maladie morale du premier siége s'était aggravée et exaltée encore dans les semaines du second. La folie s'était transformée en fureur; toutes les ivresses s'étaient donné rendez-vous dans une œuvre de haine et de rage : la Commune vaincue voulut ne

laisser du moins à son vainqueur qu'un monceau de ruines fumantes. L'histoire dira où la Commune avait pris l'exemple des deux monstruosités qui l'ont deshonorée : les incendies et le massacre des ôtages. C'est aux Prussiens qu'elle avait emprunté l'un et l'autre de ces atroces moyens de combattre. La Commune avait pu comparer la façon de faire la guerre française et la façon allemande; elle avait, par l'issue de la campagne, pu faire la différence, et naturellement elle concluait que la façon de combattre du vainqueur était la bonne. La méthode française, généreuse et imprudente, n'avait abouti qu'à la défaite. La méthode allemande, pratique et ne se piquant ni de générosité ni d'humanité, avait triomphé. La Commune imita l'exemple de la Prusse. La Prusse ne s'était point fait faute de prendre des ôtages pour s'assurer de la docilité des populations : la Prusse ne s'était point fait faute, à Bazeilles et ailleurs, d'induire de pétrole les murailles des maisons et d'incendier systématiquement. Elle ne s'était point fait faute de lancer des obus, non sur les fortifications, mais de préférence sur les maisons habitées, sur les hôpitaux même pour avoir raison plus vite des résistances. Elle avait, à Paris même, fait l'essai du « bombardement psychologique. » La Commune, elle aussi, pratiqua le bombardement psychologique et eut des bombes au pétrole; elle aussi incendia les maisons et les monuments, elle aussi prit des ôtages, et, quand elle les eut sous la main, à l'heure du désespoir elle les fusilla. Si la Prusse, dans sa manière scientifique

de pratiquer la guerre, n'eût usé de ces moyens éminemment pratiques, il est plus que douteux que la Commune s'en fût avisée. Rendons à nos vainqueurs la part qui leur revient jusque dans notre guerre civile.

En voilà assez sur cette Commune que tout cœur français voudrait pouvoir effacer de nos annales. S'il faut l'exécrer, il est consolant, en considérant les causes qui l'ont produite et qui ont fait sa force, de trouver l'assurance que le retour de semblables horreurs n'est point à redouter. La France peut voir de nouvelles journées de Juin, de nouvelles émeutes du Cloître-Saint-Merry : elle ne risque guère de voir une nouvelle Commune. Tout le monde au fond l'a si bien senti que cette insurrection sans égale, une fois le péril vaincu, n'a point laissé, sauf peut-être en quelques âmes pusillanimes, d'effroi pour l'avenir. Les journées de Juin avaient suffi pour épouvanter la France et la jeter dans les bras de la réaction. Bon nombre de républicains qui s'en souvenaient se disaient, l'âme navrée, en voyant éclater la Commune : « Voilà les journées de Juin de la troisième République. C'est encore la République qui portera la peine de cette émeute qu'elle n'a pas faite. » Rien de semblable n'est arrivé. La France n'a point pris horreur de la liberté, la France n'a pas songé le lendemain à se jeter dans les bras d'un sauveur. La France, au contraire, s'est sentie plus que jamais attachée à la République : en dépit de l'Assemblée nationale, des prophètes de malheurs, des machina-

tions des intrigants, elle s'est obstinée à la fonder. Elle a eu raison ; car jamais la liberté n'a eu moins à craindre la licence, jamais la sécurité n'a été plus grande : jamais l'armée du désordre n'a été moins nombreuse et plus impuissante. Jamais le « péril social » n'a été plus vraiment un mot vide de sens.

CHAPITRE V

LES PRÉJUGÉS RELIGIEUX

Le dernier obstacle à l'établissement de la République en France ce sont les préjugés religieux.

Il faut compter d'abord un certain nombre de personnes, parfaitement honnêtes et désintéressées, ne voyant dans la religion qu'un moyen de faire le salut de leurs âmes, attachées à leurs convictions parce qu'elle les considèrent comme la vérité révélée de Dieu même, et qui cependant ne peuvent se défendre d'une instinctive aversion contre la République. Elles se souviennent que la première République a fermé les églises, interdit l'exercice du culte, persécuté les prêtres. Elles ne recherchent pas quelles circonstances historiques expliquent cette persécution et comment la Convention en était venue à voir, dans les prêtres aussi bien que dans les nobles, d'irréconciliables ennemis : elles s'en tiennent au fait lui-même de la persécution. Elles remarquent que le plus souvent, même aujourd'hui, républicains et libres-penseurs sont les mêmes individus ; elles voient les journaux libéraux en

lutte avec les journaux religieux ; elles relèvent dans les professions de foi des candidats républicains, dans les manifestes des Comités qui les soutiennent, des attaques parfois violentes contre les prétentions du clergé. Elles ne recherchent pas davantage l'explication de cette attitude. Elles se bornent à tirer cette conclusion, que la République et la religion s'excluent l'une l'autre, et que la République, si elle venait à s'établir en France, n'aurait rien de plus pressé que de proscrire la religion.

Il faut laisser au temps et à l'expérience le soin de faire justice de ces préjugés que naturellement les intéressés mettent grand soin à entretenir. Les croyants sincères qui accueillent en ce moment la République avec défiance n'auront pas besoin de la voir longtemps à l'œuvre pour revenir de leur erreur. Ils reconnaitront que les violences d'actes et de langage dont on les a effrayés n'ont été que des représailles. Ils se souviendront que la forme républicaine n'a rien en soi qui fasse obstacle au Catholicisme plus que toute autre forme de Gouvernement ; que le Catholicisme a su s'accommoder des républiques italiennes de Venise, de Florence, de tant d'autres cités ; qu'il a été florissant dans les Flandres au temps des villes libres : qu'il accepte la République et au Mexique et dans l'Amérique du Sud ; qu'enfin il n'est pas au monde une contrée où il soit aussi libre, et fasse mieux ses affaires que dans la grande république des États-Unis, au milieu cependant d'une majorité protestante. Pourquoi n'en

serait il pas de même en France ? Si bon nombre de républicains chez nous n'hésitent pas à se déclarer les adversaires du Catholicisme, n'est-ce pas parce que la déclaration de guerre est venue du Catholicisme d'abord et qu'ils rencontrent sans cesse, précisément sur le terrain politique, la religion essayant d'entraver leur œuvre ? Que la religion renonce à intervenir dans le domaine de la politique, qui n'est pas le sien, et aucun républicain n'essaiera de l'empêcher d'exercer, autant qu'il dépendra d'elle, l'empire intellectuel et moral qu'elle revendique sur les âmes.

Ces catholiques feront plus : ils se diront bientôt que, non-seulement il n'existe entre les doctrines de l'Évangile et la République aucune invincible antipathie, mais que, s'il est un régime politique en harmonie avec l'Evangile, ce régime est la République plus que tout autre. Ils se diront que toutes les libertés sont solidaires et que le gouvernement qui a pris pour devise la liberté peut, moins que tout autre, refuser la liberté de conscience, cette liberté sacrée entre toutes : que l'Église s'est toujours vantée d'être une République ; que chacune de ses communautés a toujours été organisée selon le mode républicain, et que le régime auquel l'Église a, dans ses propres institutions, accordé toujours la préférence ne saurait être, pour les sociétés humaines, le seul détestable. Un temps viendra où, en France aussi bien qu'en Amérique, les catholiques sincères ne seront pas les moins fermes républicains.

Il sera moins facile de faire entendre raison à une

autre série de catholiques, les plus nombreux aujourd'hui j'en conviens, ceux que sans les offenser, puisqu'eux-mêmes relèvent le nom avec fierté, on peut appeler les « cléricaux. » Ceux-là se divisent en deux catégories. Les uns, au nom de la vérité dont ils se disent les seuls possesseurs, font de la théocratie leur idéal : ils prétendent non-seulement au royaume du ciel, mais encore à celui de la terre. De même que le corps obéit à l'âme et la matière à l'esprit, de même, à les entendre, le spirituel doit commander au temporel. Le Pape est le seul maître de la terre ; il y règne au nom de Dieu dont il est le vicaire, et les gouvernants politiques ne lui doivent pas moins l'obéissance que ses évêques. Par les uns il domine dans les choses de l'âme, par les autres dans celles de l'ordre politique ; les uns et les autres sont également ses ministres et ses serviteurs. Il serait illogique que celui qui peut à son gré ouvrir et fermer les portes du ciel ne fût pas aussi bien le souverain dans les choses du temps que dans celles de l'éternité, et que celui qui peut le plus ne pût pas également le moins. C'est la vieille théorie de Grégoire VII et d'Innocent III, contre laquelle se sont insurgés tour à tour les Empereurs et les Rois. C'est en élevant cette prétention que le chef de la catholicité s'arrogeait au moyen âge le droit de faire et de déposer les souverains, d'astreindre les sujets à la fidélité envers les autorités civiles et de les en délier. Le catholicisme romain n'y a jamais renoncé : il y renonce aujourd'hui moins que jamais.

Et n'est-ce pas là, en effet, une doctrine tout à la fois flatteuse pour l'orgueil et profitable? N'est-il pas doux, en attendant le royaume du ciel qui est à venir, de posséder aussi le royaume visible et présent de la terre? A côté des fidèles ardents et convaincus, mais dénués d'ambition personnelle, qui ne voient dans cette organisation que l'établissement de la parfaite harmonie entre le temporel et le spirituel, le royaume du ciel institué dès ici-bas, il est bon nombre d'individus moins détachés des biens de ce monde et qui songent que cet ordre admirable serait fait pour être, non-seulement souverainement agréable au Père céleste, mais aussi, ce qui n'est point chose indifférente, agréable d'abord à eux-mêmes. Dans cet avénement de la théocratie, ne va-t-il pas sans dire que les bonnes places seraient ici-bas pour les fidèles du Seigneur, de même que là-haut elles seront pour ses élus? C'est parmi les gens bien pensants que le gouvernement civil, ministre docile de notre Saint-Père le Pape, choisirait exclusivement ses fonctionnaires et ses favoris. Pour eux seuls seraient les emplois, grands et petits; pour eux seuls la secourable manne du budget, la faveur des lois et la bienveillance des magistrats. Les recommandations des évêques, des simples confesseurs, seraient des ordres pour les autorités politiques, bien convaincues de la légitime humilité de leurs fonctions. Le prêtre commanderait du haut en bas de la société. Les libres-penseurs, les infidèles, les hérétiques, les réprouvés, ne tiendraient plus, comme on le voit trop souvent, le haut bout

de l'échelle; ils seraient dès ici-bas mis au banc de la société, traités en parias et en lépreux : ils prendraient dans le mépris social un avant goût mérité de l'enfer qui les attend. On n'assisterait plus à ce scandale de voir les enfants de Dieu souffrants et humiliés, tandis que les fils de Satan étalent l'insolence de leurs œuvres diaboliques et de leurs pompes corruptrices.

L'autre école cléricale n'a point en apparence des prétentions théocratiques si absolues. Elle n'accorde pas à l'autorité religieuse le droit d'intervenir directement dans les affaires civiles et politiques. Le royaume du ciel, elle le déclare avec l'Évangile, n'est pas le royaume de ce monde. Le chef de la catholicité n'a pas plus le droit de déposer les souverains que celui de les établir. Le souverain n'est pas le subordonné de l'autorité religieuse, il est le chef réel dans sa sphère, maître du temporel comme le vicaire du Christ est maître du spirituel. Le successeur de César et celui de Pierre, « ces deux moitiés de Dieu, » peuvent se regarder face à face. Pierre n'a qu'un seul successeur, César peut en avoir autant qu'il est dans le monde de royaumes divers. Le Pape n'a pas le droit de dicter des lois au gouvernement civil. C'est de Dieu lui-même, sans intermédiaire, que le souverain, roi ou même président de république, tient son autorité temporelle. Mais, cette autorité, le souverain politique ne l'a que reçue pour accomplir, dans sa sphère d'action légitime, les volontés de Dieu. Dieu est le maître unique : « les hommes ne comman-

dent que pour qu'il soit obéi. » C'est le langage même de Bossuet ; c'est la doctrine du catholicisme gallican. Le chef temporel, lui aussi, est « le ministre de Dieu pour le bien, » et dès lors son premier devoir est de mettre au service de la cause divine l'autorité que le ciel a placée entre ses mains. Tous ses actes, toutes ses pensées ne doivent avoir qu'un but : l'intérêt de la religion ; et sa puissance ne vaut que dans la mesure où la religion en profite. Il a le droit de défendre son pouvoir laïque contre les empiétements que la Curie romaine tenterait contre lui, mais à la condition expresse d'employer ce pouvoir laïque tout entier au service du catholicisme. C'est à lui qu'il incombe d'empêcher l'hérésie de se propager, les doctrines funestes de séduire les âmes. C'est à lui qu'appartient la tâche de réformer les mœurs, de répandre la vraie piété, de conduire son peuple dans les voies du ciel, de lui aplanir « ce sentier âpre et rude du salut où l'on grimpe plutôt qu'on ne marche. »

Le cléricalisme, au fond, n'a rien à perdre à cette seconde doctrine. Ce qu'elle lui ravit en autorité directe, elle le lui rend indirectement. Il est aisé de voir que la théorie gallicane a eu des prêtres catholiques pour auteurs. Les gouvernements et la Curie romaine peuvent discuter entre eux sur la valeur des deux doctrines. L'une plaira toujours davantage au Vatican, à qui elle soumet tout ici-bas : l'autre plaira toujours davantage aux monarques, auxquels elle laisse au moins la réalité de l'autorité politique au lieu de leur en laisser seulement le simulacre. Quant au

résultat définitif, il est le même ; et que la société civile soit mise aux mains de la religion par l'autorité du pape ou par celle du souverain politique, la religion n'en est pas moins, dans les deux cas, maîtresse absolue de toutes choses. Les dévots mêmes trouvent aussi aisément leur compte à flatter l'autorité politique qu'à faire la cour à l'autorité religieuse, et pourvu qu'ils tiennent sûrement les biens de ce monde, il leur importe peu de quelles mains ils les auront reçus.

Qu'ils appartiennent à l'une de ces écoles ou à l'autre, on ne s'étonnera pas que les « cléricaux » répugnent également à la République et ne l'acceptent, ainsi que l'on dit au Palais, que contraints et forcés. La République est, en effet, également contraire à l'une et à l'autre doctrine. Elle repose sur le principe du droit populaire ; elle place le souverain dans la nation elle-même, et au-dessus de cette souveraineté elle n'en admet aucune. La loi n'a pour elle d'autre origine que le consentement général, la décision de la majorité. Au nom de la liberté de la conscience, elle est prête à laisser libre toute autorité religieuse dans la sphère exclusivement religieuse : elle ne peut lui reconnaître le droit d'imposer des lois dans l'ordre civil ou politique. Elle n'exclut pas moins la théocratie indirecte, car le pouvoir législatif ou exécutif n'est, dans une république, que le mandataire de la volonté collective ; les intérêts du ciel sont mis hors de cause. L'origine du gouvernement est exclusivement humaine ; c'est à des hommes qu'il doit

son existence, c'est d'eux qu'il a reçu son investiture : c'est devant eux qu'il est responsable.

D'autres raisons particulières viennent, en France, fortifier cette répugnance naturelle des catholiques à la République. En France, la Monarchie et le Catholicisme avaient fait alliance offensive et défensive. Les rois de France s'honoraient du titre de rois très-chrétiens; la France s'appelait la fille aînée de l'Église. Les deux puissances, politique et religieuse, sentaient quel intérêt elles avaient à se prêter un appui mutuel; l'Église a posséder dans l'État un chef politique qui fît ses affaires; le chef politique à s'assurer dans l'ordre moral le concours d'un puissant allié. Il y avait bien, çà et là, des nuages passagers, des tentatives d'empiétement des deux côtés; de part et d'autre on en venait vite à comprendre que l'on avait plus à gagner à vivre amis qu'ennemis. L'Église enseignait aux sujets que leur premier devoir envers le monarque était la soumission passive; mais l'Église était trop bonne politique pour rien donner pour rien, et le monarque, en échange, se faisait pour elle un protecteur zélé au dedans comme au dehors. Il lui conférait toutes sortes d'immunités et de priviléges; de temps en temps même, il tirait l'épée pour la défendre. L'impiété devenait un crime puni par la société civile; les protestants étaient expulsés de France et leurs ministres mis à mort ou envoyés aux galères; l'Église seule, en procédant à l'acte du mariage, constituait la famille et donnait les droits à l'héritage; les prélats étaient rentés largement, les

communautés s'étendaient sur le sol comme une moisson bénie: en plein dix-huitième siècle, les livres de Rousseau et de Voltaire étaient brûlés par la main du bourreau.

Il n'est pas étonnant que le Catholicisme ait vu d'un œil attristé la chute de la Monarchie de Bourbon, dont il tirait de si nombreux et si solides avantages; il n'est pas étonnant qu'aujourd'hui encore le retour de cette Monarchie soit l'objet de ses vœux secrets ou manifestes. L'Église sait qu'elle renouerait sûrement avec elle la fructueuse alliance du trône et de l'autel; elle sait que d'aucun autre gouvernement, même monarchique, elle ne peut espérer d'aussi profitables conditions. On l'a bien vu de 1815 à 1830.

Et cependant, avec tous les gouvernements monarchiques, quels qu'ils soient, elle peut encore espérer de faire raisonnablement ses affaires. Sans doute tous ces gouvernements sont plus ou moins infectés du principe anti-théocratique de la souveraineté populaire, obligés en certaine mesure de tenir compte de l'opinion publique; avec eux cependant on peut encore s'entendre, et, comme à défaut de grives on mange des merles, le cléricalisme peut prendre son parti d'une monarchie constitutionnelle ou d'un césarisme. L'Église se présente en face de toute monarchie qui veut s'établir dans une honorable situation pour traiter; elle peut jouer cartes sur table et poser ses conditions. Grâce à sa hiérarchie, à son organisation savante, elle dispose chez nous d'un nombre

respectable de suffrages; elle peut marquer le prix auquel elle entend les céder, sûre d'avance qu'on ne marchandera guère. En ce siècle, un monarque, quel qu'il soit, sur ce sol républicain de France, eût-il derrière lui la plus invincible des armées, ne se sent jamais bien solidement établi. Le voltairien Louis-Philippe lui-même, en arrêtant les empiétements nouveaux du clergé, se garda bien de toucher aux priviléges dont il était déjà en possession. Louis-Napoléon se montra plus accommodant encore, et ce fut par l'expédition de Rome qu'il prit soin d'assurer d'avance à son Coup d'État le bon accueil des cléricaux. L'expédition de Rome à l'intérieur suivit, et, le lendemain du Deux Décembre, la persécution de l'Université, celle de la libre pensée, l'admission au Sénat des cardinaux, la protection accordée aux congrégations venaient récompenser l'appui prêté par le Catholicisme au Plébiscite de Décembre et le *Te Deum* de l'archevêque Sibour.

Il faut ajouter que toute Monarchie, quelle que soit son origine, ne saurait guère au fond aimer la liberté. Le Catholicisme qui prêche l'obéissance passive à l'autorité, est par excellence la doctrine religieuse faite pour lui plaire. La maxime « Rendez à César ce qui est à César » se tourne en faveur du maître quel qu'il soit. Tout monarque se sentira un faible pour le gendarme moral qui vient lui apporter son renfort et interdire la révolution au nom de la plus puissante des autorités, celle qui domine les consciences. Il n'est pas de préfet de police qui vaille

Dieu, quand Dieu, par la bouche de son vicaire, veut bien se mêler de protéger un trône. Un appui spirituel si efficace vaut bien quelques concessions dans l'ordre temporel.

La République ne peut offrir ce marché au parti clérical. Son principe le lui interdit, et le permettrait-il, les négociateurs lui manqueraient pour le conclure. Sous une République où la nation est souveraine, les mandataires de la nation changent incessamment : aucun contrat n'est possible qu'un contrat momentané, risquant toujours d'être désavoué et déchiré le lendemain. Un Président n'est destiné à garder le pouvoir que peu d'années. Quant aux majorités, elles sont de leur nature mobiles et instables. L'Église sans doute ne dédaigne point de prendre au jour le jour tout ce qui peut lui profiter ; mais, éternelle elle-même, elle aime bien mieux les baux à long terme. Ajoutez que d'ordinaire de tels marchés se négocient dans l'ombre avec certaines clauses secrètes et qui souvent ne peuvent s'avouer. Or la République, gouvernement de l'opinion, ne saurait rien faire qu'au grand jour.

L'Église peut, sans crainte d'être trompée, attendre de la République la liberté : elle n'en peut attendre de priviléges. Or elle ne veut pas seulement être mise sur un pied d'égalité avec les autres doctrines religieuses ; en sa qualité de possesseur unique de la vérité, elle prétend à une situation privilégiée ; elle ne réclame pas le droit de vivre par ses seules forces, elle réclame comme son dû la protection. Elle sent

que la République est dans l'impossibilité de la lui accorder.

Ainsi, la conséquence est forcée : l'Église souhaiterait d'abord le rétablissement de la Monarchie légitime qui lui rendrait tous les priviléges dont elle a joui, et quelques autres encore peut-être ; à défaut de la Monarchie légitime elle se résignerait à l'Empire ou à la Monarchie des d'Orléans, qui du moins lui conserveraient ceux dont elle jouit encore : ce n'est qu'en dernier lieu, et dans l'impossibilité de faire autrement, qu'elle consentira à subir la République, qui ne peut lui offrir que le droit commun.

Le cléricalisme sera le plus difficile à vaincre de tous les ennemis de la République, parce qu'il est le plus puissant et le mieux organisé. La République aura assez vite raison des partis politiques ; elle a, dès aujourd'hui, plus à redouter leurs intrigues que leur réelle influence. Les préjugés sociaux ont plus de force : nous avons eu naguère encore, par centaines, les candidats « conservateurs » qui voulaient, disaient-ils, protéger contre le « péril social » la propriété, la famille, les principes éternels sur lesquels reposent les sociétés. Mais les candidats « conservateurs » passeront vite à leur tour. Dans un prochain avenir, la religion, qui, pour le plus grand nombre de ses partisans, ne se sépare plus aujourd'hui du cléricalisme, restera seule à combattre la République ; c'est elle seule qui réunira autour d'un nom les adversaires du gouvernement établi. Un signe visible de ce mouvement s'est

déjà produit en 1876 et en 1877. Nous avons vu aux dernières élections quelques candidats se disant les « candidats du *Syllabus*, » faisant une profession de foi exclusivement catholique. Le nombre de ces candidats est destiné à s'accroître, et eux seuls ici ou là auront des chances de l'emporter sur les candidats républicains.

Il est facile de prévoir le moment où toutes les oppositions politiques ou sociales contre la République iront se fondre dans l'opposition cléricale. Toutes déjà se sont affublées du masque de la dévotion. Toutes sentent que rien ne peut plus être tenté contre la République sans l'aide de cette force considérable qui s'appelle le parti clérical. Nous avons les Bonapartistes dévots, nous avons les Orléanistes dévots. M. Paul Granier de Cassagnac n'est pas moins pieux que M. le duc de Broglie, M. de Kerdrel ou M. de Mun. On imagine une procession de la Fête-Dieu où les cordons du dais seraient tenus par le jeune prince Louis Bonaparte, M. le duc d'Aumale, M. le comte de Paris, M. le comte de Chambord, tous un cierge à la main. Comme la terre en parcourant son orbite attire à elle les moindres fragments de matière qu'elle rencontre dans l'espace, débris de quelque planète désagrégée ou qui n'a pu se constituer, ainsi le cléricalisme recueillera les épaves des partis de toute sorte hostiles à la République qui auront désespéré de réussir pour leur compte. Ainsi le veut la force des choses. Il s'enrichira de toute une série de cléricaux d'espèce rare et nou-

velle, et peut-être, dès 1881 assisterons-nous à ce spectacle.

Et pourtant le cléricalisme lui-même finira bien par se résigner à la République. Le parti clérical est un parti pratique, qui sait s'accommoder aux temps et aux circonstances et, comme dit le proverbe populaire, retourner à propos sa veste. La Curie romaine est une école de diplomates entendus, qui, depuis de longs siècles déjà, donnent des leçons au monde. Ce n'est pas le parti clérical qui lâchera la proie pour l'ombre et au culte du passé sacrifiera le présent et l'avenir. Il ne se piquera point de fidélités surannées et héroïques, car il vise au sérieux et ne se nourrit point de fumées. Il y voit trop clair pour s'inféoder à telle ou telle forme politique, fût-ce la plus avantageuse pour lui, le jour où il l'a reconnu que cette forme de gouvernement est impossible. On l'a bien vu depuis un siècle : ses préférences pour la monarchie légitime ne l'ont pas empêché de s'entendre avec tous les régimes qui se sont succédé du premier empire au second, et si, en 1873, il a déployé ses bannières blanches et arboré les fleurs de lys, s'il a chanté : *Sauvons Rome et la France au nom du Sacré-Cœur,* son zèle légitimiste s'est soudain refroidi depuis qu'il a reconnu que, de tous les prétendants, Henri V était celui qui conservait le moins de chances. Au mois d'avril dernier, il organisait une levée de boucliers en faveur du pouvoir temporel et il a pris la grande part dans l'aventure du 16 Mai : depuis qu'elle a échoué, il fait prudemment le mort. Il n'a point

encore désespéré d'avoir raison de la République, et il ne s'épargne point à essayer de l'étouffer; mais du jour où la République, en vivant, aura bien prouvé qu'elle a bonne envie de vivre et qu'elle est en état de se défendre, le parti clérical, soucieux de ses intérêts, ne s'attardera pas, soyons-en sûrs, dans une résistance qui ne lui serait plus que préjudiciable. Les rats, dit-on, abandonnent les maisons qu'ils sentent près de s'écrouler; ainsi le catholicisme abandonnera les monarchies désormais sans espoir. Nous assisterons alors à une troisième et dernière évolution. Le parti clérical ne consentira pas à ce que, sous le nom du « candidat catholique, » viennent s'abriter les mécontentements, les haines, les intrigues politiques: il désavouera les prétendants vaincus, il repoussera les solidarités compromettantes. Ses candidats auront un programme, non pas seulement catholique mais républicain: que dis-je? ils crieront: « Vive la République! » plus haut que personne. Il retrouvera au fond de sa mémoire tout l'Évangile républicain si complétement oublié à l'heure présente; il inscrira de nouveau sur ses crucifix : « le véritable arbre de la liberté. » Si la France d'alors plantait de nouveau des arbres de la liberté, le clergé solliciterait de nouveau l'honneur de les bénir.

En procédant ainsi, le parti clérical sera sincère. Il ne songera, en effet, même plus à détruire la République. En se jetant dans ses bras, ce n'est plus le baiser de Judas qu'il cherchera à lui donner. A quoi

bon, puisqu'aussi bien la trahison ne servirait de rien ?

N'ayant pu renverser la République, les cléricaux, essaieront de la séduire, de tirer d'elle ce qu'ils pourraient tirer d'un autre gouvernement, le plus du moins qu'il sera possible d'en tirer. Une République après tout peut être cléricale aussi bien qu'une Monarchie. Puisque c'est la majorité qui fait les lois, si l'on a la majorité pour soi, pourquoi ne ferait-on pas celles que l'on désire? Pourquoi n'exploiterait-on pas à son profit les institutions républicaines aussi bien que les institutions monarchiques? Il suffit pour cela d'être en nombre dans le Parlement et dans le corps électoral. Au lieu de s'acharner dans l'Opposition, il est bien plus raisonnable de s'appliquer à devenir le gouvernement et de manier alors le balai par le manche. Une République même peut avoir du bon. Quelle Monarchie eut fait pour le parti clérical ce qu'a fait l'Assemblée nationale de 1871 depuis la loi des aumôniers militaires jusqu'à la loi sur l'enseignement supérieur? Dans le gouvernement républicain la difficulté est de tenir en main la majorité parlementaire; mais quand, par fortune, on l'a conquise, sous quel gouvernement un parti peut-il disposer plus absolument d'un pays?

Telle sera dans un prochain avenir, à n'en pas douter, la tactique du parti clérical. Bien des signes le révèlent déjà. A côté des prélats violents qui se distinguent par leur fougue oratoire ou leur intervention

peu mesurée dans les élections, on en voit d'autres, comme M. l'évêque de Gap dont on a un peu imprudemment célébré le libéralisme, qui d'ores et déjà songent à faire leur paix avec la République et prennent grand soin de répéter que la religion ne peut lier son sort à celui de telle ou telle forme de gouvernement, étant supérieure à toutes. Ce ne sont ni les moins intelligents de la situation présente ni les moins habiles. On verra leur nombre s'accroître peu à peu, et bientôt c'est de Rome que le mot d'ordre viendra à tous de tenir un langage fort différent du langage à la mode aujourd'hui.

D'autres signes confirment celui-là. Pour conquérir la majorité qui fait les lois, c'est le suffrage universel chargé d'élire les législateurs qu'il est d'abord essentiel de conquérir. On ne s'y épargne pas. Pèlerinages, sermons, conférences, cercles ouvriers, sociétés de bienfaisance, tous les moyens sont mis en œuvre pour propager, parmi les classes pauvres qui font la majorité au jour du vote, l'influence catholique. Prédicateurs en soutane, en uniforme, en habit noir, luttent de zèle et d'éloquence. La campagne est menée avec la discipline et la persévérance qu'y peut employer un parti habitué à l'action et qui connaît de longue date par quels ressorts on mène les hommes. Depuis la chope de bière et le jeu de dominos offerts aux ouvriers qui veulent se distraire, tout est mis en œuvre, jusqu'aux pratiques de dévotion par lesquelles on surexcite les mystiques. Hommes, femmes, enfants, jeunes filles sont enrolés dans l'entreprise colossale

qui doit, au bout de quelques vingt ou trente années, mettre, on l'espère du moins, la France tout entière aux mains du parti.

Cette entreprise réussira-t-elle? Ce serait en vérité une étrange République que la République cléricale : elle serait une machine d'oppression plus redoutable pour la liberté que n'importe quelle Monarchie, car nul contrepoids ne viendrait résister à l'oppression de la théocratie, s'exerçant au nom même de la volonté populaire toute puissante. Il est permis de penser que cette dernière tentative théocratique ne réussira pas plus en France que les précédentes. Ce pays, dans la majorité de ses habitants, n'a jamais été clérical : il est moins que jamais disposé à le devenir. Il faut compter, pour défendre le vieux bon sens français contre une nouvelle attaque, sur les institutions de la liberté, sur le tempérament national, et aussi et surtout sur le développement du progrès scientifique, le plus redoutable adversaire que la théocratie puisse rencontrer sur sa route. Mais ce que l'on peut sûrement affirmer, c'est que l'entreprise sera tentée, et les luttes de l'esprit de liberté contre l'esprit du *Syllabus* sont destinées, selon toute vraisemblance, à remplir les vingt dernières années du siècle où nous sommes nés. Ceux qui vivront alors verront de grandes choses, mémorables et peut-être terribles. Ce n'est pas le lieu de s'arrêter à ces considérations; ici nous avons voulu signaler seulement les obstacles à la fondation de la République. Lorsque ces luttes éclateront sous la forme

que nous indiquons, le parti clérical, qui combat aujourd'hui l'établissement de la République, aura trouvé avec elle son *modus vivendi;* il cherchera à monter au banc de quart du vaisseau pour le diriger, mais non plus, comme aux jours présents, à le faire sombrer.

LIVRE V

LE PROGRAMME DE LA RÉPUBLIQUE

LIVRE V

LE PROGRAMME DE LA RÉPUBLIQUE

Il reste à dire ce que doit être le gouvernement de la République, quels principes doivent le diriger et vers quel but il doit tendre. Tel est l'objet de ce dernier chapitre, qui à lui seul eût pris aisément la proportion d'un volume.

Mais d'abord un mot d'explication. Parmi les idées qui vont suivre, quelques-unes paraîtront hardies sans doute, peut-être téméraires, peut-être impraticables à plus d'un. Celui qui les exprime parle en son nom seul et n'engage que sa propre responsabilité. Il revendique le droit commun de dire ce qu'il pense au risque de se tromper, tout prêt s'il vient à reconnaître son erreur à la confesser et à l'abjurer. Il ne réclame pas, d'ailleurs, pour toutes les réformes qu'il indique, qu'elles soient immédiatement appliquées et dans leur entier. Il pense avoir assez montré dans les pages qui précèdent combien il a peu le goût des mesures extrêmes et combien il croit peu aux réformes faites en un seul jour. Il est un partisan résolu de la politique opportuniste. C'est aux hommes

chargés de la direction des affaires publiques qu'il appartient de juger incessamment ce qu'il est possible d'accomplir du bien projeté : eux surtout, mêlés à l'action, peuvent apprécier la force réelle des résistances à vaincre : eux surtout ont à se faire juges des voies et moyens d'exécution. Il n'ignore pas que dans la vie la ligne droite n'est pas toujours le chemin le plus court d'un point à un autre, et que l'art de temporiser fait partie des qualités d'un bon général. Mais à côté des hommes pratiques, dont le rôle est d'agir, il n'est pas mauvais qu'il se trouve dans un parti des hommes d'étude préoccupés surtout du but où l'action doit aboutir. Les yeux fixés sur le terme à atteindre, ceux-ci servent plus d'une fois à empêcher les autres de s'égarer au milieu des tours et des détours de la route ; ils représentent les droits de la logique qui doit toujours finir par avoir le dernier mot. Le parti républicain, et c'est là ce qui assure sa victoire, abonde aujourd'hui en politiques sensés en garde contre les entraînements ; il est bon qu'il conserve quelques logiciens dont la prétention n'est d'avoir raison ni aujourd'hui ni demain, mais qui, attendant le succès des seules voies pacifiques, construisent dans le cabinet leur République d'utopie qui sera peut-être la République du vingtième siècle.

On a dit avec raison que la politique était toujours un compromis. Elle l'est aujourd'hui plus que jamais. Si jamais, en effet, une tactique prudente a été nécessaire, c'est au temps où nous vivons ; époque de « transition, » comme aime à le répéter Joseph Pru-

dhomme, personnage dont le plus grand tort est de rendre insupportables jusqu'aux vérités qu'il exprime avec sa solennité pédantesque. Oui, cet âge est un âge de transition. Deux doctrines se partagent la France : deux droits publics sont en présence : et nos mœurs, nos habitudes, nos institutions flottent incertaines entre ces deux droits publics, inclinant tantôt vers le passé, tantôt vers l'avenir. Deux courants se produisent en sens contraire, agitant notre société au risque de la bouleverser. Il ne dépend de personne de supprimer brusquement ni l'un ni l'autre, et c'est le devoir de ceux qui conduisent le navire de le diriger patiemment vers le port, attentifs à toutes les sautes de vent, de s'orienter au milieu des écueils et de surveiller chacun de ces remous sous-marins qui se déplacent à toute heure. Il n'est point de carte qui puisse, au milieu de cet archipel fécond en naufrages et qui se transforme sans cesse, tenir lieu de la vigilance de toutes les heures ni dispenser des sondages continuels. Longtemps encore la vieille France et la France nouvelle, en guerre l'une contre l'autre, continueront à se disputer la possession de notre société ; l'une défendant le terrain pied à pied et reprenant l'offensive, au moment même où elle semble le plus près d'être vaincue : l'autre obligée, pour ne pas compromettre ses avantages antérieurs, à s'arrêter soudain pour faire le siége des places fortes de l'ennemi, à se fortifier elle-même dans les positions conquises avant de pousser la conquête plus avant.

I

Il faudra cependant que, de l'ancien droit ou du nouveau, l'un ou l'autre finisse par succomber. On l'a dit depuis longtemps, un pays n'est vaincu que lorsque sa capitale est prise, et cette capitale à conquérir doit être l'objectif de tous les mouvements de l'assaillant, comme la protéger ou la secourir est le but de tous les efforts de son adversaire.

Cette capitale dans une doctrine politique, c'est l'idée que l'on se fait de la souveraineté. Là est l'*arx*, là est l'acropole, comme disaient les Grecs, et jusqu'à ce que cette citadelle ait été emportée, toutes les autres victoires comptent peu. Quel est le souverain? Est-ce le peuple? Est-ce le gouvernement? Là est tout le problème. Le peuple doit-il commander ou obéir? Est-il un majeur auquel il appartient de vouloir et de décider, ou bien est-il un mineur pour qui d'autres doivent être chargés de décider et de vouloir? Selon que l'on répond à ces questions d'une façon ou d'une autre, l'esprit et le caractère des institutions politiques d'un pays diffèrent absolument; la démocratie existe ou elle n'existe pas.

Il n'est douteux pour personne que la domination d'un roi absolu, maître héréditaire de la vie et de la fortune de ses sujets, est tout le contraire de la démocratie : il ne l'est pas davantage que la domina-

tion d'une certaine classe de citoyens, seule investie des droits et de la puissance politique, est, elle aussi, la négation de la démocratie. Le premier principe de la démocratie c'est le suffrage universel. Quant à prétendre qu'un gouvernement, comme l'était le second Empire après le premier, avec un chef tout puissant au sommet, est une démocratie parce que le peuple a nommé ce chef, c'est une théorie à laquelle on nous permettra de ne pas faire l'honneur de la discuter. Mais voici un autre sophisme, plus spécieux, plus redoutable aujourd'hui encore; c'est de croire que la démocratie existe, par cela seul que l'on aura établi le régime parlementaire, et que le Parlement, nommé par tous les citoyens, exerce sur les affaires publiques un contrôle souverain.

On peut entendre, en effet, de deux façons le gouvernement parlementaire. Dans l'une de ces deux conceptions, les représentants ne sont autre chose que des mandataires, interprètes de la volonté de leurs électeurs, et chargés d'en assurer le triomphe; ils sont des fondés de pouvoir et rien de plus : leur autorité s'arrête là où finit la procuration qu'ils ont reçue. Voilà un gouvernement réprésentatif démocratique. Dans l'autre conception, au contraire, les représentants, bien qu'élus par le suffrage universel, deviennent le lendemain de leur élection égaux en puissance, supérieurs même à ce suffrage dont ils émanent; ils sont ses maîtres jusqu'au jour où leurs fonctions auront atteint leur terme légal. La souveraineté de la nation a passé en eux et désormais leur

appartient tout entière : ils auraient le droit d'en faire usage, fût-ce contre la volonté manifeste de leurs commettants. Comme dans la doctrine plébiscitaire bonapartiste, le peuple est autorisé à faire usage de sa souveraineté un seul jour, le jour où il l'exerce pour abdiquer aux mains d'un maître ; ainsi, dans cette doctrine parlementaire, il en fait usage un seul jour également, celui où il se choisit des députés chargés désormais de régler en son nom et selon leur gré tous ses intérêts. Dans les deux cas, c'est un blanc seing qu'on lui présente à signer : la seule différence c'est que, dans un cas, il livre sa fortune, il délègue son autorité aux mains d'un seul homme, tandis que, dans le second, il les remet aux mains de quelques centaines d'hommes. L'un de ces gouvernements s'appellera l'Empire, l'autre s'appellera, selon les temps, la Monarchie constitutionnelle ou la République parlementaire; mais aucun ne sera réellement le gouvernement du pays par le pays. Il arrivera, en effet, que, tantôt par le maître unique qu'il s'est donné, tantôt par le maître à cinq cents têtes, le pays sera gouverné, et bien souvent, autrement qu'il ne veut l'être. Ni ici, ni là ne se trouvera la démocratie.

C'est que, en effet, le gouvernement parlementaire ainsi entendu, aussi bien que le Césarisme, aussi bien que le droit divin ou les constitutions aristocratiques, part d'une doctrine absolument contraire à la démocratie. La doctrine démocratique c'est que le suffrage universel est majeur et n'obéit qu'à lui seul. Aux yeux des parlementaires dont nous par-

lons, au contraire, aussi bien qu'aux yeux des Césars, des rois du droit divin, des partisans de l'organisation aristocratique des classes sociales, le peuple n'est qu'un mineur incapable de faire lui-même ses affaires. C'est pour cela que nous voyons un certain nombre des plus acharnés adversaires de la démocratie être cependant des parlementaires résolus. Ils admettent que c'est une grosse imprudence à un pays de livrer sa fortune à un seul homme, de quelque sang qu'il soit et quelque génie qu'il puisse avoir; ils accordent que plusieurs avis valent mieux qu'un, et qu'après tout, une Assemblée qui délibère en public offre plus de garanties qu'un roi qui décide dans l'ombre dorée d'un palais; mais ils n'abandonnent point cette doctrine qu'un pays, dans son propre intérêt, a besoin d'être dirigé. Selon eux le gros d'une nation ne saurait administrer lui-même ni sa politique intérieure, ni sa politique extérieure. L'intelligence des affaires publiques ne saurait appartenir qu'à un petit nombre de capacités privilégiées. Elle est l'apanage d'une élite restreinte. Cette élite confie au bon sens des citoyens le soin de la désigner au lieu de s'en rapporter aux hasards de la naissance. Telle est la seule différence. On veut bien accepter que les gouvernements doivent tenir quelque compte de l'opinion publique. On veut bien admettre un suffrage universel, qu'on n'a point souhaité, mais qu'on se résigne à subir comme une inévitable nécessité; on veut bien reconnaître à ce suffrage universel le discernement nécessaire pour choi-

sir ceux auxquels il entend donner sa confiance; mais, ce choix une fois fait, on n'admet pas qu'il puisse aller plus loin. On l'autorise à prendre l'avoué qu'il préfère pour plaider son procès ; mais, une fois cet avoué désigné, on entend qu'il lui laisse en tout carte blanche. Et encore quels étonnements, quels cris, quelles fureurs, lorsqu'au lieu de prendre pour son mandataire universel un homme appartenant à certaines classes sociales, qui réclament pour elles seules le monopole des capacités politiques, il s'avise de le choisir ailleurs !

On le voit, c'est toujours la doctrine du peuple en tutelle, du peuple enfant, qui a besoin d'être conduit par la main, protégé contre ses ennemis, protégé contre lui-même. La plus extrême concession à laquelle on puisse consentir, c'est de lui laisser désigner le tuteur qu'il préfère.

Tel est ce que j'appellerai le sophisme parlementaire. Tous les esprits honnêtes, tous les esprits libéraux n'en sont pas encore bien revenus. Il ne faudrait pas remonter bien haut pour montrer cette doctrine enracinée jusque parmi les partisans les plus fermes de la cause républicaine, et nous nous souvenons encore des colères que soulevait, aux dernières années de l'Empire, le seul nom de « mandat impératif. »

Tant que cette doctrine subsistera, la souveraineté populaire ne sera qu'un mot. Or c'est cette doctrine, il faut bien le dire, qui préside du haut en bas à toutes nos institutions politiques actuelles. Qu'il s'a-

gisse de l'État, du département, de l'arrondissement, de la commune, le suffrage universel n'est jamais autorisé à exercer sa souveraineté qu'indirectement. Pour les affaires de la commune, pour celles de l'arrondissement, pour celles du département, pour celles de l'État, on lui permet de choisir ses tuteurs, mais, il faut toujours qu'il en ait; il n'a nulle part ni l'initiative, ni la décision, ni la responsabilité.

Toute contraire est la véritable doctrine démocratique. C'était l'assemblée des citoyens réunis, à Athènes, qui prononçait directement et à la majorité sur les questions de paix ou de guerre, qui votait les lois, qui jugeait les débats de la politique intérieure : la démocratie était alors une réalité et non pas une apparence. C'était aussi l'assemblée des citoyens qui, à Rome, en dépit de l'organisation aristocratique du Sénat, tranchait directement et souverainement toutes les questions agitées dans le Forum. Quelque chose de semblable existait jusque dans les assemblées des Francs nos ancêtres.

Comment faire que ce principe de la souveraineté populaire redevienne non pas ce qu'il est aujourd'hui une apparence, mais véritablement une réalité? Je n'y vois pour ma part qu'un seul moyen : une organisation démocratique de la commune.

« La souveraineté, a dit Rousseau, ne peut être ni aliénée, ni transmise; » et c'est pour cela que l'auteur du *Contrat social* considérait la République comme faite seulement pour les petits États, dont les citoyens peuvent toujours être assemblés et consultés

directement. Il se trompait sur ce point; mais il aurait eu raison s'il se fût borné à dire que la souveraineté ne doit jamais être déléguée tant qu'elle peut être exercée directement. Le simple particulier qui a des affaires à traiter loin de lui est obligé de s'en dessaisir et d'en remettre à un mandataire la direction; mais il serait parfaitement absurde si, lorsqu'il est présent et peut lui-même gérer ses intérêts, il confiait ce soin à un autre qu'à lui-même.

Quand il s'agit du département, de l'arrondissement même, il est parfaitement certain que les individus ne sauraient tous se transporter et se réunir au chef-lieu. Les frais seraient énormes, les dérangements sans nombre. Il faut de nécessité absolue que la gestion des affaires communes soit remise aux mains de quelques-uns. On dit aux citoyens : « Choisissez un délégué qui vous remplace et fasse pour vous ce que vous ne pouvez faire vous-même. » A plus forte raison faut-il procéder ainsi lorsqu'il s'agit des affaires de l'État. Quelle salle, quelle enceinte, quel champ de mars serait assez vaste pour renfermer dix millions de citoyens, et comment pourraient-ils s'y rendre? Mais s'il est naturel, s'il est nécessaire que la souveraineté s'exerce alors par des assemblées départementales, par des assemblées politiques, quelle bonne raison peut-on trouver dans un pays démocratique, à l'existence des assemblées communales? Les citoyens sont présents : ils n'ont pas à se déranger : ils connaissent leurs besoins, il s'agit des choses qui les touchent le plus : pourquoi donc ne feraient-ils

pas usage de leur souveraineté, si réellement ils la possèdent? Si leurs droits ne sont pas un vain mot, pourquoi ne leur est-il pas permis de décider eux-mêmes ce qui doit être fait? Eh bien! non : cela ils ne le peuvent! Il faut que ces deux cents, trois cents ou quatre cents citoyens, en désignent d'abord parmi eux une douzaine, et ce sont ces dix ou quinze délégués qui seront les seuls maîtres, qui disposeront du budget de la commune, qui examineront si l'école doit être laïque ou congréganiste, qui voteront les centimes additionnels, qui feront passer le chemin vicinal ici ou là! Pourquoi cela? Toujours en vertu du principe de la tutelle; par ce qu'il est convenu, en vertu de la vieille maxime, que le peuple est un enfant qui a besoin d'être conduit, qu'il lui faut, aussi bien dans les moindres choses que dans les plus grandes, des conducteurs qui le mènent, des pasteurs qui le fassent paître. Eh! laissez-le donc se diriger lui-même : — ou ne parlez plus de sa souveraineté, que vous ne proclamez que pour l'éluder toujours! Laissez donc les citoyens de chaque commune être eux-mêmes, eux tous, leur conseil municipal, se réunir sur la place de l'Église quand il fait beau, dans quelque vaste hangar aux jours de pluie, discuter leurs intérêts communs, agiter les questions d'école, de viabilité, d'impôts, et les résoudre par un vote selon la volonté du plus grand nombre!

Telle est la réforme capitale à mes yeux, celle qui peut seule faire entrer, dans les intelligences le principe, dans les mœurs les habitudes de la démocratie.

Je crois que la commune est trop petite aujourd'hui, morcelée et comme émiettée : elle est une fraction plutôt qu'une unité. La véritable commune, beaucoup l'ont dit avant moi, ce groupe restreint de population gravitant autour d'un centre commun, lié par une série d'intérêts semblables et de relations quotidiennes, la véritable commune, le jour où elle sera constituée sérieusement, devra ressembler fort au canton actuel ; mais, petite ou grande, imparfaite ou parfaite, ce qui, à mon avis, importe d'abord, c'est que les citoyens soient admis à en faire eux-mêmes les affaires, à en désigner les magistrats.

On dit : « Mais il y a beaucoup d'ignorants dans les communes, mais il y a des coteries locales. » Croyez-vous donc qu'il n'y ait pas dans les conseils municipaux, et bien souvent, et des ignorants et des coteries ! Croyez-vous que des meneurs mal inspirés conduiront plus facilement deux ou trois cents électeurs qu'une douzaine de conseillers ? s'il se produit des votes contraires aux lois, à l'intérêt général du pays, est-ce que l'administration, chargée de défendre les lois et les intérêts généraux, sera plus embarrassée pour casser ces votes qu'elle ne l'est aujourd'hui pour annuler au besoin les délibérations des conseils municipaux ?

On dit : « Les électeurs n'ont pas l'expérience des affaires et leur inexpérience pourra avoir des effets fâcheux. » — Je le sais bien qu'ils n'ont pas l'expérience ! Et où donc l'auraient-ils acquise, eux qui n'ont jamais tenu en main la moindre parcelle de leurs

intérêts? Toutes les expériences s'achètent ici bas. On fera, au début surtout, plus d'une sottise. Eh bien ! on les fera ces sottises, puis on les réparera. Croyez-vous que les conseils municipaux ne font pas, eux aussi, parfois des sottises et qui coûtent cher ensuite à ceux qui les ont nommés ? Ici du moins, ceux qui se tromperont ne pourront accuser qu'eux-mêmes. Vous verrez qu'ils s'instruiront vite; et au bout de peu d'années, ou je m'abuse fort, ils seront aussi en état de bien conduire les affaires de leur commune que celles de leurs prés et de leurs champs.

L'effet de ce changement ne sera pas longtemps à se faire sentir dans les esprits. Appelés à gérer eux-mêmes leurs intérêts, obligés de compter avec la réalité des choses, d'examiner autrement que par les yeux d'autrui les questions d'instruction publique, d'administration municipale, de recettes et de dépenses, les paysans et les ouvriers se feront, en matière d'économie politique et ailleurs, des idées plus justes; ils prendront l'esprit pratique et sérieux; ils apprendront à se défier des phrases vaines et des programmes sonores. En se réunissant au centre principal pour examiner les affaires communes, ils rencontreront les hommes les plus intelligents, les plus éclairés, et, grâce à la discussion, ce seront les personnages sensés et de bon conseil, plus encore que les parleurs brillants, qui prendront la direction de l'opinion. L'homme du peuple qui, enfermé dans sa maison, occupé du matin au soir de sa besogne journalière, ne connaissait guère que les pensées étroites

et égoïstes, élargira peu à peu le cercle de ses idées : il comprendra de mieux en mieux qu'au delà de la petite communauté dont il fait partie, il existe d'autres communautés enveloppant celle-ci, dont les intérêts sont étroitement liés aux siens : il apercevra la solidarité qui réunit tous les enfants de la grande famille française ; il saura ce que la Patrie lui rend de services, ce qu'elle lui demande de sacrifices, et, par les uns comme par les autres, il s'attachera à elle davantage. N'est-ce rien que ce progrès de l'intelligence, cet élargissement des pensées, cette élévation de la dignité humaine qui ne va pas sans un sentiment plus haut de la responsabilité morale?

II

Eh bien! si précieux que soient ces résultats, il sortirait de cette réforme un bienfait plus précieux encore. Ce serait de faire pénétrer dans tous les esprits la véritable doctrine de la démocratie. Quand on veut apprendre la géographie aux enfants, ce n'est pas par la carte de l'univers qu'il faut commencer, c'est par la cour et le jardin de l'école, c'est par les chemins du hameau, c'est par la colline et le ruisseau voisins. Ainsi, quand on veut développer la vie politique dans un pays, ce n'est pas par l'État,

cette lointaine et vague réalité, qu'il faut débuter ; c'est par l'organisation de la commune. Du jour où les citoyens auront eux-mêmes à régler, sans intermédiaire, les affaires de la commune, il sera bien entendu désormais, et pour tous, où réside la souveraineté. Il sera bien entendu que l'opinion publique seule doit à la fois régner et gouverner. Il sera bien entendu que si la nation souveraine se fait représenter dans les assemblées départementales et au Parlement par des délégués, c'est uniquement par suite de l'impossibilité matérielle de s'y transporter elle-même, et non par ce que, faute d'intelligence et de capacités, elle a besoin de s'en remettre à des conseillers plus éclairés qu'elle-même. Il n'en restera pas moins que, pour les délégués, il est de l'intérêt de tous de choisir en même temps les plus honnêtes et les plus capables : mais le premier mérite de ces délégués consistera à ne s'attribuer d'autre mission que de représenter le plus fidèlement possible la volonté de ceux qui les ont choisis. Ils seront plus modestes et plus scrupuleusement dociles sans cesser d'être utiles pour cela. Tous les citoyens, comprenant l'importance de leur rôle et la portée de leur vote, n'en suivront qu'avec plus d'intérêt et de sollicitude les débats publics, et la vie politique, au lieu de se resserrer autour des assemblées, animera tout le pays. La politique des partis, au lieu de s'épuiser trop volontiers en subtilités et en intrigues de couloirs, sentira le besoin de se rendre claire, intelligible pour tous et de se porter d'abord vers les ques-

tions sérieuses, auxquelles tous s'intéressent parce que tous y sont intéressés.

Le jour où cette vérité aurait bien pénétré les esprits, on n'entendrait plus, comme nous l'avons vu au temps de l'Assemblée nationale, soutenir qu'une Chambre est souveraine, qu'elle n'a pas à se préoccuper des sentiments du pays, qu'elle seule, pour tous le temps de sa durée, a le droit de vouloir et d'ordonner, et qu'elle est maîtresse, s'il lui plaît et si elle le peut, fût-ce à une seule voix de majorité, de refaire la Monarchie en dépit des vœux manifestes de l'opinion publique.

On n'entendrait plus affirmer, comme nous l'avons entendu affirmer audacieusement à la tribune, il y a quelques mois à peine, par M. le duc de Broglie, qu'il existe trois pouvoirs dans l'État, la Chambre, le Sénat, le Pouvoir exécutif, et que, du moment où deux de ces pouvoirs sont d'accord, le troisième, mis en minorité, n'a plus qu'à se soumettre. Le jour où il serait bien reconnu par tous que la souveraineté est dans la nation seule et que les pouvoirs publics ne sont rien que des délégations de cette souveraineté, des organes du suffrage universel, tirant leur autorité de leur accord avec le souverain réel, jamais les conflits entre les pouvoirs n'offriraient de péril sérieux : pour savoir auquel d'entre eux doit rester l'avantage, il suffirait toujours de consulter le pays et de constater sa volonté présente.

Le danger des gouvernements représentatifs, on l'a dit souvent, et avec raison, c'est le despotisme des

Assemblées. Expression sincère de l'opinion publique, de ses désirs, de ses passions. Aussi au moment où elles sont élues, elles en viennent souvent, au bout d'un temps assez court, à cesser d'être en harmonie avec elle. De nouveaux courants se sont produits dans l'opinion; et dans le Parlement d'autres courants se sont produits, souvent fort différents des premiers. Des groupes se sont formés, des intérêts personnels s'agitent et se croisent en tous sens; des intimités se forment ou des antipathies surgissent: des coalitions font et défont les majorités; et ainsi il arrive que le pays, au lieu de trouver encore dans ses délégués ses représentants, y trouve au contraire des adversaires; d'autant plus redoutables qu'armés de la légalité apparente et résolus à profiter d'une occasion qui ne se représenterait pas, ils entendent ne rien négliger pour forcer le pays à subir leurs volontés et, suivant un mot célèbre, déclarent bien haut qu'il le « feront marcher. » « Le plus court chemin, a dit justement M. Émile Augier, d'un gouvernement à une révolution, c'est une majorité parlementaire en contradiction avec la majorité du pays. » Ce danger ne cessera pas avant que cette importante vérité ait bien pénétré les esprits en haut comme en bas : à savoir que les représentants sont les mandataires du pays et non pas ses souverains. Se prévaloir d'une élection pour aller contre la volonté nationale, c'est la même improbité que celle d'un homme d'affaires qui abuse d'une procuration pour faire l'opposé du mandat qu'il a reçu.

Non, la souveraineté n'abdique pas, non elle ne peut pas abdiquer. Il n'y a d'actes légitimes de l'autorité législative que ceux que réclame l'opinion publique : le jour où celle-ci l'abandonne, ses décisions deviennent aussitôt caduques : la base qui les soutenait a disparu, elles s'effondrent, elles s'évanouissent. Le droit public, dans la conception moderne, trouve son principe et puise sa force, non pas dans le bon plaisir d'un homme élevé au-dessus de l'humanité, non pas même dans telle ou telle doctrine métaphysique de justice idéale, mais uniquement dans le consentement de la majorité. Sujette à toutes les incertitudes, à toutes les variations, à toutes les erreurs de la nature humaine, cette majorité déplace avec elle, selon qu'elle se transporte à droite ou à gauche, non pas la vérité, mais la loi. La loi, c'est-à-dire la règle commune à laquelle sont convenus de conformer leur action, jusqu'au jour où elle aura été changée, tous ceux qui vivent dans un même pays d'une vie commune et qui, se reconnaissant tous égaux, n'ont pas encore trouvé, pour départager leurs opinions contraires, de moyen plus sûr, plus pacifique et plus pratique que de se compter de part et d'autre et d'accepter que le plus petit nombre cédera au plus grand.

S'il était vrai que la souveraineté peut s'aliéner, on ne comprendrait d'autre régime possible dans un grand pays que le Césarisme d'un seul ou la domination d'une assemblée unique comme au temps de la Convention. Il est en effet de la nature de la sou-

veraineté de ne pouvoir se fractionner et d'être toute entière là où elle se trouve placée. Le pouvoir législatif, le pouvoir administratif et militaire, le pouvoir judiciaire, ne sont que des aspects divers de la souveraineté et ne sauraient appartenir, les uns et les autres, qu'à celui qui est le maître. Si donc la séparation des pouvoirs et leur indépendance réciproque est un principe de plus en plus incontestablement reconnu à mesure que les sociétés se perfectionnent, quelle preuve plus manifeste veut-on que de tous les pouvoirs publics aucun n'est souverain et que les uns comme les autres ne tirent leur autorité que de la délégation partielle qu'ils ont reçue?

Il y a plus, et l'on peut citer tel de ces pouvoirs publics, le pouvoir législatif, pour lequel il a été jugé bon que la délégation ne fût pas unique. Si, dans les pays aristocratiques, l'établissement de deux Chambres a été la conséquence naturelle d'un certain état social reconnaissant des catégories entre les citoyens, les pays, comme le nôtre, d'où ces distinctions sont effacées; n'ont cependant pas été moins prompts que les autres à reconnaître l'avantage de cette institution. La Constitution de l'an III, à côté de la Chambre des députés, établissait le Conseil des anciens : l'Amérique a un Sénat en même temps qu'un Congrès des représentants; la Constitution de 1875 a établi chez nous le même ordre de choses. A-t-on bien fait ou non de donner à la Chambre haute une autre origine que le suffrage universel direct, c'est une question que je ne veux point exami-

ner ici : mais le fait certain, c'est que le partage du pouvoir législatif entre deux assemblées n'a rien paru offrir que de légitime. Ces deux assemblées possèdent un droit égal d'initiative, de discussion, de contrôle. Où réside le pouvoir législatif dans notre droit public actuel ? Est-ce dans la Chambre des députés ? Nullement. Est-ce dans le Sénat ? Pas davantage. Il est uniquement dans l'accord des deux moitiés du Parlement, et ce que l'une a décidé ne vaut rien si l'autre n'y a pareillement consenti.

Les avantages de ce système sont nombreux. Le plus grave péril contre lequel aient à se prémunir les sociétés, ce sont les entraînements irréfléchis, souvent subits, parfois irrésistibles dans leur passion. La règle des trois lectures successives nécessaires au vote d'une loi est déjà une sage mesure, trop souvent rendue inefficace par la demande de l'urgence. Une garantie plus sérieuse se trouve dans la discussion obligatoire de la loi par deux assemblées différentes. On peut toujours espérer, en effet, que, dans la plupart des cas, la seconde ne partagera pas les passions de la première. Elle aura eu le temps, d'ailleurs, avant d'émettre à son tour un avis, d'interroger l'opinion et de juger de l'effet produit par le premier vote. Il est vraisemblable qu'elle ne voudra point compromettre sa popularité en s'associant à des mesures que le pays aurait désapprouvées. C'est un sophisme misérable de prétendre, comme on n'a pas craint de le soutenir, que deux assemblées sont inutiles si elles ne doivent être

animées d'un esprit opposé, et d'élever la théorie des conflits parlementaires à la hauteur d'une doctrine de gouvernement; mais ce qui n'est pas douteux c'est que deux examens valent mieux qu'un et qu'un pays ne s'est jamais repenti d'avoir des tribunaux d'appel, sans que pour cela la maxime des tribunaux d'appel doive être de casser systématiquement les décisions de la première instance. Dans notre organisation, chaque assemblée est à son tour la Cour d'appel de l'autre, et l'on a été avisé de joindre à ces formalités prudentes une dernière précaution, le droit du pouvoir exécutif de demander une délibération nouvelle au Parlement avant de procéder à la promulgation d'une loi.

Le plus grand avantage à mes yeux de cette division du pouvoir législatif, c'est d'enseigner aux assemblées politiques la modestie, de leur bien montrer qu'aucune d'elles n'est jamais adéquate à la souveraineté nationale, et ne saurait élever sans crime la prétention de se substituer à elle. Je ne me lasse pas de revenir sur ce point capital. La limite imposée sans cesse à leur autorité leur fait sentir que cette autorité n'est pas absolue. Plus on leur rend sensible cette limite par l'équilibre des institutions, et mieux elles comprennent que leur strict devoir est de se tenir sans cesse en accord avec l'opinion publique. Un grand progrès a déjà été fait en ce sens; nous voyons un nombre considérable de députés prendre soin, dans l'intervalle de chaque session, de réunir leurs électeurs, de rédiger pour eux un

compte rendu des travaux parlementaires où ils expliquent leurs votes. Tenons pour assuré que, cette pratique se généralisant jusqu'à ce qu'elle soit devenue universelle, les sénateurs à leur tour ne dédaigneront pas de s'y conformer, et l'on verra ce jour-là, ce qui est la garantie des droits de la nation, le mandataire dont les opinions auraient changé ou qui aurait cessé de posséder la confiance de ses mandataires, placé dans la nécessité morale de leur remettre sa démission. Il arrivera aussi que les électeurs, de plus en plus soucieux de leurs intérêts politiques, ne négligeront jamais, par les réunions populaires, par les meetings, par l'exercice du droit de pétition, par les adresses, par ces « agitations » pacifiques bien connues des pays libres, de manifester leur opinion sur chaque question importante; et ces manifestations, lorsqu'elles représenteront à ne s'y pouvoir méprendre le sentiment général, seront considérées comme des ordres par les assemblées. On pourra dire véritablement alors que la nation se gouverne elle-même.

Je veux aller jusqu'au paradoxe. Le péril, après tout, n'est pas grand. Je ne sais si je me fais illusion, mais j'imagine comme praticable dans l'avenir un mode d'organisation législative qui, mieux que tous les autres, assurerait l'exécution de la volonté nationale.

On peut dire que le rôle des assemblées politiques est double. Tantôt, en effet, elles font les lois générales, tantôt elles s'occupent à ce que l'on pourrait appeler la vie politique courante. Ne serait-il pas

possible d'arriver à distinguer ces deux fonctions, et n'y aurait-il pas avantage à ne les point réunir entre les mêmes mains?

Les soins de la politique courante sont de beaucoup ce qui préoccupe le plus le Parlement. Contrôler les actes du Pouvoir exécutif, voter le budget, résoudre les incidents graves ou insignifiants qui surgissent, à ce travail se dépensent la majeure partie de ses sessions. Il est trop clair que beaucoup de ces incidents ne sauraient être prévus ; il est manifeste aussi que le suffrage universel ne saurait entrer dans tous les détails de l'administration et de l'impôt. Il est donc nécessaire qu'il donne en quelque sorte carte blanche et par avance à ses représentants pour faire en son nom ce qu'ils jugeront opportun de faire. Ici le mandat impératif échouera toujours par la force des choses.

Mais lorsqu'il s'agit de lois importantes à établir et qui doivent exercer une influence sur les destinées ultérieures du pays, est-il donc nécessaire que ces lois soient faites par les mêmes représentants? N'est-il pas un moyen plus sûr d'assurer que les lois soient faites exactement selon le gré du pays?

Regardez où nous en sommes avec le régime aujourd'hui en vigueur. Un député, nommé en 1877, devra, jusqu'en 1881, faire avec une égale autorité les lois d'instruction publique, les lois militaires, les lois sur l'assiette de l'impôt. Mais ce député, qui est d'accord avec ses commettants sur la question de la République ou de la Monarchie, n'est peut-être pas

d'accord avec eux sûr l'organisation des chemins de fer, sur l'impôt du capital et du revenu, sur la question du libre échange et des traités de commerce, sur le service militaire, sur la direction de l'instruction. Eh bien! je le demande, pourquoi, lorsqu'il s'agit d'établir quelqu'une de ces grandes lois, les citoyens ne seraient-ils pas invités à élire une commission législative spéciale chargée exclusivement de ce soin? Celle-ci ferait sûrement la loi telle que la veut la majorité. On pourrait, pour plus de sécurité, soumettre ensuite l'approbation de la loi ou son rejet en bloc au suffrage universel lui-même.

Qu'arrive-t-il aujourd'hui? On l'a dit bien souvent, les élections se font toujours sur une seule question, la question grave du moment. L'opinion choisit ceux qui la résolvent comme elle. Mais, quelques mois après, la question est vidée, et une autre la remplace. L'élu, sur cette question nouvelle, ne pense pas toujours comme l'électeur, et cependant son mandat subsiste. Il continue à l'exercer, et souvent à l'exercer pour faire au nom de l'électeur tout le contraire de ce que voudrait celui-ci. — Il s'agit d'un traité de commerce à établir ou à réviser. Je suis libre échangiste ou protectionniste, et je vote pour le candidat qui soutiendra la protection ou le libre échange. Mais ce même candidat, qui pense comme moi en économie politique, pensera autrement que moi en matière d'instruction publique; et je n'ai que le choix d'avoir, en votant pour lui, une bonne loi économique précédant une mauvaise loi sur l'instruction, ou, en votant

pour son concurrent, une bonne loi sur l'instruction suivant une mauvaise loi économique.

Que le suffrage, au contraire, ait à faire une élection nouvelle chaque fois qu'il s'agira d'une loi importante, et une élection en vue de cette loi unique, on ne verra se produire aucun de ces inconvénients. Il y a fort à parier qu'il fera d'abord le choix d'hommes plus compétents, n'ayant pas à désigner des mandataires à tout faire. On s'avisera rarement de prendre un avocat pour faire une loi sur l'organisation militaire, un marin pour faire une loi sur l'instruction publique, un général pour réformer le Code civil. Ce qu'en tout cas on peut affirmer, c'est que chaque candidat expliquera son programme, indiquera suivant quel principe il veut diriger la loi ; il sera préféré ou rejeté suivant que son programme aura plu ou non à la majorité ; ce que l'on peut affirmer c'est que, bonnes ou mauvaises, le pays aura les lois qu'en effet il veut avoir.

Le système que je propose n'entraînerait pas dans la pratique autant de complications qu'on peut le croire d'abord. Une demi-douzaine de lois générales sur autant de grands services publics, et la besogne serait bien avancée. Il va sans dire que les lois ainsi faites, les assemblées ordinaires, pas plus le Sénat que la Chambre, n'auraient le droit d'y toucher ni de les modifier. Elles se trouveraient dans le cas où se trouve aujourd'hui chez nous la Constitution. On n'aurait pas de peine à déterminer dans quelles circonstances ces lois fondamentales pourraient être

révisées; elles le seraient alors de la même façon qui a présidé à leur origine. Nous gagnerions à cet arrangement une stabilité qui manque à notre droit public; on ne verrait plus bouleverser à tout moment l'organisation de nos grands services suivant le caprice ou la passion des assemblées, dont aucune ne se croit liée par ce qu'a fait sa devancière, qui trop souvent, à quelques mois de distance, dans un intérêt de parti politique, détruisent elles-mêmes l'œuvre de leurs mains. Nous cesserions de voir notre armée, notre système d'impôts, notre organisation municipale, notre enseignement public soumis incessamment à toutes les fluctuations, non pas de l'opinion, mais du bon plaisir de cinq ou six cents individus plus ou moins intelligents, plus ou moins sages, et qui parfois se servent des passions que soulève telle ou telle question pour renverser les ministères et faire triompher les coalitions.

Je voudrais que les esprits sérieux voulussent bien réfléchir sur ces idées sans s'effrayer de ce qu'elles ont d'inaccoutumé. Quand cette nouvelle division du pouvoir législatif n'aurait, elle aussi, pour effet que de mieux apprendre la modestie aux élus de la nation, de leur bien faire comprendre que le pays seul souverain, délègue de ses droits ce qu'il veut, comme il le veut, dans la mesure où il le veut, je ne crois pas encore que la leçon fût inutile.

III

Du pouvoir exécutif j'ai peu de choses à dire. Lui aussi est une des formes de la souveraineté; lui aussi n'appartient, dans une démocratie, qu'au souverain, à la nation. Il offre ce caractère qu'il ne peut être exercé directement; il ne peut être ailleurs qu'aux mains d'une délégation. Mais, à cause de cela même, il importe davantage qu'il demeure soumis à une étroite et incessante surveillance. Qu'il soit remis à un seul ou divisé entre plusieurs, que celui qui l'exerce soit désigné par le suffrage universel ou que cette désignation soit confiée aux mandataires de la nation, ce sont là des choses qui en principe importent peu. Les divers systèmes ont été pratiqués dans diverses Républiques, et ils ont également donné des résultats satisfaisants chaque fois que les principes républicains ont été sainement compris et loyalement pratiqués. Pour ce qui concerne la France, on peut dire que le système d'un Président unique est celui qui s'accorde le mieux avec nos traditions; on peut dire d'autre part que le système d'élection du Président, non par le suffrage universel mais par le congrès des mandataires de la nation, est celui qui paraît offrir le plus d'avantages. La France a été longtemps un pays de Monarchie et de Monarchie absolue. Celui qui dirige les actes de

notre administration centralisée, et qui a besoin de rester telle, apparaît trop aisément aux yeux du pays, accoutumé longtemps à la domination d'un maître, comme la personnification de toute autorité ; et lui-même oubliant son origine, et se souvenant de ses prédécesseurs, en vient trop aisément, au bout de peu de temps, à se considérer comme l'incarnation de la souveraineté. La seule fois que notre nation ait essayé d'un Président élu directement par le suffrage universel, elle ne s'en est pas bien trouvée. Ce Président s'est aussitôt prétendu l'égal, à lui seul, de la représentation nationale tout entière ; il s'est placé en face de celle-ci comme un adversaire, et l'on sait comment le duel a fini. La principale fonction du pouvoir législatif c'est de contrôler les actes du pouvoir exécutif ; et, sans parler de la responsabilité personnelle et collective des ministres, il n'est pas mauvais, pour que le contrôle parlementaire soit écouté comme il doit l'être, que le chef du pouvoir exécutif, sans être un simple chef de cabinet, révocable à tout heure par un vote parlementaire, garde cependant vis-à-vis du Parlement une sorte d'infériorité. Il lui sera d'autant plus difficile de l'oublier qu'il aura été désigné par lui.

C'est au fond une grave erreur de prétendre, comme on le fait souvent, que le pouvoir exécutif réside dans le gouvernement et réside là seulement. Il est vrai que les ordres d'action ne peuvent émaner que du chef de l'État et des ministres choisis par lui. Mais ce qui n'est pas vrai c'est que ce chef ou ses

ministres soient les maîtres de donner les ordres qu'il leur convient. Ce qui n'est pas vrai davantage c'est que le Parlement possède uniquement le pouvoir législatif. La vérité est, au contraire, que l'essence du pouvoir exécutif lui appartient, bien plus qu'au pouvoir exécutif lui-même ; celui-ci n'est en quelque sorte que le premier des serviteurs, le majordome qui transmet aux subordonnés les ordres du maître. Les Assemblées politiques interpellent le gouvernement, elles lui demandent compte de sa conduite, elles lui prescrivent ce qu'il doit faire au dedans ou au dehors ; c'est même là leur principal emploi. Il est leur justiciable et elles ne sont pas le sien ; elles peuvent toujours, soit en refusant leur confiance aux ministres les forcer à se retirer, soit contraindre le chef de l'État lui-même, par le refus du budget, à abandonner une politique personnelle s'il voulait s'y obstiner. Le gouvernement est le bras qui exécute, le Parlement est la tête qui ordonne ; est-ce dans le bras ou dans la tête qu'est le centre même du pouvoir agissant? Ce n'est pas le juge qui a prononcé la condamnation qui emmène l'accusé en prison et exécute la sentence ; mais le juge a le droit de commander au gendarme, il requiert la force publique qui est tenue de lui obéir. Est-ce le juge véritablement ou le gendarme qui enferme le criminel et au besoin fait tomber sa tête? A dire le vrai mot, dans cette division des rôles nécessaire à l'harmonie générale, le pouvoir exécutif n'est pas un pouvoir ; il est un commis, dont les services valent surtout par le zèle et la docilité : et, s'il commande à son tour à la

nation, ce n'est qu'à la condition d'avoir été d'abord commandé par elle.

IV

La troisième manifestation de la souveraineté, c'est le pouvoir judiciaire. Il est de toute évidence que le souverain seul peut s'arroger le droit de prendre aux citoyens leur liberté, et parfois leur vie, que seul aussi il peut s'imposer aux uns et aux autres pour régler leurs différents et les forcer à s'incliner devant sa décision. Il était naturel au temps du droit divin que la justice fût rendue au nom du roi : dans un pays de droit populaire elle ne saurait l'être qu'au nom du pays, et ce n'était pas une des moindres monstruosités du régime impérial de faire figurer le nom de Napoléon en tête de tous les actes judiciaires.

Une autre conséquence et plus grave encore du changement du droit politique, c'est le changement complet qu'il emporte dans la conception même du pouvoir judiciaire. Le roi tenant son autorité de la divinité même et devenu le représentant visible du Créateur, se faisait comme lui le juge des consciences; il avait qualité pour apprécier la valeur morale des actions et frapper le criminel d'un châtiment proportionné à sa faute. La justice avait pour base le droit de punir. Le souverain populaire ne saurait avoir de

telles prétentions. Il n'a reçu du ciel aucun mandat. L'origine de son autorité est toute terrestre : elle sort du droit de la société de vivre, de se maintenir comme elle l'entend, et par conséquent de se défendre. Elle frappe le mal, non parce qu'il est le mal, mais parce qu'il la met en péril, parce qu'il compromet l'ordre établi par la volonté commune. Certes il est à souhaiter que la loi soit toujours conforme à la justice, et l'on peut dire de toute loi qui la heurte qu'elle n'est pas destinée à durer : mais cependant ce n'est point au nom de la justice que la loi commande et prétend être obéie. Il n'appartient pas à des hommes sujets à l'erreur et faillibles de condamner un de leurs semblables parce qu'il agit ou pense autrement que beaucoup et d'imposer, même la vertu : mais il est légitime de leur part de ne pas permettre qu'un individu porte préjudice à d'autres ou s'insurge contre la décision de la majorité. L'acte le plus blâmable, le plus criminel même, ne saurait être poursuivi ni puni s'il ne nuit à personne ou nuit seulement à celui qui le commet. Mais l'acte, le plus innocent même, peut devenir l'objet d'une interdiction et d'une pénalité, si cet acte compromet la paix générale ou enfreint une loi du pays. Ce qu'il faut se hâter d'ajouter, sans quoi cette conception de la loi, si sage et si juste, pourrait devenir à son tour un instrument d'effroyable oppression, c'est que la volonté générale elle-même a ses limites, et que le droit de la société finit là où commencent les droits sacrés et imprescriptibles de l'individu.

Athènes, cette cité qui reste le modèle de toutes les démocraties, dont les habitants avaient reçu du ciel une intelligence aussi limpide que l'air qu'ils respiraient, avait trouvé, dès l'origine de la civilisation européenne, la naturelle organisation de la justice populaire. C'était la souveraineté nationale qui exerçait directement la puissance législative et la direction des affaires; c'était elle qui nommait directement les instruments du pouvoir politique; c'était elle aussi qui exerçait directement la magistrature judiciaire. Et comme il eût été impossible de déranger, pour chaque procès particulier, l'assemblée toute entière des citoyens, c'étaient les grands jurys des Héliastes qui prononçaient au nom de la cité. Nous sommes déjà revenus à cette institution du jury pour toutes les causes graves qui mettent en jeu la liberté ou la vie des citoyens; nous y sommes revenus également pour un certain nombre de questions touchant à la propriété, comme en matière d'expropriation. On peut aller plus loin et dire que nos tribunaux de commerce, élus chaque année par les notables commerçants et dont tout le monde s'accorde à louer l'impartialité et la sagacité, ne sont autre chose que des jurys qui durent un certain temps au lieu de se renouveler chaque quinzaine. Une seule chose surprend dans notre organisation du jury criminel : c'est que les jurés soient chargés seulement d'établir le fait et non pas en même temps de déterminer la peine encourue. On n'assisterait pas, s'il en était autrement, à certains contrastes singuliers entre le verdict du jury et la dé-

cision de la Cour qui le suit ; et ceux auxquels on remet le soin de prononcer si l'accusé mérite la peine de mort ou les travaux forcés auraient, ce semble, aussi bien qualité pour décider s'il mérite cinq années de travaux forcés, ou vingt années, ou simplement la réclusion. On a beau dire que le jury n'a point à s'occuper des conséquences pénales de son verdict, on sait en fait qu'il n'en est rien, et c'est d'ailleurs un axiome de notre droit public que nul n'est censé ignorer la loi. On reconnaît dans notre organisation actuelle des Cours d'assises un compromis entre deux systèmes, dont l'un veut que les citoyens soient jugés par leurs pairs, dont l'autre estime qu'ils ne peuvent être bien jugés que par un corps spécial. Il faudra que, de ces deux principes, l'un finisse par avoir raison de l'autre.

L'institution du jury, fondée sur la souveraineté populaire, tend évidemment à se généraliser. On lui a donné l'appréciation des délits de presse, on la lui a ôtée ; on la lui a rendue, on la lui a ôtée encore ; on finira bien par la lui rendre pour tout de bon. Il n'est pas bien démontré que, jusque dans la justice civile, l'institution du jury ne soit pas destinée dans un prochain avenir à s'établir ; il est loin d'être prouvé qu'elle n'y donnerait pas des résultats aussi satisfaisants au moins que ceux du système actuel. Si le jugement de la foule a ses inconvénients, celui d'un corps constitué a les siens aussi. On peut dire qu'aujourd'hui la plus grande difficulté au jury civil, c'est la multiplicité de nos lois et l'anbiguité d'un grand

nombre de textes de nos lois. Ceux qui les ont faites ont cru les faire claires. Ils se sont parfois trompés : plus souvent encore les commentateurs et les juges, dans leur passion personnelle ou dans leur amour des applications ingénieuses et des interprétations nouvelles, en sont venus à mettre à la torture les articles dont le sens paraissait le plus net : si bien qu'à côté de la loi nous avons la jurisprudence, et que la jurisprudence elle-même varie suivant les temps. Ainsi la loi, faite pour couper court aux procès, finit à son tour par devenir une mine de procès, et l'on ne sait plus en maintes occasions ce qui est défendu et ce qui est permis. Que l'on veuille bien une fois, au grand désespoir, je l'avoue, des huissiers, des avoués et des avocats, réviser nos codes, c'est-à-dire faire que l'on ne puisse plus opposer une loi à une autre loi : que l'on veuille bien, partout où des interprétations différentes se sont produites, ajouter dans l'article un mot qui précise laquelle de ces interprétations est la véritable, on verra d'un côté moins de procès, on pourra d'autre part confier, fût-ce au premier venu, l'application d'une loi désormais compréhensible à tous.

Est-il besoin d'ajouter que, dans cette organisation, les jurys devront être soumis aux mêmes conditions d'appel et de cassation que les tribunaux ordinaires? Nul ne pourra trouver mauvais qu'une décision portée par douze hommes puisse être une seconde fois soumise à l'appréciation de douze hommes vivant loin des premiers : nul aussi ne pourra trouver

mauvais qu'une Cour suprême, semblable à la Cour actuelle, ait le dernier mot, et rétablisse, s'ils étaient méconnus, les droits et l'exacte interprétation de la loi que le pays tout entier s'est donnée, et à laquelle nul n'a le droit de faire obstacle.

Les listes du jury, elles aussi, devront être l'objet d'une réforme. Il ne convient pas, sans doute, de procéder ici avec la même imprudence avec laquelle il a été procédé pour le suffrage universel. Nous savons trop ce qu'il nous en a coûté pour avoir accordé à tous les citoyens l'usage des droits politiques avant de leur avoir donné l'instruction qui leur permît d'en comprendre la portée et de les exercer avec intelligence, pour confier à tous indistinctement l'usage de la souveraineté judiciaire. Un jour viendra peut-être où la liste du suffrage universel pourra être également celle du jury ; mais ce jour est lointain encore, et l'exercice de la justice est chose assez grave pour que rien ici ne soit fait à la légère. Ce que du moins on peut affirmer, c'est que la liste du jury devrait être d'ores et déjà considérablement étendue. Elle ne comprend certainement aujourd'hui ni le tiers, ni le quart de ceux qui devraient en faire partie. En exclure, comme on le fait encore, la plus grande partie de ceux qui offrent les garanties nécessaires de moralité et d'intelligence, c'est une injustice révoltante et une monstruosité sociale.

Grâce à l'organisation actuelle, un homme comme M. Robin, par exemple, un professeur de l'École de médecine, un membre de l'Institut, un des plus

illustres savants dont s'honore la France, un homme que le collége sénatorial d'un de nos départements a choisi depuis pour l'envoyer au Sénat, cet homme a pu, à Paris, se voir rayé de la liste du jury. Est-ce que la plupart de nos négociants, de nos employés, de nos avocats, de nos médecins, ne sont pas tout aussi capables de faire de bons jurés que nos notables commerçants ou nos grands propriétaires terriens ? Il y a plus, et parmi nos contre-maîtres, nos ouvriers des villes surtout, ne compte-t-on pas un nombre considérable d'hommes intelligents, consciencieux, honnêtes, qui, eux aussi, seraient fort à leur place dans un jury? Pourquoi les membres des chambres syndicales n'y seraient-ils pas admis ? Pourquoi les associations ouvrières ne seraient-elles pas chargées d'élire un certain nombre de jurés pris dans leur sein? Pourquoi les paysans de nos campagnes ne seraient-ils pas autorisés à dresser à l'élection, sous certain contrôle de l'autorité supérieure si l'on y tient, la liste des jurés de chaque commune? C'est au peuple qu'appartient le plus grand nombre des individus qui comparaissent devant le jury. Pourquoi le peuple ne fait-il jamais partie de ceux qui jugent? S'imagine-t-on qu'il aurait moins soin des grands intérêts sociaux ? Que l'on essaye et l'on s'apercevra vite du contraire. Le jury tel qu'il fonctionne aujourd'hui est encore une institution aristocratique : c'est le produit d'une théorie politique hautaine et anti-démocratique, qui veut bien confier le droit de juger à des hommes

portant la redingote ou l'habit, faisant partie des classes dirigeantes, mais qui n'entend descendre ni jusqu'au bourgeron ni jusqu'à la blouse, quelques mérites et quelques vertus qu'ils puissent recouvrir.

Quelques réformes d'ailleurs que l'on introduise dans l'organisation et le fonctionnement du pouvoir judiciaire, il en est une, je l'avoue, à laquelle j'attacherais plus de prix qu'à toutes les autres; et cependant, je ne me dissimule pas que celle-là précisément est la plus difficile à obtenir, parce que celle-là est la plus contraire à toutes nos habitudes. Tous nos philosophes ont proclamé l'indépendance du pouvoir judiciaire, et cependant l'administration de la justice n'est rien chez nous qu'une simple dépendance du pouvoir exécutif. En vain a-t-on donné comme correctif à cette dépendance l'inamovibilité de la magistrature : on sait que cette inamovibilité n'a guère, en fait, gêné les gouvernements. C'est le pouvoir exécutif qui choisit, à son gré, les magistrats, et naturellement il les choisit parmi ceux qui lui agréent; c'est lui qui leur distribue l'avancement, et naturellement il le donne à ceux dont il a lieu d'être satisfait; outre l'avancement, il tient en mains les faveurs de la décoration, que naturellement encore il réserve à ses amis. Or, comme le gouvernement appartient et appartiendra toujours à un parti politique, il suit de là que tout magistrat qui veut faire son chemin (et quel magistrat ne reste quelque peu homme jusque sous la toge?) en est réduit à plaire à celui dont il

dépend : on se croit le droit de lui demander des services et il s'applique à en rendre. On invite la magistrature à se compromettre par des complaisances politiques et trop souvent elle n'a pas le stoïcisme de s'y refuser. L'épée de Brennus tombe dans un des plateaux de la balance théoriquement inflexible, et elle y pèse de tout son poids. Dieu sait ce que la justice y a perdu chez nous de sa considération et de son autorité. Or, je me demande, s'il est pour une société un pire malheur que de voir la justice soupçonnée et la conscience publique pervertie par ceux-là précisément dont la plus haute mission est de la protéger.

On ne fera que pallier le mal tant que l'on ne se résoudra pas à séparer définitivement le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif. Leur confusion remonte à cette doctrine du droit divin qui faisait d'un homme, représentant de Dieu même, le centre de toute autorité sur la terre. Il était naturel dès lors que cet homme fût aussi bien le justicier qu'il était le législateur, l'administrateur, le chef des armées. La doctrine a changé mais les faits sont restés, et le pouvoir judiciaire est demeuré, dans notre organisation bâtarde, un des départements de l'administration, au même titre que les finances, la marine, la guerre ou l'instruction publique.

Voilà l'organisation qu'il serait important de modifier. Il ne s'agit pas de demander la suppression du ministère de la justice. Il est, dans l'administration de la justice, toute une partie qui est un véritable service public faisant partie intégrante du pouvoir

exécutif : c'est ce que l'on appelle la magistrature debout. Il n'est point douteux que le pouvoir exécutif en doive rester le chef et le maître, sous le contrôle des Assemblées politiques. Il faut qu'il soit obéi des parquets ; il faut qu'il puisse leur transmettre des ordres fidèlement exécutés. Ce n'est pas une des moins belles institutions de la civilisation moderne, que cette institution du ministère public, représentant les intérêts de la société et poursuivant en son nom l'exécution des lois et la réparation des injures.

Mais le ministère public n'est point le pouvoir judiciaire. Le ministère public n'est pas le juge. Il ne peut rendre aucune décision. Tout au contraire, il est une partie ; une partie qui, dans les procès criminels, représente l'accusation ; une partie qui dans les procès civils, représente, entre les deux adversaires, ce tiers toujours intéressé, même aux débats entre particuliers, la société. Il peut perdre sa cause ou la gagner, il a le droit de se tromper, le droit d'être passionné. On n'a jamais songé à réclamer pour lui l'indépendance, à lui conférer l'inamovibilité.

Le pouvoir judiciaire est exclusivement concentré dans ce que l'on appelle la magistrature assise. Il est composé de juges qui prennent place au tribunal devant la table verte, et qui écoutent, tour à tour, et le ministère public et les parties. Le substitut, le procureur, le procureur général sont des avocats tout semblables aux avocats adverses : les seuls magistrats ce sont les juges qui, selon leur hiérarchie, en

robes noires ou rouges, rendent des jugements ou des arrêts.

Voilà les représentants du pouvoir judiciaire que je voudrais voir soustraits à l'autorité, à la nomination, aux faveurs du pouvoir exécutif. Ils n'ont rien avec lui de commun, ils n'ont rien à subir de lui, ils ne doivent rien avoir à recevoir de lui. Le pouvoir exécutif est chargé de l'action et rien que de l'action : c'est lui qui doit assurer l'exécution des décisions rendues par eux : il est contraire au bon sens qu'ils tiennent leur qualité de son investiture. Ils ne peuvent ressortir que d'une seule puissance, la souveraineté nationale.

Soit, dira-t-on, mais comment vous y prendrez-vous pour faire sortir le pouvoir judiciaire de la souveraineté nationale? Et d'abord, si le principe du jury venait à se généraliser, il n'est point douteux que la question serait singulièrement simplifiée. Mais n'allons pas même si vite. Il ne m'est pas démontré que les juges de paix élus par les habitants d'un canton seraient, en général, de moins bons juges de paix et jouiraient d'une moindre autorité que les juges de paix nommés d'en haut. Il ne m'est pas démontré que des électeurs d'un arrondissement seraient moins capables de désigner les juges d'un tribunal de première instance, certaines conditions d'éligibilités étant posées, que le ministre de la justice : il ne m'est pas démontré que les habitants du ressort d'une cour ne seraient pas, eux aussi, très-capables de choisir les membres de la cour d'appel; et je ne vois pas

pourquoi les citoyens qui nomment les membres du Parlement, dont le rôle n'est pas moindre, ne pourraient pas tout aussi bien élire les membres de la Cour suprême. En tout cas, si l'on croit plus sage de maintenir à la tête de la magistrature un homme qui en ait la responsabilité et soit chargé d'y faire les nominations, la logique fera comprendre quelque jour que ce chef ne doit pas être un ministre, membre d'un cabinet politique. Je demanderais, pour ma part, que ce chef, lui aussi, fût élu par le Congrès et responsable devant lui seul. Il serait le chef du Pouvoir judiciaire comme le Président est chef du Pouvoir exécutif. Il y aurait, je crois, profit pour tout le monde à ce que cette séparation des pouvoirs fût bien nettement établie. Les excès de pouvoir qui peuvent tenter l'exécutif trouveraient dans cette séparation un utile préservatif; tout le monde comprendrait mieux où l'un de ces pouvoirs finit et où l'autre commence : les parquets, distincts désormais des tribunaux, seraient ramenés à leur véritable rôle ; on n'assisterait plus à ce scandale de substituts et de procureurs récompensés par un siége inamovible des services peu louables qu'on leur a demandés et qu'ils ont rendus.

V'

J'ai montré quelles réformes, sagement appliquées, lentement développées, mais résolûment poursuivies,

doivent mettre un jour les institutions de notre pays en harmonie avec les doctrines de la démocratie. Après l'organisation de la commune, j'ai essayé de définir le rôle et les attributions des trois grands pouvoirs de l'État. Il reste à dire quelques mots de nos principaux services publics, à marquer à grands traits les progrès que la démocratie attend de chacun d'eux.

Nous avons inscrit dans notre Code le grand principe du service militaire obligatoire. Il est établi désormais que tout citoyen doit au pays l'impôt du sang aussi bien que les autres; que tout enfant de la patrie lui doit, aux jours de péril, son concours pour la défendre ; que nulle rançon d'argent ne peut le dispenser d'acquitter cette dette sacrée : nous en sommes revenus à la saine et généreuse doctrine des cités antiques où tout citoyen était en même temps un soldat. Ce n'est pas là seulement une décision qui doit multiplier le nombre de nos bataillons et nous mettre en état de lutter sans infériorité, si quelque conflit nouveau vient à surgir avec les nations armées, nos voisines. C'est l'application d'un principe de justice sociale, c'est-à-dire de l'idée démocratique, application aussi profitable aux individus qu'au pays. Il est bon, dans une République surtout, que tout citoyen apprenne, à l'école militaire, le respect de la discipline, l'obéissance aux chefs, le sacrifice de l'individu à l'intérêt général, le mépris de la mort; il est bon que la force armée, destinée à protéger la loi pendant la paix contre les factieux, la patrie contre

l'étranger pendant la guerre, ne puisse plus se distinguer de la nation elle-même. Il est bon que les enfants d'un même pays, quelques distinctions qu'aient pu établir entre eux la naissance ou la fortune, se rencontrent arrivés à l'âge d'hommes, soient une fois confondus dans les mêmes rangs, soumis aux mêmes règles, astreints aux mêmes devoirs, et emportent de la vie commune, à l'ombre du drapeau, l'amour égal de la France et le sentiment de la solidarité.

Il reste maintenant à faire que le service obligatoire, proclamé dans la loi, devienne dans la pratique une réalité. Nos contingents sont aujourd'hui encore divisés en deux moitiés, dont l'une est appelée cinq ans entiers sous les drapeaux, dont l'autre y figure une année à peine. Les uns reçoivent complète l'éducation physique et morale du soldat; les autres ont reçu de cette éducation à peine les éléments; et tandis que la France, appelée à se défendre, pourrait faire un fond solide sur les premiers, il est trop manifeste que le concours des autres resterait insuffisant. Si une année peut suffire à former les volontaires placés dans des conditions spéciales d'intelligence et de docilité, il faut plus d'une année à nos enfants des campagnes pour devenir des soldats instruits. Il faut que l'on trouve un moyen, fût-ce au prix de sacrifices nouveaux du budget, pour faire cesser la distinction entre les deux moitiés de chaque contingent militaire, et donner à toutes deux une instruction militaire égale. Une bonne loi sur les sous-

officiers, permettant d'abréger le service sans désorganiser les cadres, facilitera la solution du problème, et nous voyons le moment prochain où la durée du service obligatoire sera pour tous également de trois années, en attendant que, grâce aux progrès de l'instruction populaire, cette durée puisse être diminuée encore.

VI

Mais les deux ordres de questions auxquelles la République doit surtout donner sa sollicitude, desquelles dépendent et la prospérité du pays et le succès des institutions démocratiques, c'est le développement de la richesse nationale et le progrès de l'instruction publique. Ainsi les ministères jusqu'ici les plus maigrement dotés, le ministère du commerce, celui des travaux publics, celui de l'instruction publique, ces ministères longtemps placés aux derniers rangs dans la hiérarchie des portefeuilles et abandonnés aux seconds rôles, sont, au contraire, les plus importants des ministères.

Il y a longtemps qu'on l'a dit, la question sociale est avant tout une question économique. L'âpreté de ce que les Anglais ont si bien appelé la lutte pour l'existence, tient surtout à la difficulté de cette lutte. Il y a au banquet de la vie beaucoup d'appelés et peu d'élus, et c'est seulement en jouant du coude parmi

la mêlée que les plus forts ou les plus heureux parviennent à s'approcher de la table et avoir du repas autre chose que les miettes. Les biens de la terre existent en quantité insuffisante : il n'y en a pas pour tous les appétits. Que l'on imagine un monde autrement constitué que le nôtre, où la nature plus féconde aurait multiplié davantage les productions nécessaires, non pas seulement à l'entretien de la vie mais encore à son agrément, où quand tous seraient rassasiés il resterait encore dû superflu; dans un tel monde la question sociale ne se poserait même pas. Tel n'est point celui où la nature nous a placés, et, dans l'état actuel des choses, le partage égal, s'il pouvait se faire, aboutirait tout au plus à la misère universelle. Or l'humanité ne se résigne pas au dénûment commun, et, dans l'impossibilité où tous sont de se satisfaire à la fois, chacun s'aime assez lui-même pour s'efforcer de prendre tout ce qu'il peut de bons morceaux, dût-il affamer encore davantage ceux qui ont faim à côté de lui. Aussi plus un pays est pauvre, plus on y voit, quelque époque de l'histoire que l'on étudie, une toute petite aristocratie tarir presque à elle seule la maigre source de richesse qui existe, et étaler, comme une oasis au milieu du désert, le contraste de son luxe à côté de la pauvreté générale. La vie d'une génération se concentre toute entière en quelques individus privilégiés du sort ou de la force. L'affranchissement commence le jour seulement où, la richesse publique et la production s'accroissant, de nouveaux venus, ilotes jusque-là, sont appelés à leur

tour à posséder leur part des biens de la vie; ils relèvent leur tête jusque-là courbée vers la terre et prennent, avec leur part du loisir et de la jouissance, la conscience de leur dignité et de leurs droits d'hommes. L'heure où les questions sociales se posent redoutables est celle où cette conscience s'est éveillée sans que la richesse publique ait fait des progrès correspondants, où nombre d'appétits réclament satisfaction sans pouvoir l'obtenir.

Telle est aujourd'hui la situation de la France. Un grand progrès s'est accompli dans la richesse publique et nous en voyons déjà les conséquences bienfaisantes. Les savants qui ont découvert la vapeur et l'électricité, les industriels qui ont multiplié les machines, fait produire aux usines les instruments perfectionnés du travail, les ingénieurs qui ont créé les canaux et les chemins de fer, les armateurs qui ont porté à travers les mers les échanges des diverses contrées, les agriculteurs qui ont, par des méthodes nouvelles, accru la production de la terre, développé les espèces animales utiles à l'homme, ceux-là ont plus fait peut-être pour le bien de l'humanité et pour la cause de la démocratie que tous les philosophes, que tous les hommes politiques. Là où quelques milliers d'hommes seulement possédaient, jouissaient, vivaient pour la vie heureuse, qui est en même temps la condition de la vie intelligente, des millions d'hommes aujourd'hui jouissent, possèdent, pensent. Certes tous ces hommes n'ont point une part égale à la fortune; mais tous ont du moins une part suffi-

sante : aucun d'eux, à part quelques fous, ne songe à bouleverser la société.

Le malheur est qu'il y a trente-six millions de Français, et que de ces trente-six millions sept ou huit millions seulement sont affranchis. Certes le progrès est grand si l'on regarde le passé : il est peu de chose encore, si l'on considère le but à atteindre, l'affranchissement universel. Certes encore la condition des déshérités de la vie s'est elle-même adoucie, si l'on songe à ce qu'elle était jadis ; l'ouvrier a de la viande presque tous les jours, le paysan lui-même en a une fois ou deux la semaine : mais la viande manque souvent encore, ou n'est pas en quantité suffisante : il arrive même parfois que le pain manque. Ce n'est pas le pire mal. Ce pain et cette viande que le bourgeois possède à discrétion, il lui suffit pour les gagner chaque jour de quelques heures de travail. Il mange, lui aussi, à la sueur de son front : mais quand il a peiné, il lui reste quelques heures de loisir ; il peut lire, réfléchir, s'instruire, jouir de la vie de famille, prendre sa part des distractions intelligentes; il peut vivre pour l'art, la poésie, la musique, l'étude : le métier ne le prend pas tout entier. L'ouvrier, lui, se lève au jour, rentre à la nuit tombante et quelquefois c'est seulement après avoir pris plusieurs heures de veille sur le repos de la nuit déjà si bien gagné qu'il a assuré sa subsistance et celle des siens. Toute l'énergie de ses muscles s'est dépensée dans son labeur matériel; son cerveau n'a plus la force de penser, il en perd l'habitude s'il a jamais pu la prendre, et si quelque dis-

traction le tente, la journée finie ou à ses rares jours de repos, comment cette distraction, elle aussi, ne serait-elle pas grossière et plus faite pour l'abaisser que pour l'élever? Que je voudrais les voir ces pamphlétaires qui, au sortir de chez Brébant, dépensent chaque jour leur esprit à insulter les « nouvelles couches sociales, » que je voudrais les voir, ces caricaturistes qui, pour représenter le peuple, n'ont jamais trouvé autre chose que la silhouette d'un ouvrier aviné, que je voudrais les voir, ces beaux messieurs, ces délicats, réduits pour quelques années, pour quelques mois seulement, au sort de ceux qu'ils raillent, afin de savoir ce que deviendraient alors leurs goûts élégants!

Hélas! encore une fois, il n'y a point aujourd'hui encore moyen de donner à tous, outre le nécessaire, un peu de ce superflu qui est, lui aussi, du nécessaire : il n'est pas moyen de faire que tous les Français vivent avec un travail quotidien de cinq ou six heures. La France n'est pas assez riche : le sol ne produit pas assez, l'industrie n'est pas assez avancée : il n'y a pas assez de bœuf, assez de mouton, assez de maisons saines et aérées, assez de vêtements chauds pour tous. Sans doute, quelques-uns prennent un peu trop pour eux seuls et se font la part du lion : mais quand on ôterait à ceux qui possèdent et quand, après avoir fait le partage, on empêcherait qu'il se défît dès le lendemain, on n'aurait pas supprimé pour cela la misère de tous ceux qui souffrent. Il n'est qu'un remède au mal. C'est d'accroître la pro-

duction générale, de forcer l'avare nature à ouvrir malgré elle sa main bienfaisante. C'est là la victoire de l'homme, la plus glorieuse de toutes, et par ce qu'il a fait déjà il peut mesurer ce qu'il lui est permis de faire. Le progrès sera lent, mais on peut affirmer qu'il est sûr. Déjà six millions d'hommes en France sont délivrés du labeur servile — celui qui accable et écrase ; — avec le temps dix millions seront délivrés, puis vingt, puis trente, puis tous. Un jour viendra où notre société ne comptera plus d'ilotes, et où nul ne pourra plus dire justement qu'il est mort sans avoir vécu. Générations innombrables de parias qui êtes allés silencieusement du berceau à la tombe, et qui dormez à jamais sous cette terre qui a été si dure pour vous, je vous prends à témoins ; n'est-ce pas que ce jour-là sera un beau jour, digne que les anges du ciel le célèbrent sur leurs harpes!

« Le monde, a dit Fénelon, pourrait nourrir cent fois plus d'hommes qu'il n'en nourrit. » Il dépend de nous de faire que la France si admirablement située entre l'Océan et la Méditerranée, dotée d'un si heureux climat et d'un sol si merveilleusement fertile, habitée par une race laborieuse et économe, produise non pas le double, mais le quadruple, mais le décuple de ce qu'elle produit aujourd'hui même. Ses gouvernements, par malheur, au lieu de venir en aide à l'activité des individus, ne se sont appliqués le plus souvent qu'à la paralyser. Or c'est ici surtout que le rôle des gouvernements peut être considérable. La prospérité matérielle d'un pays tient à

des ressources qui dépassent la sphère d'énergie des individus et que seule la communauté peut mettre à la portée de tous.

Le ministre des finances a certes ici un rôle à jouer. Contributions directes et contributions indirectes, impôt immobilier ou mobilier, impôt sur le capital et impôt sur le revenu, libre échange ou protection, il n'y a là, quoi qu'on en dise, aucun principe engagé. Les divers systèmes sont également admissibles, et celui qui doit être adopté est celui qui sera démontré le plus avantageux. Il convient de tenir compte, dans une sage mesure, des habitudes, des préjugés même, et puisqu'il faut de l'argent au Trésor public, beaucoup d'argent pour faire face à toutes les charges du pays, les moyens d'obtenir cet argent qui sembleront les moins lourds ou les moins sensibles à ceux qui le paient, seront toujours les meilleurs.

Une seule règle de bon sens s'impose aux législateurs. C'est que tout impôt qui frappe la production doit autant que possible être évité. Ce n'est pas, en effet, la richesse qu'il atteint, c'est la source de la richesse. Il diminue l'énergie et la vitalité d'un pays; il le met vis à vis de l'étranger dans une condition d'infériorité ; il sacrifie au présent l'avenir, auquel surtout on doit songer; il mange en herbe le blé; il tue la poule aux œufs d'or.

Mais c'est le ministère de l'Agriculture et du Commerce, c'est surtout le ministère des Travaux publics, qui doivent, à cet égard, faire l'objet de la sollicitude du gouvernement et des assemblées. « La-

bourage et paturage, disait le grand et honnête Sully, sont les mamelles de la France, » avec l'économie politique du XVI^e^ siècle; et nous disons, nous, avec l'économie politique du XIX^e^ siècle : labourage, pâturage, industrie, commerce, navigation, sont les mamelles de la France. L'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, voilà les réservoirs de la richesse publique, soit qu'ils la produisent directement, soit qu'en l'aidant à circuler, ils la multiplient. C'est une bonne réforme d'avoir enlevé nos forêts au ministère des Finances pour les donner au ministère de l'Agriculture et du Commerce : ce sera une sage dépense d'accroître les ressources de ce ministère pour qu'il puisse augmenter les encouragements aux agriculteurs et aux éleveurs, multiplier les écoles agronomiques, propager les doctrines nouvelles de culture, remplacer la routine dont nos campagnes qui ont tant de peine à se défaire par ces améliorations que sollicitent depuis longtemps nos savants et qui déjà sont appliquées ailleurs.

Un progrès plus sérieux encore sera d'enlever quelque jour nos colonies au ministère de la Marine, nos consuls dont le rôle principal devrait être la protection du négoce français à la direction du ministère des Affaires étrangères. Le ministre de la Marine s'intéresse surtout aux questions militaires ; le ministère des Affaires étrangères s'occupe surtout de notre influence politique étrangère, et le rêve de nos agents consulaires est surtout, dans les conditions actuelles, de jouer le rôle d'ambassadeurs au petit pied. Or la

sagesse d'un pays c'est d'éviter les complications diplomatiques et non pas de les chercher. Le rôle vrai des consuls, c'est non pas seulement de défendre les nationaux en cas de péril, c'est d'abord et avant tout de leur faciliter les affaires, d'aider à leurs opérations commerciales, de leur indiquer quelles ressources chaque contrée peut leur offrir.

Ainsi procèdent d'autres pays qui s'en trouvent bien, et tel deviendra le rôle de nos consuls le jour où ils ressortiront du ministère du Commerce. Quant à nos colonies, leur utilité n'est point apparemment de servir uniquement la gloriole du nom français, de montrer de temps en temps au monde nos flottes et de leur offrir des ports de refuge dans leurs voyages à travers les mers ; il est principalement d'ouvrir à notre commerce des comptoirs où il puisse échanger nos produits avec les produits des autres contrées, d'agrandir la patrie française et de créer de nouveaux intérêts étroitement liés avec les nôtres. Ce souci est le moindre souci du ministère de la Marine. Il est permis d'espérer que le ministre du Commerce comprendrait autrement sa tâche. Il n'est plus aujourd'hui, dans l'immense circulation des produits de l'univers, de région qui ne soit tributaire des autres et dont les autres ne soient tributaires : chacune profite également des importations et des exportations ; les colonies mêmes ne sauraient plus être liées à la mère-patrie que par des bienfaits réciproques, et le pays le plus riche comme le plus utile au monde sera celui qui aura su le mieux unir sa propre activité

à l'activité universelle. Nous avons laissé d'autres nous devancer dans l'intelligence de ce grand problème économique, et c'est folie de penser que la puissance militaire promenée à travers les océans, alors même que nous serions en état de soutenir ce rôle, puisse suffire à nous assurer le premier rang dans l'univers. Ce rang, depuis plus d'un siècle, nous l'avons perdu par notre faute; peut-être ne serait-il pas trop tard pour le reconquérir, si nous voulions bien comprendre enfin que ce sont les intérêts surtout qui rapprochent les nations et que les colonies doivent être pour un pays autre chose qu'un luxe ruineux.

A côté de la protection de l'agriculture et du commerce, les travaux publics. Longtemps les travaux publics, eux aussi, n'ont été chez nous que des dépenses de luxe. Versailles construit pour l'agrément d'un seul homme, voilà le principal des travaux publics du dix-septième siècle, comme autrefois les Pyramides, comme Marly après Versailles. Nous avons vu, plus récemment, la meilleure portion de l'argent des travaux publics employée à construire ou reconstruire des palais, à élever des églises, à bâtir des préfectures, à orner et décorer les villes. Sans doute il n'est pas mauvais qu'un grand pays soit assez riche pour payer sa gloire, et le luxe n'est point à dédaigner; mais ce qui est mieux encore, et ce qui dans une démocratie n'est que justice, c'est que l'argent de tous serve surtout à l'intérêt général. Non point cet intérêt d'amour-propre qui, dans un magnifique

monument, saisit les yeux et force l'admiration des étrangers, à la vue d'une colonne ou d'un arc de triomphe, mais cet intérêt réel, pratique, qui contribue à la prospérité générale et au bien-être de tous.

C'est ici surtout que l'État peut rendre à la communauté de prodigieux services. Aux particuliers, l'initiative de l'énergie; mais ce qui dépend de l'État, ce sont les moyens mis à la portée de tous, sans lesquels cette initiative et cette énergie se trouvent impuissantes. Quelle part de notre richesse nationale n'est-elle pas due à nos grandes routes, œuvre de Colbert reprise par Napoléon, qui ont mis en rapport nos provinces, longtemps comme isolées les unes des autres, et leur ont permis d'échanger leurs produits ? Quelle activité n'a pas été imprimée à notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, par les canaux et plus tard par les chemins de fer? Combien de milliers de fois ces travaux, accomplis aux frais de l'État et qui sans lui seraient encore à faire, n'ont-ils pas payé ce qu'ils avaient coûté? Pourtant, en dépit de ce qui a été fait, nous manquons encore de canaux, nous manquons de chemins de fer. L'industrie privée, qui a volontiers entrepris nos grandes voies ferrées, recule devant les lignes secondaires qui ne sont pas rémunératrices ou ne doivent le devenir qu'après un long temps écoulé. Eh bien! c'est ici qu'il appartient à l'État d'intervenir. C'est lui qui peut sillonner la France entière de canaux et de chemins de fer, donner à chacun de nos départements les débouchés qu'il réclame par voie d'eau ou par voie de terre.

Combien de nos régions sont encore embarrassées de leurs produits? Combien de richesses naturelles sont encore perdues ou inexploitées? Combien d'industries languissent encore aujourd'hui, qui deviendraient aussitôt prospères si des moyens de transport leur étaient offerts? Et quelle part de l'énergie française se consume encore faute de s'employer utilement? Quoi qu'il en doive coûter pour assurer cet état de choses, on ne saurait ni trop dépenser ni dépenser trop vite. Celui-là s'est montré un véritable ministre républicain, qui, aussitôt arrivé au pouvoir a demandé la mise à exécution de ce programme, patriotique tout à la fois et démocratique. Qu'en sortira-t-il, en effet, sinon une impulsion donnée à la production et à la circulation, une merveilleuse activité nouvelle de l'industrie et du commerce, une multiplication superbe de la richesse nationale, qui procurera à des millions de nouveaux-venus le bien être et l'aisance, qui ajoutera à la grandeur de la France? Après les grands travaux publics intérieurs viendront les grands travaux extérieurs, l'amélioration de nos ports, le percement des isthmes, les encouragements aux entreprises lointaines et internationales. N'est-ce pas, après tout, la France qui profitera d'abord de tous les efforts entrepris par elle?

VII

J'arrive au ministère de l'Instruction publique: c'est par lui que j'ai voulu finir. C'est à lui, en effet, qu'appartient la tâche principale dans la constitution de la France démocratique. L'instruction publique doit être le premier, comme elle est le plus utile et le plus noble en même temps de nos ministères.

Ne regarderait-on qu'à la richesse matérielle d'un pays, l'instruction publique peut, à elle seule, pour l'accroître, plus que tous les efforts réunis des ministères de l'Agriculture et du Commerce, des Finances, des Travaux publics. Les savants sont les grands promoteurs du progrès économique. Leurs études désintéressées et qui poursuivent exclusivement la recherche de la vérité, sont en réalité les plus fécondes pour l'intérêt public et privé. La vapeur et ses innombrables applications, le travail des machines qui affranchit l'humanité et affranchira jusqu'aux animaux, les chemins de fer, la navigation moderne, les télégraphes, l'art des ingénieurs, c'est aux savants que nous devons tout cela. Jusqu'où n'iront-ils pas dans leurs découvertes? L'argent dépensé dans les laboratoires est rendu, et avec quelle usure! au pays qui l'a fourni. Déjà nos vêtements, nos maisons, ce qui fait le luxe et l'agrément de la vie, la facilité de nos relations, nous l'avons reçu de la science; qui pourrait dire qu'elle n'ira pas un jour

jusqu'à faire plus encore, qu'elle n'ira pas jusqu'à créer de toutes pièces les substances nécessaires à l'entretien de la vie, et à fabriquer le pain et la viande comme elle fabrique déjà le gaz pour nous éclairer, la teinture pour colorer nos habits, le verre pour laisser venir à nos appartements la lumière, comme elle est en train de fabriquer jusqu'aux diamants pour réjouir nos yeux?

Ce n'est pas l'instruction supérieure seulement qui contribue à développer la richesse publique. Partout où il se trouve un ingénieur intelligent, un agronome éclairé, un industriel habile, un négociant qui sait tirer profit des voies nouvelles ouvertes aux communications des peuples, un homme d'initiative et d'imagination capable d'inventer, nous voyons surgir mille perfectionnements ingénieux, et c'est la société qui en tire toujours le parti le plus considérable. Celui qui s'enrichit le premier, enrichit après lui une foule d'imitateurs, et de nouveaux perfectionnements succèdent aux perfectionnements. Qui oserait dire que l'instruction doit s'arrêter quelque part, et que quelque part elle cesse d'être utile? Est-ce que l'ouvrier intelligent et instruit ne fait pas une meilleure tâche que l'ouvrier ignorant? Est-ce qu'il n'est pas seul capable de s'élever au rang de contre-maître, et plus tard, de chef d'industrie? Est-ce qu'il ne peut pas, lui aussi, faire quelque découverte utile et parvenir à la fortune? Est-ce que le paysan éclairé ne saura pas mieux tirer parti de la ferme qu'il exploite ou du champ qu'il possède, es-

sayer des cultures nouvelles, amender la terre, lui faire produire, en un mot, plus qu'elle ne produirait aux mains de son voisin encore tout empêtré dans l'esclavage de la routine et qui ne sait rien faire que ce qu'ont fait avant lui ses pères? Le travailleur inintelligent ne vaut qu'à la façon d'une machine ou d'une bête de somme, dans la proportion de l'effort musculaire : le travailleur intelligent, au contraire, sait diriger cet effort et l'appliquer là où il peut produire les plus utiles résultats.

Mais la prospérité matérielle n'est pas tout. L'homme ne vit pas seulement de pain; c'est peu de chose d'accroître pour tous le bien-être du corps si le progrès intellectuel et moral ne suit. On peut aller plus loin, et les satisfactions données exclusivement aux sens ne serviraient qu'à dégrader une société au lieu de l'élever. Quand nous rêvons l'avénement de la démocratie, nous n'imaginons pas seulement un ordre social où tous pourront manger, boire, dormir et se reposer suffisamment; nous rêvons un ordre social où tous, à des degrés inégaux sans doute, mais dans une équitable mesure, auront leur part des plaisirs artistiques, des curiosités intelligentes, des jouissances de l'esprit. Nous rêvons un ordre social où ce qui est aujourd'hui le privilége d'un petit nombre sera du domaine commun, où la pensée et la conscience seront comme l'air et la lumière des biens accessibles à tous; où, selon la parole de l'apôtre, la vérité intellectuelle et morale éclairera tout être venu en ce monde. L'instruction seule peut assurer à tous ces

biens et féconder en toute créature cette portion d'elle-même si noble que l'homme a pu la proclamer immortelle et que les religions comme les philosophies y ont vu un reflet de la majesté divine.

Discuter l'obligation de l'instruction dans une démocratie, c'est un non sens : rechercher si un père stupide a le droit de refuser à son enfant l'instruction, c'est demander s'il lui est permis de le laisser mourir de faim. La gratuité de l'école est une conséquence de l'obligation ; et, quant à la laïcité, il est étrange de l'entendre mettre en cause dans un pays qui n'a plus de religion d'État. L'éducation religieuse regarde les familles, et elles seules ; le maître qui relève de l'administration politique et non de l'autorité religieuse ne saurait avoir le droit de l'imposer et n'a pas qualité pour la distribuer. Il faudra peu d'années avant que sur ces trois points, discutés aujourd'hui encore avec tant de passion, le bon sens ait obtenu raison des préjugés et des malentendus.

Une réforme autrement sérieuse et difficile, c'est la réforme de nos divisions de l'enseignement et des programmes de nos écoles. Ici, c'est l'organisation même qui est à changer, et tant que ce changement n'aura pas été fait, la démocratie ne sera chez nous qu'un mot. C'est par les classes dirigeantes que notre enseignement public a été arrangé ; il est trop aisé de s'en apercevoir. Notre enseignement secondaire et notre enseignement supérieur se relient étroitement ; l'élève passe de l'un à l'autre sans effort et par une transition naturelle : où le lycée l'abandonne, l'école

de droit ou de médecine vient le prendre. Il en est tout autrement de l'enseignement primaire : l'enseignement primaire ne mène et n'aboutit qu'à l'enseignement primaire. Ainsi, dès l'enfance, la génération qui grandit est partagée en deux divisions fort inégales; l'une composée d'un petit nombre de privilégiés devant lesquels la carrière s'ouvre indéfinie, pour apprendre, s'instruire, s'élever: l'autre, la plus nombreuse de beaucoup, qui doit borner son ambition à savoir lire, écrire, compter, mettre à peu près l'orthographe. Dès le premier jour, il faut choisir dans quelle route l'enfant sera engagé; et quand il a parcouru le cycle de l'école primaire, s'il est né capable de s'élever plus haut, si les ressources de la famille se sont accrues, il est trop tard pour changer de direction: ce n'est qu'au prix d'efforts surhumains que le meilleur élève de l'école primaire peut rattraper le temps perdu et rejoindre, en se bourrant de grec et de latin, les camarades plus heureux qui sont entrés de plain-pied dans l'enseignement secondaire. Chacun de nous pourrait citer jusqu'à un ou deux jeunes gens qui ont accompli ce miracle.

Deux causes ont amené ce résultat; l'une le désir des classes bourgeoises de creuser un fossé profond entre elles-mêmes et le peuple; l'autre l'importance exagérée donnée dans notre enseignement secondaire aux langues mortes. La démocratie ne peut admettre la première démarcation, et, quant à notre enseignement secondaire, j'en suis fâché pour le grec et le latin, qui sont de fort belles choses, mais il faut ou

renoncer à leur laisser le rôle considérable qu'ils y jouent ou trouver pour les enseigner des méthodes plus expéditives. Après tout, il est fort peu important pour la majorité des citoyens, même occupant des professions libérales de savoir faire des vers latins et des thèmes grecs, et si le but des humanités est d'amener à lire couramment Démosthènes et Cicéron et de mettre la jeunesse en état de comprendre leurs beautés, j'estime qu'il n'est pas besoin pour y parvenir de dix années d'études à raison de six heures par jour. Le prix, que tous sont d'ailleurs loin de recueillir, de nos exercices classiques sur les langues mortes, n'est pas en proportion avec le temps dépensé.

Il faut que de la salle d'asile jusqu'au dernier examen de droit ou de médecine la chaîne d'études soit une et ininterrompue. Les uns s'arrêteront en chemin, les autres plus heureux auront le loisir de pousser jusqu'au bout : mais il n'y aura plus au moins deux instructions, une pour le peuple, une pour les gens comme il faut. Il ne se trouvera plus dans la même nation comme deux nations, dont l'une n'a rien de commun avec l'autre. Le système dont je parle n'est pas une invention nouvelle ; il fonctionne de l'autre côté de l'Océan, et l'Amérique s'en trouve bien. N'eût-il que cet avantage de faire que les enfants d'un même pays, riches et pauvres, se rencontrent au début de la vie sur les bancs de l'école primaire, qu'ils apprennent à se connaître, à se comprendre, à s'aimer, eux qui sont destinés à vivre côte à côte et à s'entr'aider, ce seul avantage ne serait point à dédaigner.

Du jour où tout soldat appelé par la conscription a pu dire qu'il portait dans sa giberne le bâton de maréchal, il y a eu en France une armée démocratique : il n'y aura en France de démocratie véritable que le jour où un enfant entré à l'école primaire, si pauvre, si deshéritée que soit sa famille, pourra, lui aussi, s'il en a les capacités, devenir un jour professeur à la Sorbonne, membre de l'Institut, ministre. Que de Molières, de Voltaires, de Cuviers, de Delacroix sont morts ignorés, sans avoir produit aucun des chefs-d'œuvres dont ils étaient capables, aucune des grandes et utiles découvertes dont ils portaient en eux le secret ignoré d'eux-mêmes! Hélas! leur génie a été étouffé dans l'œuf par les fatalités du sort qui pesaient sur eux, et ceux qui auraient illustré leur pays sont venus tout au plus à bout de nourrir obscurément leur famille par le travail de leurs mains. Les communes, les départements, l'État, les particuliers généreux ne fonderont jamais trop de bourses pour ouvrir aux enfants après l'École primaire (lorsqu'enfin nous l'aurons obligatoire) la porte de l'Enseignement secondaire, puis des Universités, de l'École des beaux-arts, des écoles supérieures. Quelle riche pépinière se formerait ainsi de talents vigoureux, de nobles ambitions, de bonnes volontés vaillantes, et combien notre société ne se rapprocherait-elle pas alors de ce pays d'utopie si souvent rêvé, où chacun serait mis à sa place, selon ses aptitudes, selon son énergie, selon sa valeur intellectuelle et morale! Qui entendrait alors prononcer seulement le nom de « questions sociales? »

Nos programmes d'instruction publique sont presque tous insuffisants : ceux de notre instruction primaire sont à la fois insuffisants et niais. L'histoire d'une petite peuplade, qui eut son jour de splendeur il y a trois mille ans et dont la civilisation ne profita guère au monde, cette histoire toute pleine de légendes absurdes, tient plus de place dans nos écoles que l'histoire, non pas de cette Grèce qui a illuminé le monde, mais de notre propre pays. Un enfant sort de l'École primaire sans avoir reçu les moindres notions de physique, de chimie, de météorologie, d'hygiène, d'histoire naturelle. On ne semble pas se soucier qu'il pense, et peut-être, en effet, a-t-on redouté longtemps qu'il pensât. Tout ce qui peut faire venir à lui les idées générales, éveiller sa curiosité, faire de lui un homme en un mot, on l'a laissé de côté. Jamais on ne l'a exhorté à se regarder et à s'observer lui-même : on laisse à la religion le soin exclusif de lui parler de la morale ; on croirait commettre une impiété en lui présentant la morale séparée de la religion. Il est l'enfant d'un pays, il est censé en connaître les lois, et jamais on ne lui a parlé ni des lois de ce pays ni de ses institutions. Il sera dans quelques années appelé à voter pour des conseillers municipaux, pour des conseillers généraux, pour des députés, et jamais on ne lui a appris ce qu'est un conseiller municipal, un conseiller général, un député, quelles sont leurs fonctions, quel est leur rôle.

L'École primaire finit trop tôt sans doute pour que

ceux qui ne peuvent pousser plus y acquièrent des connaissances étendues : l'âge aussi n'est pas venu où bien des idées leur seraient accessibles. Mais une société démocratique ne doit point permettre qu'après treize ou quatorze ans l'enfant n'ait plus l'occasion d'apprendre. On a commencé à fonder des écoles d'adultes; il faut qu'il y en ait partout à côté des écoles primaires et comme elles obligatoires. Il serait étrange d'entendre soutenir que la société, qui prend sans hésiter les jeunes gens pendant cinq années, de vingt à vingt-cinq ans, dans tout la force de l'âge, pour leur apprendre à manier le fusil et assurer sa sécurité, accomplit une tyrannie en exigeant que tout adolescent de quatorze à dix-neuf ans fût, par exemple, obligé de fréquenter l'école d'adultes pendant une moitié de la journée, l'autre moitié étant laissée au travail. Les études d'histoire, les notions des sciences, les éléments de l'économie politique, du droit public, voire ceux de la philosophie, ne seraient pas plus déplacés dans l'instruction populaire qu'ils ne le sont dans celles de nos jeunes bourgeois et ne trouveraient pas des auditeurs moins zélés. On verrait plus tard dans la conduite de la vie, dans la pratique du métier le plus humble, qu'il sert à quelque chose de savoir, de raisonner et de réfléchir. Je voudrais que, dans cet enseignement, les arts non plus ne fussent pas oubliés, ces deux arts surtout que le peuple comprend si aisément, la musique et la littérature. Le goût de lire, une fois pris, ne se perdrait pas : chaque commune aurait

bientôt sa bibliothèque comme on le voit en d'autres pays : elle aurait à certains jours aussi ses conférences. Le journal et le livre deviendraient pour le peuple, ils sont comme pour la bourgeoisie, les compagnons favoris des heures de loisir, et ce seraient les bons livres et les journaux sérieux qui auraient à la longue le succès. Il y aurait toujours des blouses et des habits; mais le costume différerait plus que l'homme intérieur. La véritable égalité serait fondée : l'affranchissement intellectuel des petits serait une réalité désormais.

VIII

Constituer la démocratie telle est la mission de la République. Elle en a une autre qui n'est ni moins haute ni moins importante et qui, à vrai dire, ne se sépare pas de la première : refaire l'âme de la France.

Le péril de la civilisation, c'est l'effacement de l'idée de patrie : l'antiquité l'a déjà éprouvé. Le danger est plus grand encore dans les temps modernes, et il est chez nous plus grand encore que partout ailleurs. Ce qui constituait la patrie pour nos pères a disparu. Une révolution a brisé la royauté séculaire qui avait fait l'unité française et en était le vivant symbole. Les luttes politiques ont fait surgir les partis. Les hommes en sont venus à se considérer, quoique parlant la même langue, non plus comme des frères, mais

comme des ennemis. La religion qui, durant tant de siècles et en tant de pays, a été le plus puissant lien du patriotisme, a cessé depuis le christianisme de remplir ce rôle. Il n'est plus de dieux appartenant en propre à une nation, adorés d'elle seule et chargés de la protéger contre ses ennemis : le même Dieu est le père de tous les hommes : tous sont appelés par lui au même salut, à la même félicité. Bien plus, la religion chez nous ne sert plus guère qu'à animer les uns contre les autres les enfants d'un même pays. La foi est devenue un élément de dissolution entre les citoyens et non plus de cohésion : le catholique a deux patries, Rome et la France, et de ces deux patries Rome est la première, celle à laquelle il doit d'abord l'obéissance et l'amour. La patrie politique ne possède que son corps : c'est à la patrie religieuse qu'appartient son âme immortelle. De leur côté, la philosophie et le progrès économique ont contribué, eux aussi, à relâcher le lien patriotique. Le commerce, l'industrie, la facilité des voyages, les échanges incessants, font tomber les barrières entre les nations, unissent les peuples; et, plus une race est généreuse, plus elle se sent disposée à voir des sœurs dans celles qui l'environnent, à perdre de vue la patrie pour donner son amour à l'humanité.

Et pourtant c'est la patrie qu'il faut aimer avant l'humanité, plus que l'humanité. Malheur à la nation où le patriotisme s'est affaibli et qui peut consentir à laisser diminuer en ses mains l'héritage des ancêtres, se résigner à être amoindrie, puis conquise, à

disparaître quelque jour! Cette solidarité de tous les enfants de la France qui s'est affaiblie, si nous voulons compter ici-bas et vivre, il la faut resserrer et la fortifier.

Quelle puissance accomplira cette œuvre sociale? Quelle force rassemblera en un faisceau ces individualités éparses et ravivera dans toutes les âmes l'amour sacré de la patrie? Ici encore, ici surtout, c'est dans l'instruction qu'il nous faut mettre notre espérance.

Nous avons aujourd'hui une seule école de patriotisme : le régiment. Là, seulement, on parle aux enfants du pays de ce qui les rapproche et non de ce qui les divise : là, seulement, on leur enseigne la discipline, le sacrifice, le culte du drapeau, emblème de la patrie, l'adoration des trois couleurs sacrées. Réjouissons-nous qu'aujourd'hui l'école du régiment soit obligatoire pour tous. Mais ce n'est pas assez; il faut que toute l'éducation de la jeunesse soit un cours incessant de patriotisme. Il faut apprendre à la génération qui grandit à aimer la France; et l'on y parviendra en lui faisant connaître son sol, ses provinces diverses, son passé, en lui racontant les siècles de son histoire; on y parviendra en lui faisant partager tour à tour ses gloires et ses humiliations, en lui exposant ses institutions libres, lentes conquêtes de l'effort de nos pères, affranchissement où chacune des générations qui ont précédé la nôtre a mis son énergie, sa générosité, son sang : on y parviendra surtout en lui faisant bien comprendre que

s'il a été dans le monde des nations plus sages, plus heureuses, il n'en a point été, depuis l'Athènes de Miltiade, de Périclès, de Démosthènes, qu'aient animée de plus nobles ambitions, qu'ait fait vivre un plus haut idéal, qui ait été plus généreuse et plus utile au monde.

Non, ce n'est point en proposant à la jeunesse une philosophie terre à terre, en l'exhortant à vivre d'une vie facile, à se contenter de la jouissance et de la richesse matérielle, à pratiquer le renoncement, à descendre au rang des nations secondaires, qu'on ranimera le patriotisme dans les cœurs. Pour que la patrie soit par-dessus tout aimée, il faut qu'elle représente et résume les plus nobles aspirations où les âmes se sentent attirées. « La France est le soldat de Dieu, » disaient nos pères; il faut qu'elle reste le soldat de Dieu, c'est-à-dire qu'elle demeure le grand instrument de la civilisation et du progrès, qu'elle soit toujours pour ses fils le flambeau qui, vaillamment porté, tenu haut en leurs mains, est destiné à éclairer le monde. N'écoutez pas ceux qui nous parlent de nous résigner aux humiliations, de nous satisfaire d'un second rang facile et heureux. Ce sont les vaincus surtout qui ont besoin de maintenir leur âme noble et fière. L'espérance et la revanche sont à ce prix. Samson, avant de relever le front et de saisir les colonnes du palais des Philistins, doit attendre que ses cheveux aient repoussé; mais il faut, même en tournant la meule, qu'il se souvienne qu'il est Samson. Si l'univers peut se passer de la France, si la

France n'est plus le porte-drapeau de la civilisation, si la France n'est plus indispensable à l'humanité, mieux vaut alors s'élargir le cœur, aimer l'humanité seule et oublier la France. Mais s'il est vrai que la France, aujourd'hui comme aux siècles passés où elle mena, dans les sciences, dans les lettres, dans l'action civilisatrice, le chœur des nations, comme aux jours de la Révolution où en promulguant la Déclaration des Droits de l'homme elle retrouva les titres de noblesse perdus du genre humain tout entier; si la France, aujourd'hui comme alors, est capable et seule capable de faire rayonner sur les peuples le soleil de la vérité, du droit, de la justice; si ses épreuves comme ses tourments ont pour cause sa générosité, si elle souffre et lutte précisément parce qu'elle met au jour, en un pénible enfantement, des solutions dont tous ensuite recueilleront les fruits : alors oh! ne craignez rien, il n'est pas à redouter que les générations qui grandissent trouvent quelque chose à aimer plus que la France. Le patriotisme n'a rien à voir avec le chauvinisme idiot, aussi prompt aux lâches abattements qu'aux entraînements ridicules. Elles ne voudront pas faillir à la tâche de gloire qui leur a été léguée. Elles se succéderont animées de la même énergie, de la même vaillance. Elles ne tireront pas l'épée sans cause légitime, mais elles ne consentiront pas à la remettre au fourreau sans honneur. Elles aimeront la France plus encore dans ses misères et ses revers que dans ses triomphes. Elles jureront, elles aussi, par les morts

de Marathon, et, au besoin, par ceux de Chéronée.

Je me représente la démocratie, dont l'aurore se lève, rayonnant enfin sur la France, grâce aux institutions républicaines. Je vois dans un prochain avenir, non plus une minorité seulement en possession de l'instruction et de la fortune, mais une race tout entière s'épanouissant fière et libre, développant son génie sous toutes les formes de l'activité humaine : quel grand et magnifique spectacle ! Quel peuple pourrait montrer avec orgueil une telle pléiade de savants, de philosophes, de poëtes, d'artistes? Quel pays serait plus prospère et plus riche, plus florissant par son commerce, son industrie, son agriculture? Quel pays offrirait au monde la vue d'institutions plus nobles, d'un ordre social plus juste? Quel pays serait plus grand dans l'histoire? Où la dignité humaine serait-elle plus haute? Où ferait-il meilleur vivre? Et quelle patrie aussi mériterait d'être plus aimée de ses enfants? Avec quelle joie travailleraient-ils à l'illustrer? Avec quelle ardeur seraient-ils prêts à la défendre, à verser leur sang pour elle? Contre quel autre nom voudraient-ils changer le leur? Je cherche et ne trouve qu'un seul orateur capable d'exprimer dignement un tel patriotisme : Périclès prononçant le panégyrique d'Athènes sur la tombe des soldats morts pour la patrie.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS..... III

LIVRE PREMIER

LES DEUX PROBLÈMES

CHAP. Ier. — La question sociale en 1789..... 3
II. — La question politique en 1792..... 21

LIVRE DEUXIÈME

L'ODYSSÉE DE LA FRANCE

CHAP. Ier. — La République..... 41
II. — L'Empire..... 58
III. — La Restauration..... 69
IV. — La Monarchie de Juillet..... 79
V. — La seconde République..... 97
VI. — Le second Empire..... 111
VII. — Depuis 1870..... 127
VIII. — Conclusion de l'histoire. — L'anarchie... 138

LIVRE TROISIÈME

LA RÉPUBLIQUE NÉCESSAIRE

CHAP. Ier. — De la nécessité de résoudre le problème politique..... 143
II. — A quelles conditions le problème politique peut être résolu..... 157
III. — Pourquoi tous les gouvernements ont échoué en France jusqu'ici..... 174

CHAP. IV. — La France possède aujourd'hui une majorité, et cette majorité veut la République..... 187
V. — Deux signes du temps..... 213

LIVRE QUATRIÈME

LES OBSTACLES A LA RÉPUBLIQUE

Avant-propos..... 251
CHAP. Ier. — Les partis politiques..... 252
II. — Les résistances des mœurs..... 298
III. — Les Préjugés sociaux. — Le Péril social... 321
IV. — La Commune..... 353
V. — Les Préjugés religieux..... 374

LIVRE CINQUIÈME

LE PROGRAMME DE LA RÉPUBLIQUE

Le Programme de la République..... 397

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imp. E. CAPIOMONT et V. RENAULT, rue des Poitevins, 6.

00102014

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 18 July, 2018